ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

ANNÉE 1901

A PARIS
LIBRAIRIE RENOUARD
H. LAURENS, SUCCESSEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE
RUE DE TOURNON, Nº 6

1901

T. XXXVIII

306

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/annuaire-bulletin-de-la-societe-de-lhistoire-de-france_1901

DÉCRET

RECONNAISSANT

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Liberté, Égalité, Fraternité.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

Le Président de la République,
Sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
Le Conseil d'État entendu,
Décrète :

ARTICLE PREMIER.

La *Société de l'Histoire de France*, établie à Paris, est reconnue comme ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Son règlement est approuvé tel qu'il est et demeure ci-annexé. Il ne pourra y être apporté de modification qu'en vertu d'une nouvelle autorisation donnée dans la même forme.

ART. II.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au Bulletin des lois.

Fait à l'Élysée-National, le 31 juillet 1851.

Signé : L. N. BONAPARTE.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,

Signé : DE CROUSEILHES.

RÈGLEMENT

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

ARRÊTÉ LE 23 JANVIER 1834 ET MODIFIÉ LE 10 MAI 1836.

TITRE PREMIER.

But de la Société.

ART. 1er. Une société littéraire est instituée sous le nom de SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

ART. 2. Elle se propose de publier :

1° Les documents originaux relatifs à l'histoire de France, pour les temps antérieurs aux États généraux de 1789;

2° Des traductions de ces mêmes documents, lorsque le Conseil le jugera utile;

3° Un compte rendu annuel de ses travaux et de sa situation;

4° Un annuaire.

ART. 3. Toutes les publications de la Société sont délivrées gratis à ses membres.

ART. 4. Elle entretient des relations avec les savants qui se livrent à des travaux analogues aux siens; elle nomme des associés correspondants parmi les étrangers.

TITRE II.

Organisation de la Société.

ART. 5. Le nombre des membres de la Société est illimité. On en fait partie après avoir été admis par le Conseil, sur la présentation faite par un des sociétaires.

ART. 6. Chaque sociétaire paie une cotisation annuelle de TRENTE FRANCS.

ART. 7. Les sociétaires sont convoqués au moins une fois l'an, au mois de mai, pour entendre un rapport sur les travaux de la Société et sur l'emploi de ses fonds, ainsi que pour le renouvellement des membres du Conseil.

TITRE III.

Organisation du Conseil.

ART. 8. Le Conseil se compose de quarante membres, parmi lesquels sont choisis :

Un président,
Un président honoraire,
Deux vice-présidents,
Un secrétaire,
Un secrétaire adjoint,
Un archiviste,
Un trésorier.

ART. 9. Les membres du Conseil, à l'exception du président honoraire, sont renouvelés par quart, à tour de rôle, chaque année. Le sort désignera, les premières années, ceux qui devront sortir; les membres sortants peuvent être réélus. Le secrétaire continuera ses fonctions pendant quatre ans.

ART. 10. L'élection des membres du Conseil a lieu à la majorité absolue des suffrages des membres présents.

ART. 11. Le Conseil nomme, chaque année, un Comité des fonds, composé de quatre de ses membres.

Il nomme aussi des commissions spéciales.

Les nominations sont faites au scrutin. La présidence appartient à celui qui réunit le plus de suffrages.

ART. 12. L'assemblée générale nomme, chaque année, deux censeurs chargés de vérifier les comptes et de lui en faire un rapport.

ART. 13. Le Conseil est chargé de la direction des travaux qui entrent dans le plan de la Société, ainsi que de l'administration des fonds.

Les décisions du Conseil pour l'emploi des fonds ne pourront être prises qu'en présence de onze membres au moins, et à la majorité des suffrages.

ART. 14. Le Conseil désigne les ouvrages à publier, et choisit les personnes les plus capables d'en préparer et d'en suivre la publication.

Il nomme, pour chaque ouvrage à publier, un commissaire responsable chargé d'en surveiller l'exécution.

Le nom de l'éditeur sera placé en tête de chaque volume.

Aucun volume ne pourra paraître sous le nom de la Société sans l'autorisation du Conseil, et s'il n'est accompagné d'une déclaration du commissaire responsable portant que le travail lui a paru mériter d'être publié.

ART. 15. Le Conseil règle les rétributions à accorder à chaque éditeur.

Le commissaire responsable aura droit à cinq exemplaires de l'ouvrage à la publication duquel il aura concouru.

ART. 16. Tous les volumes porteront l'empreinte du sceau de la Société. Après la distribution gratuite faite aux membres de la Société (art. 3), les exemplaires restants seront mis dans le commerce, aux prix fixés par le Conseil.

ART. 17. Le Conseil se réunit en séance ordinaire au moins une fois par mois.

Tous les sociétaires sont admis à ses séances.

ART. 18. Nulle dépense ne peut avoir lieu qu'en vertu d'une délibération du Conseil.

ART. 19. Les délibérations du Conseil portant autorisation d'une dépense sont immédiatement transmises au Comité des fonds par un extrait signé du secrétaire de la Société.

ART. 20. Le Comité des fonds tient un registre dans lequel sont énoncées au fur et à mesure les dépenses ainsi autorisées, avec indication de l'époque à laquelle leur paiement est présumé devoir s'effectuer.

Le Comité des fonds tient un registre dans lequel sont inscrits tous ses arrêtés portant mandat de paiement.

ART. 21. Le Conseil se fera rendre compte, tous les trois mois au moins, de l'état des impressions, ainsi que des autres travaux de la Société.

ART. 22. Le Comité des fonds devra se faire remettre, dans le cours du mois qui précédera la séance où il doit faire son rapport, tous les renseignements qui lui seront nécessaires.

ART. 23. Les dépenses seront acquittées par le trésorier sur un mandat du président du Comité des fonds, accompagné des pièces de dépense dûment visées par lui; ces mandats rappellent les délibérations du Conseil par lesquelles les dépenses ont été autorisées.

Le trésorier n'acquitte aucune dépense, si elle n'a été préalablement autorisée par le Conseil et ordonnancée par le Comité des fonds.

ART. 24. Le Comité des fonds et le trésorier s'assemblent une fois par mois.

ART. 25. Tous les six mois, en septembre et en mars, le Comité des fonds fait, d'office, connaître la situation réelle de la caisse, en indiquant les sommes qui s'y trouvent et celles dont elle est grevée.

Le même Comité présentera au Conseil, dans les premiers mois de l'année, l'inventaire des exemplaires des ouvrages imprimés existant dans le fonds de la Société.

ART. 26. A la fin de l'année, le trésorier présente son compte au Comité des fonds, qui, après l'avoir vérifié, le soumet à l'assemblée générale pour être arrêté et approuvé par elle.

La délibération de l'assemblée générale sert de décharge au trésorier.

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE a été fondée le 21 décembre 1833.

LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

AVRIL 1901.

MM. les Membres de la Société sont priés de vouloir bien faire connaître leurs changements d'adresse à M. Lecestre, trésorier de la Société, rue des Francs-Bourgeois, n° 60, aux Archives nationales.

MM.

AGUILLON (Gabriel), [1489], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue Richepanse, n° 10.

AIX (*Bibliothèque Méjanes*, à), [687], représentée par M. Éd. Aude, conservateur; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

AIX (*Bibliothèque de l'Université d'*), [2083]; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

ALBANY (*New York State Library*, à), [2373] (États-Unis); correspondant, M. Stechert, libraire, rue de Rennes, n° 76.

ALBON (marquis D'), [2216], au château d'Avauges, par Pontcherra-sur-Tardine (Rhône).

ALGER (*Bibliothèque de l'Université d'*), [2081], représentée par M. Paoli, bibliothécaire; correspondant, M. Michel Ruff, libraire, à Alger, rue Bab-Azoun, n° 10.

AMSTERDAM (*Bibliothèque de l'Université d'*), [2351], représentée par M. Burger junior, bibliothécaire; correspondants, M. J. Müller, libraire, à Amsterdam, Singel, n° 286, et M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174.

ANGERS (*Bibliothèque de la ville d'*), [2117], représentée par M. Joubin, bibliothécaire; correspondants, MM. Lachèse et C^ie^, libraires, à Angers (Maine-et-Loire).

Anisson-Duperron, [1845], ancien député, avenue Hoche, n° 13.

Antioche (comte d'), [2138], rue de l'Université, n° 110.

Antiquaires de Picardie (*Société des*) [2336], à Amiens, au Musée de Picardie; représentée par M. N. Trouille, trésorier, à Amiens (Somme), rue de l'Oratoire, n° 6.

Archives nationales (*Bibliothèque des*), [1147], représentée par M. Gustave Servois, O. ✻, directeur des Archives; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Argenson (marquis d'), [2335], rue de Grenelle, n° 113.

Artistique et littéraire (*Bibliothèque du Cercle*), [2381], rue Volney, n° 7; correspondant, M. Briquet, libraire, boulevard Haussmann, n° 40.

Athenæum Club, [2168], à Londres, Pall Mall; correspondants, MM. Dulau et C^ie^, libraires, à Londres, Soho Square, n° 37.

Aubert (Félix), [1997], archiviste-paléographe, avocat, à Saint-Mandé (Seine), rue de l'Épinette, n° 11; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Aubilly (baron Georges d'), [1427], rue Caumartin, n° 60.

Aubry-Vitet (Eugène), [1485], archiviste-paléographe, rue Barbet-de-Jouy, n° 9.

Aucoc (Léon), [1030], G. O. ✻, membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, ancien président de section au Conseil d'État, boulevard Haussmann, n° 180.

Audiat (Louis), [1729], bibliothécaire de la ville de Saintes (Charente-Inférieure); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Audiffret-Pasquier (duc d'), [3], sénateur, membre de l'Académie française, rue Fresnel, n° 23.

Augerd, [1480], ancien magistrat, à Bourg (Ain).

Avignon (*Musée et Bibliothèque d'*), [645], représentés par M. Labande, conservateur; correspondant, M. Schlachter, libraire, rue de l'Éperon, n° 5.

Avocats (*Bibliothèque de l'ordre des*), à Paris, [720], représentée par M. Boucher, au Palais-de-Justice.

Babinet, [1827], C. ✻, président de chambre honoraire à la Cour de cassation, rue Laferrière, n° 4.

Baguenault de Puchesse (comte), [1735], docteur ès lettres, membre du Comité des travaux historiques, rue Vignon, n° 18, et à Orléans (Loiret).

Bale (*Bibliothèque de l'Université de*), [2282], représentée par M. le D^r^ Ch. Bernoulli; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

BALORRE (comte DE), [1950], au château de la Cour, par Saint-Pourçain (Allier).

BALSAN (Charles), [1807], député, rue de la Baume, n° 8.

BANDINI-GIUSTINIANI (prince), [1235], à Rome, palais Bandini, corso Vittorio-Emmanuele ; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

BAPST (Edmond), [2255], ✻, premier secrétaire à l'ambassade de France à Constantinople, rue Alfred-de-Vigny, n° 12.

BARANTE (baron Prosper DE), [2193], rue du Général-Foy, n° 22.

BARBIER (Aimé), [2106], boulevard Flandrin, n° 18.

BARBIER (Maurice), [2384], docteur en droit, ancien magistrat, rue Beaurepaire, n° 23.

BARDOUX (Jacques), [2344], rue Jean-Goujon, n° 37.

BARTHÉLEMY (Anatole DE), [1384], ✻, membre de l'Institut, du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, rue d'Anjou, n° 9.

BARTHOLONI (Fernand), [1013], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue la Rochefoucauld, n° 12.

BAUDON DE MONY (Charles), [2153], archiviste-paléographe, rue de Grenelle, n° 113.

BAULNY (DE), [1332], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue Boissy-d'Anglas, n° 30.

BAYARD (Eugène), [849], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, agent général de la Caisse d'épargne de Paris, rue du Louvre, n° 19.

BAYE (baron DE), [2174], membre de la Société nationale des Antiquaires de France, avenue de la Grande-Armée, n° 58.

BAYONNE (*Bibliothèque de la ville de*), [1407], représentée par M. Léon Hiriart, ✻, bibliothécaire; correspondant, M. Didron, libraire, boulevard Raspail, n° 6.

BEAUCAIRE (comte HORRIC DE), [2187], O. ✻, ministre plénipotentiaire, sous-directeur au ministère des Affaires étrangères, avenue d'Eylau, n° 9.

BEAUCHESNE (marquis Adelstan DE), [2105], avenue Marceau, n° 8.

BEAUCORPS (vicomte Maxime DE), [2256], archiviste-paléographe, président de l'Académie de Sainte-Croix, à Orléans (Loiret), rue Saint-Pierre-Lentin, n° 1.

BEAUCOURT (G. DU FRESNE, marquis DE), [921], rue de Babylone, n° 53, et au château de Morainville, par Blangy (Calvados).

BEAUNE (Henri), [992], ✻, ancien procureur général, membre non résidant du Comité des travaux historiques, doyen aux Facultés catholiques de Lyon, à Lyon (Rhône), cours du Midi, n° 21.

Beauvais (*Bibliothèque de la ville de*), [2052], représentée par M. Habert, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Beauverger (baron de), [1941], boulevard Haussmann, n° 153.

Béclard (Léon), ✻, [2312], secrétaire d'ambassade, boulevard Malesherbes, n° 10.

Bégouën (vicomte Henri), [2064], attaché à la Résidence générale, à Tunis, rue Sidi-Errasas, n° 9, et au château des Espas, par Saint-Girons (Ariège).

Bellaguet (Mesdemoiselles), [2002], rue Bonaparte, n° 68.

Bénédictins (*Bibliothèque des RR. PP.*) du prieuré de Paris, [2318], rue de la Source, n° 5.

Berger (Élie), [1645], ancien membre de l'École française de Rome, docteur ès lettres, archiviste honoraire aux Archives nationales, professeur à l'École nationale des chartes, membre du Comité des travaux historiques, auxiliaire de l'Institut, quai d'Orléans, n° 14.

Berlin (*Bibliothèque royale de*), [2340], représentée par M. A. Wilmanns, directeur général; correspondant, M. Asher, libraire, à Berlin, Unter den Linden, n° 13.

Berlin (*Bibliothèque du Reichstag*, à), [2341], représentée par M. le docteur Jean Müller, bibliothécaire en chef; correspondant, M. Asher, libraire, à Berlin, Unter den Linden, n° 13.

Berlin (*Bibliothèque de l'Université de*), [2283], représentée par M. le docteur W. Erman, bibliothécaire; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, n° 4.

Bernard (Lucien), [1320], à Guéret (Creuse), rue du Prat.

Berne (*Bibliothèque de la ville de*), [2353], représentée par M. Bloesch, directeur; correspondants, MM. Picard et fils, rue Bonaparte, n° 82.

Bernon (baron J.-A. de), [1799], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue des Saints-Pères, n° 3.

Berthou (Paul de), [2217], archiviste-paléographe, à Nantes (Loire-Inférieure), boulevard Delorme, n° 5.

Bertrand de Broussillon (comte), [2177], archiviste-paléographe, rue de Grenelle, n° 45, et au Mans (Sarthe), rue Tascher, n° 15.

Besançon (*Bibliothèque de la ville de*), [1371], représentée par M. Poëte, bibliothécaire; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, n° 4.

Besançon (*Bibliothèque de l'Université de*), [2055], représentée par M. Prieur, bibliothécaire; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, n° 4.

Bianchi (Marius), [1171], rue Jean-Goujon, n° 6.

Bibliothèque nationale (la), représentée par M. l'Administrateur général; correspondants, MM. Émile Paul et Guillemin, libraires, rue des Bons-Enfants, n° 28.

Bibliothèques des châteaux de Compiègne, Fontainebleau, Pau et Versailles, [595 à 598].

Bidoire, [1499], ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue de Courcelles, n° 38.

Bienaymé, [1674], ✻, ancien chef de bureau au ministère des Finances, rue des Saints-Pères, n° 13.

Blacas (comte Bertrand de), [2109], avenue de l'Alma, n° 33, et au château d'Ussé, par Chinon (Indre-et-Loire).

Blétry, [1719], ancien auditeur au Conseil d'État, rue du Colisée, n° 41.

Bligny, [1745], ancien notaire, à Notre-Dame-du-Hamel, par Montreuil-l'Argillé (Eure).

Blois (*Bibliothèque de la ville de*), [2288], représentée par M. Pierre Dufay, bibliothécaire; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174.

Boislisle (Arthur de), [1651], ✻, membre de l'Institut, du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, administrateur du Domaine de Chantilly, boulevard Saint-Germain, n° 174.

Bollandistes (*Société des*), [2356], à Bruxelles (Belgique), rue des Ursulines, n° 14; correspondant, M. A. Savaète, libraire, rue des Saints-Pères, n° 76.

Bondy (comte de Taillepied de), [462], C. ✻, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, au château de Chassay, par Doulon (Loire-Inférieure).

Bonnefon (Paul), [2305], bibliothécaire à la bibliothèque de l'Arsenal, rue Sully, n° 1.

Boppe (Auguste), [2123], ✻, secrétaire d'ambassade, à Nancy (Meurthe-et-Moselle), rue de Toul, n° 40.

Bordeaux (*Bibliothèque de l'Université de*), [2118], représentée par M. Bouvy, bibliothécaire; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Borrelli de Serres (colonel), [2140], O. ✻, ancien attaché militaire à l'ambassade de France à Berlin, rue Boccador, n° 20.

Boston (*Bibliothèque publique de la ville de*), [2235] (États-Unis), représentée par M. Herbert Putnam, bibliothécaire; correspondant, M. Terquem, libraire, rue Scribe, n° 19.

Bouillé (marquis de), [1404], rue de Courcelles, n° 54.

Boulay de la Meurthe (comte Alfred), [1656], rue de l'Université, n° 23.

Bourges (*Bibliothèque de la Cour d'appel de*), [1483], représentée par M. le conseiller questeur de la Cour.

Bourges (*Bibliothèque de la ville de*), [2371], représentée par M. Micou, bibliothécaire; correspondant, M. Léon Renaud, libraire, à Bourges (Cher), rue Moyenne, n° 12.

Bourmont (comte Amédée de), [1920], archiviste-paléographe, rue Las-Cases, n° 24, et au château de la Roche, par Vaas (Sarthe).

Brachet de Floressac (marquis de), [2210], rue d'Anjou, n° 8.

Brazenoze College (*Bibliothèque du*), [2136], à Oxford (Angleterre); correspondant, M. David Nutt, libraire, à Londres, Strand, n° 270.

Breton (l'abbé), [2310], supérieur du Petit-Séminaire, à Brive (Corrèze).

Broglie (prince Amédée de), [2266], rue de Solferino, n° 10; correspondant, M. Brémond, rue de l'Université, n° 94.

Broglie (prince Emmanuel de), [2233], rue de Solferino, n° 10.

Brolemann (Georges), [1187], boulevard Malesherbes, n° 52.

Brotonne (P. de), [1796], ancien élève de l'École polytechnique, sous-chef à la Bibliothèque du ministère des Finances, rue Saint-Honoré, n° 370.

Bruel (Alexandre), [2146], ✻, membre du Comité des travaux historiques, chef de section aux Archives nationales, rue du Luxembourg, n° 30.

Bruxelles (*Bibliothèque royale de Belgique*, à), [2346], représentée par M. Éd. Fétis, conservateur en chef; correspondants, MM. Schleicher, libraires, rue des Saints-Pères, n° 15.

Buche (Henri), [2377], archiviste-paléographe, avenue de l'Alma, n° 24.

Bure (Charles-Philippe-Albert de), [668], à Moulins (Allier), rue du Lycée, n° 7.

Caen (*Bibliothèque de la ville de*), [1015], représentée par M. Lavalley, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Caen (*Bibliothèque de l'Université de*), [2078], représentée par M. le Bibliothécaire; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174.

Cahors (*Bibliothèque de la ville de*), [2289], représentée par M. Cangardel, bibliothécaire; correspondant, M. Girma, libraire, à Cahors (Lot).

Cambridge (*Bibliothèque de l'Université de*), [2169], à Cambridge (Angleterre), représentée par M. J. Winsor, bibliothécaire en chef; correspondants, MM. Dulau et C^ie^, libraires, à Londres, Soho Square, n° 37.

Cartwright (William), [951], à Banbury (Angleterre), Aynhoe Park; cor-

respondants, MM. Dulau et C^ie^, libraires, à Londres, Soho Square, n° 37.

Casenave (Maurice), [2274], secrétaire d'ambassade, rue de Bellechasse, n° 11; correspondant, M. Flûry-Hérard, banquier, rue Saint-Honoré, n° 372.

Cassel (*Ständische Landesbibliothek*, à), [2322], représentée par M. le docteur Heldmann; correspondant, M. Klincksieck, libraire, rue de Lille, n° 11.

Chabannes (comte Henri de), [2220], à Lyon (Rhône), place Bellecour, n° 30.

Chabrillan (comte Paul de), [356], rue Jean-Goujon, n° 29.

Chambre des députés (*Bibliothèque de la*), [1660], représentée par M. Chervet, bibliothécaire; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174.

Champion (Honoré), [1741], libraire, quai Voltaire, n° 9.

Chantérac (marquis de), [908], rue du Bac, n° 40.

Chapellier (Ch.), [2383], quai Debilly, n° 32.

Charlemagne (Edmond), [2040], à Châteauroux (Indre), place La Fayette.

Charpin-Feugerolles (comte de), [2265], au château de Feugerolles, par le Chambon (Loire).

Chartres (*Bibliothèque de la ville de*), [1516].

Chartres (duc de), [2333], ✻, rue Jean-Goujon, n° 27; correspondant, M. C. Pallu de Lessert, rue de Tournon, n° 17.

Charvériat (É.), [2215], membre de l'Académie de Lyon, à Lyon (Rhône), place Bellecour, n° 8.

Chaslus (Paul), [2067], avocat à la Cour d'appel de Paris, place Malesherbes, n° 24.

Chateaudun (*Bibliothèque de la ville de*), [1855], représentée par M. Hetté, bibliothécaire; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Chateau-Gontier (*Bibliothèque de la ville de*), [2180], représentée par M. Buchard, bibliothécaire.

Chateauroux (*Bibliothèque de la ville de*), [2224], représentée par M. Lelong, bibliothécaire; correspondant, M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, n° 12.

Chatel (Eugène), [2035], ✻, archiviste honoraire du département du Calvados, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue Vavin, n° 5.

Chavagnac (marquis de), [2286], au château de Chailland (Mayenne).

Chavane de Dalmassy, [2154], chef d'escadron au 9^e^ régiment de cuirassiers, rue de Lille, n° 9, et à Noyon (Oise).

Chazelles (Étienne de), [1863], ancien préfet, rue de Varenne, n° 58, et au château de la Canière, par Aigueperse (Puy-de-Dôme).

Chetham Library [2110], à Manchester (Angleterre); correspondant, M. David Nutt, libraire, à Londres, Strand, n° 270.

Chevalier (Léon), [1226], O. ✻, conseiller-maître à la Cour des comptes, rue de Rivoli, n° 216.

Chévrier (Adolphe), [2088], ✻, conseiller à la Cour de cassation, rue de Téhéran, n° 13; correspondant, M. Ball, libraire, boulevard Haussmann, n° 128.

Chévrier (Maurice), [1922], ancien magistrat, rue Jacob, n° 35.

Chicago (*Newberry Library*, à), [2238] (États-Unis), représentée par M. J. Vance Cheney, bibliothécaire; correspondant, M. Terquem, rue Scribe, n° 19.

Choppin (René), [2261], place de la Madeleine, n° 30.

Claveau, [1200], O. ✻, inspecteur général honoraire des établissements de bienfaisance, rue Bonaparte, n° 5.

Clermont-Ferrand (*Bibliothèque de l'Université de*), [1937], représentée par M. A. Maire, avenue Charras, n° 20; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, n° 4.

Cochin (Henry), [2054], député, avenue Montaigne, n° 5; correspondant, M. Mulot, libraire, rue Saint-Jacques, n° 71.

Condé (*Bibliothèque du Musée*), [2332], représentée par M. Macon, conservateur adjoint, à Chantilly (Oise); correspondant, M. H. Champion, libraire, quai Voltaire, n° 9.

Conseil d'État (*Bibliothèque du*), [934], représentée par M. Garonne, bibliothécaire; correspondant, M. Pichon, libraire, rue Soufflot, n° 24.

Conté (Maurice), [2315], à Cannes (Alpes-Maritimes), rue d'Antibes, n° 17.

Copenhague (*Bibliothèque royale de*), [2291], représentée par M. le chevalier Bruun, directeur; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Cormenin (vicomte Roger de la Haye de), [1716], rue de l'Arcade, n° 25.

Cossé-Brissac (comte Pierre de), [2190], secrétaire d'ambassade, rue Dumont-d'Urville, n° 39.

Cottin, [1291], ✻, ancien conseiller d'État, rue de la Baume, n° 15.

Courcel (baron de), [2133], G. O. ✻, sénateur, ancien ambassadeur, membre de l'Institut, boulevard du Montparnasse, n° 10.

Courcel (Georges de), [2227], ancien officier de marine, boulevard Haussmann, n° 178.

Courcel (Valentin de), [1068], rue de Vaugirard, n° 20.

Courcival (marquis de), [2102], ✻, rue de Bellechasse, n° 46.

Courcy (marquis de), [2149], O. ✻, rue Saint-Dominique, n° 33.

Courteault (Henri), [2249], archiviste aux Archives nationales, rue de l'Université, n° 1.

Coville (A.), [2163], archiviste-paléographe, docteur ès lettres, chargé de cours à la Faculté des lettres de Lyon, à Lyon (Rhône), quai de l'Est, n° 10.

Cresson, [1299], ✻, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris, ancien préfet de police, rue Cambon, n° 41.

Croze (Charles de), [793], rue du Cherche-Midi, n° 15.

Croze-Lemercier (comte de), [2334], rue du Cherche-Midi, n° 15.

Daguin (Fernand), [1726], ✻, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Paris, secrétaire général de la Société de législation comparée, rue de l'Université, n° 29.

Dallemagne (baron), [2032], rue des Capucins, à Belley (Ain).

D'Allemagne (Henri), [2121], archiviste-paléographe, attaché à la Bibliothèque de l'Arsenal, rue des Mathurins, n° 30.

Daras, [1314], O. ✻, ancien officier de marine, à Angoulême (Charente), rue d'Iéna, n° 23.

Dareste de la Chavanne (Rodolphe), [1098], O. ✻, membre de l'Institut, conseiller honoraire à la Cour de cassation, quai Malaquais, n° 9.

Darmstadt (*Bibliothèque grand-ducale de*), [2241], représentée par M. le docteur Gustave Nick, directeur; correspondant, M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, n° 12.

Daumet (Georges), [2237], ancien membre de l'École française de Rome, archiviste aux Archives nationales, rue du Luxembourg, n° 28.

Dauvergne (H.), [2050], architecte du département de l'Indre, à Châteauroux (Indre).

Davanne, [1901], conservateur adjoint à la bibliothèque Sainte-Geneviève, rue des Petits-Champs, n° 82.

David (Edmond), [983], ✻, ancien conseiller d'État, rue Montalivet, n° 11.

Dedouvres (l'abbé Louis), [2382], docteur ès-lettres, professeur aux Facultés catholiques d'Angers, à Angers (Maine-et-Loire), rue Cubain, n° 12.

Delaborde (comte Henri-François), [1912], ancien membre de l'École française de Rome, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, sous-chef de section aux Archives nationales, auxiliaire de l'Institut, rue de Phalsbourg, n° 14.

Delachenal (Roland), [2197], archiviste-paléographe, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Babylone, n° 4.

Delalain (MM.) frères, [1859], imprimeurs-libraires, boulevard Saint-Germain, n° 115.

Delaroque (Henri), [1471], libraire, quai Voltaire, n° 21.

Delavaud (Louis), [2272], O. ✻, secrétaire d'ambassade, rue La Boëtie, n° 85.

Delaville Le Roulx (Joseph), [1837], archiviste-paléographe, docteur ès lettres, ancien membre de l'École française de Rome, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Monceau, n° 52, et au château de la Roche, par Monts (Indre-et-Loire).

Delisle (Léopold), [816], G. O. ✻, membre de l'Institut et de la Société nationale des Antiquaires de France, administrateur général de la Bibliothèque nationale, président de section au Comité des travaux historiques, rue des Petits-Champs, n° 8.

Demay (Ernest), [1103], ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue de la Victoire, n° 76.

Denière, [1035], C. ✻, ancien président de la Chambre de commerce de Paris, régent de la Banque de France, boulevard Malesherbes, n° 29.

Dépinay (J.), [2200], ancien notaire, rue Miromesnil, n° 81.

Des Méloizes (marquis), [2225], associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, à Bourges (Cher).

Desprez (Henri), [1277], directeur de la compagnie d'assurances *le Comptoir maritime*, place de la Bourse, n° 6.

Des Réaulx (marquis), [2378], rue de Grenelle, n° 81, et au château d'Eurville (Haute-Marne).

Des Roys (marquis), [1186], ancien député, avenue La Tour-Maubourg, n° 11.

Dieppe (*Bibliothèque de la ville de*), [1054], représentée par M. Ambroise Milet, ✻, directeur; correspondant, M. Renaux, libraire, à Dieppe (Seine-Inférieure), Grande-Rue, n° 156.

Digard (Georges), [2097], archiviste-paléographe, ancien membre de l'École française de Rome, professeur à l'Institut catholique de Paris, à Versailles (Seine-et-Oise), rue d'Angiviller, n° 21.

Dijon (*Bibliothèque de la ville de*), [1279], représentée par M. Guignard; correspondant, M. Lamarche, libraire, à Dijon (Côte-d'Or).

Dijon (*Bibliothèque de l'Université de*), [2080], représentée par M. Dubuisson, bibliothécaire; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, n° 4.

Dorez (Léon), [2306], archiviste-paléographe, ancien membre de l'École française de Rome, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, rue Littré, n° 10.

Douais (Mgr C.), [2380], évêque de Beauvais (Oise).

Doudeauville (S. de la Rochefoucauld, duc de), [2166], rue de Varenne, n° 47.

Dubois de l'Estang (Étienne), [1960], O. ✠, inspecteur des finances, rue de Courcelles, n° 43.

Duchatel (comte Tanneguy), [1540], O. ✠, ancien ambassadeur, rue de Varenne, n° 69.

Dufeuille (Eugène), [1722], ancien chef du cabinet du ministre de l'Intérieur, avenue Percier, n° 8.

Du Lac (Jules Perrin), [1561], ancien magistrat, à Compiègne (Oise), rue des Minimes, n° 10.

Dulau et C^ie^, [2129], libraires, à Londres, Soho Square, n° 37; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174.

Dumaine (Charles), [1777], rue d'Antin, n° 3.

Dumoulin (Maurice), [2372], aux Mureaux (Seine-et-Oise).

Du Parc (comte Charles), [1257], à Dijon (Côte-d'Or), rue Vannerie, n° 35.

Du Pont (comte), [1977], rue du Regard, n° 5.

Dupré (Alfred), [2229], avocat, boulevard Haussmann, n° 83.

Durrieu (comte Paul), [1873], archiviste-paléographe, ancien membre de l'École française de Rome, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, conservateur adjoint des peintures au musée du Louvre, rue Cortambert, n° 11.

École des Carmes (*Bibliothèque de l'*), [2207], représentée par M. l'abbé Guibert, supérieur du séminaire de l'Institut catholique, rue de Vaugirard, n° 74.

École des hautes études (*Bibliothèque de l'*), [2126], à la Sorbonne; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

École des hautes études de Saint-Aubin (l'), [2189], à Angers (Maine-et-Loire), représentée par Mgr H. Pasquier, docteur ès lettres, directeur.

École française de Rome (l'), [2298], représentée par Mgr Duchesne, O. ✠, membre de l'Institut, directeur, au palais Farnèse, à Rome; correspondant, M. Fontemoing, libraire, rue Le Goff, n° 4.

École nationale des chartes (l'), [1703], représentée par M. le Directeur de l'École, rue de la Sorbonne, n° 17; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

École normale supérieure (l'), [1617], représentée par M. le Directeur de l'École, rue d'Ulm, n° 45; correspondant, M. Fontemoing, libraire, rue Le Goff, n° 4.

Épernay (*Bibliothèque de la ville d'*), [1474], représentée par M. Brion, bibliothécaire.

Esneval (baron d'), [1942], rue Saint-Guillaume, n° 29, et au château de Beauvoir, par Motteville (Seine-Inférieure).

Études (*Bibliothèque des*), revue dirigée par les RR. PP. de la Compagnie de Jésus, [2317], rue de Monsieur, n° 15.

Eure (*Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'*), [1770], représentée par M. Léon Petit, secrétaire perpétuel, à Évreux (Eure), rue du Meilet, n° 14.

Falcon de Longevialle (Louis), [2275], à Lyon (Rhône), rue Sala, n° 4.

Farcy (Paul de), [2181], à Château-Gontier (Mayenne), rue de la Poste.

Favre (Camille), [1984], archiviste-paléographe, à Genève (Suisse), rue de Monnetier, n° 6; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Favre (Édouard), [1914], docteur ès lettres, à Genève (Suisse), rue Neuve-du-Manège, n° 3; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Félice (Paul de), [2191], pasteur de l'Église réformée, à Enghien (Seine-et-Oise), rue du Chemin-de-Fer, n° 8.

Fels (comte Frisch de), [2368], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 135.

Feret (l'abbé), [1874], curé de Saint-Maurice-Charenton (Seine).

Feugère des Forts (Philippe), [2221], archiviste-paléographe, rue Vaneau, n° 13.

Fezensac (duc de), [1549], rue de la Baume, n° 5.

Finances (*Bibliothèque du Ministère des*), [2202]; correspondant, M. Lemercier, libraire, passage Vero-Dodat.

Firino (Roger), [1785], ancien député, rue de Monceau, n° 64.

Flach (Jacques), [1919], ✻, membre du Comité des travaux historiques, professeur au Collège de France, à l'École d'architecture et à l'École des sciences politiques, rue de Berlin, n° 37.

Flandre (*Bibliothèque de S. A. R. Mgr le comte de*), [2236], représentée par M. Schweisthal, bibliothécaire, à Ixelles-Bruxelles (Belgique), rue d'Édimbourg, n° 9; correspondant, M. Per Lamm, libraire, rue de Lille, n° 7.

Florian (M^me^ la comtesse Xavier de), [2075], rue Royale, n° 8.

Fontenilles (de la Roche, marquis de), [1436], rue du Bac, n° 44.

Fournier (Alban), [1750], docteur en médecine, à Rambervillers (Vosges).

Fraissinet (Albert-Georges), [2376], armateur, à Marseille (Bouches-du-Rhône), place de la Bourse, n° 6.

Fraissinet (Alfred), [1996], gérant de la Compagnie Marseillaise de navigation, à Marseille (Bouches-du-Rhône), place de la Bourse, n° 6.

Francfort-sur-le-Mein (*Bibliothèque de la ville de*), [2311], représentée par M. le docteur F.-C. Ebrard, bibliothécaire; correspondants, M. J. Baer, libraire, à Francfort-sur-le-Mein (Allemagne), et M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, n° 12.

Frappier (Paul), [1682], à Niort (Deux-Sèvres), rue Saint-Jean, n° 83.

Frémy (René), [2005], rue Casimir-Périer, n° 11 *bis*.

Fréville de Lorme (Marcel de), [1959], ✻, conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue Cassette, n° 12.

Fribourg-en-Brisgau (*Bibliothèque de l'Université de*), [2352], représentée par M. J. Steup, bibliothécaire en chef; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, n° 4.

Fromageot (Henri), [2214], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue de Villersexel, n° 1.

Funck-Brentano (Frantz), [2234], archiviste-paléographe, sous-bibliothécaire à la bibliothèque de l'Arsenal, rue Sully, n° 1.

Galliffet (marquis de), [2074], G. C. ✻, général de division, rue Lord-Byron, n° 15.

Gélineau, [2103], ✻, docteur en médecine, au château de Sainte-Luce-la-Tour, par Blaye (Gironde).

Genève (*Bibliothèque publique de la ville de*), [1821], représentée par M. Gas, conservateur; correspondant, M. Delagrave, libraire, rue Soufflot, n° 15.

George-Lemaire, [2147], O. ✻, conseiller à la Cour de cassation, rue de Rennes, n° 99.

Gerbidon (Émile-Victor), [810], O. ✻, ancien chef de bureau au ministère de la Marine, rue Dumont-d'Urville, n° 16, et au château de Marcuil, par Ligueil (Indre-et-Loire).

Germain (Henri), [2095], membre de l'Institut, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 89.

Germon (Louis de), [2007], au château de Labatut, par Maubourguet (Hautes-Pyrénées); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Gerold, [2325], libraire, à Vienne (Autriche), Stefanplatz, n° 8; correspondant, M. Schleicher, libraire, rue des Saints-Pères, n° 15.

Gomel (Charles), [1025], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue de la Ville-l'Évêque, n° 1.

Gontaut-Biron (comte Théodore de), [2061], rue de Varenne, n° 45.

Göttingen (*Bibliothèque de l'Université de*), [2342], représentée par M. K. Dziatzko, directeur; correspondant, M. Asher, libraire, à Berlin, Unter den Linden, n° 13.

Goupil de Préfeln (Anatole), [923], ✻, chef de bureau honoraire au ministère des Finances, boulevard Haussmann, n° 77.

Grand (Roger), [2339], archiviste-paléographe, archiviste du département du Cantal, à Aurillac.

Grandeau, [1671], ✻, doyen honoraire de la Faculté des sciences de Nancy, à Nancy (Meurthe-et-Moselle); correspondant, M. Louis Grandeau, avenue La Bourdonnaye, n° 4.

Grandidier (Ernest), [1094], ✻, avenue Marigny, n° 27.

Grenoble (*Bibliothèque de la ville de*), [948], représentée par M. Maignien, bibliothécaire; correspondants, MM. Falque et Perrin, libraires, à Grenoble (Isère), place Victor-Hugo.

Grenoble (*Bibliothèque de l'Université de*), [1976], représentée par M. Callamand, conservateur; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Grouchy (vicomte de), [2239], O. ✻, ministre plénipotentiaire, avenue Montaigne, n° 29.

Guerre (*Bibliothèque du ministère de la*), [2361], représentée par M. Lemoine, bibliothécaire; correspondant, M. Firmin-Didot, libraire, rue Jacob, n° 56.

Guilhiermoz (Paul), [1994], archiviste-paléographe, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, quai Voltaire, n° 5.

Guillaume (Joseph), [2162], archiviste-paléographe, professeur aux Facultés catholiques de Lille, avenue de Breteuil, n° 54.

Halle-sur-la-Saale (*Bibliothèque de l'Université de*), [2293], représentée par M. le docteur Perlbach, bibliothécaire; correspondant, M. Schulz, libraire, rue de la Sorbonne, n° 6.

Halphen (Eugène), [900], avenue Henri-Martin, n° 69.

Hambourg (*Bibliothèque de la ville de*), [873], représentée par M. Isler; correspondant, M. Lucas Grafe, libraire, à Hambourg (Allemagne).

Hanotaux (G.), [2285], O. ✻, membre de l'Académie française, boulevard Saint-Germain, n° 258.

Hanquez (Rodolphe), [990], ancien procureur de la République, à Noyon (Oise); correspondant, M. Tourillon, boulevard Malesherbes, n° 19.

Haute-Garonne (*Archives du département de la*), [2069], représentées par M. Pasquier, archiviste; correspondant, M. Armaing, libraire, à Toulouse (Haute-Garonne), rue Saint-Rome, n° 42.

Havre (*Bibliothèque de la ville du*), [1193], représentée par M. Millot, bibliothécaire; correspondant, M. Bourdignon, libraire, au Havre (Seine-Inférieure).

Helsingfors (*Bibliothèque de l'Université de*), [2349], représentée par

M. W. Bolin, bibliothécaire; correspondant, M. Baudry, libraire, rue des Saints-Pères, n° 15.

Hérault (Alfred), [1479], O. ✻, président de chambre à la Cour des comptes, ancien sous-secrétaire d'État au ministère des Finances, rue Pierre-Charron, n° 1.

Héricourt (comte Ch. d'), [1888], ✻, consul général de France à Leipzig, Weststrasse, n° 70; correspondant, M. Dosseur, banquier, rue de Lille, n° 5.

Hilaire-Caillet (Fr.-Valérius), [2277], avocat, à Port-au-Prince (Haïti).

Himly, [1007], G. O. ✻, membre de l'Institut, doyen honoraire de la Faculté des lettres de Paris, avenue de l'Observatoire, n° 23.

Hodjes, [2172], libraire, à Dublin (Irlande); correspondants, MM. Dulau et C^ie^, libraires, à Londres, Soho Square, n° 37.

Houdebine (l'abbé), [2320], professeur d'histoire au collège de Combrée (Maine-et-Loire).

Huard (Robert), [2338], rue de Prony, n° 55.

Ingold (l'abbé), [1928], à Colmar (Alsace-Lorraine), place des Montagnes-Noires.

Inner Temple library, [2170], à Londres; correspondants, MM. Dulau et C^ie^, libraires, à Londres, Soho Square, n° 37.

Ithaca (*Cornell University's library*, à), [2379], état de New-York; correspondant, M. Steehert, libraire, rue de Rennes, n° 76.

Jameson (C.), [1167], boulevard Malesherbes, n° 115.

Jarry (Eugène), [2355], archiviste-paléographe, à Orléans (Loiret), place de l'Étape, n° 8.

Joret (Charles), [2360], correspondant de l'Institut, professeur honoraire à l'Université d'Aix, rue Madame, n° 59.

Jouin, [1846], notaire, à Neufchâtel-en-Bray (Seine-Inférieure).

Justen (T.), [2130], libraire, à Londres, Soho Square, n° 37; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174.

Kergorlay (comte Jean de), [2213], rue Mesnil, n° 6.

Kermaingant (P. Laffleur de), [1753], ✻, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, avenue des Champs-Élysées, n° 102.

Königsberg (*Bibliothèque royale et de l'Université*, à), [2343], représentée par M. Paul Schwenke, directeur; correspondant, M. Asher, libraire, à Berlin, Unter den Linden, n° 13.

Laborde (marquis Joseph de), [1360], archiviste-paléographe, membre du Comité des travaux historiques, quai d'Orsay, n° 25.

La Caille, [2018], ✻, ancien magistrat, boulevard Malesherbes, n° 50.

Lacaille (Henri), [2142], archiviste-paléographe, boulevard Malesherbes, n° 68.

La Chaise (Eugène-A.), [2073], rue Joubert, n° 39.

Laguerre (Léon), [790], avocat, docteur en droit, au Pecq (Seine-et-Oise), rue de Paris, n° 53.

La Haye (*Bibliothèque royale de*), [2313], représentée par M. le docteur W.-G.-C. Byvanck, bibliothécaire; correspondants, MM. Van Stockum, libraires, à la Haye (Hollande), Buitenhof, n° 36.

L'Aigle (M^me^ la marquise de), [2219], membre de la Société des Bibliophiles français, rue d'Astorg, n° 12.

Lair (Jules), [1283], ✻, archiviste-paléographe, directeur de la compagnie des Entrepôts et Magasins généraux de Paris, boulevard de la Villette, n° 204.

La Morandière (Gabriel de), [2017], rue Bayard, n° 4.

Lanier, [1935], ✻, professeur d'histoire au lycée Janson de Sailly, rue Boissière, n° 59.

Lanjuinais (comte de), [1653], député, rue Cambon, n° 31.

Lapierre (abbé), [2331], curé-doyen, à Donnemarie-en-Montois (Seine-et-Marne).

La Roche-Aymon (M^me^ la comtesse Alard de), [2160], rue de l'Université, n° 95.

La Rochefoucauld (comte Aimery de), [1949], rue de l'Université, n° 93.

La Trémoïlle (duc de), [1196], membre de l'Institut, avenue Gabriel, n° 4.

Lauer (Ph.), [2243], à Neuilly (Seine), rue Charles-Laffitte, n° 71 *bis*.

Laurens (H.), [2124], libraire, rue de Tournon, n° 6.

Laval (*Bibliothèque de la ville de*), [1852], représentée par M. Gautier, bibliothécaire; correspondants, MM. Larchon et Ernouf, rue Soufflot, n° 24.

Lavisse (Ernest), [1582], C. ✻, membre de l'Académie française, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Paris, rue Médicis, n° 5.

Le Blanc (Paul), [814], à Brioude (Haute-Loire).

Lecestre (Léon), [2112], archiviste aux Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, n° 60, et à Palaiseau (Seine-et-Oise).

Lechevalier (Émile), [1999], libraire, à la Librairie historique des provinces, quai des Grands-Augustins, n° 39.

Leclerc (C.), [1890], ✻, notaire honoraire, rue des Mathurins, n° 66.

Lecointre (Pierre), [1498], au château de Grillemont (Indre-et-Loire); correspondant, M. A. de Barthélemy, rue d'Anjou, n° 9.

Ledru (l'abbé Ambroise), [1918], aumônier des Petites Sœurs des pauvres, au Mans (Sarthe), rue des Maillets, n° 53.

Lefébure (Paul), [1263], boulevard Saint-Germain, n° 217.

Lefebvre de Viefville (Louis), [1555], rue de Rivoli, n° 240.

Lefèvre-Pontalis (Amédée), [1795], ancien député, rue Montalivet, n° 3, et au château d'Aulnaie, par Châteaudun (Eure-et-Loir).

Lefèvre-Pontalis (Germain), [2019], archiviste-paléographe, secrétaire d'ambassade, boulevard Malesherbes, n° 52.

Leipzig (*Bibliothèque de l'Université de*), [2295], représentée par M. le docteur von Gebhardt, directeur; correspondant, M. A. Schulz, libraire, rue de la Sorbonne, n° 4.

Lelong (Eugène), [2085], archiviste-paléographe, avocat à la Cour d'appel d'Angers, membre du Comité des travaux historiques, rue Monge, n° 59, et à Angers (Maine-et-Loire), rue Desjardins, n° 9.

Lemaire (Arthur), [2066], rue de Rome, n° 35.

Le Sourd (Auguste), [2367], archiviste-paléographe, boulevard Saint-Germain, n° 226.

Levasseur (Émile), [1364], C. ✻, membre de l'Institut, professeur au Collège de France et au Conservatoire des Arts et métiers, président de section au Comité des travaux historiques, rue Monsieur-le-Prince, n° 26.

Lévis (marquis de), [2179], rue de Lille, n° 121.

Lévy (Raphaël-Georges), [1808], boulevard de Courcelles, n° 80.

Liège (*Bibliothèque de l'Université de*), [2348], représentée par M. Delmer, bibliothécaire; correspondant, M. Baudry, libraire, rue des Saints-Pères, n° 15.

Ligugé (*Bibliothèque des RR. PP. Bénédictins de l'abbaye de*), [2280], à Ligugé (Vienne), représentée par le R. P. dom Chamard, prieur.

Lille (*Bibliothèque des Facultés catholiques de*), [1854], représentée par M. l'abbé Leuridan, bibliothécaire, à Lille, boulevard Vauban, n° 60; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Lille (*Bibliothèque de l'Université de*), [2079], représentée par M. S. Solon, bibliothécaire; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, n° 4.

Limoges (*Bibliothèque communale de la ville de*), [1908], représentée par M. Leymarie, bibliothécaire; correspondant, M^me^ Ducourtieux, libraire, à Limoges, rue des Arènes, n° 7.

London Library, [2271], à Londres, Saint-James's square, représentée par M. Hagbery Wright, secrétaire; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Longnon (Auguste), [1347], ✻, membre de l'Institut, du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, sous-chef de section honoraire aux Archives nationales, professeur au Collège de France, directeur à l'École des hautes études, rue de Bourgogne, n° 50.

Lorière (Ed. de), [2323], ancien officier de cavalerie, au Mans (Sarthe), rue Victor-Hugo, n° 20.

Louis-Lucas (Paul), [1970], professeur à la Faculté de droit de Dijon, à Dijon (Côte-d'Or), boulevard Carnot, n° 5.

Louvain (*Université catholique de*), [812], représentée par M. Michiels, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Louvrier de Lajolais (A.), [859], ✻, quai Bourbon, n° 19.

Luçay (comte de), [1308], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, correspondant de l'Institut, membre du Comité des travaux historiques, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Varenne, n° 90, et au château de Saint-Agnan, par Mouy (Oise).

Lugagne, [2250], à Lodève (Hérault).

Luppé (marquis de), [2309], rue Barbet-de-Jouy, n° 29.

Lyon (*Bibliothèque des Facultés catholiques de*), [1851], représentée par M. l'abbé A. Devaux, doyen, à Lyon (Rhône), rue du Plat, n° 25; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Lyon (*Bibliothèque de l'Université de*), [1998], quai Claude-Bernard, n° 18, représentée par M. Dreyfus, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Lyon (*Grande bibliothèque de la ville de*), [2211], représentée par M. F. Desvernay, administrateur; correspondant, M. Schlachter, libraire, rue de l'Éperon, n° 5.

Magimel (Edmond), [2128], ✻, quai d'Orsay, n° 11.

Magimel (René), [2108], rue de Berlin, n° 40.

Magne (Napoléon), [2165], député, avenue Montaigne, n° 31.

Mallet (baron), [2039], ✻, régent de la Banque de France, rue d'Anjou, n° 35.

Mandrot (B. de), [2218], archiviste-paléographe, avenue du Trocadéro, n° 42.

Mans (*Bibliothèque de la ville du*), [1696], représentée par M. F. Guérin, conservateur; correspondant, M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, n° 12.

Mantes (*Bibliothèque de la ville de*), [1295], représentée par M. le Maire.

Marchand (l'abbé Ch.), [2212], docteur ès lettres, professeur aux Facultés catholiques d'Angers, à Angers (Maine-et-Loire), rue de l'Esvière, n° 5.

Mareuse (Edgard), [1902], associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, boulevard Haussmann, n° 81.

Marguerie (René), [1664], O. ✻, conseiller d'État, cité Martignac, n° 6.

Marine (*Bibliothèque centrale du ministère de la*), [1102], représentée par M. Durassier, ✻, bibliothécaire, rue Royale, n° 2; correspondant, M. H.-Ch. Lavauzelle, rue Danton, n° 10.

Marmier (G.), [1312], ✻, général de brigade, à Versailles (Seine-et-Oise), rue des Tournelles, n° 8.

Marseille (*Bibliothèque de la ville de*), [1684], représentée par M. Barré, bibliothécaire; correspondant, M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, n° 56.

Martinet (comte André), [2284], avenue de La Tour-Maubourg, n° 22.

Masséna (Victorin), duc de Rivoli, prince d'Essling, [1131], ✻, ancien député, rue Jean-Goujon, n° 8.

Maulde-la-Clavière (René de), [2022], archiviste-paléographe, ancien sous-préfet, boulevard Raspail, n° 10, et au château de Flotin, par Boiscommun (Loiret).

Mazarine (*Bibliothèque*), [767], représentée par M. Franklin, ✻, administrateur, quai Conti, n° 21; correspondants, MM. Sandoz et Fischbacher, libraires, rue de Seine, n° 33.

Meaux (vicomte de), [1623], ancien ministre, rue du Bac, n° 101.

Mély (F. de), [2096], rue La Trémoïlle, n° 26, et au Mesnil-Germain (Calvados).

Mérode-Westerloo (M^me^ la comtesse de), [2278], rue Saint-Dominique, n° 41; correspondant, M. Faÿ, rue de Grenelle, n° 96.

Messelet (Henri), [2195], avoué près le tribunal de la Seine, boulevard de Sébastopol, n° 62.

Meyer (Paul), [1446], O. ✻, membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, professeur au Collège de France, directeur de l'École nationale des chartes, avenue La Bourdonnaye, n° 16.

Meynial (Édouard), [2375], professeur à la faculté de droit de Montpellier, à Montpellier (Hérault), rue des Trésoriers-de-la-Bourse.

Meynial (l'abbé), [2159], professeur agrégé de rhétorique au collège Stanislas, boulevard du Montparnasse, n° 57.

Midi de la France (*Société archéologique du*), [2158], à Toulouse (Haute-Garonne); correspondant, M. Privat, libraire, à Toulouse, rue des Tourneurs, n° 45.

Millot (Albert), [1438], avenue des Champs-Élysées, n° 117.

Mimerel, [2263], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, boulevard Saint-Germain, n° 205.

Minnesota (*Bibliothèque de l'Université de*), [2321], à Minneapolis (États-Unis), représentée par M. Ch.-L. Wells, professeur d'histoire.

Minoret (René), [2099], au château de Moignanville, par Gironville (Seine-et-Oise).

Mirepoix (duc de), [2137], rue de Varenne, n° 55, et au château de Léran (Ariège).

Mirot (Léon), [2374], archiviste aux Archives nationales, ancien membre de l'École française de Rome, rue de Grenelle, n° 15.

Molinier (Auguste), [2098], ✻, professeur à l'École nationale des chartes, boulevard Saint-Germain, n° 41.

Monaco (*Bibliothèque du palais de*), [2254], représentée par M. G. Saige, ✻, conseiller d'État de la Principauté.

Monod (Henri), [2132], C. ✻, conseiller d'État, directeur de l'assistance et de l'hygiène publiques au ministère de l'Intérieur, membre de l'Académie de médecine, rue Rémusat, n° 29.

Monstiers-Mérinville (marquis des), [1989], au château du Fraisse, par Mézières-sur-Issoir (Haute-Vienne).

Montalivet (comte Georges de), [1805], rue Roquépine, n° 14.

Montebello (marquis de), [1731], G. C. ✻, ambassadeur de France en Russie, rue Copernic, n° 44.

Montpellier (*Bibliothèque de l'Université de*), [2045], représentée par M. Fécamp, bibliothécaire.

Moranvillé (Henri), [1047], archiviste-paléographe, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, boulevard Pereire, n° 112.

Moris (Henri), [2268], ✻, archiviste du département des Alpes-Maritimes, à Nice (Alpes-Maritimes), boulevard Dubouchage, n° 20.

Mornay (comte de Mornay-Soult, marquis de), [1267], O. ✻, ancien lieutenant-colonel de cavalerie, rue de Ponthieu, n° 70.

Moulins (*Bibliothèque de la ville de*), [1365], représentée par M. E. Maquet, bibliothécaire; correspondant, M. Place, libraire, à Moulins (Allier).

Moulins (*Bibliothèque de l'ordre des avocats de*), [1504], représentée par M. Boyron, trésorier du barreau de Moulins.

Munich (*Bibliothèque royale de*), [2292], représentée par M. le docteur von Laubmann, directeur; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, n° 4.

Münster-en-Westphalie (*Bibliothèque Paulinienne*, à), [2302], représentée par M. le docteur Molitor, directeur; correspondant, M. Asher, libraire, à Berlin, Unter den Linden, n° 13.

Muteau (Charles), [906], ✻, conseiller honoraire à la Cour d'appel de Paris, ancien conseiller général de la Côte-d'Or, rue Beaujon, n° 1.

Nadaillac (marquis de), [864], ✻, correspondant de l'Institut, ancien préfet, rue Duphot, n° 18.

Nadaillac (M^me^ la comtesse B. de), [1921], boulevard Malesherbes, n° 76.

Nancy (*Bibliothèque de la ville de*), [850], représentée par M. Favier, conservateur.

Nancy (*Bibliothèque de l'Université de*), [2062], représentée par M. le docteur Netter; correspondant, M. Berger-Levrault, libraire, rue des Beaux-Arts, n° 5.

Naurois (Albert de), [1924], avenue de Friedland, n° 40.

Navenne (Ferdinand de), [2287], ✻, conseiller de l'ambassade de France près le Saint-Siège, rue de l'Université, n° 171; correspondant, M. Dosseur, banquier, rue de Lille, n° 5.

Nervo (baron Robert de), [1736], ✻, rue de Marignan, n° 17.

Neuflize (M^me^ la baronne de), [1152], place Malesherbes, n° 15.

Newhaven (*Yale University* de), [2319], à Newhaven (États-Unis, Connecticut), représentée par M. Addison Van Name, bibliothécaire; correspondant, M. G.-E. Stechert, libraire, rue de Rennes, n° 76.

Nicolay (marquis de), [1889], rue Saint-Dominique, n° 35.

Nicolay (comte Antoine de), [2176], rue de Lille, n° 80.

Noailles (marquis de), [1506], G. O. ✻, ambassadeur de France à Berlin, rue Casimir-Périer, n° 5.

Noël (Octave), [1562], ✻, professeur à l'École des Hautes études commerciales, rue Galilée, n° 37.

Nolleval (Alfred), [1857], rue du Mont-Thabor, n° 8.

Nutt (David), [2326], libraire, à Londres, Strand, n° 270.

Odessa (*Bibliothèque de l'Université impériale de la Nouvelle-Russie*, à), [2301], représentée par M. Louis Bruun, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Omont (Henri), [1992], ✻, archiviste-paléographe, membre de l'Institut, du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires

de France, conservateur du département des Manuscrits à la Bibliothèque nationale, rue Raynouard, n° 17.

Orléans (Monsieur le duc d'), [2270] ; correspondant, M. le comte de Chevilly, rue d'Artois, n° 9.

Orléans (*Bibliothèque de la ville d'*), [2100], représentée par M. Cuissard, bibliothécaire ; correspondant, M. Thomas, libraire, place de la Sorbonne.

Oxford (*Bibliothèque de Lady Margaret Hall*, à), [2386], représentée par Miss Edith A. Pearson, bibliothécaire ; correspondant, M. Terquem, libraire, rue Scribe, n° 19.

Paillard-Ducléré, [2048], ✻, ministre plénipotentiaire, ancien député, boulevard Haussmann, n° 96.

Pange (marquis de), [2010], O. ✻, rue François Ier, n° 32 ; correspondant, M. Champion, libraire, quai Voltaire, n° 9.

Pange (comte Maurice de), [1906], rue Murillo, n° 8, et à la Maison-Verte, par Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise) ; correspondant, M. Leclerc, libraire, rue Saint-Honoré, n° 219.

Panisse (marquis de), [2209], avenue Marceau, n° 24.

Pannier (Jacques), [2260], pasteur de l'Église réformée, à Corbeil (Seine-et-Oise), rue Feray, n° 14.

Paris (Gaston), [1667], C. ✻, membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, administrateur du Collège de France, directeur à l'École des hautes études, vice-président de section au Comité des travaux historiques, au Collège de France, rue des Écoles.

Paris (*Bibliothèque de la Faculté de droit de*), [1883], représentée par M. Paul Viollet, ✻, membre de l'Institut, bibliothécaire-archiviste, rue Cujas, n° 5 ; correspondant, M. L. Larose, libraire, rue Soufflot, n° 22.

Paris (*Bibliothèque de la ville de*), [135], représentée par M. Le Vayer, bibliothécaire, hôtel Lepeletier de Saint-Fargeau, rue Sévigné ; correspondant, M. Champion, libraire, quai Voltaire, n° 9.

Paris (*Bibliothèque de l'Université de*), [766], représentée par M. Chantepie du Dézert, ✻, bibliothécaire ; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Parme (*Bibliothèque de la ville de*), [2299], représentée par M. Modona, bibliothécaire ; correspondant, M. Gaulon, libraire, rue Madame, n° 39.

Pascaud (Edgard), [1755], à Bourges (Cher), rue Porte-Jaune.

Passy (Edgard), [1536], ancien secrétaire d'ambassade, avenue de Messine, n° 27.

Passy (Louis), [1708], député, ancien sous-secrétaire d'État, membre de l'Institut et de la Société nationale des Antiquaires de France, secrétaire perpétuel de la Société nationale d'agriculture, rue Taitbout, n° 81.

Pau (*Bibliothèque de la ville de*), [1592], représentée par M. Soulice, bibliothécaire.

Pélicier, [2223], archiviste-paléographe, archiviste du département de la Marne, membre non résidant du Comité des travaux historiques, à Châlons-sur-Marne (Marne).

Pélissier (Léon-G.), [2000], ancien membre de l'École française de Rome, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier, à Montpellier (Hérault), villa Leyris.

Pérard, [2314], ✻, ancien président de la Chambre des notaires de Paris, rue des Petits-Champs, n° 66.

Perret, [1093], O. ✻, ancien conseiller d'État, rue François Ier, n° 6.

Philippon (Georges), [2107], archiviste-paléographe, au château de Mazargues (Bouches-du-Rhône).

Picard (Alphonse), [1766], libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Picot (Georges), [1435], ✻, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, membre du Comité des travaux historiques, rue Pigalle, n° 54.

Picou (Gustave), [2230], juge au tribunal de commerce de la Seine, à Saint-Denis (Seine), rue de Paris, n° 123.

Pillet-Will (comte F.), [1983], ✻, régent de la Banque de France, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 31.

Poitiers (*Bibliothèque de l'Université de*), [2094], représentée par M. Girardin, bibliothécaire; correspondant, M. Chevalier-Marescq, libraire, rue Soufflot, n° 20.

Pouy (comte de), [2327], capitaine instructeur à l'École de Saint-Cyr, rue d'Anjou, n° 9.

Pradel-Vernezobre (C.), [1355], membre de la Société française d'archéologie, à Puylaurens (Tarn).

Prarond (Ernest), [1608], ✻, président d'honneur de la Société d'émulation d'Abbeville, à Abbeville (Somme), rue du Lillier.

Prévost (Gustave-A.), [1955], ancien magistrat, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, à Rouen (Seine-Inférieure), rue Chasselièvre, n° 42.

Prinet (Max), [2242], archiviste-paléographe, sous-bibliothécaire à la bibliothèque de Besançon, à Besançon (Doubs), rue du Clos, n° 16.

Puymaigre (comte Théodore de), [537], associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de l'Université, n° 17.

Raguenet de Saint-Albin (Octave), [1804], archiviste-paléographe, au château de Soulaire, par Orléans (Loiret).

Rambuteau (comte de), [2043], O. ✻, ancien conseiller d'État, rue Barbet-de-Jouy, n° 32.

Rasilly (marquis de), [1161], au château de Beaumont, par Saint-Pierre-le-Moutier (Nièvre).

Rattier (Léon), [1274], au château de Jeand'heurs, par Saudrupt (Meuse).

Raynaud (Gaston), [1900], archiviste-paléographe, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, avenue de Villiers, n° 130.

Raynaud (Marc), [2363], attaché à la bibliothèque de l'Arsenal, rue Dupont-des-Loges, n° 3.

Reims (*Bibliothèque de la ville de*), [2135], représentée par M. H. Jadart, bibliothécaire; correspondant, M. Michaud, libraire, à Reims (Marne).

Reiset (comte de), [655], C. ✻, ancien ministre plénipotentiaire, au château du Breuil, par Marcilly-sur-Eure (Eure-et-Loir).

Rennes (*Bibliothèque de l'Université de*), [1346], représentée par M. Dubuisson; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, n° 4.

Rennes (*Bibliothèque de la ville de*), [1956], représentée par M. Le Hir, bibliothécaire; correspondant, M. Tribouillet, au ministère de l'Instruction publique.

Renouard (Léopold), [2269], O. ✻, ancien sous-gouverneur de la Banque de France, avenue Bugeaud, n° 48.

Richou (Gabriel), [1864], archiviste-paléographe, conservateur de la bibliothèque de la Cour de cassation, au Palais-de-Justice, quai de l'Horloge.

Robin (Armand), [1646], rue Murillo, n° 8, et à Cognac (Charente), rue du Parc.

Roche (Paul), [1979], avoué à la Cour d'appel de Paris, rue Sainte-Anne, n° 10.

Rocquain (Félix), [2031], ✻, membre de l'Institut, chef de section aux Archives nationales, rue Vaneau, n° 15.

Rollin, [1896], ancien préfet des études au collège Rollin, à Levallois-Perret (Seine), rue Martinval, n° 3.

Romana di Storia patria (*Società*), [2362], à Rome, bibliothèque Vallicellane; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Rothschild (baron Alphonse de), [1214], C. ✻, membre de l'Institut, rue Saint-Florentin, n° 2.

Rothschild (baron Edmond de), [1183], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 41.

Rothschild (baron Gustave de), [1213], C. ✻, rue Laffitte, n° 23.

Rothschild (baron Henri de), [2222], avenue d'Iéna, n° 41.

Rothschild (M^me^ la baronne James de), [1962], avenue de Friedland, n° 42.

Rott (Édouard), [1946], ✻, avenue du Trocadéro, n° 50.

Rouen (*Bibliothèque de la Cour d'appel de*), [1884], représentée par M. le conseiller Dufour, questeur de la Cour, à Rouen (Seine-Inférieure).

ROUEN (*Bibliothèque de la ville de*), [2012], représentée par M. le Bibliothécaire; correspondant, M. Dauchez, libraire, rue Saint-Guillaume, n° 14.

ROUSSIGNÉ, [1033], ✻, rue Bayard, n° 8.

ROUX (Agricol), [2044], notaire, membre de l'Académie de Vaucluse, à Cavaillon (Vaucluse).

ROY (Jules), [1831], ✻, professeur à l'École nationale des chartes, directeur adjoint à l'École des hautes études, rue Hautefeuille, n° 19.

ROY (Maurice), [2008], conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue de Bellechasse, n° 31.

RUBLE (M^me^ la baronne DE), [2337], rue Cambon, n° 43.

SABATIER (Maurice), [1812], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue Saint-Simon, n° 2.

SAINT-DENIS (*Bibliothèque de la ville de*), [2357], représentée par M. le Bibliothécaire.

SAINTE-GENEVIÈVE (*Bibliothèque*), à Paris, [2175], représentée par M. Ruelle, ✻, administrateur; correspondant, M. Pedone-Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

SAINT-JORRE, [2370], libraire, rue Richelieu, n° 91.

SAINT-MAUR-SUR-LOIRE (*Bibliothèque des RR. PP. Bénédictins de l'abbaye de*), [2303], par Gennes (Maine-et-Loire); représentée par le R. P. dom Édouard du Coëtlosquet, abbé de Saint-Maur.

SAINT-NAZAIRE (*Bibliothèque de la ville de*), [2185], représentée par M. É. Port, bibliothécaire; correspondant, M. Lechevalier, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 39.

SALLES (Georges), [2358], archiviste-paléographe, rue de la Tour, n° 76.

SANCY DE ROLLAND (baron LELOUP DE), [1373], ✻, ancien auditeur au Conseil d'État, avenue de Messine, n° 6.

SARGUS (M^me^ la comtesse Félix DE), [1137], à Bussy-Rabutin, par les Laumes (Côte-d'Or).

SCHICKLER (baron Fernand DE), [1236], place Vendôme, n° 17.

SCHONEN (baron E. DE), [2385], à Versailles (Seine-et-Oise), rue Saint-Louis, n° 14.

SÉGUR (comte Louis DE), [2247], rue La Boëtie, n° 44.

SÉGUR (comte Pierre DE), [2350], avenue d'Iéna, n° 45.

SEILLIÈRE (baron Léon), [2366], avenue de l'Alma, n° 41.

SEMICHON, [1964], O. ✻, inspecteur général des finances, directeur de la comptabilité générale au ministère de la Marine, rue Cassette, n° 27.

SÉNAT (*Bibliothèque du*), [956], représentée par M. Favre, bibliothécaire; correspondant, M. Pedone-Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Servois (Gustave), [1136], O. ✻, directeur des Archives, membre du Comité des travaux historiques, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

Seyssel (comte Marc de), [2148], au château de Mussin, près Belley (Ain).

Signet Library, [2171], à Édimbourg (Écosse); correspondants, MM. Dulau et C^ie^, libraires, à Londres, Soho Square, n° 37.

Sœhnée (Frédéric), [2329], ancien membre de l'École française de Rome, archiviste aux Archives nationales, rue de Verneuil, n° 40.

Solesmes (*Bibliothèque des RR. PP. Bénédictins de l'abbaye de*), [1661], près Sablé (Sarthe), représentée par le R. P. Abbé.

Sommier (Alfred), [1737], rue de Ponthieu, n° 57.

Sorel (Alexandre), [942], ✻, président honoraire du tribunal civil, à Compiègne (Oise).

Stein (Henri), [2084], archiviste aux Archives nationales, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue Gay-Lussac, n° 38.

Strasbourg (*Bibliothèque de l'Université de*), [2300], représentée par M. Barack, directeur; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, n° 4.

Stuttgart (*Bibliothèque royale de*), [1610], représentée par M. Wintterlin, bibliothécaire en chef; correspondant, M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, n° 12.

Talhouët-Roy (marquis de), [2023], avenue Bosquet, n° 2, et au château du Lude (Sarthe).

Tardif (E.-J.), [2114], archiviste-paléographe, avocat à la Cour d'appel de Paris, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue du Cherche-Midi, n° 28.

Terrat (B.), [2173], archiviste-paléographe, ancien agrégé des facultés de droit, professeur à l'Institut catholique de Paris, rue Saint-Romain, n° 18.

Terrebasse (Humbert de), [1948], ✻, au château de Terrebasse, par Roussillon (Isère).

Teulet (Raymond), [1933], archiviste du département des Landes, bibliothécaire de la ville de Mont-de-Marsan, archiviste honoraire aux Archives nationales, à Mont-de-Marsan (Landes).

Thiers (*Bibliothèque de la Fondation*), [2324], représentée par M. Jules Girard, O. ✻, membre de l'Institut, directeur, rond-point Bugeaud, n° 5.

Thureau-Dangin (P.), [2253], ✻, membre de l'Académie française, rue Garancière, n° 11.

Tierny (Paul), [2144], ancien archiviste du Gers, au château de Sautricourt, par Saint-Pol (Pas-de-Calais).

Tissot, [1775], à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), place Louis XV, n° 1.

Tocqueville (comte de), [2251], rue Chanaleilles, n° 4.

Toronto (*Bibliothèque de l'Université de*), [2257], au Canada, représentée par M. Hornby Langton, bibliothécaire; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, n° 4.

Toulouse (*Bibliothèque de la ville de*), [2082], représentée par M. Massip, bibliothécaire; correspondant, M. Armaing, libraire, à Toulouse (Haute-Garonne), rue Saint-Rome, n° 42.

Toulouse (*Bibliothèque de l'Université de*), [2037], représentée par M. Crouzel, bibliothécaire; correspondant, M. Armaing, libraire, à Toulouse (Haute-Garonne), rue Saint-Rome, n° 42.

Tournouër (Henri), [2115], archiviste-paléographe, ancien attaché aux archives du ministère des Affaires étrangères, boulevard Raspail, n° 5.

Travers (Émile), [2152], archiviste-paléographe, ancien conseiller de préfecture, à Caen (Calvados), rue des Chanoines, n° 18; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Troyes (*Bibliothèque de la ville de*), [1754], représentée par M. Det, bibliothécaire; correspondant, M. Brévot-Leblanc, libraire, à Troyes (Aube).

Turin (*Bibliothèque nationale*, à), [2347], représentée par M. J. Carta, bibliothécaire en chef; correspondants, MM. Bocca frères, libraires, à Turin.

Union artistique (*Bibliothèque du Cercle de l'*), [2369], représentée par M. M. Paléologue, rue Boissy-d'Anglas, n° 5.

Upsal (*Bibliothèque de l'Université d'*), [2294], représentée par M. Claes Annerstedt, bibliothécaire en chef; correspondant, M. Per Lamm, libraire, rue de Lille, n° 7.

Urseau (l'abbé), [2354], chanoine de la cathédrale, à Angers (Maine-et-Loire), parvis Saint-Maurice.

Ussel (comte d'), [2145], ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées, rue Bayard, n° 4.

Utrecht (*Bibliothèque de l'Université d'*), [2328], représentée par M. Van Someren, bibliothécaire.

Vaesen, [1853], archiviste-paléographe, rue Git-le-Cœur, n° 6.

Vaissière (Pierre de), [2330], docteur ès lettres, archiviste aux Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

Vallentin (Ludovic-Édouard), [811], juge au tribunal civil de Montélimar (Drôme).

Valois (Noël), [2006], docteur ès lettres, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, archiviste honoraire aux Archives nationales, rue de l'Abbaye, n° 13.

VALUY, [1843], ✻, colonel du 36e régiment d'artillerie, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

VANDAL (comte Albert), [1691], ✻, membre de l'Académie française, rue Lincoln, n° 10.

VANDEWALLE, [1663], avoué près le tribunal de la Seine, rue Caumartin, n° 54.

VATICAN (*Bibliothèque du Palais du*), [2297], à Rome, représentée par le R. P. Ehrle, préfet; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

VERSAILLES (*Bibliothèque de la ville de*), [2127], représentée par M. A. Taphanel, bibliothécaire; correspondant, M. Givron, libraire, rue de la Paroisse, n° 65.

VIARD (Jules), [2188], archiviste aux Archives nationales, à Saint-Mandé (Seine), rue Cart, n° 2.

VIENNET (Maurice), [2232], avocat, à Narbonne (Aude), rue de Belfort, n° 12.

VIGIÉ, [2359], doyen de la Faculté de droit, à Montpellier (Hérault), rue Achille-Bégé, n° 3.

VIGNAT, [1811], à Orléans (Loiret), cloître Saint-Aignan, n° 7.

VIOLLET (Paul), [1952], ✻, membre de l'Institut, professeur à l'École nationale des chartes, bibliothécaire-archiviste de la Faculté de droit de Paris, rue Cujas, n° 5.

VIRE (*Bibliothèque de la ville de*), [2296], représentée par M. Fédérique, bibliothécaire.

VOGÜÉ (marquis DE), [1916], C. ✻, membre de l'Institut et de la Société nationale des Antiquaires de France, ancien ambassadeur, président de la Société nationale des Agriculteurs de France, rue Fabert, n° 2.

WALCKENAER (baron), [985], ✻, ancien chef du cabinet du ministre de l'Intérieur, rue de Miromesnil, n° 86.

WATTEVILLE (baron O. DE), [830], ✻, directeur honoraire au ministère de l'Instruction publique, boulevard Malesherbes, n° 63.

WELTER, [2308], libraire, rue Bernard-Palissy, n° 4.

WERLÉ (comte Alfred), [1619], à Reims (Marne), boulevard du Temple, n° 15.

ZURICH (*Bibliothèque de la ville de*), [1830], représentée par M. le docteur Hermann Escher, conservateur; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bernard-Palissy, n° 4.

BIBLIOTHÈQUES ASSOCIÉES.

Bibliothèque Méjanes, à Aix, [M. Aude, n° 687].
— de l'Université d'Aix, [M. Capdenat, n° 2083].
— de l'État de New-York, à Albany, [n° 2373].
— de l'Université d'Alger, [M. Paoli, n° 2081].
— de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens, [n° 2336].
— de l'Université d'Amsterdam, [M. Burger, junior, n° 2351].
— de la ville d'Angers, [M. Joubin, n° 2117].
— de l'École des hautes études de Saint-Aubin, à Angers, [Mgr Pasquier, n° 2189].
— de la ville d'Avignon, [M. Labande, n° 645].
— de l'Université de Bale, [M. le Dr Ch. Bernoulli, n° 2282].
— de la ville de Bayonne, [M. L. Hiriart, n° 1407].
— de la ville de Beauvais, [M. Habert, n° 2052].
— du Reichstag, à Berlin, [M. le Dr J. Müller, n° 2341].
— royale de Berlin, [M. A. Wilmanns, n° 2340].
— de l'Université de Berlin, [M. le Dr W. Erman, n° 2283].
— de la ville de Berne, [M. Bloesch, n° 2353].
— de la ville de Besançon, [M. Poëte, n° 1371].
— de l'Université de Besançon, [M. Prieur, n° 2055].
— de la ville de Blois, [M. Dufay, n° 2288].
— de l'Université de Bordeaux, [M. Bouvy, n° 2118].
— de la ville de Boston, [M. H. Putnam, n° 2235].
— de la Cour d'appel de Bourges, [n° 1483].
— de la ville de Bourges, [M. Micou, n° 2371].
— royale de Belgique, à Bruxelles, [M. Éd. Fétis, n° 2346].
— de la Société des Bollandistes, à Bruxelles, [n° 2356].
— de la ville de Caen, [M. Lavalley, n° 1015].
— de l'Université de Caen, [n° 2078].
— de la ville de Cahors, [M. Cangardel, n° 2289].
— de l'Univesité de Cambridge, [M. J. Winsor, n° 2169].
— de Cassel, [M. le Dr Heldmann, n° 2322].
— du Musée Condé, à Chantilly, [M. Macon, n° 2332].
— de la ville de Chartres, [MM. les Conservateurs, n° 1516].
— de la ville de Chateaudun, [M. Hetté, n° 1855].
— de la ville de Chateau-Gontier, [M. Guillemain, n° 2180].
— de la ville de Chateauroux, [M. Lelong, n° 2224].
— Newberry, à Chicago, [M. J. Vance Cheney, n° 2238].
— de l'Université de Clermont-Ferrand, [M. A. Maire, n° 1937].

Bibliothèque du château de Compiègne, [n° 595].
— royale de Copenhague, [M. le chevalier Bruun, n° 2291].
— grand-ducale de Darmstadt, [M. G. Nick, n° 2241].
— de la ville de Dieppe, [M. A. Milet, n° 1054].
— de la ville de Dijon, [M. Guignard, n° 1279].
— de l'Université de Dijon, [M. Dubuisson, n° 2080].
— Signet, à Édimbourg, [n° 2171].
— de la ville d'Épernay, [M. Brion, n° 1474].
— de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure, à Évreux, [M. L. Petit, n° 1770].
— du château de Fontainebleau, [n° 596].
— de la ville de Francfort-sur-le-Mein, [M. le Dr Ebrard, n° 2311].
— de l'Université de Fribourg-en-Brisgau, [M. J. Steup, n° 2352].
— de la ville de Genève, [M. Gas, n° 1821].
— de l'Université de Göttingen, [M. K. Dziatzko, n° 2342].
— de la ville de Grenoble, [M. Maignien, n° 948].
— de l'Université de Grenoble, [M. Callamand, n° 1976].
— de l'Université de Halle-sur-la-Saale, [M. le Dr Perlbach, n° 2293].
— de la ville de Hambourg, [M. Isler, n° 873].
— de la ville du Havre, [M. Millot, n° 1193].
— de l'Université de Helsingfors, [M. W. Bolin, n° 2349].
— de la Cornell University, à Ithaca, [n° 2379].
— de S. A. R. Mgr le comte de Flandre, à Ixelles-Bruxelles, [M. Schweithal, n° 2236].
— de l'Université de Königsberg, [M. P. Schwenke, n° 2343].
— royale de La Haye, [M. le Dr Byvanck, n° 2313].
— de la ville de Laval, [M. Gautier, n° 1852].
— de l'Université de Leipzig, [M. le Dr von Gebhardt, n° 2295].
— de l'Université de Liège, [M. Delmer, n° 2348].
— de l'abbaye de Ligugé, [dom Chamard, n° 2280].
— des Facultés catholiques de Lille, [M. l'abbé Leuridan, n° 1854].
— de l'Université de Lille, [M. S. Solon, n° 2079].
— de la ville de Limoges, [M. Leymarie, n° 1908].
— de l'Athenæum Club, à Londres, [n° 2168].
— d'Inner Temple, à Londres, [n° 2170].
— de Londres, à Londres, [M. H. Wright, n° 2271].
— de l'Université de Louvain, [M. Michiels, n° 812].
— de la ville de Lyon, [M. Desvernay, n° 2211].
— des Facultés catholiques de Lyon, [M. le Doyen, n° 1851].
— de l'Université de Lyon, [M. Dreyfus, n° 1998].
— Chetham, à Manchester, [n° 2110].

Bibliothèque de la ville du Mans, [M. Guérin, n° 1696].
— de la ville de Mantes, [M. le Maire, n° 1295].
— de la ville de Marseille, [M. Barré, n° 1684].
— de l'Université de Minnesota, à Minneapolis [M. Ch.-L. Wells, n° 2321].
— du palais de Monaco, [M. Saige, n° 2254].
— de l'Université de Montpellier, [M. Fécamp, n° 2045].
— de la ville de Moulins, [n° 1365].
— de l'ordre des Avocats de Moulins, [M. Boyron, n° 1504].
— royale de Munich, [M. le Dr von Laubmann, n° 2292].
— Paulinienne, à Münster-en-Westphalie, [M. le Dr Molitor, n° 2302].
— de la ville de Nancy, [M. Favier, n° 850].
— de l'Université de Nancy, [M. le Dr Netter, n° 2062].
— de Yale-University, à Newhaven, [M. A. Van Name, n° 2319].
— de l'Université impériale de la Nouvelle-Russie, à Odessa, [M. L. Bruun, n° 2301].
— de la ville d'Orléans, [M. Cuissard, n° 2100].
— du Brazenoze College, à Oxford, [n° 2136].
— de Lady Margaret Hall, à Oxford, [Miss E. A. Pearson, n° 2386].
— de la ville de Paris, [M. Le Vayer, n° 135].
— des Archives nationales, à Paris, [M. le Directeur des Archives, n° 1147].
— de l'ordre des Avocats de Paris, [M. Boucher, n° 720].
— du Cercle artistique et littéraire, à Paris, [n° 2381].
— du Cercle de l'Union artistique, à Paris, [M. M. Paléologue, n° 2369].
— de la Chambre des députés, à Paris, [M. Chervet, n° 1660].
— du Conseil d'État, à Paris, [M. Gustave Vattier, n° 934].
— de l'École des Carmes, à Paris, [M. l'abbé Guibert, n° 2207].
— de l'École des hautes études, à Paris, [n° 2126].
— de l'École nationale des chartes, à Paris, [M. le Directeur, n° 1703].
— de l'École normale supérieure, à Paris, [M. le Directeur, n° 1617].
— de la Faculté de droit de Paris, [M. Viollet, n° 1883].
— de la Fondation Thiers, à Paris, [M. J. Girard, n° 2324].
— Mazarine, à Paris, [M. Franklin, n° 33].
— du Ministère des Finances, à Paris, [n° 2202].
— du Ministère de la Guerre, à Paris, [M. Lemoine, n° 2361].
— du Ministère de la Marine, à Paris, [M. Durassier, n° 1102].

Bibliothèque Nationale, à Paris, [M. l'Administrateur général].
— des RR. PP. Bénédictins du prieuré de Paris, [n° 2318].
— des Études, revue dirigée par les RR. PP. Jésuites de Paris, [n° 2317].
— de Sainte-Geneviève, à Paris, [M. Ruelle, n° 2175].
— du Sénat, à Paris, [M. Favre, n° 956].
— de l'Université de Paris, [M. de Chantepie du Dézert, n° 767].
— de la ville de Parme, [M. Modona, n° 2299].
— du château de Pau, [n° 597].
— de la ville de Pau, [M. Soulice, n° 1592].
— de l'Université de Poitiers, [M. Girardin, n° 2094].
— de la ville de Reims, [M. H. Jadart, n° 2135].
— de la ville de Rennes, [M. Le Hir, n° 1956].
— de l'Université de Rennes, [M. Dubuisson, n° 1346].
— de l'École française de Rome, [M. le Directeur, n° 2298].
— de la Societa Romana di storia patria, à Rome, [n° 2362].
— du palais du Vatican, à Rome, [le R. P. Ehrle, n° 2297].
— de la ville de Rouen, [n° 2012].
— de la Cour d'appel de Rouen, [M. Pellecat, n° 1884].
— de la ville de Saint-Denis, [n° 2357].
— de l'abbaye de Saint-Maur-sur-Loire, [le R. P. Abbé, n° 2303].
— de la ville de Saint-Nazaire, [M. É. Port, n° 2185].
— de l'abbaye de Solesmes, [le R. P. Abbé, n° 1661].
— de l'Université de Strasbourg, [M. Barack, n° 2300].
— royale de Stuttgart, [M. Wintterlin, n° 1610].
— de l'Université de Toronto, [M. H. H. Langton, n° 2257].
— de la ville de Toulouse, [M. Massip, n° 2082].
— des Archives de la Haute-Garonne, à Toulouse, [M. Pasquier, n° 2069].
— de la Société archéologique du Midi de la France, à Toulouse, [n° 2158].
— de l'Université de Toulouse, [M. Crouzel, n° 2037].
— de la ville de Troyes, [M. Det, n° 1754].
— nationale, à Turin, [M. J. Carta, n° 2347].
— de l'Université d'Upsal, [M. Claes Annerstedt, n° 2294].
— de l'Université d'Utrecht, [M. Van Someren, n° 2328].
— du château de Versailles, [n° 598].
— de la ville de Versailles, [M. A. Taphanel, n° 2127].
— de la ville de Vire, [M. Fédérique, n° 2296].
— de la ville de Zurich, [M. le Dr H. Escher, n° 1830].

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

EN FRANCE.

Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen.
Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon.
Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Macon.
Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Arras.
Association philotechnique, à Paris.
Commission des Antiquités et des Arts du département de Seine-et-Oise, à Versailles.
Société académique de l'Aube, à Troyes.
Société académique de Nantes.
Société académique des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Saint-Quentin.
Société archéologique de Rambouillet.
Société archéologique d'Eure-et-Loir, à Chartres.
Société archéologique du Midi de la France, à Toulouse.
Société archéologique et historique de l'Orléanais, à Orléans.
Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers.
Société Belfortaine d'émulation.
Société bibliographique, à Paris.
Société d'Agriculture, Sciences et Arts du département du Nord, à Douai.
Société de l'Histoire du Protestantisme français, à Paris.
Société d'émulation de la Haute-Saône, à Vesoul.
Société d'émulation de Roubaix.
Société d'émulation et des Beaux-Arts du Bourbonnais, à Moulins.
Société des Antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer.
Société des Antiquaires de Normandie, à Caen.
Société des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.
Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.
Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, à Auxerre.
Société d'études des Hautes-Alpes, à Gap.
Société d'histoire et d'archéologie, à Chalon-sur-Saône.
Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure, à Évreux.
Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers.
Société nationale des Antiquaires de France, à Paris.

EN PAYS ÉTRANGERS.

Académie royale de Belgique, à Bruxelles.

Comité de publication des Analectes pour servir a l'histoire ecclésiastique de la Belgique, à Louvain.
Institut archéologique liégeois.
Institut Smithsonien, à Washington.
Musée national suisse, à Zurich.
Royal historical Society, à Londres.
Société d'Archéologie de Bruxelles.
Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liège.
Société d'Histoire de la Suisse Romande, à Lausanne.
Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève.
Société historique du Massachusetts, à Boston.
Société historique et archéologique de Tournai.
Société philosophique américaine, à Philadelphie.
University College, à Liverpool.

LISTE

DES

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

avec l'indication des années où cessent leurs fonctions.

1901.	1902.
MM. Beaucourt (de).	MM. Baguenault de Puchesse.
. . . . .	Beaucaire (Horric de).
Chantérac (de).	Himly.
Delaborde (F.).	Kermaingant (de).
Delisle (L.).	La Trémoïlle (de).
Durrieu.	Lecestre.
. . . . .	Luçay (de).
Nadaillac (de).	Omont.
Schickler (de).	Picot (G.).
Viollet.	Valois.
1903.	**1904.**
MM. Barante (de).	MM. Aubry-Vitet.
Barthélemy (A. de).	Berger (É.).
Delaville Le Roulx.	Boislisle (A. de).
Grouchy (de).	Courcy (de).
Laborde (J. de).	Lair.
Longnon.	Lelong (E.).
Meyer (P.).	Puymaigre (de).
Raynaud (G.).	Rocquain.
Servois.	Vandal.
Vogüé (de).	Watteville (de).

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ NOMMÉ EN 1900.

Président.	MM. Himly.
Vice-Présidents. . . .	L. Delisle et de Schickler.
Secrétaire	Arthur de Boislisle.
Secrétaire adjoint . .	Noël Valois.
Trésorier-Archiviste. *Bibliothécaire*.	Léon Lecestre.
Censeurs	P. Guilhiermoz et B. de Mandrot.

COMITÉ DE PUBLICATION.

MM.	MM.
De Barthélemy.	Delisle.
De Beaucourt.	Picot.
. . . . .	De Schickler.

COMITÉ DES FONDS.

MM.	MM.
Durrieu.	Lair.
De Luçay.	Servois.

JOURS DES SÉANCES

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

PENDANT L'ANNÉE 1901.

8 Janvier.	4 Juin.
5 Février.	2 Juillet.
5 Mars.	5 Novembre.
2 Avril.	3 Décembre.
7 Mai.	

Le Conseil d'administration de la Société se réunit à l'École des chartes (rue de la Sorbonne, n° 19), à quatre heures un quart, le premier mardi de chaque mois (août, septembre et octobre exceptés, et sauf le cas où le premier mardi est jour de fête). Tous les membres de la Société ont le droit d'assister aux séances.

La séance du **7 mai** sera celle de l'Assemblée générale de la Société. Elle se tiendra dans la salle du cours d'Archéologie, à la Bibliothèque nationale.

ORDRE DE PUBLICATION

DES OUVRAGES ÉDITÉS PAR LA SOCIÉTÉ

DEPUIS L'ANNÉE 1878.

(*Voir, pour l'ordre de publication des* 186 *volumes édités par la Société depuis sa fondation jusqu'en l'année* 1877, *les Annuaires-Bulletins de* 1863 *à* 1877.)

1878.

187. EXTRAITS DES AUTEURS GRECS CONCERN. LES GAULES, t. I — 23 juill. 1878.
188. CHRONIQUES DE J. FROISSART, t. VII. . . . . — 1er mai 1878.
189. HISTOIRE DE BAYART . . . . . — 15 oct. 1878.
190. MÉMOIRES DE LA HUGUERYE, t. II. . . . . — 15 nov. 1878.
191. ANNUAIRE-BULLETIN, t. XV. Année 1878.

1879.

192. CHANSON DE LA CROISADE CONTRE LES ALBIGEOIS, t. II — 15 déc. 1878.
193. MÉMOIRES DE NICOLAS GOULAS, t. I . . . . . — 15 avril 1879.
194. EXTR. DES AUTEURS GRECS CONCERN. LES GAULES, t. II — 30 sept. 1879.
195. MÉMOIRES DE NICOLAS GOULAS, t. II. . . . . — 15 déc. 1879.
196. ANNUAIRE-BULLETIN, t. XVI. Année 1879.

1880.

197. GESTES DES ÉVÊQUES DE CAMBRAI . . . . . — 15 mai 1880.
198. MÉMOIRES DE LA HUGUERYE, t. III . . . . . — 15 déc. 1880.
199. ŒUVRES DE BRANTÔME, t. X. . . . . — 1er déc. 1881.
200. EXTR. DES AUTEURS GRECS CONCERN. LES GAULES, t. III — 1er mars 1881.
201. ANNUAIRE-BULLETIN, t. XVII. Année 1880.

1881.

202. LES ÉTABLISSEMENTS DE SAINT LOUIS, t. I . . . . . — 31 déc. 1880.
203. LES ÉTABLISSEMENTS DE SAINT LOUIS, t. II. . . . . — 1er juill. 1881.
204. CHRONIQUE DE LE FÈVRE DE SAINT-REMY, t. II. . . . — 1er nov. 1881.
205. CHRONIQUE NORMANDE DU XIVe SIÈCLE . . . . . — 31 janv. 1882.
206. ANNUAIRE-BULLETIN, t. XVIII. Année 1881.

1882.

207. OEuvres de Brantôme, t. XI . . . . . 1er févr. 1882.
208. Mémoires de Nicolas Goulas, t. III. . . . . 30 avril 1882.
209. Relation d'Éz. Spanheim . . . . . 30 oct. 1882.
210. Œuvres de Rigord et de G. le Breton, t. I. . . . 15 déc. 1882.
211. Annuaire-Bulletin, t. XIX. Année 1882.

1883.

212. Extr. des Auteurs grecs concern. les Gaules, t. IV 15 mars 1883.
213. Mémoires d'Olivier de la Marche, t. I. . . . . 3 juill. 1883.
214. Les Établissements de saint Louis, t. III. . . . . 15 oct. 1883.
215. Lettres de Louis XI, t. I. . . . . 7 nov. 1883.
216. Annuaire-Bulletin, t. XX. Année 1883.

1884.

217. Notices et documents (Cinquantième anniversaire). mai 1884.
218. Mémoires du maréchal de Villars, t. I . . . . . 15 juin 1884.
219. Mémoires d'Olivier de la Marche, t. II . . . . . 7 août 1884.
220. Mémoires d'Olivier de la Marche, t. III. . . . . 7 mars 1885.
221. Annuaire-Bulletin, t. XXI. Année 1884.

1885.

222. Journal de Nicolas de Baye, t. I . . . . . 1er juin 1885.
223. Lettres de Louis XI, t. II. . . . . 1er août 1885.
224. Œuvres de Rigord et de G. le Breton, t. II. . . . 25 déc. 1885.
225. Extr. des Auteurs grecs concern. les Gaules, t. V. 25 mars 1886.
226. Annuaire-Bulletin, t. XXII. Année 1885.

1886.

227. Les Établissements de saint Louis, t. IV. . . . . 30 mars 1886.
228. La Règle du Temple . . . . . 15 avril 1886.
229. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. I . . . . 15 nov. 1886.
230. Table générale de l'Annuaire-Bulletin, années 1863-1884.
231. Annuaire-Bulletin, t. XXIII. Année 1886.

1887.

232. Mémoires du maréchal de Villars, t. II. . . . . 15 nov. 1886.
233. Le Jouvencel, par Jean de Bueil, t. I. . . . . 28 déc. 1886.
234. Lettres de Louis XI, t. III. . . . . 25 juill. 1887.
235. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. II . . . . 15 oct. 1887.
236. Annuaire-Bulletin, t. XXIV. Année 1887.

1888.

237. Chroniques de J. Froissart, t. VIII, 1re partie . . . 20 janv. 1888.
238. Chroniques de J. Froissart, t. VIII, 2e partie. . . . 20 janv. 1888.

239. Journal de Nicolas de Baye, t. II . . . . . 20 avril 1888.
240. Mémoires d'Olivier de la Marche, t. IV. . . . . 1er déc. 1888.
241. Annuaire-Bulletin, t. XXV. Année 1888.

1889.

242. Le Jouvencel, par Jean de Bueil, t. II . . . . . 6 avril 1889.
243. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. III. . . . 15 juin 1889.
244. Mémoires du maréchal de Villars, t. III . . . . . 20 juin 1889.
245. Chroniques de Louis XII, par Jean d'Auton, t. I . 20 oct. 1889.
246. Annuaire-Bulletin, t. XXVI. Année 1889.

1890.

247. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. IV. . . . 30 mai 1890.
248. Lettres de Louis XI, t. IV . . . . . 30 juill. 1890.
249. Chronique d'A. de Richemont . . . . . 30 nov. 1890.
250. Chroniques de Louis XII, par Jean d'Auton, t. II. 20 févr. 1891.
251. Annuaire-Bulletin, t. XXVII. Année 1890.

1891.

252. Chronographia regum Francorum, t. I. . . . . 20 août 1891.
253. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. V. . . . 15 sept. 1891.
254. Mémoires du maréchal de Villars, t. IV . . . . . 30 déc. 1891.
255. Vie de Guillaume le Maréchal, t. I . . . . . 20 mars 1892.
256. Annuaire-Bulletin, t. XXVIII. Année 1891.

1892.

257. Mémoires de Du Plessis-Besançon . . . . . 20 mai 1892.
258. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. VI . . . 25 août 1892.
259. Extr. des Auteurs grecs concern. les Gaules, t. VI. 30 nov. 1892.
260. Mémoires du maréchal de Villars, t. V. . . . . 25 mars 1893.
261. Annuaire-Bulletin, t. XXIX. Année 1892.

1893.

262. Chronographia regum Francorum, t. II . . . . . 15 avril 1893.
263. Histoire de Gaston IV, comte de Foix, t. I. . . . . 30 avril 1893.
264. Chroniques de Louis XII, par Jean d'Auton, t. III. 25 oct. 1893.
265. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. VII. . . 15 nov. 1893.
266. Annuaire-Bulletin, t. XXX. Année 1893.

1894.

267. Mémoires de Gourville, t. I . . . . . 15 mars 1894.
268. Vie de Guillaume le Maréchal, t. II . . . . . 10 juill. 1894.
269. Chroniques de J. Froissart, t. IX. . . . . 1er août 1894.
270. Journal de Jean de Roye, t. I. . . . . 25 nov. 1894.
271. Annuaire-Bulletin, t. XXXI. Année 1894.

1895.

272. Mémoires de Gourville, t. II. . . . . 24 déc. 1894.
273. Chroniques de Louis XII, par Jean d'Auton, t. IV. 10 avril 1895.
274. Lettres de Louis XI, t. V . . . . . 20 juill. 1895.
275. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. VIII . . 25 oct. 1895.
276. Annuaire-Bulletin, t. XXXII. Année 1895.

1896.

277. Histoire de Gaston IV, comte de Foix, t. II . . . . 5 déc. 1895.
278. Chronique de Richard Lescot . . . . . 25 mars 1896.
279. Journal de Jean de Roye, t. I. . . . . 20 juin 1896.
280. Brantôme, sa vie et ses écrits . . . . . 5 juillet 1896.
281. Annuaire-Bulletin, t. XXXIII. Année 1896.

1897.

282. Chroniques de J. Froissart, t. X . . . . . 1er août 1896.
283. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. IX . . . 15 mars 1897.
284. Chronographia regum Francorum, t. III. . . . . 20 nov. 1897.
285. Journal de Jean Barrillon, t. I. . . . . 15 déc. 1897.
286. Annuaire-Bulletin, t. XXXIV. Année 1897.

1898.

287. Lettres de Louis XI, t. VI . . . . . 20 janv. 1898.
288. Lettres de Charles VIII, t. I . . . . . 20 mars 1898.
289. Mémoires du chevalier de Quincy, t. I . . . . . 20 nov. 1898.
290. Chronique d'Antonio Morosini, t. I . . . . . 30 nov. 1898.
291. Annuaire-Bulletin, t. XXXV. Année 1898.

1899.

292. Chronique d'Antonio Morosini, t. II . . . . . 20 mai 1899.
293. Mémoires du chevalier de Quincy, t. II. . . . . 5 juillet 1899.
294. Chroniques de J. Froissart, t. XI. . . . . 15 oct. 1899.
295. Journal de Jean Barrillon, t. II. . . . . 5 déc. 1899.
296. Annuaire-Bulletin, t. XXXVI. Année 1899.

1900.

297. Lettres de Louis XI, t. VII. . . . . 30 avril 1900.
298. Lettres de Charles VIII, t. II . . . . . 20 juill. 1900.
299. Doc. pour servir a l'hist. de l'Inquisition, 1re part. 20 août 1900.
300. Doc. pour servir a l'hist. de l'Inquisition, 2e part. 20 août 1900.
301. Annuaire-Bulletin, t. XXXVII. Année 1900.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 8 JANVIER 1901,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. HIMLY, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 5 février suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente ; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le Président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces admissions à l'approbation du Conseil :

2382. M. l'abbé Louis DEDOUVRES, professeur de littérature latine aux Facultés catholiques d'Angers, à Angers, rue Urbain, n° 12 ; présenté par M. le comte Horric de Beaucaire et M. de Boislisle.

2383. M. Charles CHAPELLIER, quai Debilly, n° 32 ; présenté par MM. de Brotonne et de Boislisle.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Revue des Études historiques*, nov.-déc. 1900. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, 15 déc. 1900. — *Revue historique*, janvier-février 1901.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie*, année 1900, 3e fascicule. — *Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure*, année 1899. — *Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France*, série in-8°, nos 25 et 26. — *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, t. XIV, livr. 2. — *Proceedings of the American philosophical Society*, avril-juin 1900. — *Archives historiques du département de la Gironde*, t. XXXV.

Correspondance.

M. Aubry-Vitet, M. Servois, M. le comte Delaborde, M. le comte de Beaucaire et M. le baron F. de Schickler expriment leur regret de ne pouvoir assister à la séance.

M. Daupeley-Gouverneur, imprimeur de la Société, présent à la séance, demande que le Conseil veuille bien agréer son fils, M. Paul Daupeley, pour continuer la tâche qui lui est confiée, et dont celui-ci espère s'acquitter avec honneur, comme ont toujours tenu à le faire son grand-père et son père.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin. 1re partie : feuille 11 tirée et bonne à distribuer; 2e partie : feuille 13 tirée, feuille 14 en placards.

Histoire de Guillaume le Maréchal. T. III. On compose la première feuille de l'Introduction.

Chronique d'Ant. Morosini. T. III. Feuille 12 tirée; feuilles 13 à 18 en pages. On met en pages les feuilles 19 à 24.

Mémoires du vicomte de Turenne. Feuille 13 tirée; feuilles 14 à 19 en pages; Titre et Introduction en pages.

Chronique de Perceval de Cagny. Feuilles 1 à 4 en placards.

Journal de Jean Vallier. T. I. Feuilles 1 à 3 en placards.

M. le marquis de Beaucourt, commissaire responsable de l'édition de la *Chronique de Morosini*, annonce qu'il va recevoir le manuscrit de l'Introduction, et que cette publication pourra être terminée sans retard.

L'exercice de 1901 pourra ainsi se composer du tome III et dernier de la *Chronique de Morosini*, du tome III et

dernier de l'*Histoire de Guillaume le Maréchal*, du volume des *Mémoires du vicomte de Turenne*, et du tome III et dernier des *Mémoires du chevalier de Quincy*, que M. Lecestre promet de déposer prochainement.

M. Léopold Delisle, au nom du Comité de publication, présente au Conseil la proposition qui suit, de M. Germain Lefèvre-Pontalis :

Monsieur le Président,

L'achèvement prochain des travaux que comporte l'édition de la *Chronique d'Antonio Morosini* me permet de proposer à la Société de l'Histoire de France la réalisation d'un projet de publication dont le Conseil avait déjà été antérieurement entretenu, en sa séance du 4 juin 1895.

Il s'agit de la chronique connue sous le nom de *Chronique des Cordeliers*, texte historique bien connu, qui se classe parmi les sources les plus intéressantes des annales françaises du XV^e^ siècle.

Rédigée sous la forme initiale d'une histoire universelle abrégée, évidemment inspirée de sources antérieures, puis restreignant peu à peu son cadre jusqu'à présenter simplement une série d'annales françaises, cette chronique, depuis la fin du XIV^e^ siècle, offre un caractère original qui se maintient, avec de précieux développements, jusqu'à son brusque arrêt, en 1431. D'inspiration absolument bourguignonne, elle présente, pour toute cette période violemment agitée de notre histoire, des jugements et des appréciations dont l'esprit de parti augmente souvent l'intérêt, et reproduit, de ce chef, un certain nombre d'actes officiels qu'on chercherait vainement ailleurs, et dont le contenu éclaire d'un jour nouveau les faits compliqués de cette époque.

De rédaction nettement picarde, elle semble vraisemblablement due à un écrivain originaire des régions avoisinant le Vermandois ou la Thiérache.

On n'en a signalé jusqu'ici qu'un seul exemplaire, le ms. fr. 23018 de la Bibliothèque nationale, d'exécution contemporaine.

Certaines fractions en ont déjà été publiées. A la suite du tome VI du *Monstrelet*, Douët d'Arcq a imprimé la partie relative au règne de Charles VI, de 1400 à 1422. M. Quicherat, dans la *Revue historique*, M. Siméon Luce, dans les Pièces justificatives de *Jeanne d'Arc à Domremy*, ont édité les fragments concernant le rôle de la Pucelle.

Aucune édition d'ensemble n'en a encore été abordée. Par la nature du texte et en raison de son caractère de composition suivie, l'annotation pourrait en être réduite à un commentaire très sobre, ne comportant guère que les identifications nécessaires et

les explications les plus essentielles à la compréhension des faits. L'existence d'un manuscrit unique est en outre appelée à simplifier considérablement l'entreprise.

M. Delisle expose que cette publication, sinon intégrale, au moins par fragments pour la première partie, en entier pour la suite relative aux règnes de Charles VI et de Charles VII, présentera une réelle utilité et pour l'histoire de ces deux rois et pour l'historiographie. En effet, la première partie, jusqu'à l'an 1120, est un abrégé de cette chronique de Sigebert si estimée dans le nord de la France et traduite en français plusieurs fois, avec des additions d'intérêt régional et des continuations. C'est par une de ces traductions que débute la chronique proposée, qui n'est connue jusqu'ici que sous le nom du fonds des manuscrits des Cordeliers où se trouve aujourd'hui l'exemplaire unique. Il y aurait donc lieu, probablement, d'extraire quelques fragments caractéristiques de cette première partie. Quant à la seconde, qui est une œuvre originale dont on ne connaît pas encore l'auteur, s'il en a été publié un fragment considérable dans l'Appendice du *Monstrelet* édité pour la Société en 1862, sans critique ni commentaire, et si d'autres fragments ont été utilisés pour l'histoire de la Pucelle, cette considération ne diminuerait en rien l'utilité d'en donner un ensemble établi avec le soin et la connaissance profonde des documents du xv^e^ siècle dont M. Lefèvre-Pontalis vient de fournir la preuve comme éditeur, avec M. Dorez, de la *Chronique de Morosini*. La seconde partie et les extraits tirés de la première formeraient deux volumes de dimensions moyennes. Le Comité de publication est donc d'avis qu'il y a lieu d'adopter en principe la proposition de M. Lefèvre-Pontalis.

Le Conseil vote ces conclusions et prie M. le marquis de Beaucourt de vouloir bien se charger des fonctions de commissaire responsable.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

1. — Babeau (Albert). Les publications de la ville de Paris au XVIII[e] siècle; discours prononcé à l'assemblée générale de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France, le 8 mai 1900. In-8, 20 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait du Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

2. — Babeau (Albert). L'hôtel de ville de Paris et l'inventaire de son mobilier en 1740. In-8, 46 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

3. — Chérot (le R. P. Henri). Iconographie de Bourdaloue : le type aux yeux fermés ; son histoire, son influence. Avec trois portraits en héliogravure. In-4, 35 p. Paris, Victor Retaux.

Traitée avec la critique ingénieuse et le souci constant de remonter aux sources originales qui distinguent le P. Chérot, cette étude apporte une intéressante contribution à l'histoire de l'art français. En tête de la première édition des sermons de Bourdaloue, publiée en 1707, figurait un portrait gravé, au-dessous duquel se lit la mention : *Jouvenet pinxt*. Le célèbre prédicateur y est représenté les yeux fermés, dans l'attitude de la méditation, singularité que l'éditeur prenait soin d'expliquer dans sa préface en disant qu'on « n'a tiré le P. Bourdaloue qu'après sa mort. » L'origine de cette gravure soulevait jusqu'ici un problème assez délicat : on connaissait bien, en effet, un portrait de Bourdaloue dû à Jouvenet et « tiré, » comme le disait la légende placée au bas, « sur le visage du mort; » seulement ce n'était pas une *peinture,* mais un simple *dessin*. Fallait-il en conclure que le mot *pinxit,* employé par le graveur, était inexact, et, malgré les différences assez grandes constatées entre la gravure et le crayon, celui-ci devait-il être considéré comme l'original de celle-là ? Cette solution à laquelle s'était arrêté l'ancien propriétaire du dessin, le marquis de Chennevières, doit être abandonnée aujourd'hui,

car le P. Chérot publie la reproduction de l'œuvre d'où découle directement la gravure : c'est un fort beau tableau de Jouvenet, qui est déposé à l'ancienne Pinacothèque de Munich.

Faute d'avoir pris garde à l'avertissement de l'éditeur dont nous avons parlé plus haut, certaines personnes se figurèrent que la gravure de 1707 représentait Bourdaloue prêchant, et en conclurent qu'il gardait les yeux fermés pendant qu'il parlait. Émise pour la première fois, en 1761, par l'abbé Irailh, cette singulière assertion fut reprise et popularisée par l'auteur des *Principes d'éloquence*, le fameux abbé Maury; celui-ci, après avoir dit que Bourdaloue « s'imposait la loi d'avoir sans cesse les yeux fermés, » ajoute en propres termes : « C'est ainsi que tous les portraits nous le représentent, » donnant ainsi la preuve indéniable de l'influence exercée par l'image sur ce jugement littéraire. Comme cela se produit toujours en pareil cas, la légende ainsi constituée se propagea avec une étonnante facilité, et il faudra sans doute bien du temps avant que les conclusions du travail du P. Chérot la fassent disparaître des manuels d'histoire littéraire. L. Le G.

4. — Beauchesne (marquis de). Les Anglais au Bas-Maine pendant les guerres de religion. In-8, 56 p., avec carte. Mamers, Fleury et Dangin.

(Extrait de la Revue historique et archéologique du Maine.)

5. — Béduer (comtesse de). Les chanoinesses de Remiremont pendant douze siècles (620 à 1792); introduction de Marie-Anne de Bovet. In-8, xiii-304 p. Paris, Téqui.

6. — Berger (Élie). Le titre de régent dans les actes de la chancellerie royale. In-8, 13 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

Ce titre fut porté pour la première fois par Philippe le Long, comte de Poitiers, lorsque ce prince fut chargé du gouvernement en attendant la naissance de l'enfant dont était enceinte Clémence de Hongrie, veuve de Louis X (1316), puis par Philippe de Valois, à la mort de Charles IV.

7. — Bertrand de Broussillon (comte). La maison de Laval (1020-1605); étude historique accompagnée du cartulaire de Laval et de Vitré, illustrée de nombreux sceaux et monuments funéraires par Paul de Farcy. T. III : les Montfort-Laval (1412-1547). In 8, 392 p., avec 30 planches de phototypie et sceaux gravés dans le texte. Paris, Picard.

Dans un tome I, notre érudit confrère avait reconstitué la série

des huit premiers Laval, et dans le second celle des six personnages suivants, qui portèrent tous aussi le nom de Guy (VII à XII), mais appartenaient à la maison de Montmorency-Laval. Leur dernière héritière ayant transmis le nom de Laval aux Montfort-La-Cave ou sur-Meu, en 1405, le tome III comprend les deux années de son mariage avec Guy XIII, les cinquante années de son veuvage et les trente-cinq années pendant lesquelles Guy XIV et Guy XV furent titulaires du comté de Laval. Comme les deux précédents volumes, celui-ci apporte des modifications importantes et des contributions de haute valeur à l'histoire et à la chronologie de ces très célèbres personnages et de leur famille. Chaque degré est appuyé sur les meilleurs documents, dont beaucoup sont inédits, et l'ensemble du cartulaire ainsi reconstitué représente actuellement 2,140 numéros. L'illustration, remarquablement exécutée, n'est pas un des moindres mérites de ce recueil et a droit à une mention particulière. Il ne nous reste qu'à souhaiter un prompt achèvement d'une entreprise dont l'utilité sera appréciée par quiconque rencontrera sur sa route le nom de Laval.

A. B.

8. — Besnard (Alfred). Généalogie de la famille des fondateurs du collège de Boissy ou de la lignée de Chalo-Saint-Mard; reproduction en fac-similé par photogravure des éditions originales, précédée d'une notice explicative. In-fol., 22 p. et 19 planches. Paris, Champion.

9. — Blanchet (Adrien). Un récit inédit de la mort du maréchal d'Ancre. In-8, 6 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait du Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

10. — Brémond d'Ars (A. de). Les marins français dans les derniers combats livrés aux Anglais sur les côtes de Bretagne (janvier 1761); épisode de la guerre de Sept ans. In-8, 33 p. Vannes, impr. Lafolye.

(Extrait des Archives de la marine.)

11. — Charmasse (A. de). Cartulaire de l'église d'Autun. Troisième partie. In-4, cxxvi-469 p. et grav. Autun, Dejussieu; Paris, Pédone.

(Publication de la Société éduenne.)

12. — Charpentier (Léon). Une visite princière à Carcassonne, 20, 21, 22 février 1701. In-8, 15 p. Carcassonne, Victor Bonnafous-Thomas.

Épisode du voyage des deux petits-fils du Grand Roi, qui venaient de conduire leur frère, le duc d'Anjou, jusqu'à la frontière espagnole.

14. — Claudin (A.). Histoire de l'imprimerie en France au XV^e^ et au XVI^e^ siècle. T. I. Gr. in-4, XXIV-190 p. Paris, Impr. nationale.

15. — Courteault (Henri). Lettres inédites de M^me^ de Maintenon. In-8, 15 p. Paris, Albert Fontemoing.

(Extrait de la Revue des Études historiques.)

Ces lettres sont adressées à M. de Madot, évêque de Belley, puis de Chalon. Neuf avaient été déjà publiées par Lavallée dans ce tome V de la *Correspondance générale* qui est à peu près introuvable; notre collaborateur en ajoute sept, absolument inédites, qui se trouvent aujourd'hui entre les mains de M. le vicomte de Bonneval.

16. — Courteault (H.). Une idylle au XVIII^e^ siècle : Mademoiselle Aïssé et le chevalier d'Aydie. Pet. in-8, 38 p. Mâcon, impr. Protat frères.

17. — Crestin. Notice historique et statistique sur la ville de Saint-Claude, son titre, l'abbaye qui lui a donné son nom, ses productions, son commerce, son industrie, et sur l'incendie qui la consuma en entier en 1799. Pet. in-16, 59 p. Saint-Claude, impr. Monnet.

18. — Daux (C.). L'abjuration d'Henri IV; missive inédite aux consuls de Saint-Antonin en Rouergue. In-8, 17 p. Besançon, impr. Jacquin.

(Extrait de la Revue des Questions historiques.)

19. — Delachenal (R.). Journal des États généraux réunis à Paris au mois d'octobre 1356. In-8, 54 p. Paris, Larose.

(Extrait de la Nouvelle revue historique de droit français et étranger.)

20. — Delachenal (R.). Premières négociations de Charles le Mauvais avec les Anglais (1354-1355). In-8, 30 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 5 FÉVRIER 1901,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. HIMLY, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 4 mars suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le Président annonce que le Conseil, la Société et le pays entier ont fait une perte irréparable dans la personne de M. le duc de Broglie, ancien ministre et président du Conseil, membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences morales et politiques, décédé à Paris le 19 janvier 1901.

M. le duc de Broglie n'était entré dans la Société de l'Histoire de France qu'en mars 1870; mais, à cette époque et depuis près de trente années, il était déjà considéré comme un des premiers historiens de notre pays. Si son travail de début, sur *l'Empire romain au IV^e^ siècle*, n'intéressait que par certains côtés l'histoire de la France, en revanche il se consacra tout entier à celle-ci lorsque la politique l'abandonna, et les nombreux ouvrages publiés par lui depuis lors jusqu'à son dernier jour ont renouvelé, on peut le dire, l'histoire politique, militaire et diplomatique du règne de Louis XV. Quoique sous le coup d'un mal douloureux et irrémédiable, il a eu le grand honneur, la consolation rare de continuer ces travaux jusqu'au dernier jour, jusqu'à la dernière heure, et d'en clore la série par une étude capitale sur la formation du royaume de Belgique à

côté de cette monarchie constitutionnelle de la France à laquelle M. de Broglie était inébranlablement dévoué. L'éloge de son caractère et de sa haute personnalité n'est pas plus à faire que celui de son œuvre d'écrivain ; du moins, le temps n'est pas encore venu de les présenter ici. Mais le Conseil de la Société tiendra sans nul doute à ce que l'expression de son deuil et des regrets unanimes que lui inspire la disparition d'une si grande figure soit insérée dès à présent dans le procès-verbal.

Le Conseil remercie M. le Président de s'être fait l'interprète des sentiments partagés par tous les collègues de l'illustre défunt.

M. le duc de Broglie, entré dans la Société le 8 mars 1870, dans le Conseil le 6 mai 1873, avait présidé celui-ci en 1893-94 et faisait partie du Comité de publication depuis le 7 juin 1898.

M. le Président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces nominations à l'approbation du Conseil :

1263. M. Paul Lefébure, boulevard Saint-Germain, n° 217 ; présenté par M. le comte Bertrand de Broussillon et M. de Boislisle.

2384. M. Maurice Barbier, docteur en droit, ancien magistrat, rue Beaurepaire, n° 23 ; présenté par M. Aimé Barbier et M. de Boislisle.

2385. M. le baron E. de Schonen, à Versailles, rue Saint-Louis, n° 14 ; présenté par MM. Laurens et Lecestre.

Publications adressées à la Société.

Publications périodiques. — *Revue des Questions historiques,* 1er janvier 1901. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 janvier 1901. — *Indicateur d'antiquités suisses,* décembre 1900.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Le comte Ferdinand de Maussabré, son œuvre, par M. Lucien Jeny. Br. in-8. Bourges, impr. Sire. — *Le comte Ferdinand de*

Maussabré, par Eugène Hubert. Br. in-8. Châteauroux, impr. Mellottée.

Correspondance.

M. le marquis de Nadaillac et M. le comte Baguenault de Puchesse s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

M. le comte Bertrand de Broussillon annonce que son oncle, M. Louis Lefort, mort à Meudon le 16 septembre 1900, et qui faisait partie de la Société depuis le 4 juin 1862, a exprimé le désir, par son testament, que l'un de ses neveux, M. Paul Lefèbure, à qui il laissait sa collection des publications de la Société, fût admis à lui succéder avec le même numéro d'entrée, mais comme membre à vie. — Le Conseil accueille avec une respectueuse gratitude ce témoignage de l'attachement de M. Lefort à la cause de l'histoire de France et décide que, par exception, M. Lefèbure sera maintenu sous le même numéro que portait feu M. son oncle.

M. le baron de Schonen demande à être reçu membre de la Société en remplacement de son oncle décédé, M. le comte de Barberey.

M. Maurice Barbier demande également à être reçu membre de la Société.

M. l'abbé Dedouvres, admis dans la précédente séance, présente ses remerciements au Conseil.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin. 1re partie : onze feuilles tirées, feuille 12 en composition ; 2e partie : feuille 13 tirée, feuilles 14 et 15 en placards.

Histoire de Guillaume le Maréchal. T. III. On met en pages les feuilles 1 et 2 de l'Introduction.

Chronique d'Ant. Morosini. T. III. Feuilles 13 à 23 reçues en bon à tirer.

Mémoires du vicomte de Turenne. Feuilles 14 à 18 tirées; feuille 19 en pages; feuille *a* (titre et introduction) en pages. On compose la Table.

Chronique de Perceval de Cagny. Feuilles 1 à 4 tirées. On compose la suite.

Journal de Jean Vallier. T. I. Feuilles 1 et 2 tirées; feuille 3 en pages, feuilles 4 à 7 en placards.

M. Meyer, éditeur de l'*Histoire de Guillaume le Maréchal,* annonce que son intention est de compléter le troisième et dernier volume de cette publication par un itinéraire dressé à l'aide des documents de la chancellerie royale d'Angleterre, et qui, sans grossir démesurément le volume, pourra rendre de réels services au lecteur.

M. Delisle, au nom du Comité de publication et de M. le marquis de Beaucourt, commissaire responsable, expose que le troisième volume de la *Chronique de Morosini* ne pourrait supporter sans inconvénients qu'on ajoutât aux 23 feuilles déjà prêtes la Table, et surtout l'Introduction, morceau des plus intéressants, et par conséquent irréductible. Table et Introduction pourraient faire un volume de dimensions moyennes, et c'est cet expédient que l'on propose au Conseil.

Après une discussion, à laquelle prennent part plusieurs des membres présents, la proposition est adoptée, avec mission au Comité de prendre les mesures d'ordre les plus propres à sauvegarder le caractère primitivement donné à la publication, selon les habitudes suivies en pareil cas.

La séance est levée à cinq heures un quart.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

21. — Delouvrier (le chanoine A.). Histoire de Pézenas, ville latine, seigneurie féodale, comté, chef-lieu de canton, et de ses environs (Hérault), suivi de : l'Hermite de Saint-Siméon, près Pézenas. In-8, VIII-485 p. Pézenas, Richard.

22. — Dijon (dom H.). Le bourg et l'abbaye de Saint-Antoine pendant les guerres de religion et de la Ligue (1562-1597). In-8, 210 p., avec grav. et plan. Grenoble, Falque et Perrin.

23. — Fabrège (F.). Histoire de Maguelone. T. II : les Évêques; les Papes; les Rois. In-4, 603 p. Montpellier, Seguin; Paris, Picard et fils.

24. — Farcinet (C.). Les rois de Jérusalem et de Chypre de la maison de Lusignan. In-8, 11 p. Vannes, impr. Lafolye.

(Extrait de la Revue du Bas-Poitou.)

25. — Gauthier-Villars (H.). Le mariage de Louis XV, d'après des documents nouveaux et une correspondance inédite de Stanislas Leczinski. In-8, XI-419 p., avec 2 portraits en héliogravure. Paris, Plon, Nourrit et Cie.

26. — Guilloreau (dom L.). Études monastiques. II : Chapitres généraux des abbayes de Saint-Aubin et Saint-Serge d'Angers (XIVe-XVIe siècles), publiés avec introduction et notes. In-8, 45 p. Angers, Germain et Grassin.

(Extrait de la Revue de l'Anjou.)

27. — Hamel (C.). Histoire de l'église Saint-Sulpice. In-8, III-513 p., avec grav. Paris, Lecoffre.

28. — Héron (A.). Deux chroniques de Rouen : 1° des origines à 1544; 2° de 1559 à 1569; publiées avec introduction, notes et index. In-8, XXV-410 p. Rouen, Lestringant; Paris, Picard et fils.

29. — Hervoix (Albert). La mort du Grand Condé, d'après Hérauld de Gourville. In-8, 15 p. Paris, aux Bureaux de la Revue des Questions historiques.

Cette relation a été retrouvée dans les papiers des d'Affry, gouverneurs de la principauté de Neuchâtel pour le prince de Conti. L'éditeur y a joint un texte de la lettre de Condé mourant au roi quelque peu différent de celui qu'on avait jusqu'ici.

30. — Jovy (E.). Bossuet et la Visitation de Meaux, d'après quelques lettres circulaires de ce monastère. In-8, 20 p. Vitry-le-François, Tavernier.

31. — Jovy (E.). François Tissard et Jérôme Aléandre; contribution à l'histoire des origines des études grecques en France. 2e fasc. : Premier séjour d'Aléandre à Paris (1508-1510); Aléandre à Orléans (1510-1511). In-8, 143 p. Vitry-le-François, Tavernier.

32. — Labadie (E.). Notices biographiques sur les imprimeurs et libraires bordelais des XVIe, XVIIe et XVIIIe s., suivies de la liste des imprimeurs et libraires de Bordeaux et du département de la Gironde au XIXe siècle; documents pour servir à l'histoire de l'imprimerie et de la librairie. In-8, LIII-187 p., avec 7 pl. et vign. Bordeaux, Mounastre-Picamilh.

33. — Lacave La Plagne (C.). Cartulaires du chapitre de l'église métropolitaine Sainte-Marie d'Auch, publiés pour la Société historique de Gascogne. In-8, p. 217 à 363. Paris, Champion.

(Archives historiques de la Gascogne.)

34. — La Roncière (C. de). Histoire de la marine française. T. II : la Guerre de Cent ans; révolution maritime. In-8, 565 p. et grav. Paris, Plon, Nourrit et Cie.

35. — Lassarre (L.). De la condition des personnes et des tenures roturières et serviles dans la Marche. In-8, VII-164 p. Paris, Société française d'imprimerie et de librairie.

36. — Levillain (L.). Les statuts d'Adalhard pour

l'abbaye de Corbie (IXe-Xe siècle). In-8, 55 p. Paris, Bouillon.

(Extrait du Moyen Age.)

37. — MANDROT (B. DE). L'autorité historique de Philippe de Commynes. In-8, 56 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue historique.)

38. — MAZAN (J. DE). Les doctrines économiques de Colbert. In-8, 217 p. Paris, Arthur Rousseau.

39. — MAZON (A.). Notes et documents historiques sur les huguenots du Vivarais, par le docteur Francus. In-8, II-380 p. Privas, impr. de l'Ardèche.

L'auteur de cet intéressant volume, dévoué à l'histoire de son pays, mais avant tout soucieux de la vérité, a mis à profit sa parfaite connaissance des sources documentaires pour rétablir en toute exactitude la physionomie et les détails d'une période de troubles et de guerre civile, dénaturés et faussés jusqu'ici par l'esprit de parti. C'est d'après les pièces soigneusement réunies et mises en œuvre que d'abord il donne un aperçu de l'état du Vivarais de 1517 à 1562, puis retrace l'invasion de la guerre civile et du protestantisme dans les diverses parties de la province, le rôle du seigneur de Versas, du baron des Adrets, de Noël Albert à Viviers, des Montlor et des Lestrange à Aubenas, la réforme dans le reste du Bas-Vivarais, dans le pays des Boutières et à Annonay. A. B.

40. — MAZON (A.). Notice sur la baronnie de la Voulte. In-8, 388 p., avec grav. Privas, impr. générale de l'Ardèche.

(Extrait de la Revue historique, archéologique, littéraire et pittoresque du Vivarais.)

Avant de devenir le chef-lieu des domaines de la maison de Levis-Ventadour dans le Vivarais et le Valentinois, la Voulte avait appartenu aux Clérieu, aux Fay, aux comtes de Valentinois, et enfin aux Bermond d'Anduze, à partir du milieu du XIIIe siècle. Les Rohan avaient succédé aux Lévis lorsque la Révolution éclata. Sur chacune de ces périodes, et notamment sur les principaux personnages comme sur les usages locaux ou les événements marquants, M. Mazon a recueilli une très grande quantité de documents, nouveaux et inédits pour la plupart, dont un grand nombre sont autant de contributions utiles pour l'histoire de cette région de la France méridionale. A. B.

41. — Notice sur Dun-le-Roi, tirée d'un manuscrit du XIII^e^ siècle trouvé au château de Chevannes, contenant la description de la ville et du château, les causes de leur destruction et la légende des fourmis de Saint-Firmin. Pet. in-8°, 5 p. La Clayette, impr. Gaudet.

42. — PICOT (Émile). Farce inédite du XVI^e^ siècle, publiée d'après un manuscrit des Archives de la Nièvre. In-8, 16 p. Paris, Leclerc.

(Extrait du Bulletin du Bibliophile.)

43. — VAISSIÈRES (P. DE). Gentilshommes campagnards du XVIII^e^ siècle, condition et état social. In-8, 64 p. Paris, Fontemoing.

(Extrait de la Revue des Études historiques.)

Cet article n'est qu'un fragment de l'étude que M. de Vaissières prépare sur le même sujet, mais pour les trois derniers siècles. Les qualités qui distinguent ce premier essai font espérer que l'appel adressé par l'auteur aux possesseurs de documents sera entendu.

44. — VANDAL (Albert). Les voyages du marquis de Nointel (1670-1680). In-8, XII-356 p., avec 4 héliogravures. Paris, Plon, Nourrit et C^ie^.

L'ambassade de Nointel à Constantinople, de 1670 à 1679, fut une des plus splendides missions du règne de Louis XIV, une des plus glorieuses et des plus fructueuses; mais c'est plutôt le côté anecdotique, et surtout le côté archéologique, que M. Vandal s'est attaché à mettre en lumière pour les antiquaires ou pour les curieux. En effet, Nointel, esclave passionné de la curiosité, passa plus de la moitié de son temps d'ambassade à parcourir l'Archipel, la Syrie, la Palestine, la Grèce particulièrement, et à y relever avec un soin rare toutes les traces qui subsistaient, encore si nombreuses, des temps anciens, comme à noter les particularités caractéristiques de la nouvelle domination installée par les Turcs sur les débris du monde grec ou du monde byzantin. De là le titre adopté par M. Vandal, de là son chapitre IV, si important et si nouveau pour la science archéologique, ajoutant un intérêt spécial à l'historique des négociations diplomatiques, du renouvellement avantageux des capitulations et de l'affaire du sofa, sans parler de la biographie, par elle-même instructive et émouvante, de l'ambassadeur de Louis XIV. A. B.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 5 MARS 1901,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. HIMLY, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 2 avril 1901.)

Le secrétaire adjoint donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le Président fait connaître les termes de la lettre qu'il a cru devoir adresser, au nom du Conseil, à M. le duc de Broglie et aux princes ses frères, pour leur exprimer les regrets profonds que la mort de leur père a causés dans le Conseil et dans la Société; il donne lecture de la réponse qu'il a reçue de M. le duc de Broglie.

M. le Président annonce que la Société a perdu, depuis la dernière séance, un membre qui, par sa science et son caractère, lui faisait grand honneur : M. Arthur de la Borderie, ancien député, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dont la vie d'érudit, féconde en productions historiques, littéraires et bibliographiques, a été presque entièrement consacrée à l'étude de la Bretagne. M. de la Borderie avait eu le courage d'entreprendre, assez tardivement, une histoire complète de sa province, dont trois volumes ont paru, et qui, tout inachevée qu'elle est, demeurera un monument digne d'être placé à côté des œuvres célèbres de D. Lobineau et de D. Morice.

Publications adressées à la Société.

Publications périodiques. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 février 1901.

Sociétés savantes. — *Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest,* 3e trimestre de 1900. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais,* 2e trimestre de 1900. — *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers,* t. XIX, 2e livraison. — *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes,* 4e trimestre de 1900. — *Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie,* année 1900, 4e fascicule. — *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège,* t. XII, 2e partie. — *Proceedings of the American philosophical Society,* juillet-septembre 1900. — *Mitteilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich,* t. XXV, 2e fascicule.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

La Vie privée d'autrefois ; Variétés parisiennes, par Alfred Franklin. In-12. Paris, Plon.

Correspondance.

MM. Servois et de Boislisle s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

M. L. Delisle, retenu à Chantilly, adresse au Conseil le titre du tome IV de la *Chronique d'Antonio Morosini* proposé par les éditeurs.

M. Paul Lefébure et M. le baron de Schonen remercient le Conseil de leur admission au nombre des membres de la Société.

Le secrétaire adjoint donne lecture d'une circulaire adressée au Conseil par les fondateurs d'une nouvelle Société qui, sous le titre d'*Archives de l'Histoire religieuse de la France,* se propose de publier diverses séries de documents relatifs à l'histoire religieuse pour les temps postérieurs à la Réforme. Il appelle l'attention du Conseil sur l'importance d'une collection où, à côté de correspondances telles que celles des cardinaux Jean du Bellay et Charles de Lor-

raine, semblent devoir trouver place les procès-verbaux de la Faculté de théologie de Paris (1505-1533), ceux des assemblées du Clergé, et, à partir du pontificat de Léon X, les Nonciatures de France.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin. T. XXXVII, année 1900, terminé.

Histoire de Guillaume le Maréchal. T. III. Feuille 3 de l'Introduction en placards.

Chronique d'Ant. Morosini. T. III. Feuilles 13 à 23 tirées.

Mémoires du vicomte de Turenne. Au brochage.

Chronique de Perceval de Cagny. Feuilles 5 à 8 en placards.

Journal de Jean Vallier. T. I. Feuilles 3 à 5 tirées; feuilles 6 et 7 en pages; on compose la suite.

Mémoires du chevalier de Quincy. T. III. On commence la composition.

Le Conseil, estimant que deux de ces volumes, le tome III de la *Chronique d'Antonio Morosini* et les *Mémoires du vicomte de Turenne,* devront être terminés avant sa prochaine réunion, ordonne que la mise en distribution sera faite immédiatement.

Il est décidé que le tome IV, supplémentaire, de la *Chronique d'Antonio Morosini* se composera des tables, des appendices et de l'*Étude sur Antonio Morosini et son œuvre*.

M. Jules Lair, au nom du Comité des fonds, communique au Conseil les comptes de l'exercice 1900 et le projet de budget pour l'exercice 1901. Le Conseil, après avoir entendu lecture de ces pièces, en ordonne le renvoi à MM. les Censeurs.

Sur la proposition du Comité des fonds, le Conseil désigne

les ouvrages suivants pour être offerts en prix au Concours général des lycées et collèges du département de la Seine et de la ville de Versailles :

Mémoires d'Olivier de la Marche. 4 vol.
Mémoires de la Huguerie et *Éphéméride.* 4 vol.
Relation de Spanheim. 1 vol.
Mémoires de Du Plessis-Besançon. 1 vol.

Le Conseil prie M. Servois et M. J. Lair de vouloir bien représenter la Société au Congrès des Sociétés savantes qui doit se tenir à Nancy.

La séance est levée à cinq heures un quart.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

45. — Albanès (le chanoine). Inventaire analytique des titres de la maison de Forbin, recueillis au château de Saint-Marcel par M. le marquis de Forbin d'Oppède, et d'autres titres provenant de diverses archives; avec une introduction de M. Louis Blancard, archiviste en chef des Bouches-du-Rhône. In-4, v-302 p. Marseille, Impr. Marseillaise.

46. — Amardel (G.). Les derniers chefs des Goths de la Septimanie. In-8, 14 p. Narbonne, impr. Caillard.
(Extrait du Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne.)

47. — Arnould (L.). Un gentilhomme de lettres au XVII^e^ siècle : Honorat de Bueil, seigneur de Racan; nouvelle édition, entièrement revue et abrégée. In-8, XLIII-565 p., avec grav., tableau généalogique et musique. Paris, Colin.

48. — Artières (J.). Récits, documents et études sur l'histoire de la ville de Millau et de sa contrée. Première

partie : Annales de Millau, depuis les origines jusqu'à nos jours. Gr. in-8 à 2 col., XXIII-395 p. et grav. Millau, impr. Artières et Maury.

49. — BAUDOT (J.). Les princesses Yolande et les ducs de Bar de la famille des Valois. Première partie : Mélusine. In-8, XII-395 p., avec grav. et tableau synoptique. Paris, Picard et fils.

50. — BAYLE (G.). La question de l'imprimerie à Avignon en 1444 et 1446. In-8, 90 p. Nîmes, impr. Chastanier.

(Extrait des Mémoires de l'Académie de Nîmes.)

51. — BOULÉ (A.). Jean Sans-Peur et Jeanne d'Arc, ou dernière période de la guerre de Cent ans [le prologue (1380-1404); le drame (1404-1419); l'épilogue et le dénouement (1419-1456)]. 2 vol. in-18 jésus. T. I, 647 p.; t. II, 804 p. Paris, Pédone.

52. — BOURRIENNE (l'abbé V.). Odon de Conteville, évêque de Bayeux; son rôle au début de la première croisade. In-8, 140 p. Évreux, impr. Odieuvre.

53. — BUFFENOIR (H.). Les femmes du XVIII^e^ siècle : la comtesse d'Houdetot; souvenirs, documents, portraits. In-8, VII-171 p., avec grav. Versailles, impr. Cerf.

54. — CARAMAN (duc DE). La famille de M^me^ de Pompadour. In-4 carré, XI-120 p. Paris, Henri Leclerc.

En une centaine de pages et une vingtaine de tableaux ou arbres généalogiques, l'auteur a condensé le produit de ses recherches au Cabinet des titres, afin que les historiens fussent à même de se rendre très exactement compte des origines des familles auxquelles se rattachait la toute-puissante favorite : Poisson, Le Normant, Du Crest, Bullioud, etc. L'occasion étant bonne, il en a profité pour rappeler les traits caractéristiques de la plupart de ces personnages entrés dans le domaine historique par la porte basse. Souhaitons que cet essai décide M. de Caraman à nous livrer les dossiers beaucoup plus importants encore qu'il constitue depuis de longues années sur les financiers et traitants du XVIII^e^ siècle. A. B.

55. — CHAMPAGNE (G.). Inventaire des registres, titres et papiers de l'hôtel de ville de Dreux, fait en l'année 1765

par Laurent Desjardins, greffier dudit hôtel de ville; suivi de remarques sur les comptes rendus des receveurs de la ville et sur les titres et papiers cités, et d'un extrait des nominations des maires, échevins et procureurs-syndics de la ville de Dreux de 1700 à 1773. In-8, 109 p. Chartres, impr. Garnier.

56. — Chérot (le P. Henri). Autour de Bossuet : le quiétisme en Bourgogne et à Paris en 1698, d'après des correspondances inédites, avec le panégyrique antiquiétiste de saint Bernard, du P. de la Rue. In-8, 114 p. Paris, V. Retaux.

(Extrait des Études.)

Les documents utilisés pour la première fois dans cette étude sur le procès criminel fait en 1698 au curé de Seurre proviennent de l'abbé Filsjean, qui joua le principal rôle dans les poursuites contre les quiétistes. Ils ont été donnés en 1873 à la bibliothèque de Dijon.

57. — Coulon (Auguste). Lettres secrètes et curiales du pape Jean XXII (1316-1334) relatives à la France, extraites des registres du Vatican (texte latin). T. I. In-4 à 2 col., 399 p. Paris, Fontemoing.

58. — Delaborde (comte H.-F.). Notice sur le registre de Pierre d'Étampes. In-8, 24 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

59. — Delaville Le Roulx (J.). Cartulaire général de l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem (1110-1310). T. IV (1301-1310). Première partie. Gr. in-4, 307 p. Paris, Leroux.

60. — Dubois (P.). Les asseurements au XIII^e^ siècle dans nos villes du Nord; recherches sur le droit de vengeance. In-8, 243 p. Paris, Arthur Rousseau.

61. — Du Breil de Pontbriand (vicomte). Un homme d'État breton au XV^e^ siècle : Olivier Du Breil, procureur général de Bretagne, sénéchal de Rennes, juge universel de Bretagne, etc. In-8, 118 p. Rennes, Plihon et Hervé.

62. — Fagniez (Gustave). Documents relatifs à l'histoire de l'industrie et du commerce en France, publiés avec une introduction et un glossaire des mots techniques. T. II : XIVe et XVe siècle. In-8, LXXIX-350 p. Paris, Picard et fils.

(Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire.)

63. — Foissey (l'abbé). Histoire de Soyers. In-8, XII-300 p., avec grav. et carte. Chaumont, impr. Andriot-Moissonnier.

64. — Gauthiez (P.). L'Italie du XVIe siècle : Jean des Bandes noires (1498-1526). In-8, 449 p. Paris, P. Ollendorff.

65. — Graffin (R.). Jacques Testu, abbé de Belval, membre de l'Académie française (1626-1706). In-8, 71 p. Paris, Picard et fils.

(Extrait de la Revue historique ardennaise.)

66. — Hermelin (Camille). Mes souvenirs, par Jacob-Nicolas Moreau, historiographe de France, bibliothécaire de la reine Marie-Antoinette, premier conseiller de Monsieur frère du Roi (depuis Louis XVIII), secrétaire de ses commandements, conseiller à la Cour des comptes, aides et finances de Provence. Deuxième partie (1774-1797). In-8, VII-629 p. et portrait. Paris, Plon, Nourrit et Cie.

67. — Homberg (O.). La carrière militaire du chevalier d'Éon, d'après des documents inédits. In-8, 40 p., avec portraits et fac-similés. Nancy et Paris, Berger-Levrault et Cie.

68. — Jarry (L.). Histoire de Cléry et de l'église collégiale et chapelle royale de Notre-Dame de Cléry; précédée d'une notice sur l'auteur par M. le comte Baguenault de Puchesse. In-8, XXXII-430 p. et grav. Orléans, Herluison.

69. — Kurth (G.). Les ducs et les comtes d'Auvergne au VIe siècle. In-8, 24 p. Clermont-Ferrand, impr. Mont-Louis.

(Extrait de la Revue d'Auvergne.)

70. — Lasteyrie (Charles de). L'abbaye de Saint-Martial de Limoges; étude historique, économique et archéologique, précédée de recherches nouvelles sur la vie du saint. In-8, xviii-510 p., avec figures et planches. Paris, Picard et fils.

Qu'une abbaye aussi considérable et antique, l'un des berceaux de l'historiographie française, n'ait fait jusqu'ici « l'objet d'aucune étude sérieuse; » que l'ensemble de son histoire ait été « à peine effleuré, » en dehors de la chronologie sommaire des abbés, de la vie de son patron, de la fameuse bibliothèque abbatiale et des confréries qui existaient au moyen âge; que les centaines de liasses ou de registres qui existent encore dans les archives du département de la Haute-Vienne n'aient pas trouvé plus tôt preneur dans une province qui tient cependant à ses souvenirs historiques et est dotée d'une excellente et très laborieuse société archéologique : voilà qui est bien fait pour nous étonner, et qui suffirait à valoir tous nos suffrages au nouveau livre, issu d'une thèse pour l'École des chartes, si le talent et le zèle du jeune auteur ne méritaient pas par eux-mêmes ces suffrages et n'avaient été reconnus et proclamés lors de la soutenance publique. C'est, en effet, qu'il n'a rien voulu laisser de côté, ni dans l'histoire ou les légendes de l'abbaye jusqu'en 1791, ni dans la description archéologique de la basilique et du monastère.

C'est de tous points un livre digne du nom dont il est signé.

A. B.

71. — Vidal (A.). Mémoire sur les conditions du travail, du commerce et de l'industrie à Albi au xiv^e^ siècle. In-8, 16 p. Paris, Impr. Nationale.

(Extrait du Bulletin des sciences économiques et sociales du Comité des travaux historiques.)

72. — Vidal (l'abbé J.-M.). Intervention du pape Jean XXII dans le conflit entre la Savoie et le Dauphiné (1319-1334). In-8, 27 p. Besançon, impr. Jacquin.

(Extrait de la Revue des Questions historiques.)

73. — Watteville (O. baron de). Simple note sur les origines de la noblesse, des titres et des anoblissements. In-8, 76 p. Paris, Lechevalier; Klincksieck.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 2 AVRIL 1901,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. HIMLY, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 4 juin suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente ; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le Président annonce que la Société a perdu deux de ses membres : M. Lormier, avocat à Rouen, inscrit depuis 1864, et M. Renardet, professeur à la Faculté de droit de Dijon, inscrit depuis 1873. — Le Conseil s'associe aux regrets exprimés par M. le Président.

M. le Président proclame membre de la Société, après avoir soumis cette admission à l'approbation du Conseil :

2386. La Bibliothèque Lady Margaret Hall, à Oxford (Angleterre) ; présentée par MM. de Boislisle et Lecestre ; correspondant, M. Terquem, libraire.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Revue historique,* mars-avril 1901. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, 15 mars 1901.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Mémoires de la Société d'émulation de Roubaix,* t. VI (1898-1899). — *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles,* juillet-octobre 1900. — *Seventeenth annual report of the Bureau of american Ethnology to the Secretary of the Smithsonian Institution* (1895-1896), 2e partie.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Souvenirs du baron de Barante, de l'Académie française, publiés par son petit-fils Claude de Barante. T. VIII. In-8. Paris, Calmann Lévy. — *Simple note sur les origines de la noblesse, des titres et des anoblissements,* par le baron O. de Watteville; *le Régiment de Watteville, une page de son histoire* (1789-1792), par le même; *les Ex-libris de la famille de Watteville,* par les barons Oscar et L.-O. de Watteville. Trois br. in-8. Paris, Lechevalier et Klincksieck. — *Lettres de Mme Roland,* publiées par Claude Perroud. T. I. In-8. Paris, Impr. nationale. — *Autour de Bossuet; le quiétisme en Bourgogne et à Paris en 1698,* par le R. P. Henri Chérot. In-8. Paris, V. Retaux. — *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique,* publiés par le chanoine Reusens, 2e série, t. XII, 1re, 2e et 3e livraisons; série des Cartulaires, 4e fascicule. Trois br. in-8. Louvain, rue Neuve, 26. — *Croquis Montfortois,* par le comte A. de Dion. In-4. Tours, impr. Deslis. — *Annuaire des Bibliothèques et des Archives pour 1901.* In-12. Paris, Hachette.

Correspondance.

M. le marquis de Nadaillac s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin de 1901. Feuilles 1 à 3 tirées; feuille 4 en placards.

Histoire de Guillaume le Maréchal. T. III. Introduction, feuilles *a*, *b* et *c* tirées; feuille *d* en placards.

Chronique d'Ant. Morosini. T. III. Feuille 23 tirée; demi-feuille 24 en pages.

Chronique de Perceval de Cagny. Feuilles 1 à 4 tirées; feuilles 5 à 10 en placards.

Journal de Jean Vallier. T. I. Feuilles 6 et 7 tirées; feuilles 8 à 10 en pages.

Mémoires du chevalier de Quincy. T. III. Feuilles 1 à 5 en placards.

M. de Mandrot donne communication du rapport des Censeurs destiné à l'Assemblée générale. — Le Conseil remercie MM. les Censeurs pour cette communication.

M. Jules Lair offre de faire une lecture à l'Assemblée générale sur les *Origines de l'Abrégé chronologique du président Hénault*.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

74. — Castets (F.). Bourdaloue. In-8, 366 p. Montpellier, impr. Delord-Boehm et Martial.

(Académie des sciences et lettres de Montpellier.)

75. — Lea (H.-C.). Histoire de l'Inquisition au moyen âge; ouvrage traduit sur l'exemplaire revu et corrigé de l'auteur, par Salomon Reinach, membre de l'Institut, précédé d'une introduction historique de Paul Frédéricq, professeur à l'Université de Gand. T. I : Origines et procédure de l'Inquisition. In-8, xl-631 p. Levallois-Perret, impr. Crété.

76. — Ledos (G.). Sainte Gertrude (1256-1303). In-8, iv-212 p. Paris, Lecoffre.

77. — Le Grand (Léon). Claude Sarrasin, intendant des archives du chapitre de Notre-Dame de Paris, et sa collection d'extraits des registres capitulaires de Notre-Dame. In-8, 39 p. Besançon, impr. Jacquin.

(Extrait du Bibliographe moderne.)

78. — Le Grand (Léon). Tableau d'une léproserie en 1336. In-8, 60 p. Paris.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

Ce document est tiré d'un petit registre des archives du cha-

pitre de Notre-Dame de Paris, mais concerne la léproserie de Léchères, prieuré-cure dépendant de l'abbaye Saint-Père d'Auxerre et situé sur les bords de l'Yonne, un peu au-dessous de Joigny.

79. — Lehr (H.). Les protestants d'autrefois : vie et institutions militaires; les armées huguenotes sous l'édit de Nantes, après la Révocation. In-16, VIII-336 p. Paris, Fischbacher.

80. — Le Verdier (P.). Correspondance politique et administrative de Miromesnil, premier président du parlement de Normandie, publiée d'après les originaux inédits. T. II (1761-1763). In-8, LXXIX-423 p. Rouen, Lestringant; Paris, Picard et fils.

(Société de l'Histoire de Normandie.)

81. — Marsy (comte de). Pierre de Hauteville, dit Le Mannier, seigneur d'Ars en Beauvaisis, surnommé le Prince d'Amours. In-8, 28 p. Beauvais, impr. Avonde et Bachelier.

(Extrait des Mémoires de la Société académique de l'Oise.)

82. — Martin (E.). Cartulaire de la ville de Lodève, dressé d'après des documents inédits pour servir de preuves à l'histoire de la ville de Lodève depuis ses origines jusqu'à la Révolution. In-8, 498 p. Montpellier, impr. Serre et Roumégous.

83. — Martin (E.). Histoire de la ville de Lodève, depuis ses origines jusqu'à la Révolution. 2 vol. in-8, avec 8 pl. et 2 plans. T. I (Des origines aux guerres de religion), X-393 p.; t. II (Des guerres de religion à la Révolution), 503 p. Montpellier, impr. Serre et Roumégous.

84. — Martin (Germain). La grande industrie en France sous le règne de Louis XV. In-8, 402 p. Paris, Fontemoing.

(Publication de la Société des Études historiques.)

M. Martin avait consacré un premier volume au développement bien connu de l'industrie française sous Colbert et sous les ministres qui le remplacèrent dans la dernière partie du règne de Louis XIV ; le volume qui paraît aujourd'hui est une protesta-

tion très légitime, solidement établie, contre la thèse des économistes suivant laquelle le mouvement industriel ne se serait pas continué pendant le XVIIIe siècle, et aurait laissé la place libre à l'école physiocratique. Une première partie est consacrée au tableau de l'administration du commerce, soit à Paris soit dans les provinces, une deuxième partie aux manufactures et aux inventions, une troisième enfin aux ouvriers et aux patrons. Le moindre coup d'œil sur les trois index des noms de personnes, des noms de lieux et des matières suffit à prouver qu'il n'est pas une branche de l'industrie qui n'ait progressé, avec les alternatives inévitables de succès ou de déchéance, pendant les règnes de Louis XV et de Louis XVI, et qu'il était juste de réhabiliter cette période suprême de l'ancien régime, surtout au point de vue de la « grande industrie, » et même du « machinisme. » Ai-je besoin d'ajouter que cette étude, comme la précédente, repose entièrement et uniquement sur les monceaux de documents qui attendaient depuis un siècle qu'un laborieux érudit les utilisât pour faire œuvre de justice et de gratitude à l'égard des travailleurs méconnus et dédaignés jusqu'ici ?

85. — MARTIN (Germain). Les associations ouvrières au XVIIIe siècle (1700-1792). In-8, 278 p. Paris, Arthur Rousseau.

L'auteur examine comment les associations professionnelles prohibées par l'ancien régime s'étaient constituées sous forme de sociétés secrètes et illicites, quels abus résultaient de cette situation, et quels motifs déterminèrent le législateur de 1791 à les proscrire. On remarquera particulièrement le chapitre II, sur les associations de la grande industrie, le compagnonnage et le patronage, le monopole de la main-d'œuvre, les délits commis par les ouvriers; dans le chapitre III, les émeutes et grèves qui précédèrent immédiatement la Révolution.

86. — MEISTER (l'abbé L.). Quelques chartes inédites relatives à l'acquisition du Moncel par Philippe le Bel (1309-1314). In-8, 24 p. Beauvais, impr. Avonde et Bachelier.

(Extrait des Mémoires de la Société académique de l'Oise.)

87. — MERLET (R.). Les comtes de Chartres, de Châteaudun et de Blois aux IXe et Xe siècles. In-8, 88 p. Chartres, impr. Garnier.

88. — MÉTAIS (l'abbé Ch.). Cartulaire de l'abbaye cardinale de la Trinité de Vendôme. T. IV. Gr. in-8, VIII-507 p. Vannes, Lafolye.

89. — Misset (l'abbé E.). Pierre de Tarentaise, d'après son dernier panégyriste; simple rapprochement de dates, accompagné de quelques objections historiques, grammaticales, liturgiques, philologiques, à Mgr Turinaz. In-8, 16 p. Paris, Champion.

90. — Molinier (Auguste). Mandements inédits d'Alfonse de Poitiers, comte de Toulouse (1262-1270). In-8, 50 p. Toulouse, Privat.

91. — Mommsen (Th.). Monumenta Germaniæ historica. Gestorum pontificum romanorum, vol. I. Liber Pontificalis. Pars I. In-4, cxxxix-295 p. et pl. Berlin, Weidmann.

92. — Montaiglon (A. de) et Guiffrey (J.). Correspondance des directeurs de l'Académie de France à Rome avec les surintendants des Bâtiments, publiée d'après les manuscrits des Archives nationales, sous le patronage de la Direction des beaux-arts. T. X (1742-1753). In-8, 487 p. Paris, Charavay frères.

93. — Muguet (l'abbé P.), l'abbé H. Mouterde et J. Virey. Dun autrefois, aujourd'hui. In-8, xliv-122 p., avec grav. et 16 pl. Mâcon, impr. Protat frères.

94. — Paris (Gaston). Chanson de geste du XII^e^ siècle d'Orson de Beauvais, publiée d'après le manuscrit unique de Cheltenham. In-8, lxxx-199 p. Paris, Firmin-Didot et C^ie^.

(Société des Anciens textes français.)

95. — Perrens (F.-T.). Le premier abbé Dubois; épisode d'histoire religieuse et diplomatique, d'après des documents inédits. In-8, 73 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue historique.)

96. — Petit (E.). Histoire des ducs de Bourgogne de la race capétienne, avec des documents inédits et des pièces justificatives. T. VII : règnes de Hugues V et Eudes IV (mars 1306 à février 1345). In-8, viii-541 p., avec fig. et pl. Dijon, impr. Darantière.

(Publication de la Société Bourguignonne de géographie et d'histoire.)

97. — Petit (Joseph). Charles de Valois (1270-1325). In-8, xxiv-423 p. Paris, Alph. Picard et fils.

Ce prince, troisième fils de Philippe le Hardi et père de Philippe VI, est celui de qui on fit le dicton : fils de roi, frère de roi, oncle de rois, père de roi, et jamais roi, encore qu'il eût pu prétendre aux trônes de Sicile, de Constantinople et d'Aragon, avec les titres de vicaire du saint-siège et de défenseur de l'Église. Il joua d'ailleurs un rôle considérable dans la politique européenne pendant quarante ans, et, selon l'expression du biographe qu'il attendait depuis six siècles, ce fut « un exemplaire remarquable de cette série de cadets de sang royal qui, au xiv^e^ et au xv^e^ siècle, occupèrent toute la Chrétienté de leurs exploits et de leurs ambitions. »

La thèse que M. Petit lui a consacrée, très documentée et très intéressante, fait honneur au double enseignement de l'École des hautes études et de l'École des chartes.

98. — Petit (Joseph). De libro rationis Guillelmi de Erqueto. In-8, 147 p. Paris, A. Picard et fils.

Ce livre de raison, écrit en français et s'étendant de 1287 à 1312, est celui que M. Ch. Kohler nous avait offert d'éditer pour la Société en 1885. L'homme d'Église de qui il vient était Guillaume d'Ercuis, archidiacre de Laon, et avait été précepteur du roi Philippe le Bel. L'éditeur y a joint une notice biographique et historique, ainsi qu'un commentaire courant.

99. — Picot (Émile). Les continuateurs de Loret; lettres en vers de La Gravette de Mayolas, Robinet, Boursault, Perdou de Subligny, Laurent et autres (1665-1689), recueillies par le baron James de Rothschild et publiées par Émile Picot, membre de l'Institut. T. III (janvier 1668-décembre 1669). In-8, xlv-1310 p. Paris, Rahir.

Cette publication, qui restait suspendue depuis plusieurs années, et qui en demandera encore beaucoup d'autres pour arriver à terminaison, a un double intérêt, historique et littéraire. Le présent volume fournit de nombreux et curieux renseignements sur les grands faits qui attirèrent l'attention du public parisien en 1668 et 1669 : préliminaires de la guerre de Hollande, siège de Candie, révolution à la cour de Portugal, événements de Pologne, mariage bavarois, etc.; mais on y trouve aussi d'importantes contributions sur le mouvement littéraire et sur la vie théâtrale. Une table analytique et une table alphabétique, très complètes, facilitent la consultation et les recherches. Si l'éditeur y avait joint un index

de langue, tout serait pour le mieux : mais, sans doute, son intention est de faire plus tard un lexique général.

100. — Poli (vicomte O. de). Cartulaire de l'église d'Apt. In-8, 29 p. Vannes, impr. Lafolye.

101. — Pouan (le chanoine B.-T.). Le saint cardinal Hélie de Bourdeille, des frères Mineurs, évêque de Périgueux, archevêque de Tours. T. I. In-4, VIII-478 p. Neuville-sous-Montreuil, impr. Arnauné.

102. — Prou (Maurice) et Vidier (Alex.). Recueil des chartes de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire. T. I, 1er fascicule. In-8, p. 1 à 208. Orléans, Herluison ; Paris, Picard et fils.

(Documents publiés par la Société historique et archéologique du Gâtinais.)

103. — Reichert (B.-M.), O. P. Monumenta ordinis fratrum Prædicatorum historica. II, 1. Galvagni de la Flamma. Cronica ordinis Prædicatorum ab anno 1170 usque ad annum 1333. In-8, XII-128 p. Stuttgart, J. Roth.

104. — Reichert (B.-M.), O. P. Monumenta ordinis fratrum Prædicatorum historica. III. Acta capitulorum generalium ordinis Prædicatorum. I (ab anno 1220 usque ad annum 1303). In-8. XVII-325 p. Stuttgart, J. Roth.

105. — Reinach (Théodore). Charles de Valois et les Juifs. In-8, 10 p. Paris, A. Durlacher.

(Extrait de la Revue des Études juives.)

106. — Vignaux (A.). Une note diplomatique au XVe siècle : Charles VII, roi de France, et Jean Ier, comte de Foix. In-8, 15 p. Toulouse, Privat.

(Extrait des Annales du Midi.)

107. — Vogüé (marquis de). Le duc de Bourgogne et le duc de Beauvillier : lettres inédites (1700-1708). In-8, XVI-436 p., avec un portrait, 2 fac-similés et une carte. Paris, Plon, Nourrit et Cie.

PROCÈS-VERBAL

DE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 7 MAI 1901,

A quatre heures, dans la salle du Cours d'archéologie, à la Bibliothèque nationale,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. HIMLY, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 4 juin suivant.)

L'Assemblée entend la lecture :

1° Du discours de M. le Président (voir p. 82);

2° Du rapport de M. de Boislisle, secrétaire, sur les travaux et les publications de la Société pendant l'exercice 1900-1901 (voir p. 91);

3° Du rapport des Censeurs, MM. P. Guilhiermoz et de Mandrot, sur les comptes des recettes et des dépenses de la Société pendant l'année 1900 (voir p. 101).

Les conclusions de ce rapport, approuvant la gestion et les comptes de M. Léon Lecestre, trésorier de la Société, sont mises aux voix par M. le Président et adoptées par l'Assemblée.

Élections.

Sont réélus membres du Conseil, pour siéger jusqu'en 1905 :

MM. Beaucourt (de),	Durrieu,
Chantérac (de),	Nadaillac (de),
Delaborde,	Schickler (de),
Delisle (L.),	Viollet.

Sont élus, en remplacement de M. le duc de Broglie

et de M. le comte DE MARSY, dont les pouvoirs devaient expirer en 1901, et de M. le baron DE WATTEVILLE, dont les pouvoirs devaient expirer en 1904, tous trois décédés : MM. GUILHIERMOZ, G. LEFÈVRE-PONTALIS et DE MANDROT.

Sont élus Censeurs : MM. BRUEL et MORANVILLÉ, en remplacement de MM. Guilhiermoz et de Mandrot, élus membres du Conseil.

M. Jules Lair donne lecture d'un mémoire sur *les Origines de l'Abrégé chronologique du président Hénault*, qui sera donné dans la deuxième partie.

La séance est levée à cinq heures et demie.

DISCOURS DE M. AUGUSTE HIMLY, MEMBRE DE L'INSTITUT, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ PENDANT L'EXERCICE 1900-1901.

Messieurs,

En nous réunissant une fois par an, en assemblée générale, dans ce palais où se conserve, avec tant d'autres trésors inappréciables, la multitude presque infinie des documents originaux les plus précieux de notre histoire nationale, nous avons en vue, avant tout, de nous rendre compte à nous-mêmes de ce que, pendant l'année écoulée, nous avons fait, de ce que, les années prochaines, nous espérons faire pour rendre plus facilement accessible au public français une partie du moins de son patrimoine historique.

Cette tâche, notre Secrétaire va s'en acquitter, avec la compétence et l'autorité que vous savez, en vous entretenant de l'état de nos travaux et de nos publications ; mais auparavant, il incombe à votre Président d'accomplir la pieuse mission de vous parler des pertes que nous avons faites depuis la dernière Assemblée générale, et de payer un

juste tribut de regrets à ceux de nos confrères que la mort nous a enlevés. Il y a quelques jours, je m'applaudissais que la liste en fût relativement courte; malheureusement, la dernière semaine a ajouté à notre *rouleau mortuaire* les noms de MM. Amédée Lefèvre-Pontalis et Oscar de Watteville, et porté à quatorze le chiffre de nos deuils.

Comme d'habitude, la mort a éclairci nos rangs sans égard pour l'âge ou pour l'ancienneté, et elle a fauché indistinctement les jeunes recrues et les vétérans.

M. François de Bonnault d'Houët, élève de l'École des chartes, n'a figuré sur notre liste que pendant quelques mois, et M. Amable Burin des Roziers, qui, en 1898, avait succédé à son père, président de chambre honoraire de la Cour d'appel de Paris, ne nous a guère appartenu plus longtemps.

M. Amédée de la Porte, député, ancien sous-secrétaire de la Marine, était des nôtres depuis 1890; M. Ludovic Sciout, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Paris, depuis 1888; M. le baron de Leffemberg, ancien procureur général près la Cour d'appel de Paris, depuis 1883; M. Renardet, professeur à la Faculté de droit de Dijon, depuis 1873.

A des générations plus anciennes encore appartenaient M. Charles Lormier, avocat à Rouen, notre sociétaire depuis 1864; M. Louis Lefort, ancien chef de bureau au ministère de l'Agriculture et du Commerce, qui, après avoir fait partie de la Société pendant trente-huit ans, a tenu à lui continuer sa confraternité même après sa mort, en léguant, par testament, à son neveu, M. Paul Lefébure, la somme nécessaire pour son inscription comme membre à vie; et surtout notre vice-doyen, M. Louis Arth, avocat à Nancy, dont l'inscription remontait au 7 février 1842.

Aucun des confrères que je viens d'énumérer, — administrateurs, magistrats, avocats, professeurs, simples particuliers, — n'a apporté une collaboration active à nos travaux, ni même, que je sache, attaché son nom à des

publications scientifiques ou littéraires rentrant dans l'ordre de nos études; ils n'en ont pas moins droit à nos sympathiques regrets, parce qu'ils ont regardé comme un devoir de s'intéresser à l'histoire de la patrie française, et secondé l'œuvre commune par leur collaboration morale et leur assistance pécuniaire. Ce sont les contributions de ces *amis de la maison,* comme les appelait un de mes prédécesseurs, qui nous permettent de faire imprimer les textes, chroniques et mémoires au moyen desquels nous tâchons d'éclairer l'histoire de l'ancienne France.

Des relations plus intimes ont uni à la Société le baron Oscar de Watteville et le comte Arthur de Marsy, qui y étaient entrés, l'un en 1853, l'autre en 1865, et qui tous deux faisaient partie du Conseil, le premier depuis 1876, le second depuis 1884.

Directeur au ministère de l'Instruction publique, M. de Watteville avait pris à cœur le développement des études historiques, auquel lui-même a collaboré par un certain nombre de publications; tout récemment encore, il déposait sur le bureau du Conseil trois brochures : *le Régiment de Watterille, les Ex-libris de la famille de Watteville,* et une *Simple note sur les origines de la noblesse, des titres et des anoblissements.*

M. de Marsy, lui, n'a jamais voulu d'attaches officielles; libre de préoccupations matérielles, il a pu, depuis sa sortie de l'École des chartes, en 1865, jusqu'à sa mort, arrivée à Compiègne le 29 mai 1900, se livrer en savant indépendant à l'étude des anciens monuments de l'histoire et de l'art, et rendre de signalés services à la science, moins encore par ses innombrables publications historiques et archéologiques, qu'en reprenant l'œuvre d'Arcisse de Caumont, comme directeur du *Bulletin monumental* et comme président de la Société française d'archéologie. Organisateur idéal de congrès et de voyages archéologiques, qu'il dirigeait avec autant de courtoisie qu'il avait mis de diplomatie à les

préparer, il a, pendant de longues années, promené ses fidèles adhérents à travers nos vieilles cités françaises, en les instruisant et en les charmant.

M. Amédée Lefèvre-Pontalis, membre de la Société depuis 1876, n'a pas été du Conseil; mais il lui a rendu un signalé service. Couronné à vingt et un ans par l'Académie française, pour un éloge de Saint-Simon, auteur d'articles remarqués dans le *Correspondant* et dans la *Revue des Deux Mondes,* il promettait un historien : la politique et les affaires en décidèrent autrement. Député d'Eure-et-Loir à l'Assemblée nationale de 1871, puis administrateur de plusieurs grandes Compagnies industrielles, financières ou commerciales, il n'a pas cessé, ce nonobstant, de s'intéresser vivement à nos travaux, et nous l'a prouvé péremptoirement en nous amenant son neveu, M. Germain Lefèvre-Pontalis, un des plus zélés de nos collaborateurs actuels.

Comme M. Amédée Lefèvre-Pontalis, M. Arthur Le Moyne de La Borderie, qui nous appartenait depuis 1861, a siégé à l'Assemblée nationale comme représentant de son département, l'Ille-et-Vilaine; mais, pour lui, la politique n'a jamais eu grand charme, et l'on raconte qu'à l'époque de son mandat législatif, il avait peine à s'arracher aux attraits de la Bibliothèque nationale pour aller voter à Versailles. Né le 5 octobre 1827 à Vitré, où il est mort le 17 février 1901, il choisit, dès les bancs de l'École des chartes, d'où il devait sortir le premier de sa promotion, les annales de sa province natale comme objet unique de ses travaux futurs; et sa laborieuse carrière d'érudit s'est en effet passée tout entière à rechercher, à scruter et à élaborer les matériaux de l'histoire du cher pays breton. Immédiatement, il commença à former aux archives anciennes de la Loire-Inférieure la collection de notes, d'analyses, de copies de pièces, qu'il a continuée année après année jusqu'à sa mort, à travers les dépôts publics et privés de Paris et de la province. De ces matériaux accumulés, il tirait de temps à autre quelque

livre savant ou un mémoire dont il enrichissait sa création, la *Revue de Bretagne;* en même temps, il les coordonnait et ébauchait l'ensemble de son œuvre dans des cours professés à la Faculté des lettres de Rennes. Enfin, après un demi-siècle de patientes recherches et de labeur continu, que l'Académie des inscriptions et belles-lettres avait récompensé en l'appelant dans son sein le 13 décembre 1889, il se décida, en 1896, à publier le premier volume de son *Histoire de Bretagne,* dont, une trentaine d'années auparavant, il avait fait imprimer le programme détaillé dans l'*Annuaire historique et archéologique de Bretagne.*

Retracer l'histoire bretonne depuis César jusqu'à la fin de l'époque mérovingienne, c'était incontestablement la partie la plus ardue de sa tâche : il s'agissait, tout en prenant parti pour Dom Lobineau, qui avait dénoncé le caractère légendaire de la plupart des traditions ecclésiastiques bretonnes, contre Dom Morice, qui s'en était constitué le défenseur, de séparer le bon grain de l'ivraie et de dégager des légendes transmises par les vies des saints bretons, fort postérieures en général, une histoire chronologique suivie. Relativement à ce travail, on ne peut plus délicat, M. de La Borderie a trouvé un contradicteur véhément en Monseigneur Duchesne, qui, tout en rendant hommage à l'ingéniosité de sa critique, a traité de tissu d'hypothèses et de combinaisons tout son édifice historique; mais, même en admettant que le patriotisme provincial ait parfois influencé le jugement de notre confrère, sa tentative de faire luire la lumière de la vraie histoire sur le passé légendaire de la péninsule armoricaine n'en est pas moins des plus méritoires. En tout cas, le deuxième et le troisième volume, qui traitent de la Bretagne à l'époque carlovingienne et à l'époque féodale, ne comportent que des éloges, sans restriction aucune; et, s'il est profondément regrettable que la mort de l'auteur ait arrêté le récit à la bataille d'Aurai, on ne peut que souscrire au jugement de notre éminent con-

frère M. Léopold Delisle, qui a écrit que « la belle ordonnance de l'ouvrage, la richesse et la sûreté de l'information, l'abondance et la variété des détails, la large part faite aux institutions civiles et religieuses, à l'état social et économique, à la culture des lettres et des arts, font de l'*Histoire de Bretagne* de M. de La Borderie le modèle d'une histoire provinciale telle que le programme pouvait en être compris à la fin du XIX^e^ siècle. »

Il me reste à adresser nos adieux au plus illustre de nos morts, qui, pour avoir fait partie de deux Académies et dirigé à deux reprises le gouvernement du pays, n'en a pas moins été et voulu être, de plus en plus complètement, un des nôtres, en acceptant successivement d'être sociétaire (1870), d'entrer au Conseil (1873), d'exercer la présidence (1893), et de faire partie du Comité de publication (1898); aussi nulle part, j'ose le dire, la disparition du duc de Broglie n'a-t-elle excité des regrets plus unanimes, ni créé un vide plus profond, que dans cette Société, dont il était l'honneur.

Il y a trente et un ans, le 3 mai 1870, le premier membre de notre association, M. Guizot, prononçait, à la place que j'occupe, les paroles suivantes : « Le duc de Broglie était un grand seigneur, fier et modeste, digne de son nom et bien supérieur à son nom, libéral par la générosité naturelle de son âme, par l'étendue et l'équité de son esprit, par son éducation, par les souvenirs et les sociétés de sa jeunesse. En restant invariablement libéral, il est devenu conservateur par la réflexion et l'expérience; une parfaite harmonie s'est établie en lui, entre les idées et les sentiments de l'ordre et de la liberté : il les respectait, les aimait, les voulait également et ensemble, et cette conviction réglait toujours sa conduite. Il savait nettement ce qu'il pensait, et n'hésitait jamais à agir selon sa pensée. » C'est du duc Victor que parlait ainsi mon illustre prédécesseur; mais il me semble, — et j'espère, Messieurs, que vous, qui avez connu le duc Albert, vous penserez comme moi, — que le père revivait

dans le fils, et que le même éloge convient à tous les deux. Je ne serai donc pas assez téméraire pour changer quoi que ce soit à un portrait buriné de main de maître, et je me contenterai d'évoquer devant vous la longue liste des œuvres qui ont fait, du confrère que nous pleurons, une des gloires littéraires de notre temps.

Né à Paris, le 13 juin 1821, le prince Albert débuta dans la diplomatie, à Madrid d'abord, puis à Rome. La Révolution de 1848 le renvoya aux lettres, auxquelles l'avait préparé une très sérieuse jeunesse, et, en dehors de nombreuses études sur des questions de morale ou de littérature insérées dans la *Revue des Deux Mondes* et dans *le Correspondant*, il publia, de 1856 à 1866, les six volumes de son premier grand ouvrage, *l'Église et l'Empire romain au IV^e^ siècle*, où, « sous l'empire, dit-il, d'un profond dévouement pour la cause de l'Église, mais en laïque nullement théologien de métier, » il entreprenait de « raconter et mettre en regard, dans leur suite parallèle, la dissolution de l'Empire et la croissance de l'Église, le déchirement de l'unité matérielle du monde et la formation contemporaine de son unité morale. »

Vint la Révolution de 1870. Tout le monde connaît le grand rôle que celui qui dorénavant (1870) s'appelait le duc de Broglie joua à l'Assemblée nationale et dans les années qui suivirent ; je ne m'y arrête pas, et passe immédiatement à ce qui est de notre véritable domaine, ses grands travaux sur l'histoire nationale, qui l'ont consolé de sa sortie de la vie politique (1885) et ont charmé sa vieillesse.

Il y avait préludé dès 1870 en donnant à la *Revue des Deux Mondes* trois articles sur *la Diplomatie secrète de Louis XV;* mais ce n'est qu'en 1878 que, reprenant la question, il publia les deux curieux volumes intitulés : *le Secret du roi, correspondance secrète de Louis XV avec ses agents diplomatiques, 1752-1774*, où il réduisait à de plus justes proportions que ne l'avait fait le pre-

mier éditeur de la correspondance les puériles intrigues du roi, par l'analyse piquante des papiers d'un arrière-grand-oncle, le comte Charles de Broglie, frère du troisième maréchal, qui avait été le principal confident et agent de Louis XV.

Le grand succès du livre prouva au duc de Broglie qu'il avait trouvé sa vraie voie : il s'engagea résolument dans la carrière de l'historien à la fois diplomate, homme d'État, militaire, lettré et moraliste, et, du 15 novembre 1881 au 1er décembre 1894, parurent, à des intervalles plus ou moins rapprochés, les nombreux et brillants articles qui, après avoir fait les délices des lecteurs de la *Revue des Deux Mondes,* sont devenus les ouvrages, non moins goûtés du public, qui portent les titres de *Frédéric II et Marie-Thérèse, Frédéric II et Louis XV, Marie-Thérèse impératrice, Maurice de Saxe et le marquis d'Argenson, la Paix d'Aix-la-Chapelle, l'Alliance autrichienne.*

Ces livres, vous les avez tous lus, et je n'ai pas besoin, d'en faire longuement l'éloge devant vous. On y admire à la fois l'abondance et l'exactitude de l'information puisée aux archives françaises et étrangères, la sagacité de la critique qui débrouille en se jouant les fils compliqués de la diplomatie européenne, l'impartialité des jugements aussi élevés qu'équitables, la délicatesse de l'observation psychologique, l'art consommé avec lequel sont groupés les faits et exposés les résultats des recherches, la clarté et la souplesse, l'ampleur et l'élégance du style, autant de qualités maîtresses qui placent le duc de Broglie au premier rang des historiens contemporains. La riche variété des tableaux, la vie intense des récits, la fine analyse des caractères ne cessent d'attacher le lecteur. Quelles admirables pages d'histoire que la retraite de Prague ou la bataille de Fontenoy ! Quels portraits que ceux de Frédéric II et de Kaunitz ! La note malicieuse elle-même ne manque pas, qu'il s'agisse

de Voltaire, chargé d'aller sonder à Berlin les projets de l'impénétrable Frédéric, ou de Saint-Séverin se débattant à Aix-la-Chapelle entre les ambassadeurs anglais et autrichiens, comme Don Juan entre ses deux maîtresses !

En présence de cet ensemble imposant d'ouvrages de longue haleine, je puis laisser de côté quelques livres moins importants, comme, par exemple, le volume de mélanges intitulé : *Histoire et Diplomatie,* ou *Voltaire avant et pendant la guerre de Sept ans,* ainsi que la part prise par le duc de Broglie à la publication des Souvenirs de son père et à celle des Mémoires de Talleyrand ; mais il me faut bien dire quelques mots encore de la dernière œuvre sortie de sa plume, dont il avait commencé la publication dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er décembre 1899, au milieu des douleurs de son affreuse maladie. Il comptait y raconter les origines du royaume neutre de Belgique, et, en guise d'hommage à cette royauté constitutionnelle française à laquelle il était resté inébranlablement dévoué, il l'avait intitulée : *le Dernier bienfait de la Monarchie.* Rien, ni pour le fond ni pour la forme, ne trahissait dans le troisième article, paru le 15 novembre dernier, l'approche imminente de la fin ; mais le mal décidément était le plus fort : deux mois après, il triomphait.

La grande figure du duc Albert de Broglie nous laissera à tous un souvenir ému. Il a honoré notre Société, il a honoré la France. Sa vie laborieuse, comme son agonie stoïque, peuvent servir de modèle à chacun de nous. Et surtout n'oublions pas la recommandation patriotique qu'ici même il nous adressait, il y a sept ans, du haut du fauteuil présidentiel : « Gardons, Messieurs, l'exemple de Jeanne d'Arc, pour apprendre à tempérer, qui que nous soyons, l'ardeur de nos dissentiments et de nos ressentiments particuliers. »

Rapport de M. de Boislisle, secrétaire, sur l'état des travaux de la Société.

Messieurs,

Depuis plusieurs années, cet excellent usage s'était établi que les premiers volumes de l'exercice en cours vous fussent distribués avant la réunion de l'Assemblée générale. Au contraire, pour 1900, les deux premiers volumes ne vous ont été remis qu'après la rentrée des vacances, et les deux derniers au début de la présente année : si bien que M. Valois, qui me suppléa à l'Assemblée générale, ne put vous parler de l'exercice en cours, et je dois, aujourd'hui, le reprendre tout entier.

Il s'est composé d'un volume de *Lettres de Louis XI,* un volume de *Lettres de Charles VIII,* et deux volumes de *Documents relatifs à l'Inquisition.*

Dans le tome VII des *Lettres de Louis XI,* M. Vaesen a fait entrer 317 missives, numérotées de M CI à M CCCC X VII, et allant du 10 mars 1478 au 27 avril 1479. Beaucoup de pièces ont été tirées du chartrier de La Trémoïlle. Quatorze groupes de Pièces justificatives sont empruntés en partie aux registres du Parlement, en partie aux archives de la ville de Lyon, et, dans le nombre de celles qui ont cette dernière provenance, je signalerai un document des plus curieux, le numéro VI : « Information contre les prince d'Orange et seigneur d'Arbeu, qui ont voulu empoisonner le roi, 28 mai 1478. »

Le tome II du recueil des *Lettres de Charles VIII,* que publie M. P. Pélicier, contient 274 missives, numérotées de CC XXIV à CCCC XCVII, et allant du 22 avril 1488 au 27 décembre 1489. Comme l'année 1488 fut remplie en grande partie par la guerre de Bretagne, nous n'avons presque, pour cette période, que la correspondance

déjà publiée par M. le duc de la Trémoïlle, notre collègue, et par notre regretté confrère M. de la Borderie. Les lettres, en petit nombre, qui n'ont pas cette provenance ont été fournies par les registres du Parlement de Paris, quelques autres par les archives de certaines villes de France, d'Italie, de Flandre ; mais, en somme, je constate, avec regret et confusion, que l'appel adressé par nous aux amis de l'histoire, il y a deux ans, je crois, n'a pas donné un résultat sensible.

Pour compléter cet exercice de 1900, vous avez reçu, Messieurs, une publication en deux volumes sur l'Inquisition dans le midi de la France aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles. Généralement, le Conseil fait en sorte que chaque distribution annuelle présente assez de variété pour répondre aux différents goûts ou aux études particulières de nos associés. Je dois donc vous expliquer pourquoi et comment il a été dérogé cette fois à une fort sage mesure. Lorsque M. l'abbé Douais, en 1897, proposa sa publication, il n'avait été question que de donner un volume de documents choisis entre tous ceux que ses longues recherches lui avaient fournis. Par la suite, et lorsque les documents eurent été imprimés, il fallut reconnaître que la place manquerait pour y joindre l'Introduction absolument nécessaire, et dont l'étendue représenterait, si on voulait qu'elle fût complète, un volume entier ; mais un volume d'Introduction ne pouvait paraître après celui de Documents, et le Conseil décida que tous deux seraient distribués ensemble. Cela fut voté à la fin de 1897[1]. L'achèvement du volume de Documents, puis l'impression de l'Introduction durèrent plus longtemps que nous ne l'avions supposé, si bien même que, dans l'intervalle, notre respecté collaborateur échangea son titre de professeur contre la dignité d'évêque de Beauvais ; mais il tint à honneur de continuer activement l'œuvre commencée à Toulouse.

Ayant maintenant ses deux volumes en main, vous avez

1. *Annuaire-Bulletin* de 1897, p. 163.

trouvé, Messieurs, dans l'Introduction, un tableau du fonctionnement de l'Inquisition, tableau complet et nouveau pour la plupart d'entre nous. Mgr Douais a profité de ce que l'espace lui était moins parcimonieusement mesuré pour expliquer fort savamment quelle part chacune des autorités compétentes, papes, légats, évêques, conciles, rois, comtes de Toulouse, inquisiteurs, prenait à la poursuite des hérétiques, quels manuels servaient de guides pour la procédure, quels actes nous sont restés de celle-ci pour la période comprise entre 1229 et 1330, quel fut le rôle personnel, tour à tour, de Raymond VII de Toulouse, d'Alfonse de Poitiers, des comtes de Foix Roger-Bernard II et Roger IV, des rois Louis IX, Philippe le Hardi et Philippe le Bel, quels récits, de Guillaume de Puylaurens, de Guilhem Pelisso, de l'anonyme d'Albi et de Bernard Guy, sont parvenus jusqu'à nous, et enfin de quels documents se compose le volume imprimé en premier lieu.

Notre éminent collaborateur n'a pas prétendu faire, à proprement parler, une Histoire de l'Inquisition, même restreinte au seul Languedoc. C'est plutôt un tableau minutieux et raisonné des documents principaux sur lesquels pourrait s'établir une étude de synthèse, qu'ils soient émanés du pouvoir ecclésiastique ou du pouvoir séculier, et nous devons lui être très reconnaissants de nous avoir enrichis de cette contribution pour l'histoire du moyen âge.

Nous passons maintenant à l'exercice 1901.

Notre nouvel imprimeur, le troisième de la dynastie Daupeley-Gouverneur, avait espéré livrer à temps, pour aujourd'hui même, les deux premiers volumes de l'exercice 1901 : l'un, les *Mémoires du vicomte de Turenne,* était prêt depuis longtemps ; mais le second, la *Chronique d'Antonio Morosini,* tome III, n'a été terminé et livré que samedi dernier, sans que le retard puisse être aucunement imputé à l'imprimerie, et tous les deux ne vous parviendront que

dans quelques jours : je vais essayer, par avance, de vous donner une idée de l'un et de l'autre.

Les *Mémoires du vicomte de Turenne,* connus depuis 1666, ont toujours été considérés comme un document des plus véridiques pour l'histoire des premières guerres de Religion ; mais les défectuosités grossières de la première édition transportées telles quelles jusque dans le texte de la collection Michaud et Poujoulat, et l'absence de toute critique ou commentaire, quoique les exemplaires manuscrits et les documents soient fort abondants, rendaient désirable que ces mémoires fussent réédités dans de bonnes conditions, et, pour ce faire, notre collègue le comte Baguenault de Puchesse, secondé par notre autre collègue M. de Kermaingant comme commissaire responsable, a bien voulu nous prêter un concours éclairé et intelligent[1]. Non seulement il a établi, corrigé et annoté un bon texte, mais il y a joint en appendice des lettres de Turenne inconnues jusqu'ici des historiens, une autre série de lettres, presque toutes inédites aussi, du roi de Navarre à son fidèle ami, plusieurs pièces encore de pareille valeur, et une table analytique.

Cette édition, venant s'intercaler entre celles qui nous avaient déjà été données du *Monluc,* du *La Huguerye,* du *Brantôme,* du *d'Aubigné,* ne nous laisse qu'un seul regret : c'est que le vicomte de Turenne, écrivant ses souvenirs en 1609, n'en ait point poursuivi la rédaction au delà de 1585. Sans doute, les temps de sa jeunesse et de ses aventures avec le Béarnais présentent un brillant, un attrait assez particuliers ; mais son rôle dans les affaires intérieures et extérieures devint encore plus important lorsque la gratitude d'Henri IV lui eut fait obtenir l'héritage du duché souverain de Bouillon. Aucun indice ne permet cependant de supposer que les *Mémoires* aient été continués jusque-là.

Le tome III du *Journal vénitien* ou *Chronique d'Anto-*

1. *Annuaire-Bulletin* de 1898, p. 52 et 110.

nio Morosini représente la fin de ce recueil, et sa partie la plus importante, puisqu'elle s'étend de 1429 à 1433; par conséquent, tous les documents qui nous étaient promis sur l'épopée de Jeanne d'Arc : lettres écrites de Bruges par Pancrazio Giustiniani, correspondances envoyées d'Avignon, de Marseille, de Gênes, de Milan, d'Angleterre, ou adressées au marquis de Montferrat et au duc de Milan ; tous ces textes constituent un ensemble des plus précieux, d'un caractère aussi attachant que nouveau, puisqu'on y saisit sur le vif le témoignage instantané, recueilli au jour le jour, des émotions qui agitèrent non seulement la France, mais l'Europe entière. Après avoir longtemps dédaigné de parler de la France, comme si elle devait sombrer sous l'invasion étrangère, Morosini a eu l'heureuse idée d'insérer textuellement la plupart de ces lettres dans son journal, et ce sont elles, précisément, que M. Léopold Delisle, puis le P. Ayroles avaient signalées dès la première découverte du manuscrit vénitien. Sans doute il y a là-dedans autant de récits déformés par la voix populaire que de faits authentiques ; mais ce mélange même aide à comprendre comment s'est formée la légende merveilleuse. Par suite, vous trouverez, sous forme de commentaire, au bas des pages de texte ou de traduction, un exposé presque complet de toute l'histoire de la Pucelle.

Les vingt-cinq groupes successifs tirés de cette partie du manuscrit vénitien jusqu'en 1431 occupent, à quelques pages près, toute l'étendue du volume, 350 ou 360 pages. Quoique Morosini ait continué à tenir son registre-journal jusqu'en 1433 ou 1434, nos éditeurs ne lui ont plus emprunté que quelques fragments après la dernière lettre, juin 1431, relatant le martyre de « l'honnête damoiselle. »

Il reste maintenant à vous donner les annexes et les tables préparées par nos actifs éditeurs, et l'Introduction, également prête, de M. Germain Lefèvre-Pontalis, sur Morosini, son œuvre et l'historiographie vénitienne. Cette dernière partie étant d'une étendue très considérable et d'un

intérêt au moins égal à son étendue, le Conseil a décidé, il y a deux mois, que les éditeurs feraient du tout un volume supplémentaire, tome IV, qui va être mis sous presse sans retard et fera partie de l'exercice 1902.

Dans la seconde partie de l'*Annuaire-Bulletin* de 1900, deux de nos confrères et collègues ont bien voulu insérer d'intéressantes contributions à l'histoire du XVI^e^ siècle : d'une part, vingt-deux lettres ou billets du roi Henri IV, écrits à ses amis le duc et la duchesse de Nevers entre le 9 janvier 1589 et le 9 septembre 1595, et publiés par M. le comte Baguenault de Puchesse d'après les copies prises à Saint-Pétersbourg sur les originaux; d'autre part, un lot de papiers de la succession de Brantôme récemment acquis par la Bibliothèque nationale. Combien notre regretté Ludovic Lalanne eût été heureux de connaître ces documents et de les joindre à son dernier volume de 1896! M. Omont, n'ayant qu'un nombre restreint de pages à sa disposition, s'est borné à extraire du dossier deux inventaires du château de Brantôme et du château de la Tour-Blanche, qui permettent de reconstituer le milieu où s'écoulèrent les dernières années de l'historien, et nous initient non seulement à son intérieur, mais aussi à ses goûts littéraires, à ses études, à ses goûts, à ses occupations ou plaisirs de la vie de campagne. Il y a ajouté le procès-verbal de l'ouverture de la succession, le texte d'un codicille de 1612 complétant ceux de 1609 et de 1613, enfin l'acte de partage des meubles entre les héritiers Bourdeille; mais nous regrettons que le dossier tout entier n'ait pu être publié, puisqu'il nous revenait comme de droit.

Des publications de 1900 passant à celles qui sont actuellement sous presse, j'en trouve cinq, et, en premier lieu, un texte inédit, celui du *Journal de Jean Vallier* sur la Fronde et les années suivantes.

M. Henri Courteault, déjà notre collaborateur depuis plusieurs années, a bien voulu reprendre, en compagnie de

son ami M. de Vaissière, cette publication demeurée en suspens par la mort prématurée de leur camarade M. Forgeot, et il mène activement l'impression d'un tome Ier. Le caractère et l'intérêt de ce Journal ont été trop complètement exposés dans la première proposition de 1897 pour que j'aie besoin d'y revenir[1]. Le volume qui vous sera distribué d'ici à quelques mois comprend un récit des évènements qui se produisirent pendant les années 1648 et 1649, un peu partout, à l'étranger même comme en province, mais surtout à Paris, car Vallier, moitié bourgeois, moitié homme de cour ou suivant la cour, mais de caractère indépendant, modéré, *juste-milieu*, préfère ne raconter que ce qu'il a vu ou connu de première source, ce qu'il a pu juger et vérifier par lui-même, en honnête homme : condition bien rare, en vérité, et qui ne fera pas le moindre mérite de notre nouvelle publication. Malheureusement, le texte est incomplet, puisqu'il devait débuter avec l'avènement du jeune roi, en 1643, et que le seul manuscrit connu jusqu'ici ne commence qu'au mois de janvier 1648.

M. Léon Lecestre a déjà plusieurs bonnes feuilles du tome III et dernier des *Mémoires du chevalier de Quincy*, et, comme les matériaux de la Table alphabétique et les éléments de l'Introduction ont été préparés au fur et à mesure, il est certain que rien n'arrêtera l'achèvement de cette intéressante publication, d'un caractère moins sérieux que nombre d'autres, mais non pas moins instructive, puisqu'elle contient, sur les guerres de la dernière période du règne de Louis XIV, les souvenirs très précis, presque comme l'eût été un journal, d'un témoin oculaire. Le volume nous mènera jusqu'à la fin de la guerre, en 1713. A partir de 1710, Quincy cesse d'être sous les ordres du duc de Vendôme, son idole, comme de tant d'autres officiers de ce temps-là et des armées en général ; c'est la fortune de

1. *Ann.-Bull.* de 1897, p. 163-165 ; de 1898, p. 52 et 109 ; de 1899, p. 100.

Villars qu'il suit en Flandre, puis en Allemagne, fortune glorieusement couronnée par la victoire de Denain, par le recouvrement de Douay, de Marchiennes, de Bouchain, du Quesnoy, par la prise de Landau et de Fribourg.

M. Vaesen vient de livrer à l'imprimeur un nouveau volume, contenant les lettres M CCC XVIII à M D de Louis XI, et allant de mai 1479 à la fin de l'année 1480 : période toute remplie par les annexions que le roi se hâta de faire dans la crainte d'une fin prochaine ; et quelles précieuses annexions : l'Anjou, la Provence, la Bourgogne, la Franche-Comté, la Picardie, l'Artois, sinon les Flandres !

Voici maintenant un texte dont la publication, proposée il y a trente-cinq ans par Vallet de Viriville et M. Servois, et acceptée alors en principe, a été reprise par M. Henri Moranvillé et se poursuit dans d'excellentes conditions. C'est cette *Chronique de Perceval de Cagny,* allant de 1239 à 1448, que notre historien de Jeanne d'Arc signalait pour son importance. Elle se compose de deux parties distinctes : une histoire généalogique des comtes et ducs d'Alençon, et une chronique postérieure que Quicherat a utilisée pour certains passages, de même que l'avaient fait, au XVII^e^ siècle, l'annaliste du Perche ou Denis Godefroy. L'ensemble n'avait pas encore vu le jour. M. Moranvillé, qui n'en est plus à donner des preuves de sa connaissance du XV^e^ siècle, fera une édition intégrale et critique. Jusqu'ici, la personnalité de l'auteur n'avait pu être établie ; une heureuse fortune a fait récemment découvrir à notre confrère M. Valois une série de renseignements précis dont l'éditeur profitera avec gratitude.

Le dernier volume sous presse est le tome III de l'*Histoire de Guillaume le Maréchal*, si impatiemment attendu comme complément d'une publication grandement honorable pour la Société. M. Paul Meyer en continue l'impression et se propose d'y joindre, outre le Commentaire critique et la Table, un Itinéraire dressé d'après les documents de la Chancellerie anglaise.

Mais il est encore d'autres terminaisons d'ouvrages que, certainement, vous seriez fort satisfaits de voir paraître, comme le tome VI du *Villars* et le tome X de l'*Agrippa d'Aubigné*. J'aurai moi-même grand plaisir à vous les annoncer.

Du moins, il est certain que deux autres publications, le *Froissart*, tome XII, les *Lettres de Charles VIII*, tome III, reprendront leur cours normal pour 1902.

Il en est enfin plusieurs que nous ne perdons pas de vue, promises, mais non commencées : les *Grandes chroniques de France*, dont la préparation, sans doute, est longue et difficile; le *Calendrier des guerres de Tournay* et la *Chronique de Jean le Bel*, annoncés dans les rapports précédents; surtout, cette *Chronique du héraut Berry*, promise pour la seconde fois en 1896, après quinze ans de suspension, mais que M. Courteault, qui a bien voulu s'en charger, n'abordera qu'après avoir terminé sa part du *Journal de J. Vallier*.

Le Conseil a reçu, au cours de l'année dernière, une proposition intéressant le règne de Louis XV. Elle nous était présentée par M. Jean Lemoine, archiviste-paléographe attaché à la bibliothèque du ministère de la Guerre, qui s'offrait pour publier la correspondance du chevalier de Mopinot, officier très distingué du temps de Louis XV, sur quatre campagnes de la guerre de Sept ans[1]. Quoique la proposition fût tentante, comme il était à craindre qu'une correspondance militaire de ce caractère ne fît double emploi avec les mémoires, militaires aussi, du chevalier de Quincy, le Conseil a été obligé de remettre son acceptation définitive à un temps ultérieur.

Une autre proposition a été examinée et admise en principe le 8 janvier dernier ; vous en avez pu lire le texte dans le procès-verbal récemment distribué[2] : il s'agit d'une chro-

1. *Annuaire-Bulletin* de 1900, p. 178-179.
2. *Annuaire-Bulletin* de 1901, p. 50-52.

nique anonyme du XV^e^ siècle qu'on désigne par sa provenance du couvent des Cordeliers de Paris. L'éditeur agréé par le Conseil est M. Germain Lefèvre-Pontalis, le même qui achève en ce moment la remarquable édition de la *Chronique d'Antonio Morosini*. L'ouvrage formera, semble-t-il, deux volumes de dimensions moyennes.

En dressant cette récapitulation, Messieurs, et en parlant tout à l'heure du chevalier de Mopinot, j'ai constaté que, malgré la variété de nos textes et de nos volumes, il est un siècle, ou plutôt une période, que nous semblons négliger. Depuis la mise au jour des éditions, aujourd'hui si recherchées, du *Barbier* et du *d'Argenson*, — cette dernière terminée en 1867, — nous n'avons rien fait pour le règne de Louis XV, et, pour le règne de Louis XVI, nous n'avons jamais fourni aucune contribution. Cependant ni les mémoires inédits, ni les textes qui auraient besoin d'un commentaire critique ne font défaut : loin de là ! Et le goût du public ne s'est point détaché de ces époques, qu'il considère comme le prélude, comme les préliminaires de notre temps moderne. Voyez de combien de volumes afférents à cette fin de l'ancien régime s'est augmentée la collection de mémoires relatifs à l'histoire de France ! Et certainement il viendra un temps où la plupart auront besoin d'être soumis à une critique sévère, car les lecteurs ont souvent tort de les accepter sans justification, sans contrôle, sans examen.

Si la délimitation précise de notre domaine par la charte fondamentale de 1833 nous arrête au seuil du nouveau régime, il est regrettable que nous n'ayons jamais été appelés à exercer nos droits sur la période immédiatement antérieure à la Révolution, et que, de ce côté, notre patrimoine ne présente que vides et lacunes. Il serait encore temps d'y porter remède.

RAPPORT DE MM. LES CENSEURS SUR LES COMPTES DES RECETTES ET DES DÉPENSES DE LA SOCIÉTÉ PENDANT L'EXERCICE 1900.

Messieurs,

L'examen des comptes et pièces comptables qui nous ont été soumis par M. le Trésorier et par le Comité des fonds nous a permis de constater que la situation de votre Société au 31 décembre 1900 s'établissait comme il suit :

Recettes.

L'encaisse au 1er janvier 1900 était de	15,748 fr.	51 c.
Les sommes encaissées pendant l'exercice ont été de	20,146	93
Au total	35,895 fr.	44 c.
Les prévisions montaient au chiffre de.	34,123	51
Différence en plus	1,771 fr.	93 c.
Mais, si on déduit de ce chiffre le produit du remboursement de 2 obligations du chemin de fer de l'Est 3 %	984	09
on trouve que les prévisions n'ont été dépassées que de	787 fr.	84 c.
La plus-value des recettes a porté sur :		
Cotisations de l'année	30 fr.	»» c.
Rentrée de cotisations arriérées. . .	120	»»
Vente des volumes	396	50
Arrérages de rentes sur l'État . . .	202	50
Intérêts sur divers placements . . .	38	84
Soit, en tout	787 fr.	84 c.

Le nombre des cotisations en retard n'a pas varié depuis l'année précédente. Il est encore de 30.

Les membres de la Société sont moins nombreux que précédemment. De 533, chiffre porté par de nouvelles admis-

sions prononcées en 1900 à 545, ils ont été réduits, par suite de décès et de démissions, à 520. C'est une perte de 13 membres, que nous regrettons d'avoir à enregistrer.

Dépenses.

Les dépenses de l'exercice 1900 ont été, au total, de 27,002 fr. 93 c., dont voici le détail :

Impression de cinq volumes . . .	10,549 fr.	95 c.
Honoraires des éditeurs	2,275	»»
Frais de librairie	1,078	70
Frais de magasinage à l'Entrepôt . .	120	»»
Remises et frais de recouvrement . .	307	80
Frais de distribution des volumes . .	558	95
Indemnités aux secrétaire, trésorier et rédacteur de l'*Annuaire-Bulletin* . .	925	»»
Frais de gestion	700	»»
Impressions diverses	134	»»
Dépenses diverses	357	30
Achat de 2 obligations Est 3 °/₀ . . .	906	10
Achat de 270 fr. de rente 3 °/₀ . . .	9,090	13
Total.	27,002 fr.	93 c.
Les prévisions étaient de	19,405	»»
D'où un excédent de dépenses de . .	7,597 fr.	93 c.
Mais, observation faite qu'il y a eu des achats de titres de rente et obligations de chemins de fer pour	9,996	23
nous constatons que les dépenses sont restées réellement en dessous des prévisions de	2,398 fr.	30 c.

Les prévisions ont été dépassées sur les chapitres :

Impressions diverses	34 fr.	»» c.
Achat de 270 fr. de rente 3 °/₀ . . .	9,090	13
Achat de 2 obl. Est 3 °/₀ (remploi) . .	906	10
	10,030 fr.	23 c.

Les économies ont porté sur :

Impression de volumes	1,950 fr.	05 c.
Honoraires d'éditeurs	25	»»
Frais de librairie	121	30
Frais de magasinage	10	»»
Frais de recouvrement	42	20
Frais de distribution	241	05
Dépenses diverses	42	70
	2,432 fr.	30 c.

En résumé, la situation financière de la Société s'établit comme suit pour l'année 1900 :

Recettes réalisées	35,895 fr.	44 c.
Dépenses effectuées	27,002	93
Restait en caisse au 31 décembre . .	8,892 fr.	51 c.
Soit au Crédit foncier	6,372 fr.	17 c.
à la Caisse d'épargne	2,047	92
chez le Trésorier.	472	42
	8,892 fr.	51 c.

Le nombre des volumes restant en magasin au 31 décembre 1900 était de 14,477 volumes, en augmentation de 287 volumes sur l'année précédente.

Les écritures qui établissent les chiffres ci-dessus nous ayant paru exactes, nous avons l'honneur de vous proposer d'approuver les comptes de l'exercice 1900.

Les Censeurs :

B. de Mandrot. P. Guilhiermoz.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

108. — Saint-Yves (G.). Les campagnes de Jean d'Estrées dans la mer des Antilles (1676-1678). In-8, 40 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin de géographie historique et descriptive.)

109. — Sautai (Maurice). Le siège de la ville et de la citadelle de Lille en 1708. In-8, x-434 p. et 5 pl. Lille, impr. Lefebvre-Ducrocq.

110. — Sautai (Maurice). Les Frézeau de la Frézelière. In-8. IX-288 p. et 7 pl., frontispice armorié en couleurs. Lille, impr. Lefebvre-Ducrocq.

Ces deux volumes, œuvre d'un jeune officier passionné pour l'histoire militaire, se complètent l'un l'autre. Dans le premier, qui a été honoré d'une récompense de l'Académie française, le lieutenant Sautai a reconstitué un des plus grandioses épisodes des guerres de Louis XIV, cette défense de Lille par le maréchal de Boufflers qui eût suffi pour faire la gloire du maréchal, et auprès de laquelle les juges compétents estiment que le bombardement de 1792, par les Autrichiens, ne peut soutenir la comparaison. — Dans le second volume, il a rendu un légitime hommage à deux des organisateurs de l'artillerie française, dont le dernier, digne fils d'un collaborateur dévoué de Louvois, fut à son tour le vaillant et intelligent auxiliaire de Boufflers dans Lille assiégé par le prince Eugène et par Marlborough, et nous a laissé un excellent journal de la défense. Le texte de ce journal n'occupe que le tiers environ du volume, dont les deux autres tiers sont remplis par la biographie des deux La Frézelière, oubliés jusqu'ici comme tant d'autres utiles et vaillants héros.

111. — Thorel-Perrin. Procès-verbal de visites de paroisses au XVIII[e] siècle, annoté par M. le chanoine Marsaux. In-8, 12 p. Beauvais, impr. Avonde et Bachelier.

(Extrait des Mémoires de la Société académique de l'Oise.)

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 4 JUIN 1901,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE MM. HIMLY ET L. DELISLE, PRÉSIDENTS.

(Procès-verbaux adoptés dans la séance du 2 juillet suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 2 avril et de celui de l'Assemblée générale du 7 mai ; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le Président annonce que, après M. le baron de Watteville et M. Amédée Lefèvre-Pontalis, morts dans les premiers jours de mai, et auxquels il a rendu hommage dans son discours à l'Assemblée générale, la Société a perdu, dans le courant du mois passé, M. le comte Amédée de Bourmont, archiviste-paléographe, qui avait jadis entrepris pour elle une édition de la *Chronique du héraut Berry*, mais l'avait interrompue au bout de quelque temps, et M. le comte de Puymaigre, mort le 30 mai, à quatre-vingt-cinq ans. M. de Puymaigre, entré dans la Société le 5 février 1844, était par conséquent un des plus anciens membres existant actuellement, et il faisait partie du Conseil depuis 1874. Il s'était occupé d'études sur l'histoire de l'Espagne, plus particulièrement sur celle de la Catalogne, et il avait fait également, en 1881, une publication sur Jeanne d'Arc. Son assiduité aux séances, sa courtoisie et l'élévation de son caractère l'avaient fait apprécier de ses collègues, et resteront dans la mémoire de tous.

Le Conseil s'associe aux sentiments exprimés par M. le Président.

M. le Président adresse des souhaits de bienvenue à

MM. Guilhiermoz, de Mandrot et G. Lefèvre-Pontalis, nouveaux membres du Conseil, et à MM. Bruel et Moranvillé, nouveaux censeurs.

Il félicite, au nom du Conseil, M. Jules Lair, élu membre libre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres le 24 mai, et charge le secrétaire de transmettre de pareilles félicitations à M. le marquis de Vogüé, élu à l'Académie française le 27 mai, en remplacement du feu duc de Broglie.

M. le Président proclame membre de la Société, après avoir soumis cette admission à l'approbation du Conseil :

2387. Le Révérend S. P. H. Statham, lieutenant-colonel au corps des chapelains de l'armée anglaise, à Douvres (Angleterre), Christ-Church Villas, n° 2; présenté par MM. Valois et de Boislisle.

Publications adressées à la Société.

Publications périodiques. — *Revue des Questions historiques,* 1er avril 1901. — *Revue historique,* mai-juin 1901. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 avril et 15 mai 1901. — *Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus,* 20 janvier 1901. — *Bulletin de l'Association philotechnique,* janvier, février et avril 1901. — *Indicateur d'antiquités suisses,* 1900, n° 4.

Sociétés savantes. — *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France,* année 1898; *Bulletin* de la même Société, année 1899; *Mettensia,* mémoires et documents publiés par la même Société, t. II, fasc. 2 et 3 : *Cartulaire de l'abbaye de Gorze.* — *Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest,* 4e trimestre de 1900. — *Bulletin de la Société archéologique du midi de la France,* série in-8°, n° 27. — *Société centrale d'agriculture, sciences et arts du département du Nord, séant à Douai; célébration de son Centenaire.* — *Mémoires de la Société archéologique de Rambouillet,* série in-8°, t. XIV. — *Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie,* année 1901, 1er fasc. — *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes,* 1er trimestre 1901. — *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne,* année 1900. — *Mémoires de la Société académique de Saint-Quentin,* années 1897 et 1898. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais,* 3e et 4e trimestres de 1900. — *Mémoires de la Société archéologique de Montpellier,* 2e série, t. II, 2e fasc. — *Cartulaire d'Aniane,* publié

pour la même Société par MM. l'abbé Cassan et E. Meynial. — *Bulletin de la Société académique de Brest*, 2e série, t. XIX-XXIV. — *Annuaire de 1901 publié par la Société d'archéologie de Bruxelles.* — *Transactions of the Royal historical Society*, nouvelle série, t. XIV. — *Proceedings of the American philosophical Society*, octobre-décembre 1900.

Correspondance.

M. le baron de Schickler s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

Élections.

Le Conseil procède au renouvellement de son bureau et de ses comités.

Sont élus :

Président : M. Léopold Delisle.
1er *vice-président :* M. le baron de Schickler.
2e *vice-président :* M. le marquis de Courcy.
Secrétaire adjoint : M. Noël Valois.
Trésorier-archiviste-bibliothécaire : M. Léon Lecestre.

Comité de publication.

Sont réélus :

MM. De Barthélemy.
De Beaucourt.
Picot.
De Schickler.

Sont élus, en remplacement de M. Delisle, promu président, et de M. le duc de Broglie, décédé :

MM. Himly.
Longnon.

Comité des fonds.

Sont réélus :

MM. Servois.

DURRIEU.
Jules LAIR.
DE LUÇAY.

En invitant le nouveau président à venir prendre sa place, M. Himly demande qu'il lui soit permis de préciser pour quels motifs le Conseil a voulu donner pour la troisième fois ce mandat à M. Léopold Delisle.

M. Delisle avait déjà été choisi pour la présidence en 1883, comme étant le mieux qualifié des membres du Conseil pour présider à la solennité du Cinquantenaire de la fondation de la Société, et il fut ensuite maintenu au fauteuil durant l'exercice 1884-85, en reconnaissance de l'honneur que sa présidence avait valu à la Société.

Cette fois, le Conseil entend célébrer, non plus le Cinquantenaire de la Société, mais celui de l'entrée de M. Delisle, qui fut présenté le 1er mars 1852 par le savant B. Guérard et le remplaça presque immédiatement au Conseil (2 mai 1854). Il y aura donc, avant la terminaison de l'exercice nouveau, cinquante années pleines que M. Delisle ne cesse de prendre la part la plus active aux travaux de la Société, soit comme membre du Conseil, aux séances duquel il se montre assidu plus que personne, soit comme président du Comité de l'*Annuaire* (1859-1863), soit comme président du Comité de publication depuis 1863, soit enfin comme éditeur pour son propre compte (*Rouleaux des morts*, 1866), et surtout comme commissaire responsable de dix-sept publications, qui ne représentent pas moins de trente-six volumes.

Le Conseil a donc souhaité qu'une nouvelle présidence couronnât cette longue carrière de dévouement actif aux intérêts, à la prospérité et à l'illustration de la Société, et, lorsque le jour précis du Cinquantenaire sera venu, il aura la grande satisfaction de saluer dans son président l'un des maîtres les plus honorés, respectés et aimés de la science moderne.

M. Himly ajoute que, personnellement, comme ancien camarade de M. Delisle à l'École des chartes, dans la promotion de 1847, il se félicite d'être appelé à lui rendre ce

public hommage au nom du Conseil qu'il vient de présider pendant une année.

M. Léopold Delisle, prenant possession de la présidence, exprime sa profonde gratitude pour les sentiments dont son prédécesseur et ami a bien voulu se faire l'interprète; mais il demande tout d'abord que le Conseil remercie M. Himly du dévouement, de l'assiduité et de la courtoisie dont il n'a cessé de faire preuve dans toutes les séances de l'exercice écoulé.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin. Feuilles 1 à 4 livrées.

Histoire de Guillaume le Maréchal. T. III. Introduction, feuilles *d* et *e* tirées; feuille *f* en placards.

Chronique d'Ant. Morosini. T. III distribué. — T. IV. Introduction : feuilles 1 à 5 en placards.

Chronique de Perceval de Cagny. Feuilles 5 à 12 tirées. On compose la suite.

Journal de Jean Vallier. T. I. Feuilles 8 à 10 tirées. On compose la suite.

Mémoires du chevalier de Quincy. T. III. Feuilles 1 à 5 tirées; feuilles 6 à 10 en pages.

M. le comte Baguenault de Puchesse annonce que M^me^ la baronne de Ruble a déposé le manuscrit, préparé par ses soins, de la Table générale de l'édition de l'*Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné* due à feu M. le baron de Ruble, et il s'offre pour examiner cette copie et la mettre en état de passer à l'impression. — Le Conseil accepte cette proposition et prie M. Baguenault de Puchesse d'exprimer sa gratitude à M^me^ la baronne de Ruble.

Le secrétaire dépose, de la part du lieutenant Maurice Sautai et de M. Slothouwer, docteur ès lettres à la Haye, un projet de publication des lettres adressées en français, par le député hollandais Sicco van Goslinga, au grand pension-

naire Heinsius et au secrétaire d'État Slingelandt, sur les campagnes du règne de Louis XIV en Flandre et sur les négociations d'Utrecht. — Renvoi au Comité de publication.

Renouvelant sa délibération des années précédentes, le Conseil donne pouvoir à M. Léon Lecestre, trésorier de la Société, pour, sur sa seule signature, déposer les fonds disponibles à la Caisse d'épargne de Paris, retirer tout ou partie des sommes inscrites sur le livret de la Société, toucher les intérêts, donner reçus, quittances et décharges, demander tout achat de rente et remise de titres, et généralement faire tout ce qui sera nécessaire dans l'intérêt de la Société.

M. Servois, au nom du Comité des fonds, propose d'accorder l'échange de publications demandé par la Société archéologique de Brest.

Le secrétaire signale les comptes rendus des derniers volumes des *Lettres de Louis XI* et des *Lettres de Charles VIII* qui ont été donnés par le R. P. Chérot dans la revue des *Études,* n° du 20 juillet 1901.

Le Conseil apprend avec une vive satisfaction que M. Daupeley-Gouverneur père, ancien imprimeur de la Société, a reçu les palmes académiques dans la promotion du mois d'avril.

La séance est levée à cinq heures un quart.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

112. — Alezais (docteur). Les anciens chirurgiens et barbiers de Marseille. In-8, 216 p., avec grav. Paris, F. Alcan.

113. — Amphoux (H.). Michel de L'Hospital et la liberté de conscience au XVI^e^ siècle. In-8, 440 p. Paris, Fischbacher.

114. — Bardy (H.). Bruyères et le cardinal de Rohan, évêque de Strasbourg. In-8, 17 p. Saint-Dié, impr. Cuny.
(Extrait du Bulletin de la Société philomathique vosgienne.)

115. — Belleval (marquis de). Les bâtards de la maison de France. In-8, 307 p. Paris, Vivien.

116. — Berry (l'abbé L.-C.). La vénérable Jeanne de Lestonnac (1556-1640). In-8, 32 p. Paris, Savaète.
(Extrait de la Revue du Monde catholique.)

117. — Boisgelin (marquis de). Esquisses généalogiques sur les familles de Provence. T. I. Première partie. In-4, p. 1 à 400. Aix-en-Provence, Makaire.

118. — Bonnard (dom F.). L'abbaye de la Sainte-Trinité de Mauléon (aujourd'hui Châtillon-sur-Sèvre), de l'ordre de Saint-Augustin. In-8, VII-216 p. et grav. Ligugé, impr. Bluté.

119. — Borrel (l'abbé). Patrie du pape Innocent V : erreurs touchant cette question dans lesquelles est tombé le R. P. Mothon. In-8, 20 p. Moutiers, impr. Gavin.

120. — Bourassé (l'abbé J.-J.). Abbayes et monastères de France (histoire, monuments, souvenirs et ruines). In-4, 224 p., avec gravures. Tours, Mame et fils.

121. — Branet (A.). Les sénéchaux de Fezensac et d'Armagnac (1247-1789). In-8, 14 p. Auch, impr. Cocharaux.

122. — Brun-Durand (J.). Dauphinois du XVII^e siècle : Chaudebonne, le meilleur des amis de M^me de Rambouillet. In-4, 39 p. Grenoble, Falque et Perrin.
(Extrait de la Revue dauphinoise.)

123. — Canat de Chizy (M. et P.). La louveterie en Bourgogne ; recherches sur la destruction des loups et autres animaux nuisibles aux XIV^e, XV^e et XVI^e siècles. In-4, 44 p. Chalon-sur-Saône, impr. Bertrand.

124. — Capeille (l'abbé J.). Étude historique sur Millas ; la seigneurie, la commune et l'église, depuis leurs ori-

gines jusqu'à la Révolution. In-8, XI-336 p., avec grav. Céret, Roque.

125. — CARTELLIERI (Alex.). Philipp II. August, König von Frankreich. Bis zum Tode Ludwigs VII (1165-1180). In-8, XV-92 et 76 p. Leipzig, F. Meyer.

126. — CHEVALIER (U.). Répertoire des sources historiques du moyen âge. Topo-bibliographie. 4e fascicule (K-N). Gr. in-8 à 2 col., p. 1594 à 2119. Montbéliard, Société anonyme d'imprimerie montbéliardaise.

127. — COINDRE (G.). Mon vieux Besançon; histoire pittoresque et intime d'une ville. T. I. Gr. in-8, XVI-232 p., avec grav. Besançon, Jacquin.

128. — COUPPEY (l'abbé L.). L'abbaye de Notre-Dame-du-Vœu, près Cherbourg (Manche). In-8, 39 p. Évreux, impr. Odieuvre.

129. — DEPEYRE (E.). Visites du diocèse de Cahors par Simon de Beaulieu, archevêque de Bourges (1285-1286, 1290-1291). In-8, 53 p. Cahors, impr. Delpérier.

(Extrait du Bulletin de la Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot.)

130. — DOREZ (Léon) et GUIRAUD (Jean). Les registres d'Urbain IV (1261-1264); recueil des bulles de ce pape, publiées ou analysées d'après les manuscrits originaux du Vatican. 2 fascicules in-4 à 2 col. : 2e fascicule (feuilles 15 à 35), p. 113 à 280; 3e fascicule (feuilles 36 à 49), p. 281 à 292. Paris, Fontemoing.

131. — DUCOUDRAY (le R. P. M.-B.). Jeanne d'Arc et les Dominicains de Poitiers : le P. Guillaume Aimeri; note complémentaire. In-8, 12 p. Ligugé, impr. Bluté.

132. — VOYER D'ARGENSON (comte R. DE). Annales de la Compagnie du Saint-Sacrement; publiées et annotées par le R. P. dom H. Beauchet-Filleau, moine bénédictin. In-8, XIV-320 p. Marseille, impr. Saint-Léon.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 2 JUILLET 1901,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DELISLE, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 5 novembre suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le Président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces admissions à l'approbation du Conseil :

2388. M. le comte Aynard DE CHABRILLAN, rue Christophe-Colomb, n° 8; présenté par MM. Delisle et de Boislisle.

2389. M. le baron DE BONNAULT D'HOUËT, à Compiègne, place du Château; présenté par MM. Élie Berger et le comte Delaborde.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du protestantisme français,* 15 juin 1901. — *Bulletin de l'Association philotechnique,* mai 1901.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Mémoires de l'Académie de Dijon,* années 1899-1900. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie,* année 1899. — *Annales de la Société académique de Nantes,* année 1900. — *Mémoires de l'Académie nationale de Caen,* année 1900. — *Mémoires de la Société académique du département de l'Aube,* année 1900. — *Bulletin-revue de la Société d'émulation et des beaux-arts du Bourbonnais,* année 1900. — *Monographie de la cathédrale de Chartres,* par M. l'abbé Bulteau, t. III, feuilles 13 à 15; publication de la Société archéologique d'Eure-et-Loir. — *Bulletin de la*

Société d'histoire et d'archéologie de Genève, t. II, 4e livr. — *Seventeenth* et *Eighteenth annual report of the Bureau of American ethnology to the Secretary of the Smithsonian Institution.*

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

La Maison de Seyssel, ses origines, sa généalogie, son histoire, d'après les documents originaux, par le comte Marc de Seyssel-Cressieu. 2 vol. in-fol. Grenoble, Allier frères. — *The history of the castle, town and port of Dover*, par le révérend S. P. H. Statham. In-12. Londres, Longmans. — *Correspondance administrative d'Alfonse de Poitiers*, publiée par Auguste Molinier, t. II. In-4°, Impr. nationale. — *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements*, t. XXIX (*Avignon*, t. III, 2e partie). In-8°, Paris, Plon.

Correspondance.

M. le marquis de Nadaillac, M. Moranvillé et M. Aubry-Vitet expriment leur regret de ne pouvoir assister à la séance.

M. le marquis de Courcy adresse ses remerciements au Conseil, qui a bien voulu le désigner pour la vice-présidence, mais croit devoir décliner cet honneur, l'état de sa santé ne lui permettant pas d'assister régulièrement aux séances. Il ose compter que ses collègues croiront à la sincérité de ses regrets comme à sa gratitude.

Le Révérend Statham, admis dans la précédente séance membre de la Société, adresse ses remerciements au Conseil.

Le Conseil procède à la désignation d'un second vice-président en remplacement de M. le marquis de Courcy, non acceptant :

M. DE KERMAINGANT est élu à la majorité des voix.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin. Feuilles 5 et 6 en placards.

Histoire de Guillaume le Maréchal. T. III. Introduction, feuilles *f* et *g* en pages.

Chronique d'Antonio Morosini. T. IV. Introduction, feuilles 1 à 5 en pages.

Chronique de Perceval de Cagny. Feuilles 13 à 17 en pages.

Journal de Jean Vallier. T. I. Feuilles 11 à 13 en pages; feuilles 14 à 16 en placards.

Mémoires du chevalier de Quincy. T. III. Feuilles 6 à 11 tirées; feuilles 12 à 18 en placards.

Lettres de Louis XI. T. VIII. On commence la composition.

M. Baguenault de Puchesse rappelle que M^me^ la baronne de Ruble a bien voulu mettre à la disposition du Conseil les matériaux réunis par ses soins pour l'exécution de la Table de l'*Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné*, et il annonce que M. Lucien Auvray, bibliothécaire au département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale, serait disposé à préparer définitivement cette table et à en faire l'impression. — Le Conseil adresse de nouveau l'expression de sa profonde gratitude à M^me^ la baronne de Ruble, désigne M. Auvray pour faire l'impression de la Table, et prie M. le comte Baguenault de Puchesse de vouloir bien accepter les fonctions de commissaire responsable.

M. L. Delisle, au nom du Comité de publication, donne lecture d'une proposition de publication présentée par M. Maurice Sautai, lieutenant au 43^e^ régiment d'infanterie, à Lille, et ainsi conçue :

Sicco van Goslinga, qui appartenait à une ancienne famille noble de la Frise, a représenté les provinces de Frise et de Groningue pendant les années 1706, 1707, 1708, 1709 et 1711, dans la députation que les États-Généraux des Provinces-Unies entretenaient aux armées de la Coalition en Flandre. Activement mêlé aux négociations de la paix d'Utrecht, ambassadeur en France en 1714, membre du congrès de Soissons en 1728, il mourut en 1731, à l'âge de soixante-sept ans, « laissant à ses enfants, » disent les éditeurs de ses Mémoires, « l'héritage d'un nom intact, avec le souvenir d'une vie toute dévouée aux devoirs d'un patriotisme pur et éclairé. »

Ce sont ces mémoires que MM. Everst et Delprat ont publiés à Leeuwarden en 1857, sous le titre : *Mémoires relatifs à la guerre de Succession de 1706-1709 et 1711, de Sicco van Goslinga.* « L'historien, » disent les éditeurs dans l'Introduction de ces Mémoires, « est rarement appelé à se prévaloir de ressources de ce genre. Il y a du bonheur à en enrichir la science. »

Pareille appréciation peut être appliquée à la correspondance que Goslinga n'a cessé d'échanger aux armées avec le grand pensionnaire Heinsius et l'habile secrétaire Slingelandt. Goslinga a vécu plusieurs années aux côtés d'Eugène et de Marlborough. Alors que ses collègues se contentent le plus souvent d'une simple narration des faits militaires, sans commentaires, Goslinga s'étend, dans sa correspondance, sur les délibérations des chefs de l'armée et sur les motifs de leur conduite. Il nous fait assister à la vie de cette armée où, par leur crédit, le nombre des troupes à la solde des Provinces-Unies, les sacrifices sans cesse répétés qu'ils s'imposaient pour garder à la lutte contre la France une impulsion énergique, les députés de la Hollande ont joué l'un des premiers rôles aux côtés d'Eugène et de Marlborough. Observateur pénétrant, nullement aveuglé par le succès, d'un caractère brave et résolu, tel apparaît Goslinga.

Grâce à M. Van Riemsdyk, l'éminent archiviste général du royaume des Pays-Bas, j'ai connu et ai pu utiliser déjà pour l'année 1708 cette correspondance. Grâce à lui, j'ai été mis en relation avec M. Slothouwer, docteur ès lettres, directeur de l'École royale d'agriculture de Wageningen, qui a écrit déjà une biographie de Goslinga, et qui consentirait avec grand plaisir à m'accepter comme collaborateur dans la publication de cette correspondance de Goslinga. M. Slothouwer a déjà réuni la plus grande partie des lettres du député. De son côté, M. Van Riemsdyk, dont j'ai si souvent éprouvé l'obligeance, me promet de favoriser de tout son pouvoir cette publication franco-hollandaise.

La correspondance de Goslinga est rédigée en français. Limitée aux années de sa députation à l'armée, 1706-1709 et 1711, elle ne formerait pas plus de deux volumes in-8°, de la dimension des ouvrages publiés par la Société de l'Histoire de France. Mais M. Slothouwer témoigne avec raison le désir de voir cette publication conduite jusqu'en 1713, Goslinga ayant pris une part très active aux négociations d'Utrecht. Je crois franchement que l'ouvrage, avec la correspondance des années 1712-1713, demanderait un troisième volume.

Les lettres de Goslinga sont, pour ainsi dire, entièrement inédites. M. Vreede, dans sa publication de la correspondance d'Heinsius, qui s'arrête à 1707, Noorden, dans son *Histoire du XVIII^e siècle,* l'état-major autrichien dans les *Feldzüge des Prinzen Eugen,* le professeur Weber, de Prague, dans son ouvrage *Der Frieden von Utrecht,* ont fait quelques emprunts à la correspondance de Goslinga ; mais ce qui en a été publié ainsi est fort peu de chose.

De concert avec M. Slothouwer, je me permets de demander le bienveillant appui de la Société de l'Histoire de France, sous les auspices et au nom de laquelle nous serions heureux de publier cette correspondance, si intéressante pour l'histoire de nos deux pays.

Si la Société agrée notre demande, nous soumettons à son approbation la division suivante de l'ouvrage :

1° Biographie de Goslinga (très courte) ;

2° Lettres de Goslinga, 1706-1709 et 1711 (2 vol.), ou 1706-1713 (3 vol.) ;

3° Lettres, les plus importantes, d'Heinsius, de Slingelandt, de députés, de généraux, d'officiers, etc., servant d'éclaircissement ou de complément à la correspondance de Goslinga (celles de ces lettres qui seraient écrites en hollandais devant être traduites en français).

Comme justification, M. le lieutenant Sautai a joint à sa proposition la copie de quatre lettres adressées par Sicco van Goslinga au grand pensionnaire de Hollande.

Le Comité de publication, ayant examiné cette proposition, est d'avis qu'il y a lieu de l'accepter en principe, comme pouvant apporter une contribution précieuse à l'histoire militaire et diplomatique des dernières années du règne de Louis XIV, mais qu'il serait désirable que la publication pût être bornée à deux volumes, en réduisant certaines parties de la correspondance, comme l'auteur de la proposition l'indique lui-même. — Le Conseil vote l'acceptation en ce sens.

La séance est levée à cinq heures un quart.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

133. — Beaune (H.). Scènes de la vie privée au XVIIIe siècle. In-8, 41 p. Lyon, impr. Rey.

(Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.)

Analyse fine et piquante des Mémoires de Mme d'Épinay et de sa correspondance, faisant connaître particulièrement son caractère et celui des principales personnes de son entourage.

134. — Blanchet (Adrien). Études de numismatique. T. II. In-8, 318 p. et 11 planches. Paris, Ernest Leroux.

Le premier volume de ce recueil avait paru en 1892; le second, de 1901, comprend, entre autres articles qui intéressent l'histoire de France : Trouvaille de monnaies gauloises à Pomarez (Landes); Médaillon de Jean Héroard; Doubles tournois d'Henri IV; Denier de Charles VIII; Testons du prince de Condé; Ateliers de Meung-sur-Loire et de Lusignan; Atelier monétaire du prince Noir à Limoges; Jetons de Berry; Monnaie de l'archevêque d'Embrun, etc.

135. — Boissonnade (P.). Essai sur l'organisation du travail en Poitou depuis le XVe siècle jusqu'à la Révolution. 2 vol. in-8, 523 et 590 p. Paris, H. Champion.

Cette très remarquable étude, à la fois historique, — établie d'après les documents originaux, — et économique, a valu le second prix Gobert du concours de l'Académie des inscriptions et belles-lettres pour 1900 à l'auteur, déjà lauréat de l'Académie française et de l'Académie des sciences morales et politiques.

136. — Crouslé (L.). Bossuet et le Protestantisme. In-8, XIV-291 p. Paris, H. Champion.

Dans ce nouveau livre, l'auteur de *Fénelon et Bossuet* (1894), — on sait quelles sont à la fois l'impartialité de sa critique et l'élévation de ses vues, — étudie d'abord le caractère de la lutte de Bossuet, alors simple chanoine de Metz, contre le ministre Paul Ferry, « si considéré dans la province par sa famille, par ses écrits et par son éloquence. » Puis il passe successivement à l'*Exposition de la doctrine de l'Église catholique*, aux conférences avec M. Claude, aux polémiques avec Jurieu, à l'*Histoire des variations*

des églises protestantes, aux *Avertissements* publiés à partir de 1689, aux conversions et à la direction des nouveaux catholiques, à la *Communion*, à la *Messe*, aux *Promesses de l'Église* et aux *Promesses de Jésus-Christ*, aux négociations pour la réunion des deux Églises, enfin aux rapports de Bossuet avec Leibniz et avec Richard Simon.

137. — DELISLE (L.). Le *Livre royal* de Jean de Chavenges; notice sur un manuscrit du musée Condé. In-8, p. 317-348.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

Ce manuscrit, n° 233 du Catalogue du fonds Barrois, a été acquis dans la dernière vente de la collection Ashburnham et figure maintenant dans les vitrines du Cabinet des livres de Chantilly, non loin du beau bréviaire de Jeanne d'Évreux, cette même veuve de Charles IV à laquelle Jean de Chavenges soumit son œuvre du *Livre royal* vers 1345, pour « correction et émendation. » C'est peut-être l'original dont les inventaires nous révèlent l'existence dans la librairie du roi Charles V, et, quoi qu'il en soit, il aura fourni à M. Delisle l'occasion de faire entrer dans notre histoire littéraire un poète champenois qui, quoique écrivain attitré de la maison royale, était resté inconnu jusqu'ici.

138. — DUMAS (F.). Les corporations de métiers de la ville de Toulouse au XVIII[e] siècle. In-8, 19 p. Toulouse, Douladoure-Privat.

(Extrait des Annales du Midi.)

139. — DUPONT (E.). Montgommery; épisode de l'histoire du Mont-Saint-Michel. Gr. in-8, 143 p., avec illustrations de René Lelong. Tours, Mame et fils.

140. — GODARD (Ch.). L'honnêteté d'Étienne Baluze. In-8, 22 p. Tulle, impr. Lacroix.

(Extrait du Messager de la Corrèze.)

L'auteur, plaidant les circonstances atténuantes, conclut que Baluze, dans l'affaire du faussaire de Bar et de l'*Histoire généalogique de la maison d'Auvergne*, agit comme un vieillard incompétent en matières généalogiques, et que son obstination, son irritabilité, son incroyable imprévoyance l'entraînèrent à admettre de faux textes, parce qu'ils concordaient avec ses propres hypothèses.

141. — JADART (H.). Les deux sœurs de Colbert abbesses

de Sainte-Claire de Reims (1657-1714). In-8, 29 p. Arcis-sur-Aube, impr. L. Frémont.

(Extrait de la Revue de Champagne et Brie.)

En publiant deux documents acquis pour la bibliothèque de Reims, l'érudit conservateur de cet établissement a tenu à y joindre le fruit de ses nouvelles recherches sur la famille du ministre, dont il s'était déjà si fructueusement occupé, considérant Colbert, et cela à bon droit, comme le plus illustre enfant de la ville de Reims.

142. — Jouvencel (Henri de). Le Contrôleur général des finances sous l'ancien régime. In-8, 429 p. Paris, Larose.

Ce n'était pas une petite tâche que de décrire et caractériser le fonctionnement de cette énorme machine, aux organes multiples, où, depuis Colbert, venait aboutir tout entière l'administration aujourd'hui partagée entre les ministres des Finances, de l'Intérieur, de l'Agriculture, du Commerce, des Travaux publics, des Postes, etc., et cependant trop lourde pour chacun d'eux. Cette tâche, M. de Jouvencel aura eu l'honneur de l'entreprendre et de combler, dans notre histoire administrative, une lacune d'autant plus insupportable que, depuis cinquante ans, le nombre est de plus en plus grand de lecteurs et de travailleurs qui s'intéressent à des sujets devenus singulièrement obscurs depuis la chute de l'ancien régime. C'est d'après les documents mêmes, ou tout au moins d'après les recueils de documents, que le jeune auteur expose d'abord la formation historique du Contrôle, puis ses attributions financières, ses attributions non financières, ses rapports avec les autres organes de l'État. Sans doute, sur certains points, sous quelques-unes de ses faces multiples, le tableau présente de légères défectuosités ; mais l'ensemble est très satisfaisant, même tout à fait digne d'éloges, et, moyennant quelques retouches, il deviendrait un excellent ouvrage didactique.

143. — La Caille (G.). Lettres inédites de Louis XIII à Richelieu. In-8, 36 p. Paris, Noël Charavay.

(Extrait de l'Amateur d'autographes.)

Dix-huit lettres autographes ou billets inédits, datés de 1628 à 1641, et acquis jadis de feu Gabriel Charavay. Ces documents, qui complètent une série analogue conservée en partie aux Affaires étrangères et en partie au musée Condé, témoignent de plus d'attachement et d'affection que certains historiens n'ont cru en démêler dans les relations du roi avec son ministre.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 5 NOVEMBRE 1901,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DELISLE, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 3 décembre suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la précédente séance; la rédaction en est adoptée par le Conseil.

M. le Président annonce que la Société a perdu deux de ses membres :

M. Alexandre Sorel, président honoraire du tribunal civil de Compiègne, président de la Société historique de cette ville, et auteur de nombreux travaux historiques, notamment sur Jeanne d'Arc, mort à Labosse, au mois d'août, âgé de soixante-quinze ans; M. Georges Salles, ancien élève de l'École des chartes, auxiliaire de l'Institut attaché à l'Académie des sciences morales et politiques, mort à Cambo, le 21 juillet, dans sa trente-deuxième année. M. Salles avait accepté de continuer, pour la Société, la nouvelle édition des *Mémoires du maréchal de Fleuranges*, entreprise primitivement par feu M. Goubaux.

Le Conseil s'associe aux regrets exprimés par M. le Président.

M. le Président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces admissions à l'approbation du Conseil :

2390. M. Alfred LEFORT, notaire honoraire, à Reims; présenté par MM. Delisle et Lecestre.

2391. La *Bibliothèque de l'Université de Kiel* (Alle-

magne), représentée par M. E. Steffenhagen ; présentée par MM. Valois et Lecestre.

Publications adressées à la Société.

Publications périodiques. — *Revue historique,* juillet-août et septembre-octobre 1901. — *Revue des Questions historiques*, 1er juillet 1901. — *Bulletin de l'Association philotechnique,* juin à octobre 1901. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, 15 juillet à 15 octobre 1901. — *Indicateur d'antiquités suisses,* 1901, n° 1.

Sociétés savantes. — *Procès-verbaux de la Société archéologique d'Eure-et-Loir,* septembre 1901. — *Mémoires* de la même Société, t. XII, feuille 29. — *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers,* année 1900. — *Annuaire de la Société philotechnique,* année 1900. — *Bulletin de la Société historique de Compiègne,* t. IX ; *Excursions archéologiques faites par la Société de 1875 à 1900 ; Descriptions des fouilles archéologiques exécutées dans la forêt de Compiègne,* par V. Cauchemé. (Publications de la même Société.) — *Bulletin de la Société Belfortaine d'émulation,* année 1901. — *Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie,* année 1901, 2e fascicule. — *Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest,* 1er et 2e trimestres de 1901. — *Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras,* 2e série, t. XXXII. — *Commission des antiquités et des arts du département de Seine-et-Oise,* XXIe volume, 1901. — *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France,* année 1900. — *Annual report of the American historical Association,* année 1899, t. I et II. — *Proceedings of the American philosophical Society,* janvier 1901, et *Memorial volume,* I. — *Transactions* de la même Société, t. XX, 2e partie. — *Annales de la Société historique et archéologique de Tournai*, nouvelle série, t. V.

Publications de l'Académie royale de Belgique : *Annuaires* de 1900 et de 1901. — *Bulletin de la Classe des lettres,* 1899 et 1900. — *Compte rendu des séances de la Commission royale d'histoire,* t. LXVIII et LXIX. — *Inventaire des obituaires belges (collégiales et maisons religieuses).* — *Inventaire des cartulaires belges conservés à l'étranger.* — *Biographie nationale,* t. XV et XVI. — *La chronique liégeoise de 1402,* publiée par E. Bacha. — *Chartes du chapitre de Sainte-Wandru de Mons*, publiées par L. Devillers, t. I. — *Cartulaire de l'église Saint-Lambert de Liège,* publié par S. Bormans et E. Schoolmeesters, t. IV. — *Relations politiques des Pays-Bas et de l'Angleterre sous le règne de Philippe II,* par

L. Gilliodts-van Severen, t. XI. — *Nouvelles chartes inédites de l'abbaye d'Orval,* par A. Delescluse et K. Hanquet.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Catinat, l'homme et la vie (1637-1712), par le prince Emmanuel de Broglie. In-12. Paris, V. Lecoffre. — *Le village et l'église de Renneville (Ardennes),* par Henri Jadart; *Le testament de Marie Seton, ancienne fille d'honneur de Marie Stuart, fait à Reims en 1602,* par le même; *Les deux sœurs de Colbert, abbesses de Sainte-Claire de Reims* (1657-1714), par le même. Trois br. in-8. Arcis-sur-Aube, impr. L. Frémont. — *Le vitrail de Puiseux et autres vitraux des églises du département des Ardennes,* par le même. Br. in-8. Dole, impr. G. Bernin. — *Histoire de la maison de Chabannes; Supplément,* par le comte H. de Chabannes. In-4. Dijon, impr. E. Jobard. — *Figures et choses du temps passé,* par Léon Charpentier. In-12. Carcassonne, impr. Bonnafous-Thomas. — *Iconographie de Bourdaloue, le type aux yeux fermés,* 2e série, par le P. Henri Chérot. In-4. Paris, V. Retaux. — *Un Rabelais apocryphe de 1549,* par Henri Stein. Br. in-8. Paris, A. Picard. — *Discours prononcés à la séance générale du Congrès des Sociétés savantes à Nancy, le 3 avril 1901,* par MM. Mascart, Pfister, Le Monnier et Decrais. Br. in-8. Paris, Impr. nationale. — *Otia Merseiana; the publication of the arts faculty of University College Liveerpool,* t. II. In-8. Paris, Klincksieck. — *Schweizerisches Landesmuseum in Zürich,* 9e rapport annuel, année 1900. In-8. Zürich, impr. Orell Füssli. — *Die Kunst-und Architektur-Denkmäler Unterwaldens,* par Robert Durrer, feuille 11. — *Morts et funérailles royales;* registres des premiers gentilshommes de la chambre (Arch. nat., O1 821), publiés par le vicomte de Grouchy. Paris, Émile Paul. (Extrait du *Carnet historique et littéraire.*) — *Essai sur l'origine de la noblesse en France au moyen âge,* par P. Guilhiermoz. In-8°. Paris, Alph. Picard. — *Roumanie, histoire contemporaine* (1842-1849). *Jusques à quand?* par le prince Georges Bibesco; *Trois ripostes,* par le même. Deux br. in-8. Genève, impr. H. Kündig. — *Lettres inédites de Louis XIII à Richelieu* (1628-1641), publiées par G. La Caille. Br. in-8.

Correspondance.

MM. le marquis de Beaucourt, le comte Durrieu, Himly, Moranvillé, le marquis de Laborde et le marquis de Nadaillac expriment leur regret de ne pouvoir assister à la séance.

MM. le baron de Bonnault et le comte Aynard de Cha-

brillan, reçus dans la séance précédente, adressent leurs remerciements au Conseil.

M. G. La Caille fait hommage de la brochure indiquée ci-dessus.

M. le ministre de l'Instruction publique adresse la circulaire et le programme ayant trait au congrès des Sociétés savantes qui s'ouvrira à Paris, en Sorbonne, le 1er avril 1902.

M. le vice-recteur de l'Académie de Paris transmet le palmarès du Concours général des lycées et collèges de la Seine et de Seine-et-Oise et annonce que le prix fondé par la Société pour la classe de rhétorique a été décerné à l'élève Maurice Lion, du lycée Louis-le-Grand.

L'Académie de Vaucluse adresse une invitation pour les fêtes de son premier centenaire devant avoir lieu à Vaucluse du 1er au 8 août.

La Société libre du département de l'Eure adresse le programme du concours de la fondation Lucien Fouché pour l'année 1903.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin. Pas de changement.

Histoire de Guillaume le Maréchal. T. III. Feuille *j* et dernière de l'Introduction en pages.

Chronique d'Ant. Morosini. T. IV. Feuille 6 de l'Introduction tirée; feuilles 7 à 16 en pages. On compose les Annexes et la Table.

Chronique de Perceval de Cagny. Feuilles 13 à 18 tirées; feuille 19 et dernière en pages.

Journal de Jean Vallier. T. I. Feuilles 14 à 18 tirées; feuilles 19 et 20 en placards.

Mémoires du chevalier de Quincy. T. III. Feuilles 12 à 20 tirées; feuille 21 et Notice en pages. On compose la Table.

Lettres de Louis XI. T. VIII. Feuille 1 à 7 en placards.

Le secrétaire fait observer que deux volumes, le *Guillaume le Maréchal* et le *Quincy*, vont être terminés et serviront à la dernière distribution de l'exercice 1901, que deux autres, le *Perceval* et le *Morosini*, et probablement même le *Jean Vallier*, suivront de très près, mais que l'imprimerie n'aura plus rien, à peu près, à mettre sous presse, si on n'obtient livraison de certains manuscrits promis et des suites de quelques ouvrages attendues depuis longtemps, ou si de nouveaux éditeurs ne se présentent ayant en main leur manuscrit tout prêt pour l'impression.

Le Conseil décide, avec l'approbation du Comité des fonds, qu'il sera fait droit à la demande en concession gracieuse d'un certain nombre de volumes présentée par l'Association amicale des anciens élèves du collège Saint-François-Xavier d'Alexandrie (Égypte).

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

144. — Espinas (G.) et H. Pirenne. Les coutumes de la Gilde marchande de Saint-Omer. In-8, 7 p. Paris, Bouillon. **(Extrait du Moyen âge.)**

145. — Faure (H.). Histoire de Moulins (x^e^ siècle-1830). 2 vol. gr. in-8 et grav. T. I, VIII-647 p.; t. II, 784 p. Moulins, Crépin-Leblond.

146. — Feret (l'abbé P.). La Faculté de théologie de Paris et ses docteurs les plus célèbres. Époque moderne. T. II : XVI^e^ siècle; revue littéraire. Paris, Marchal et Billard.

147. — Férotin (dom Marius). Une lettre inédite de saint Hugues, abbé de Cluny, à Bernard d'Agen, arche-

vêque de Tolède (1087). In-8, 7 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

148. — Foulon de Vaulx (A.). La vieillesse de Louis XV (1771). In-18 jésus, 289 p. Paris, Lemerre.

149. — Fournier (J.). La Martinique au XVIIIe siècle. In-8, 24 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin de géographie historique et descriptive.)

150. — Froidevaux (H.). La France à Madagascar; Jacques Pronis. In-8, 31 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue historique.)

151. — Genty (G.). Entrée du duc de Joyeuse à Caen le 5 avril 1583; publiée avec introduction. In-8 carré, XVI-20 p. Rouen, impr. Gy.

(Société des Bibliophiles normands.)

152. — Gérard (vicomte G. de). La peste à Sarlat (1629-1634). In-8, 28 p. Périgueux, impr. de la Dordogne.

(Extrait du Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord.)

153. — Germain de Maidy (L.). Mélanges historiques sur la Lorraine. T. III. In-8, 510 p., avec fig. Nancy, Sidot frères.

154. — Gosselin (l'abbé A.). Les Normands au Canada ; journal d'une expédition de d'Iberville, publié avec une introduction et des notes. In-8, 87 p. Évreux, impr. Odieuvre.

155. — Guesnon (A.). La satire à Arras au XIIIe siècle. In-8, 123 p. Paris, Bouillon.

(Extrait du Moyen âge.)

156. — Guilloreau (dom L.). Mélanges et documents concernant l'histoire des provinces d'Anjou et du Maine. T. II : Une fondation royale en l'honneur de saint Louis de

Toulouse chez les Cordeliers du Mans (1329-1612). In-8, 24 p. Mamers, Fleury et Dangin.

157. — Hamy (E.-T.). Nouveaux documents sur les frères d'Albaigne et sur le projet de voyage de découvertes présenté en 1566 à la cour de France. In-8, 12 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin de géographie historique et descriptive.)

158. — Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790, rédigé par M. Armand Bénet, archiviste. Calvados. Archives civiles, série F; t. I : fonds de Petiville, de Beaumont, Le Duc et Le Hardy (articles 1-1222). In-4 à 2 col., xv-442 p. Caen, impr. Delesques.

159. — Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790, rédigé par Jules Gauthier, archiviste. Doubs. Archives ecclésiastiques, série G, nos 1 à 1139. T. I. In-4 à deux col., 459 p. Besançon, impr. Jacquin.

160. — Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790, rédigé par MM. Jules Doinel et Camille Bloch, archivistes. Loiret. Archives civiles, série B, nos 1536 à 3025. T. III. Gr. in-4 à 2 col., 376 p. et 1 carte. Orléans, impr. Pigelet.

161. — Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790, rédigé par Ch. de Robillard de Beaurepaire, archiviste. Seine-Inférieure. Archives ecclésiastiques, série G, nos 8515-8962. T. VII. Gr. in-4 à 2 col., 185 p. Rouen, impr. Lecerf.

162. — Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790, rédigé par M. Ph. Vallée, archiviste. Ville de Dijon. T. IV. In-4 à 2 col., 447 p. Dijon, impr. Carré et Berthoud.

163. — Introducteurs (les) des ambassadeurs (1585-1900). In-4, 84 p. et 18 pl. Paris, F. Alcan.

164. — Jusserand (J.-J.). Les sports et jeux d'exercice

dans l'ancienne France. In-8, 474 p., avec 60 reproductions de documents originaux. Paris, Plon.

Fin lettré et érudit consommé, expert à la recherche et à l'interprétation des documents ou des textes, comme le prouvent ses beaux ouvrages sur l'histoire de la littérature, du roman et du théâtre de l'Angleterre, mais, en même temps, fervent adepte des exercices corporels que l'on désigne sous le nom anglais de *sports*, M. Jusserand a voulu se rendre compte de ce qu'ils étaient dans notre ancienne France, et sa conclusion est que, si nous en avons repris la mode et le goût, « ce n'est pas une mode nouvelle, ce n'est pas une mode anglaise, c'est une mode française renouvelée. » A l'appui de cet axiome, il apporte tant de preuves, tant de documents irrécusables, écrits ou figurés, que nos voisins d'outre-Manche ont dû s'incliner et admettre sa juste revendication. Le livre a été accueilli partout avec faveur, plus encore à l'étranger qu'en France, où sans doute les amateurs d'exercices corporels n'ont pas une préoccupation suffisante des droits d'invention que l'historien vient leur restituer. Depuis les mots mêmes de *sport* et de *jockey* jusqu'à ces jeux anciens de paume, de soule, de crosse, de tennis, de cricket et autres qui nous reviennent successivement sous des noms anglais, tout a été emprunté à nos pères par les Anglais ; et, en le démontrant, M. Jusserand a tracé un tableau complet des exercices corporels inspirés jadis par la « nécessité de la vie » : la gymnastique en général, le maniement des armes, les tournois et joutes, la lutte, la quintaine, la chasse, l'équitation, les courses de chevaux, etc., depuis les premiers temps du moyen âge, ou même de la dynastie carolingienne, jusqu'aux derniers jours de l'ancien régime. Et les chapitres sur les rapports de l'éducation morale avec l'éducation physique, sur la décadence des exercices, sur leur renaissance actuelle, ne se recommandent pas moins à notre attention.

165. — La Paquerie (Ch. de). La vie féodale en France du IX^e^ siècle à la fin du XV^e^. In-8, 286 p., avec grav. Tours, A. Cattier.

166. — Latreille (C.). Pierre de Boissat (1603-1662) et le mouvement littéraire en Dauphiné. In-8, 158 p. Grenoble, impr. Allier frères.

167. — Lauer (Ph.). Le règne de Louis IV d'Outre-Mer. In-8, XXXIX-375 p. Paris, Émile Bouillon.

Cette thèse d'un très brillant élève de l'École des chartes comble une lacune dans les *Annales carolingiennes* dont la rédaction fut entreprise sous la direction du défunt professeur Arthur Giry, et

c'est l'honneur de l'enseignement de l'École qu'un sujet qui semblait manquer de matériaux ait pu remplir un volume si substantiel. On en juge tout de suite par l'énorme bibliographie qui remplit trente-trois pages de l'Introduction. D'ailleurs, l'Académie des inscriptions a hautement proclamé la valeur de l'œuvre en lui décernant la première médaille du concours des Antiquités nationales.

Le règne de Louis IV dura de 936 à 954. Malgré une rare activité, ce prince ne put arrêter la décadence de la dynastie. « Après avoir lutté sans relâche, avec une rare ténacité, contre des ennemis plus forts que lui, il disparut jeune encore, victime d'un vulgaire accident. »

168. — Laveille (l'abbé A.). Le collège d'Avranches, depuis ses origines jusqu'à la Révolution. In-8, 56 p. Avranches, impr. Durand.

169. — Lea (H.-C.). Esquisse d'une histoire de la mainmorte. In-8, 24 p. Paris, Société nouvelle de librairie et d'édition.

170. — Leclair (E.). Histoire de la pharmacie à Lille de 1301 à l'an XI (1803); étude historique et critique. In-8, xxii-399 p. et pl. Lille, impr. Lefebvre-Ducrocq.

171. — Le Grand (Léon). Claude Sarasin, intendant des archives du chapitre de Notre-Dame de Paris, et sa collection d'extraits des registres capitulaires de Notre-Dame. In-8, 39 p. Besançon, impr. Paquin.

(Extrait du Bibliographe moderne.)

Biographie de Sarasin et inventaire de sa collection, qui, rendue au chapitre en 1756, fait aujourd'hui partie du fonds de Notre-Dame aux Archives nationales.

172. — Longin (E.). Une émeute à Gray au xvii^e^ siècle. In-8, 16 p. Besançon, impr. Jacquin.

173. — Macon (Gustave). Les architectes de Chantilly au xvi^e^ siècle. In-8, 51 p., avec un plan.

(Extrait des Mémoires du Comité archéologique de Senlis.)

On a beaucoup discuté sur l'époque de la transformation de la forteresse féodale des d'Orgemont en une riche demeure de plaisance et sur la construction de ce petit château ou Châtelet que la Révolution a épargné pour la joie de nos yeux. Le temps des dis-

sertations théoriques est passé pour le premier problème, les documents ayant enfin parlé par l'intermédiaire de celui même qui est chargé de leur garde comme conservateur adjoint du musée Condé. C'est donc Anne de Montmorency qui entreprit la transformation vers 1523, quand son père lui eut cédé par anticipation la propriété de Chantilly, et c'est sous la surveillance de ce père, tandis que le fils multipliait ses courses et ses exploits aux quatre coins de la France, même à l'étranger, que Pierre Chambiges, un des quatre maîtres maçons de la ville de Paris, construisit le château nouveau; de curieuses correspondances qui se continuent depuis 1523 jusqu'en 1530 ne laissent point place au moindre doute. C'est aussi dans le même temps que s'élevèrent les bâtiments de décoration du parc, qu'un gentilhomme de la suite du vieux baron Guillaume comparait au Paradis terrestre. De cette partie de l'œuvre du connétable, plus rien ne subsiste, par le fait de la Révolution, si ce n'est les soubassements sur lesquels Mgr le duc d'Aumale a fait reconstruire le château actuel.

Les correspondances à partir de 1531, date de la mort de Guillaume, nous instruisent encore sur les acquisitions faites en Italie pour décorer l'intérieur du château, sur les origines de la terrasse dite du Connétable, sur l'érection des sept chapelles à l'intérieur du parc ou à l'extérieur; malheureusement, elles nous laissent encore incertains si le petit château, dernière création du connétable Anne, fut construit après la disgrâce de 1559. Sans doute Chantilly vit alors venir le grand architecte d'Écouen Jean Bullant pour diriger certains travaux; mais aucun texte ne permet de lui faire l'attribution du *logis neuf* ou *galerie neuve* dont les documents parlent, et qui ne semble être autre chose que ledit petit château.

174. — Maraval (J.-B.). Le Protestantisme au XVI^e^ et au XIX^e^ siècle; sa religion, sa morale, sa philosophie, sa politique, son intolérance, et les fondateurs de la Réforme. T. I. In-8, 576 p. Albi, Amalric.

175. — Marion (Marcel). L'impôt sur le revenu au XVIII^e^ siècle, principalement en Guyenne. In-8, XV-249 p. Paris, Alph. Picard.

(Bibliothèque méridionale publiée sous les auspices de la Faculté des lettres de Toulouse.)

M. Marion, à qui nous devions déjà des livres de la première importance sur l'histoire administrative du dernier siècle de l'ancien régime, a tiré des papiers de finance ou d'intendance conservés à Paris et à Bordeaux les principaux matériaux de ce nouveau volume sur la taille primitive et la taille tarifiée, représentant

pour lui l'impôt sur le revenu, et sur le dixième, le vingtième, le cinquantième, qui furent des impôts sur les revenus essayés plus ou moins longuement sous les rois Louis XV et Louis XVI.

176. — Martin (G.). Les associations ouvrières au XVIII[e] siècle (1700-1792). In-8, 285 p. Paris, Arthur Rousseau.

177. — Mazon (A.). Voyage autour d'Annonay. In-8, 369 p. Annonay, Hervé frères.

Uniquement attaché aux vieux souvenirs du pays natal et aux documents qui les peuvent faire revivre, M. Mazon aura bientôt porté à cinquante le nombre des volumes sur le Vivarais dont il a commencé la publication en 1878. Pas une localité, si minime qu'elle soit, pas un chartrier, pas un dépôt d'archives publiques, privées ou notariales n'aura échappé à ses investigations. Il faut dire bien haut que, sous une forme parfois fantaisiste et une illustration qui peut paraître trop humoristique, il aura fourni à l'érudition et à l'histoire générale, comme à l'histoire locale, les plus utiles contributions, les plus variées, et j'ajouterai que personne autre que lui, soutenu par le sentiment de son apostolat, n'aurait su tirer une pareille moisson d'un sol qui semblait absolument rebelle au défrichement et à la culture.

Selon la formule adoptée par M. Mazon, c'est au cours d'un voyage fictif que, visitant tour à tour les localités grandes ou petites, — Bourg-Argental, Saint-Sauveur, Boulieu, Savas, Annonay, Virance, Saint-Bonnet, Montchal, Vanosc, Gerlande, Quintenas, Ay, Satillieu, Ardoirix, Arras, Ozon, Sarras, Andance, Thorrenc, Saint-Désirat, Champagne, Peyraud, Serrières, Peaugres, Bozy, etc., — il décrit le pays et ses monuments ou ses ruines, recueille les documents, les légendes, les traditions, ressuscite les annales, évoque les personnages qui marquèrent depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.

178. — Mémoires d'une famille huguenote victime de la révocation de l'édit de Nantes; souvenirs du pasteur Jacques Fontaine, publiés, pour la première fois, d'après le manuscrit original. In-8, XVI-400 p. Toulouse, Société des livres religieux, 7, rue Romiguières.

179. — Mermilliod (G.). Le maréchal de la Palice. In-8, 12 p. Nancy, impr. Berger-Levrault et C[ie].

180. — Mirot (Léon). Le procès de maître Jean Fusoris, chanoine de Notre-Dame de Paris (1415-1416); épisode des

négociations franco-anglaises durant la guerre de Cent ans. In-8, 36 p. Paris.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris.)

Très curieux tableau des mœurs ecclésiastiques au XVe siècle encadré dans une procédure en accusation de complicité avec l'ennemi héréditaire, qui, d'ailleurs, aboutit à l'acquittement faute de preuves matérielles.

181. — NOLHAC (Pierre DE). La création de Versailles d'après les sources inédites ; étude sur les origines et les premières transformations du château et des jardins. Ouvrage illustré de 110 documents contemporains, estampes, dessins et plans manuscrits du service des Bâtiments du Roi. Grand in-4, 251 p. Versailles, L. Bernard.

Chacun sait, par les comptes rendus ou pour avoir visité Versailles depuis l'entrée de M. de Nolhac aux fonctions de conservateur, combien d'heureuses améliorations, de mises au jour et de « résurrections » inattendues se sont produites dans le musée et dans le palais même. En M. de Nolhac, le fin lettré dont les travaux avaient paru, pendant un temps, devoir se concentrer sur l'humanisme italien du XVe et du XVIe siècle, est doublé d'un érudit, habile chercheur : aussi a-t-il voulu compléter son œuvre de restauration en reprenant les annales de Versailles au point où les avaient menées les Soulié, les Leroi, les Dussieux, et il a su exhumer un nombre assez grand de documents ou de monuments inédits pour renouveler le sujet, pour le mettre à la hauteur de la science moderne, et en doubler ainsi l'intérêt. C'est d'abord au Versailles de Louis XV et de Marie-Antoinette qu'il s'était attaqué ; mais heureusement, revenant sur ses pas, voici qu'il remonte aux premières origines, et, dans un splendide fascicule, qui en promet évidemment d'autres, il nous mène jusqu'à l'année 1686, en comprenant, par conséquent, la construction de ces annexes du palais du grand roi qui avaient nom Trianon, Clagny et Marly. Son récit substantiel est plein de détails nouveaux et illustré d'une façon très remarquable.

182. — Notes chronologiques sur l'ancien bourg de Darnetal, près Rouen (XIVe siècle-1805). In-8, 48 p. Évreux, impr. Odieuvre.

183. — OMONT (H.). Registre-journal de Pierre de l'Estoile (1574-1589) ; notice et extraits inédits d'un nouveau manuscrit conservé à la Bibliothèque nationale. In-8, 38 p.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris.)

Variantes ou additions fournies par une première rédaction classée récemment dans le fonds des Nouvelles acquisitions françaises, nº 6888.

184. — Pannier (Mme J.). Éléonore de Roye, princesse de Condé. Petit in-8, 79 p. Paris, Fischbacher.

Cette courte étude, inspirée par la vue d'un des portraits aux trois crayons du musée Condé, et aussi par le livre du feu comte Louis-Jules Delaborde (1876), présente sous des aspects très sympathiques une héroïne de la Réforme dignement louée par Michel de l'Hospital et par son mari même, qui la suivit de près dans la tombe.

C'est le nº XIII d'une série de « Portraits de femmes » dont la publication a été entreprise par des femmes et à l'adresse des lectrices de leur sexe.

185. — Pélicier (P.). Cahier des doléances des communes du bailliage d'Épernay en 1789. In-8, VII-175 p. Châlons, imp. Martin frères.

186. — Pélissier (L.-G.). Famille, fortune et succession d'André Cardinal-Destouches, Parisien, surintendant et maître de la musique de la chambre, directeur de l'Opéra (1672-1749). In-8, 38 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

187. — Perot (F.). Recherches sur la filiation de Guillaume, Alain et Jean Chartier; leur généalogie de 1290 à 1900. Petit in-16, 54 p. Vannes, impr. Lafolye.

188. — Prentout (H.). Renovatio ac reformatio in Universitate Cadomensi per sextum decimum sæculum. In-8, XIX-117 p. Caen, impr. Valin.

189. — Py (J.-H.). La Réforme dans le comté de Mantes, de l'origine à la Révocation. In-8, 72 p. Cahors, impr. Coueslant.

190. — Quarré-Reybourbon (L.). Lille et Béthune; la peste à Lille en 1667 et la confrérie des charitables de Saint-Éloi de Béthune. In-8, 15 p. et 2 grav. Lille. Quarré.

(Extrait du Bulletin de la Société d'études de la province de Cambrai.)

191. — Rébelliau (Alfred). Un fragment inédit de Bos-

suet sur les prêts et emprunts usuraires des fermiers généraux et des sous-fermiers. In-8, 7 p. Paris, impr. de Soye.

(Extrait de la Revue Bossuet.)

Ce fragment autographe, écrit en l'année 1700 et appartenant aujourd'hui à la bibliothèque de l'Institut, se rattache à un projet de réforme du système des fermes et des sous-fermes qui tenait fort au cœur de Monsieur de Meaux, partisan d'une régie par le roi lui-même.

192. — Reichert (Fr. B.-M.). Litterae encyclicae magistrorum generalium ordinis Praedicatorum ab anno 1233 usque ad annum 1376. In-8, VII-347 p. Rome, impr. de la Propagande.

193. — Reichert (Fr. B.-M.), Monumenta ordinis fratrum Praedicatorum historica. T. VIII : Acta capitulorum generalium ordinis Praedicatorum. T. III : 1380-1498. In-8, XIII-437 p. Stuttgart, Roth.

194. — Salembier (l'abbé L.). Le grand schisme d'Occident. In-18 jésus, XII-430 p. Paris, Lecoffre.

195. — Sauerland (H.-V.). Quellen zur lothringischen Geschichte. T. I : Vatikanische Urkunden und Regesten zur Geschichte Lothringens. 1 (vom Anfange des Pontifikats Bonifaz VIII bis zum Ende Benedikts XII). In-4, XII-441 p. Metz, Scriba.

196. — Sautai (lieutenant Maurice). Avis du sieur de Vauban sur le rétablissement des « Quatre Serments » de Lille. In-8, 25 p. Lille, G. Leleu.

On appelait « Quatre Serments » les quatre confréries d'archers, d'arbalétriers, de tireurs d'armes et de canonniers, qui, ayant pris une part très active à la défense de Lille en 1667, furent dépouillées de leurs armes et privées de leurs subventions par les Français vainqueurs. Vauban réclama leur rétablissement dès 1671, et son « Avis » date de cette époque.

197. — Schaudel (L.). Campagne de Charles VI en 1388 contre le duché de Gueldre. In-8, 41 p. Montmédy, impr. Pierrot.

198. — Senès (V.). Les origines des compagnies d'assurances, soit à primes, soit mutuelles, fondées en France

depuis le XVII[e] siècle jusqu'à nos jours. In-8, 376 p. Paris, Dulac.

199. — SERAND (J.). Nouveaux documents sur M[me] de Warens, Le Maître, professeur de musique de J.-J. Rousseau, et sur Claude Anet. In-8, 8 p. Annecy, impr. Abry.

(Extrait de la Revue savoisienne.)

200. — SOREL (A.). Recherches historiques sur les corporations d'arts et métiers à Compiègne et leurs vœux en 1789. In-8, 44 p. Compiègne, Decelle.

201. — TRÉMOÏLLE (duc DE LA). L'Assemblée provinciale d'Anjou (1787-1789). In-8, 123 p. Angers, impr. Siraudeau.

(Extrait de l'Anjou historique.)

Série très intéressante de correspondances retrouvées par notre confrère et collègue dans les papiers de son ancêtre maternel le comte de Serrant, élu procureur-syndic provisoire de l'Assemblée de 1787.

202. — THOLIN. Requête des trois états du pays d'Agenais au roi Édouard III pour obtenir que la ville d'Agen soit le siège de la cour supérieure qu'il doit établir en Aquitaine (2 mars 1362-1363). In-8, 7 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin historique et philologique.)

203. — TRÉVÉDY (J.). Le connétable de Richemont (le duc de Bretagne Arthur III). Pet. in-8, 393 p. Vannes, veuve Lafolye et fils; Rennes, Plihon et Hervé.

204. — TRIGER (R.). Le Mans à travers les âges; notice lue à la séance générale de la Société historique et archéologique du Maine, le 1[er] septembre 1898. In-8, 28 p. Le Mans, libr. de Saint-Denis.

205. — TROUILLARD (Guy). Requête de Gaston IV, comte de Foix, à l'archevêque de Reims Juvénal des Ursins; texte inédit de 1446. In-8, 16 p. Toulouse, Douladoure-Privat.

(Extrait des Annales du Midi.)

206. — Trudon des Ormes. État-civil d'artistes fixés à Paris à la fin du XVIII[e] siècle. In-8, 16 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait du Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

207. — Valentin (l'abbé L.). Cardinalis Richelius scriptor ecclesiasticus. In-8, 337 p. Toulouse, impr. Saint-Cyprien.

208. — Valon (A. de). Histoire d'Alain de Solminihac, évêque de Cahors (contribution à l'histoire de la renaissance religieuse en France au XVII[e] siècle). In-16, 324 p. et un portrait. Cahors, Delsaud.

209. — Valran (G.). Quare Salvianus, presbyter Massiliensis, magister episcoporum a Gennadio dictus sit. In-8, VIII-64 p. Paris, A. Rousseau.

210. — Varaville (J. de). Histoire du château de Vincennes, des origines à nos jours. Gr. in-8, 320 p., avec 75 grav., d'après d'anciens documents. Paris, Librairie d'éducation nationale.

211. — Veron Duverger. Étude sur Forbonnais. In-8, XIX-238 p. Paris, Guillaumin et C[ie].

212. — Veuclin (E.-V.). Mémoire historique sur Verneuil, rédigé en 1674 et complété en 1765; pages inédites de l'histoire de Verneuil. In-8, 48 p. Verneuil, impr. Gentil.

213. — Viard (Jules). Documents parisiens du règne de Philippe VI de Valois (1328-1350), extraits des registres de la chancellerie de France. T. II (1339-1350). In-4, XXIV-414 p. Paris, Champion.

(Publication de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

214. — Viard (Jules). Les journaux du Trésor de Philippe VI de Valois, suivis de l'*Ordinarium Thesauri* de 1338-1339. In-4, LXXIV-1026 p. Paris, Leroux.

(Collection des Documents inédits sur l'histoire de France.)

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 3 DÉCEMBRE 1901,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DELISLE, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 7 janvier suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente ; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Revue historique*, novembre-décembre 1901. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, 15 novembre 1901.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône*, t. VIII, 3e partie. — *Proceedings of the American philosophical Society*, juillet 1901.

Correspondance.

M. le baron de Schickler, M. le comte Delaborde, M. Omont, M. de Kermaingant expriment leur regret de ne pouvoir assister à la séance.

M. Alfred Lefort, notaire honoraire à Reims, admis dans la séance du 5 novembre, adresse ses remerciements au Conseil.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin. Pas de changement.

Histoire de Guillaume le Maréchal. T. III et dernier. Terminé et broché.

Chronique d'Antonio Morosini. T. IV. Feuilles 7 à 15 de l'Introduction tirées; feuilles 16 à 26 en bon à tirer; feuille 27 en placards. On compose la fin de la Table.

Chronique de Perceval de Cagny. Feuille 19 et dernière tirée.

Journal de Jean Vallier. T. I. Feuilles 19 à 21 tirées; feuilles 22 à 25 (fin du volume) en placards.

Mémoires du chevalier de Quincy. T. III et dernier. Feuilles 21 à 23 tirées, et feuilles *a* et *b* tirées; feuilles 24 et 25 (fin du volume) en pages.

Lettres de Louis XI. Pas de changement.

Le secrétaire fait observer de nouveau que la terminaison toute prochaine de cinq volumes, sur les six qui sont actuellement en cours d'impression, indique qu'il y aurait urgence à agir auprès des éditeurs de qui l'on attend des continuations ou des terminaisons de publications, et, d'autre part, à rappeler à qui de droit les promesses accueillies favorablement par le Conseil, enfin à susciter de nouvelles propositions de textes nouveaux ou de textes non inédits que les historiens seraient heureux de voir réimprimer par la Société, avec notes et commentaires.

A l'appui de cette observation, le trésorier-agent de la Société présente un tableau des publications en cours, au nombre de six, et des neuf publications proposées au Conseil et acceptées en principe depuis l'année 1894.

La séance est levée à cinq heures.

PRIX DÉCERNÉS PAR L'INSTITUT AUX OUVRAGES HISTORIQUES.

L'Académie française, dans sa séance publique annuelle du 21 novembre 1901, a décerné les prix suivants :

PRIX GOBERT. — Premier prix au R. P. Baudrillart, pour les derniers volumes de son ouvrage déjà couronné : *Philippe V et la cour de France.*

Second prix à M. Legrelle, pour son ouvrage intitulé : *la Diplomatie française et la succession d'Espagne.*

PRIX THÉROUANNE. — Un prix de 1,500 fr. à M. G. Bloch, auteur de la première partie de l'*Histoire de France depuis les origines jusqu'à la Révolution*, qui porte ce sous-titre : *les Origines; la Gaule indépendante et la Gaule romaine.* — Deux prix de 1,000 fr. chacun : à M. Victor Bérard, pour son livre sur *l'Angleterre et l'impérialisme,* et à M. Gaston Isambert, pour son ouvrage intitulé : *l'Indépendance grecque et l'Europe.* — Un prix de 500 fr. à M. Stéphane Pol, auteur d'une étude biographique sur *le Conventionnel Le Bas.*

PRIX THIERS. — Un prix de 1,500 fr. à l'ouvrage de M. Louis Madelin sur *Fouché* (1759-1820). — Un prix de 1,000 fr. à M. A. de Saint-Léger, pour son étude sur *la Flandre maritime et Dunkerque sous la domination française* (1659-1789). — Un prix de 500 fr. à M. Edmond Leclair, auteur d'une *Histoire de la pharmacie à Lille de 1301 à l'an XI.*

PRIX MARCELIN GUÉRIN. — Trois prix de 500 fr. chacun : à M. Maurice Albert, pour son étude sur *le Théâtre de la Foire;* à M. Philippe Monnier, pour son livre intitulé : *le Quattrocento, essai sur l'histoire littéraire du XV^e^ siècle italien,* et à M. Ernest Martinenche, pour son étude sur *la Comédie espagnole en France de Hardy à Racine.*

Prix Saintour. — Un prix de 2,000 fr. à M. Joseph Bédier, pour son ouvrage intitulé : *le Roman de Tristan et Iseut*. — Deux prix de 500 fr. chacun : à M. Henri Chamard, pour son étude sur *Joachim du Bellay* (1522-1560), et à MM. Arthur et Paul Desfeuilles, auteurs d'un *Lexique de la langue de Molière*.

Prix Montyon. — Trois prix de 1,000 fr. chacun : à M. l'abbé Broussolle, pour son étude sur *la Jeunesse de Pérugin et les origines de l'école Ombrienne;* à M. Gabriel Gravier, auteur d'une *Vie de Samuel Champlain, fondateur de la Nouvelle-France* (1567-1635), et à M. J. Colin, pour son étude sur *l'Éducation militaire de Napoléon*. — Deux prix de 500 fr. chacun : à M. Henri Amphoux, pour son livre intitulé : *Michel de l'Hospital et la liberté de conscience au XVI^e siècle*, et à M. J. Marchand, pour son étude sur *l'Université d'Avignon aux XVII^e et XVIII^e siècles*.

Prix Sobrier-Arnould. — Un prix de 1,000 fr. à M. J. Paquier, auteur d'un ouvrage intitulé : *Jérôme Aléandre de sa naissance à la fin de son séjour à Brindes* (1480-1529).

Prix Juteau-Duvigneaux. — Un prix de 500 fr. à M. E. Guibert, pour son *Histoire de saint Jean-Baptiste de la Salle*.

En outre, sur les arrérages de diverses fondations, l'Académie a décerné un prix de 1,000 fr. à M. Louis Ducros, pour son étude sur *les Encyclopédistes*, et un prix de 500 fr. à M. l'abbé Pauth, pour son livre intitulé : *Bourdaloue*.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans sa séance publique annuelle du 15 novembre 1901, a décerné les prix suivants :

Prix Gobert. — Premier prix à M. Charles de La Roncière, pour son *Histoire de la marine française*.

Second prix à M. Boissonnade, pour son *Essai sur l'organisation du travail en Poitou depuis le XI^e siècle jusqu'à la Révolution.*

Antiquités de la France. — Première médaille à M. O. Morel, pour son ouvrage intitulé : *la Grande chancellerie royale et l'expédition des lettres royaux de l'avènement de Philippe de Valois à la fin du XIV^e siècle.*

Seconde médaille à MM. Noël et Félix Thiollier, pour leur étude sur *l'Architecture religieuse à l'époque romane dans l'ancien diocèse du Puy.*

Troisième médaille au R. P. Mandonnet, pour son livre intitulé : *Siger de Brabant et l'Averroïsme latin au XIII^e siècle.*

Quatrième médaille à M. le chanoine Ulysse Chevalier, pour son *Étude critique sur l'origine du saint suaire de Lirey-Chambéry-Turin,* et pour son *Sacramentaire et martyrologe de l'abbaye de Saint-Remy.*

Cinquième médaille à M. l'abbé Angot, pour son *Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne.*

Sixième médaille à M. Boudet, pour ses ouvrages intitulés : *Thomas de la Marche, bâtard de France,* et : *Registres consulaires de Saint-Flour.*

La première mention à MM. Déchelette et Brassart, pour leur étude sur *les Peintures murales du moyen âge et de la Renaissance en Forez;* la seconde, à MM. Misset et Aubry, pour leur volume intitulé : *Mélanges de musicologie critique; les proses d'Adam de Saint-Victor;* la troisième, à M. Joseph Petit, pour sa biographie de *Charles de Valois;* la quatrième, à M. Jules Viard, pour sa publication des *Documents parisiens du règne de Philippe VI de Valois;* la cinquième, à M. Lapierre, pour son étude sur *la Guerre de Cent ans dans l'Argonne et le Rethé-*

lois; la sixième, à M. Eckel, auteur d'un volume intitulé : *Annales de l'Histoire de France à l'époque carolingienne, Charles le Simple.*

Prix ordinaire. — Décerné à M. Ernest Langlois, auteur d'un mémoire sur la question mise au concours : *Liste alphabétique des noms propres de toute nature qui figurent dans les chansons de geste françaises imprimées antérieures au règne de Charles V.*

Prix de numismatique. — Décerné à MM. Michel Rostovtzew et Maurice Prou, pour leur ouvrage intitulé : *Catalogue des plombs de l'antiquité, du moyen âge et des temps modernes conservés au département des Médailles et Antiques de la Bibliothèque nationale, précédé d'une étude sur les plombs antiques par M. Rostovtzew.*

Prix Bordin. — Un prix de 1,500 fr. à M. F. Chalandon, pour son *Essai sur le règne d'Alexis I*[er] *Comnène* (1081-1118). — Quatre prix de 1,000 fr. chacun : à M. Albert Dufourcq, pour son *Étude sur les* Gesta martyrum *romains;* à M. Ulysse Robert, pour son volume intitulé : *Heptateuchi partis posterioris versio latina antiquissima e codice Lugdunensi;* à M. Léon Dorez, pour sa publication intitulée : *Itinéraire de Jérôme Maurand d'Antibes à Constantinople* (1544), et à M. Gabriel Millet, pour son ouvrage intitulé : *le Monastère de Daphni, histoire, architecture, mosaïques.*

Prix de la Grange. — Décerné à M. Salmon, pour sa nouvelle édition des *Coutumes de Beauvaisis* de Philippe de Beaumanoir. — Une seconde annuité du prix a été attribuée à la Société des Anciens textes français.

Prix Gabriel-Auguste Prost. — Décerné à M. A. d'Herbomez, pour son *Cartulaire de l'abbaye de Gorze.*

Prix du baron de Courcel. — Un prix de 1,400 fr. à M. Ph. Lauer, pour son livre intitulé : *le Règne de*

Louis IV d'Outremer. — Un prix de 1,000 fr. à M. Barrière-Flavy, pour son étude sur *les Arts industriels des peuples barbares de la Gaule.*

L'Académie des sciences morales et politiques, dans sa séance publique annuelle du 7 décembre 1901, a décerné les prix suivants :

Prix du budget (section d'économie politique). — Partagé entre MM. P. Boissonnade et F. Dumas, pour leurs mémoires sur le sujet mis au concours : *Étude des relations commerciales de la France et de l'Angleterre depuis Henri IV jusqu'à la Révolution française, et appréciation de leurs conséquences économiques.*

Prix Berger. — Un prix de 6,000 fr. à M. Alexandre Tuetey, pour ses deux ouvrages intitulés : *Répertoire général des sources manuscrites de l'histoire de Paris pendant la Révolution française,* et : *l'Assistance publique à Paris pendant la Révolution.* — Un prix de 3,000 fr. à M. Alfred des Cilleuls, pour son *Histoire de l'administration parisienne au XIX^e^ siècle.*

Prix Audiffred. — Deux récompenses de 1,000 fr. à M. Germain Martin, pour ses quatre ouvrages intitulés : *la Grande industrie sous le règne de Louis XIV, les Associations ouvrières au XVIII^e^ siècle, la Grande industrie en France sous le règne de Louis XV,* et *l'Industrie et le commerce du Velay aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles.* — Une récompense de 1,000 fr. à M. Émile Garnault, pour son étude sur *le Commerce Rochelais au XVIII^e^ siècle.* — Deux récompenses de 500 fr. chacune : à M. Édouard Driault, pour son étude sur *la Question d'Orient depuis son origine jusqu'à nos jours,* et à M. Georges Toudouze, pour son livre intitulé : *la Défense des côtes de Dunkerque à Bayonne au XVII^e^ siècle.*

II.

BIBLIOGRAPHIE.

215. — Alphandéry (P.). Le procès de Louis de Poitiers, évêque de Langres (1320-1322). In-8, 39 p. Paris, Bouillon.

(Extrait du Moyen âge.)

216. — Anecdotes de la ville et du comté de Clermont; manuscrit de la bibliothèque de Clermont (rés. L 37, XVII[e] siècle, papier, 45 feuillets), publié par P. In-16, 96 p. Clermont, Bilheux.

217. — Audebert (P.). L'affaire du Collier de la reine, d'après la correspondance inédite du chevalier de Pujol. In-16, 31 p. Rouen, Girieud et C[ie].

218. — Augeard (E.). Étude sur la traite des noirs avant 1790 au point de vue du commerce nantais, d'après des documents inédits des archives de la Chambre de commerce de Nantes. Nantes, Dugas.

219. — Auvray (L.). Giordano Bruno à Paris, d'après le témoignage d'un contemporain (1585-1586). In-8, 16 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

220. — Aveillé (H.). L'intendant d'Étigny et les Juifs de Bayonne, d'après sa correspondance. In-8, 14 p. Auch, impr. Cocharaux.

221. — Barbaud. Notice sur Philippe de Commines et la principauté de Talmond. In-8, 19 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin historique et philologique.)

222. — Barbier (A.). René Descartes, sa famille, son lieu de naissance : documents et commentaires nouveaux.

In-8, 77 p., avec grav. et fac-similés. Poitiers, impr. Blais et Roy.

223. — Baudon (A.). Les francs-archers de Rethel au xv^e^ siècle, d'après les comptes communaux de 1468 et 1481. In-8, 16 p. Dôle, impr. Bernin; Paris, Picard et fils.

(Extrait de la Revue historique ardennaise.)

224. — Beaurepaire (C. de). L'affaire Saint-Ange, épisode de la vie de Blaise Pascal à Rouen (1647). In-8, 27 p. Rouen, impr. Gy.

(Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen.)

225. — Bémont (Charles). Rôles gascons. T. II : 1273-1290. In-4 à 2 col., III-568 p. Paris, Leroux.

(Collection de Documents inédits sur l'histoire de France.)

226. — Bertin (J.). Le siège du château de Vellexon en 1409; détail de l'attaque et de la prise d'une forteresse féodale au commencement du xv^e^ siècle. In-8, 192 p. et deux planches. Vesoul, Bon.

227. — Bertrand (E.) et L. Pellier. La Réforme dans la Corrèze. In-8, 32 p., avec grav. Paris, 32, rue de Vaugirard.

228. — Bessi (J.). Entrevue à Nice du roi François I^er^ et du pape Paul III. In-8, 14 p. Nice, impr. du Petit Niçois.

229. — Bladé (J.-F.). Géographie féodale des comtés de Fezensac et d'Armagnac. In-8, 16 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin de géographie historique et descriptive.)

230. — Bladé (J.-F.). Le comté d'Aure. In-8, 15 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin de géographie historique et scientifique.)

231. — Bliard (le R. P. P.). Dubois, cardinal et premier ministre (1656-1723). T. I. In-8, VI-428 p. Paris, Lethielleux.

232. — Bories (E.). Histoire de la ville de Poissy. Gr. in-8, 204 p., avec 160 grav., d'après les dessins de l'auteur. Paris, Champion.

233. — Boudet (M.). Comtes d'Auvergne aux v^e^ et vi^e^ siècles, et le palais de Victorius. In-8, 49 p. Paris, Champion.

234. — Bourrilly (V.-L.). L'ambassade de La Forest et de Marillac à Constantinople (1535-1538). In-8, 34 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue historique.)

235. — Boyé (Pierre). Lettres inédites du roi Stanislas, duc de Lorraine et de Bar, à Marie Leszczinska (1754-1766), publiées avec une étude, des notes et un fac-similé. In-8, 178 p. Nancy et Paris, Berger-Levrault et C^ie^.

236. — Bruchet (M.). Les instructions de Victor-Amédée II sur le gouvernement de son duché de Savoie en 1721. In-8, 43 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin historique et philologique.)

237. — Brun (P.). Autour du xvii^e^ siècle : les Libertins ; Maynard ; Dassoucy ; Desmarets ; Ninon de Lenclos ; Carmain ; Boursault ; Mérigon ; Pavillon ; Saint-Amant ; Chaulieu ; manuscrits inédits de Tallemant des Réaux. In-16, vii-409 p. Grenoble, Falque et Perrin.

238. — Buffenoir (H.). La comtesse d'Houdetot, une amie de J.-J. Rousseau. In-8, iv-360 p., avec portrait et grav. Paris, Calmann-Lévy.

239. — Cagnac (l'abbé M.). Fénelon directeur de conscience. In-8, xxviii-409 p. Paris, Poussielgue.

240. — Carreta (R.). La conversion de la princesse de Condé, à Rouen, en 1596 ; publié avec introduction et notes. In-8 carré, xliv-57 p., avec grav. Rouen, impr. Gy.

(Société rouennaise de bibliophiles.)

241. — Cartellieri (A.). L'ordonnance sur la dîme de croisade de 1184. In-8, 2 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue historique.)

242. — Champier (V.) et G.-R. Sandoz. Le Palais-

Royal, d'après des documents inédits (1629-1900); illustré de planches hors texte, eaux-fortes, héliotypies, fac-similés d'aquarelles et de nombreuses gravures dans le texte. T. I : Du cardinal de Richelieu à la Révolution, par Victor Champier. In-4, XXI-553 p. Paris, Société de propagation des livres d'art, 117, boulevard Saint-Germain.

243. — CHAPRON (l'abbé). Une nouvelle notice sur Courtalain. In-8, 92 p. Châteaudun, impr. de la Société typographique.

(Extrait du Bulletin de la Société dunoise.)

244. — CHARLEMAGNE (E.). Mémoire sur l'effort de la population rurale, à partir du XV^e^ siècle, pour acquérir la terre. In-8, 7 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin des sciences économiques et sociales.)

245. — CHARLEVILLE (E.). Les États généraux de 1576; fonctionnement d'une tenue d'États. In-8, 214 p. Paris, Pédone.

246. — CHOMPTON (l'abbé L.). Histoire de l'église Saint-Benigne de Dijon. In-4 à 2 col., 471 p. et 30 pl. Dijon, impr. Jobard.

247. — COGNET (l'abbé A.). Antoine Godeau, évêque de Grasse et de Vence, un des premiers membres de l'Académie française (1605-1672). In-8, XVII-535 p. et portrait. Paris, Picard et fils.

248. — COLIN (J.). Les campagnes du maréchal de Saxe. Première partie : l'Armée au printemps de 1744. In-8, 351 p. et carte. Paris, Chapelot et C^ie^.

(Publié sous la direction de la Section historique de l'État-major de l'armée.)

249. — COLIN (J.). Louis XV et les Jacobites; le projet de débarquement en Angleterre de 1743 à 1744. In-8, VIII-189 p. Paris, Chapelot et C^ie^.

(Publié sous la direction de la Section historique de l'État-major de l'armée.)

250. — Corlieu (A.). Guy-Crescent Fagon (1638-1718). In-8, 23 p., avec portrait. Poitiers, impr. Blais et Roy.

(Extrait de la France médicale.)

251. — Couard (E.). Les bailliages royaux en 1789; villes, bourgs, paroisses et annexes dont les territoires ont formé, en 1790, le département de Seine-et-Oise, répartis suivant les bailliages royaux auxquels ces localités ressortissaient à la date de la convocation aux États généraux de 1789; carte et notice. In-4 à 2 col., 44 p. et carte en couleurs. Versailles, impr. Cerf.

(Essais et notices pour servir à l'histoire du département de Seine-et-Oise.)

252. — Coulanges (A. de). La chaire française au XVIII[e] siècle. Première partie. In-8, XXIV-545 p. Paris, Bloud.

253. — Courtaux (T.). Histoire généalogique de la maison du Pontavice et de ses alliances (Bretagne, Normandie et Maine), d'après des documents conservés dans les dépôts publics et les archives de cette famille; illustrée du blason de la famille et accompagnée de deux tables de noms de familles et de localités. In-8, 143 p. Paris, Cabinet de l'historiographe, 93, rue Nollet.

254. — Courtaux (T.). Notice historique sur les seigneurs de la baronnie de la Bove, au pays laonnais, et sur le château de ce nom, en la commune de Bouconville (Aisne) (1171-1901), d'après les archives inédites de ce château et les documents conservés dans les dépôts publics; illustrée d'un armorial en couleurs des seigneurs de ladite baronnie, de quatre vues dudit château et de pierres tombales, et accompagnée de deux tables de noms de famille et de localités. In-8, 139 p. Paris, Cabinet de l'historiographe, 93, rue Nollet.

255. — Crue (Francis de). Henri IV et les députés de Genève Chevalier et Chapeaurouge. In-8, 454 p. Genève, J. Jullien; Paris, A. Picard et fils.

(Extrait des Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève.)

Après un chapitre de considérations générales sur les attributions et le rôle des députés que la seigneurie de Genève entretenait à la cour de France, M. de Crue reconstitue l'historique des trois missions que Paul Chevalier, seigneur de Fernex, reçut de 1592 à 1597, puis de celles de son successeur, François Chapeau-rouge-Dauphin, durant tout le reste du règne d'Henri IV. Cette seconde partie comprend nombre de faits importants, tels que la paix de Vervins, les négociations du roi avec le duc de Savoie, la guerre de 1600 et la paix de Lyon, l'annexion du pays de Gex à la France, l' « escalade de Genève, » etc.; autant de chapitres de l'histoire de nos relations avec nos voisins du lac Léman présentés sous un point de vue nouveau et appuyés sur les documents genevois en même temps que sur ceux que fournit notre dépôt des Affaires étrangères. C'est aussi un chapitre curieux de l'histoire diplomatique, où, pour la première fois, nous voyons fonctionner et agir le représentant de la république calviniste.

L'Introduction, assez étendue, rattache cette nouvelle étude et la période historique qu'elle embrasse aux publications antérieures de M. de Crue, que le lecteur français n'a certainement pas oubliées, sur le connétable de Montmorency, sur le parti des Politiques, sur la Société au XVI^e^ siècle.

256. — Dast Le Vacher de Boisville. La vénérable Jeanne de Lestonnac, baronne de Montferrant-Landiras, et la fondation de l'ordre des Filles de Notre-Dame; documents inédits. In-4, 48 p. Bordeaux, impr. Pech et C^ie^.

257. — Daumet (G.). Innocent VI et Blanche de Bourbon; lettres du pape, publiées d'après les registres du Vatican. In-8, 179 p. Paris, Fontemoing.

258. — Delaborde (comte H.-F.). Le plus ancien acte de Philippe-Auguste. In-8, 12 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait des Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France.)

259. — Delaborde (comte H.-F.). Les classements du Trésor des chartes antérieurs à la mort de saint Louis. In-8, 16 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

260. — Delaborde (comte H.-F.). Les inventaires du

Trésor des chartes dressés par Gérard de Montaigu. In-4, 54 p., avec 3 pl. Paris, Klincksieck.

(Tiré des Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale.)

261. — Delmont (l'abbé T.). Bossuet et le Père Quesnel. In-8, 49 p. Arras, Paris, Sueur-Charruey.

(Extrait de la Revue de Lille.)

262. — Denis (C.). Jacques de Choiseul, comte de Stainville, maréchal de France (1727-1789). In-8, 20 p., avec portrait et fac-similé d'une lettre de cachet avec la signature et les armes du comte de Stainville. Saint-Dié, impr. Cuny.

(Extrait du Bulletin de la Société philomathique vosgienne.)

263. — Descostes (F.). Marie-Louise de France au Carmel de Saint-Denis (1737-1787), d'après des documents inédits. In-8, 20 p. Chambéry, Perrin.

264. — Devoisins (A.-J.). Histoire de Notre-Dame du Désert : l'Ermitage (460-1125); le Prieuré (1125-1675); la Chapelle (1675-1900). In-8, 221 p. et grav. Paris, Lechevalier.

265. — Didier-Laurent (dom E.). Correspondance de l'abbé Hugo d'Étival avec le nonce de Lucerne, D. Passionei (1723-1726). In-8, 30 p. Saint-Dié, impr. Cuny.

(Extrait du Bulletin de la Société philomathique vosgienne.)

266. — Du Bled (V.). La Société française du XVI^e^ au XX^e^ siècle. 2^e^ série : XVII^e^ siècle (les prédicateurs; le cardinal de Retz; la famille de Mazarin; le salon de M^lle^ de Scudéry; les amis de M^me^ de Sévigné; modes et costumes). In-16, XII-331 p. Paris, Perrin et C^ie^.

267. — Dubois (E.). Notice historique sur la ville de Pont-de-Veyle. In-8, 355 p. et grav. Bourg-en-Bresse, impr. Allombert.

(Extrait des Annales de la Société d'émulation de l'Ain.)

268. — Du Bourg (dom). L'abbaye de Saint-Germain-

des-Prés au XIV^e^ siècle. In-8, 38 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

269. — DUFAU DE MALUQUER (A. DE). Le pays de Foix sous Gaston Phœbus; rôle des feux du comté de Foix en 1390. In-8, 284 p. Foix, Gadrat aîné.

(Extrait du Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau.)

270. — DUHAMEL (L.). Le cardinal de Brogny; son origine, sa famille, ses alliances. In-8, 18 p. Annecy, impr. Abry.

(Extrait de la Revue savoisienne.)

271. — DUNAND (l'abbé). L'abjuration de Jeanne d'Arc au cimetière de Saint-Ouen, d'après les textes. In-8, 30 p. Orléans, Herluison.

272. — DUPLESSIS (Georges) et RIAT (Georges). Catalogue de la collection des portraits français et étrangers conservée au département des Estampes de la Bibliothèque nationale. T. V : Henry I^er^-Lafaye. In-8 à 2 col., 305 p. Paris, Rapilly.

273. — DURAND-LAPIE (P.). Les lettres de François de Maynard, président au présidial d'Aurillac, membre de l'Académie française. In-8, 47 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin historique et philologique.)

274. — ECK (T.). Saint-Quentin dans le passé, d'après les archives anciennes de cette ville. 1^er^ fascicule. In-8, 28 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin historique et philologique.)

275. — FLOUR DE SAINT-GENIS. Mémoire sur l'effort de la population rurale, à partir du XV^e^ siècle, pour acquérir la terre. In-8, 11 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin des sciences économiques et sociales du Comité des travaux historiques et scientifiques.)

276. — FOURNIER (Paul). Joachim de Flore et le *Liber de vera philosophia*. In-8, 32 p. Mâcon, impr. Protat.

(Extrait de la Revue d'histoire et de littérature religieuses.)

277. — Fournier (Paul). Études sur les pénitenciels. I : le Pénitenciel *Vallicellanum primum*. In-8, 29 p. Mâcon, impr. Protat.

(Extrait de la Revue d'histoire et de littérature religieuses.)

278. — Fromageot (P.). La chevalière d'Éon à Versailles, de 1777 à 1779. In-8, 44 p. et portraits. Paris, E. Paul.

279. — Galabert (l'abbé F.) et Gary (l'abbé J.). Galiot de Genouillac, seigneur d'Assier, grand maître de l'artillerie. In-8, 76 p., avec grav. et portr. Paris, Savaète.

280. — Gasté (A.). Voltaire à Caen en 1713; le salon de M^me^ d'Osseville; le P. de Couvrigny. In-8, 32 p. Caen, Delesques.

(Extrait des Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.)

281. — Gauchery (P.). Influence de Jean de France, duc de Berry, sur le développement de l'architecture et des arts à la fin du XIV^e^ siècle et au commencement du XV^e^ siècle. In-8, 27 p. Caen, Delesques.

(Extrait du Compte rendu du soixante-cinquième congrès archéologique de France, tenu en 1898, à Bourges.)

282. — Gaudemaris (comte V. de). Chartreuses de Dauphiné et de Savoie (1084-1900). In-4 oblong, 127 p., avec grav. Marseille, Impr. marseillaise.

283. — Gaudemaris (comte V. de). Chartreuses de Provence (1516-1899). In-4 oblong, 100 p., avec grav. Marseille, Impr. marseillaise.

284. — Godard (Charles). Les pouvoirs des intendants sous Louis XIV, particulièrement dans les pays d'élections, de 1661 à 1715. In-8, XV-543 p. Paris, L. Larose.

Voici les principales subdivisions de ce livre, qui est une thèse pour le doctorat : situation matérielle des intendants; leurs pouvoirs en matière judiciaire et leurs rapports avec les tribunaux; leurs attributions en matière religieuse; leur tutelle sur les États provinciaux et sur les administrations communales; leur rôle dans la répartition et le recouvrement des impositions directes ou indirectes, dans la haute direction de l'agriculture, du commerce,

de l'industrie, des travaux publics, de l'assistance charitable, de l'instruction publique; enfin, leurs rapports avec l'administration militaire.

Le volume est terminé par un Appendice de 33 numéros.

285. — Guénin (E.). Ango et ses pilotes, d'après des documents inédits tirés des archives de France, de Portugal et d'Espagne. In-8, IX-292 p. et 3 pl. Paris, Prudhomme.

286. — Halphen (L.). Étude critique sur les chartes de fondation et les principaux privilèges pontificaux de la Trinité de Vendôme. In-8, 44 p. Paris, Bouillon.

(Extrait du Moyen âge.)

287. — Hamy (le R. P. A.). Entrevue de François Ier avec Clément VII à Marseille (1533), pour faire suite à l'entrevue de François Ier avec Henry VIII à Boulogne en 1532 : réception, cérémonies, d'après le journal d'Honoré de Valbelle. In-8, 24 p. Paris, Champion.

(Extrait du Bulletin de la Société académique de Boulogne-sur-Mer.)

288. — Hellot (A.). Les comtes d'Eu et de Tancarville et trois abbayes à Saint-Laurent-de-Brèvedent; notions toutes nouvelles, d'après des documents inédits. In-8, 31 p. Rouen, Lestringant.

289. — Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790. Gironde, archives ecclésiastiques, série G. T. II : nos 921 à 3156 (clergé séculier); rédigé par Jean-Auguste Brutails, archiviste du département. In-4 à 2 col., VIII-455 p. Bordeaux, impr. Gounouilhou.

290. — Jarossay (l'abbé E.). Histoire d'une abbaye à travers les siècles : Ferrières-en-Gâtinais, ordre de Saint-Benoît (508-1790); son influence religieuse, sociale et littéraire, d'après les documents inédits tirés des archives publiques et privées; avec une lettre de Mgr Touchet, évêque d'Orléans, et une préface de M. Georges Goyau. In-8, XXXVI-519 p., avec grav. Orléans, Herluison.

291. — Jarry (E.). Actes additionnels au contrat de

mariage de Louis d'Orléans et de Valentine Visconti. In-8, 27 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

292. — Joly (H.). Malebranche. In-8, xii-296 p. Paris, F. Alcan.

(Les Grands philosophes.)

293. — Josz (V.). Fragonard; mœurs du xviii[e] siècle. In-18 jésus, 343 p. Paris, Société du Mercure de France.

294. — Labande (L.-H.). Un diplomate français à la cour de Catherine II (1775-1780); journal intime du chevalier de Corberon, chargé d'affaires de France en Russie, publié d'après le manuscrit original, avec introduction et des notes. 2 vol. in-8. T. I : lxxi-367 p.; t. II : 439 p. Paris, Plon-Nourrit et C[ie].

295. — Labat (G.). Le bailli de Suffren; documents inédits sur la campagne de l'Inde (1781-1784). In-4, 80 p. Bordeaux, Feret et fils; Paris, Libraires associés.

(Extrait des Actes de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux.)

296. — Lacaille (Henri). Étude sur le collège de Reims à Paris (1412-1763). In-8, 182 p. Reims, impr. de l'Académie.

(Extrait des Travaux de l'Académie de Reims.)

297. — Lacour-Gayet (G.). La campagne navale de la Manche en 1779. In-8, 47 p. Paris, Chapelot et C[ie].

(Extrait de la Revue maritime.)

298. — Ladey de Saint-Germain. Le château de Montaigu (Bourgogne) et ses seigneurs de 1160 à 1900 (et de 761 à 1160). Petit in-8, 107 p., avec grav. et plan. Dijon, impr. Darantière.

(Extrait des Mémoires de la Société bourguignonne de géographie et d'histoire.)

299. — La Roncière (C. de). François I[er] et la défense de Rhodes. In-8, 20 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

300. — Lesort (A.). Un document inédit concernant la diplomatie de Louis XI à propos de la neutralité de Tournai (1478-1479). In-8, 10 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

301. — Lombard (A.). La coutume de Salies-de-Béarn ; une forme subsistante de propriété collective. In-8, 182 p. Paris, Arthur Rousseau.

302. — Masson (A.-L.). Jeanne d'Arc, et sa double mission. In-8, 416 p., avec grav. Lyon et Paris, Vitte.

303. — Mélanges d'histoire du moyen âge, publiés sous la direction de M. le professeur Luchaire : I. Note additionnelle aux études sur quelques manuscrits de Rome et de Paris, par A. Luchaire; II. Essai sur l'authenticité du fragment d'histoire attribué au comte d'Anjou Foulque le Réchin, par L. Halphen ; III. les Poèmes satiriques d'Adalbéron, par G.-A. Hückel. In-8, 189 p. Paris, F. Alcan.

304. — Merlent (J.). Un évêque du XVI^e^ siècle : Mathieu Moullart. In-8, 11 p. Arras et Paris, Sueur-Charruey.

(Extrait de la Revue de Lille.)

305. — Molinier (Auguste). Correspondance administrative d'Alfonse de Poitiers. T. II. In-4, LXXXI-792 p. Paris, Hachette et C^ie^.

(Collection de Documents inédits sur l'histoire de France.)

306. — Monlaur (M.-R.). Angélique Arnaud; préface de Mgr de Cabrières. In-8, VIII-410 p. Paris, Plon-Nourrit et C^ie^.

307. — Moranvillé (H.). Note sur l'origine de quelques passages de Monstrelet. In-8, 5 p.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

Le chroniqueur paraît s'être servi, surtout pour l'histoire étrangère, d'un texte latin, aussi bien après qu'avant 1405.

308. — Moranvillé (H.). L'inventaire de l'orfèvrerie et

des joyaux de Louis Ier, duc d'Anjou. In-8, 43 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

309. — Moranvillé (H.). Il n'y a pas de « croix de Lorraine. » In-8, 4 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

La fameuse « croix de Lorraine » à double traverse n'est autre que la croix d'Anjou, exacte représentation de la relique conservée au couvent de la Boissière, en l'honneur de laquelle Louis Ier d'Anjou avait fondé son ordre de la Croix.

310. — Morin (L.). Mémoire sur les sociétés de secours mutuels, aux XVIe et XVIIe siècles, à Troyes. In-8, 19 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin des sciences économiques et sociales.)

311. — Mortet (V.). Notes historiques et archéologiques sur la cathédrale, le cloître et le palais archiépiscopal de Narbonne (XIIIe-XVIe siècles). In-8, 50 p. Toulouse, E. Privat; Paris, Picard et fils.

(Extrait des Annales du Midi.)

312. — Neyrac (l'abbé J.). Les guerres de religion dans nos contrées : Guyenne et Périgord. In-8, 206 p., grav. et un portrait. Bergerac, impr. Castanet.

313. — Orieux (E.). Les églises et les villas aux Ve et VIe siècles. In-8, 23 p. Vannes, impr. Lafolye.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure.)

314. — Pélissier (L.-G.). Sur les dates de trois lettres inédites de Jean Lascaris, ambassadeur de France à Venise (1504-1509). In-4, 44 p. Paris, Klincksieck.

(Extrait des Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.)

315. — Perrod (M.). État de la négociation des sieurs de Byarne et de Beauchemin à la cour de S. M. Philippe IV en l'an 1626; publié pour la première fois d'après le manuscrit. Petit in-8, 110 p. Lons-le-Saunier, impr. Declume.

(Extrait des Mémoires de la Société d'émulation du Jura.)

316. — Perrod (M.). Notice biographique et bibliographique sur le président Jean Vétus et sur ses œuvres. Petit in-8, 9 p. Lons-le-Saunier, impr. Declume.

(Extrait des Mémoires de la Société d'émulation du Jura.)

317. — Pigeon (l'abbé E.-A.). Le Mont-Saint-Michel et sa baronnie (Genêts-Tombelaine), avec les plaintes d'Avranches et les rôles inédits de ses trois ordres, clergé, noblesse et tiers état, en 1789 ; ouvrage orné de plans, de cartes et d'un grand nombre de dessins. In-8, xvii-417 p. Avranches, impr. Perrin.

318. — Pilastre (E.) et Denizet. La reprise de Château-Landon par les troupes de la Ligue en 1590. In-8, 12 p. Fontainebleau, impr. Bourges.

319. — Pluyette (C.). Un recteur de l'Université de Paris au xv^e^ siècle : Jehan Pluyette et les fondations qu'il institua ; notice biographique et historique. In-8, 125 p. et grav. Paris, Champion.

320. — Poli (vicomte O. de). Jean d'Aulon, écuyer et maître d'hôtel de Jeanne d'Arc. In-12, 67 p. Vannes, impr. Lafolye.

321. — Poupardin (R.). Le royaume de Provence sous les Carolingiens (855-933?). In-8, xxxiv-474 p. Paris, Bouillon.

(Bibliothèque de l'École des Hautes études.)

322. — Prou (Maurice). Documents d'histoire monétaire. In-8, 52 p. Paris, Rollin et Feuardent.

(Extrait de la Revue numismatique.)

Il s'agit des monnaies des comtes de Nevers (1188-1317), des monnaies reçues à la Chambre apostolique au xiv^e^ siècle, d'une recette de monnaies prohibées faite, en 1301, par un maître de la monnaie royale de Sommières, d'un bail de monnaies royales en 1303, enfin de diverses monnaies flamandes (1247-1266).

323. — Reube (l'abbé). L'entrée à Lyon de François de Rohan, archevêque de Lyon et primat des Gaules, le 14 août 1506. In-8 carré, 48 p. Lyon, Bernoux et Cumin.

324. — Rey (E.). Les dignitaires de la principauté d'Antioche; grands officiers et patriarches (XI^e-XIII^e siècles). In-8, 44 p. Paris, Leroux.

(Extrait de la Revue de l'Orient latin.)

325. — Richard (l'abbé P.). La papauté et la Ligue française : Pierre d'Épinac, archevêque de Lyon (1573-1599). In-8, XXXVII-676 p., avec portrait et autographe. Lyon, Effantin; Paris, Picard et fils.

326. — Rigal (E.). Le théâtre français avant la période classique (fin du XVI^e et commencement du XVII^e siècle). In-16, VIII-363 p., avec grav. Paris, Hachette.

327. — Roussel (E.). Une ancienne capitale : Orange; avec une préface de M. Maurice Faure, un avant-propos, un aperçu de l'histoire d'Orange, par M. Duhamel. In-16, XVII-242 p., avec photographies de H. Morel et un plan. Paris, Gautherin; Orange, Chastel.

328. — Saint-Yves (G.). Quelques documents sur Madagascar au XVII^e siècle (1667-1671). In-8, 19 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin de géographie historique et descriptive.)

329. — Saint-Yves (G.). Madagascar en 1767 et 1768, d'après les papiers du gouverneur Dumas. In-8, 20 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin de géographie historique et descriptive.)

330. — Sarrazin (A.). Pierre Cauchon juge de Jeanne d'Arc (Reims, Paris, Beauvais, Rouen, Lisieux). In-8, 268 p., avec grav. Paris, Champion.

331. — Sée (H.). Les classes rurales et le régime domanial en France au moyen âge. In-8, XXXVII-639 p. Paris, Giard et Brière.

(Bibliothèque internationale d'économie politique.)

332. — Swarte (V. de). Claude Le Blanc, intendant d'Auvergne, intendant de la Flandre maritime, secrétaire d'État au département de la guerre (1669-1728); sa vie,

sa correspondance; particularités administratives. In-8, 28 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin historique et philologique.)

333. — Tauzin (l'abbé J.-J.-C.). Les bastilles landaises et leur organisation municipale du XIII^e^ au XVIII^e^ siècle. In-8, 64 p. Paris, 5, rue Saint-Simon.

(Extrait de la Revue des Questions historiques.)

334. — Thomas (A.). Note sur l'histoire de la Marche limousine. IV : le Comte de la Marche et le traité de Brétigny. In-8, 22 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue historique.)

335. — Une expédition de Bougainville en 1766; journal du chevalier Walsh, officier de marine. In-8, 16 p. Paris, Carnet historique et littéraire.

336. — Urseau (l'abbé C.). La banque de Law, d'après un chroniqueur angevin. In-8, 8 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin des sciences économiques et sociales.)

337. — Valentin (l'abbé L.). Saint Prosper d'Aquitaine; étude sur la littérature latine ecclésiastique au V^e^ siècle en Gaule. In-8, 940 p. Toulouse, Privat.

338. — Vallat (H.). Le barreau de Montpellier du moyen âge au XIX^e^ siècle (1204-1821). In-8, 30 p. Montpellier, impr. Firmin et Montane.

339. — Vallette (René). Lettres inédites d'Henri IV à M. de la Lardière, l'un de ses lieutenants en Bas-Poitou. In-8, 15 p. Vannes, impr. Lafolye.

(Extrait de la Revue du Bas-Poitou.)

340. — Valois (Noël). Gerson curé de Saint-Jean-en-Grève. In-8, 11 p.

(Extrait du Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris.)

Texte d'un accord passé entre le célèbre chancelier de Notre-Dame et l'abbé du Bec, à qui appartenait le droit de présentation au bénéfice parisien.

341. — Vavasseur (l'abbé E.). Un moine du Maine au

VI^e siècle : saint Almire, abbé de Gréez-sur-Roc. In-8, 88 p. et une grav. Mamers, Fleury et Dangin.

(Extrait de la Revue historique et archéologique du Maine.)

342. — VIDAL (A.). Additions et corrections à l'histoire de Languedoc (1359-1360). In-8, 20 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin historique et philologique.)

343. — VILLEURS (Jean DE). Mémoires du comte Gaspard de Chavagnac, maréchal de camp ès armées du roy, général de l'artillerie, sergent de bataille de celles de Sa Majesté catholique, lieutenant général des troupes de l'empereur et son ambassadeur en Pologne (1638-1695); édition originale de 1699, revue, corrigée et annotée, avec un [illegible]ire alphabétique des noms cités dans le texte. In-8 [illegible] avec fac-similé d'autographe. Paris, Flammarion.

344. — VITET (L.). Michel Colombe et la sculpture française de son temps. In-4, XXIII-532 p. et grav. Paris, Librairie centrale des beaux-arts, 13, rue Lafayette.

345. — WADDINGTON (Albert). Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution française; publié sous les auspices de la Commission des archives diplomatiques au ministère des Affaires étrangères. T. XVI : Prusse; avec une introduction et des notes. In-8, CIII-629 p. Paris, F. Alcan.

346. — WATTEVILLE (baron O. DE). Le régiment de Watteville; une page de son histoire (1789-1792). In-8, 45 p. Paris, Lechevalier; Klincksieck.

(Extrait de la Revue de la France moderne.)

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA PREMIÈRE PARTIE

DE L'ANNUAIRE-BULLETIN

DE L'ANNÉE 1901.

Décret reconnaissant la Société de l'Histoire de France comme établissement d'utilité publique, 5.
Règlement de la Société, 6.
Liste des membres de la Société, 9.
Bibliothèques associées, 37.
Sociétés correspondantes, 41.
Liste des membres du Conseil d'administration, 43.
Bureau de la Société nommé en 1900, 43.
Comité de publication, 44.
Comité des fonds, 44.
Jours des séances de la Société, 44.
Ordre de publication des ouvrages édités par la Société, 45.

I. — *Analyse des procès-verbaux.*

Assemblée générale, 81.
Boislisle (M. de), secrétaire. — Rapport à l'Assemblée générale, 81.
Censeurs : MM. P. Guilhiermoz et B. de Mandrot. — Rapport à l'Assemblée générale, 75, 81, 101-103.
Circulaires : de la Société des *Archives de l'Histoire religieuse de la France,* 66; du ministre de l'Instruction publique, 124; de l'Académie de Vaucluse, 124; de la Société libre du département de l'Eure, 124.
Comité des fonds, 67.
Comptes rendus des publications de la Société, 110.
Concession gratuite de volumes, 125.
Délégué de la Société au Congrès des sociétés savantes, 68.
Delisle (M. L.), membre de la Société depuis cinquante ans, 108.
Échange de volumes, 110.

Élections : des membres du Conseil, 81; des censeurs, 82; des membres du Bureau et des comités, 107, 114.

Himly (M.), président. — Discours à l'Assemblée générale, 81, 82-90.

Imprimeurs de la Société, 58, 110.

Lair (M. Jules), élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 106. — Lecture à l'Assemblée générale sur *les Origines de l'abrégé chronologique du président Hénault*, 75, 82. Voir à la Deuxième partie.

Nécrologie : M. le duc de Broglie, 57, 65, 87-90; M. A. de la Borderie, 65, 85, 86; M. Lormier, 73, 83; M. Renardet, 78, 83; M. Amédée Lefèvre-Pontalis, 83-85; M. le baron O. de Watteville, 83, 84; M. François de Bonnault d'Houët, 83; M. A. Burin des Roziers, 83; M. Amédée de la Porte, 83; M. Ludovic Sciout, 83; M. le baron de Leffemberg, 83; M. Louis Lefort, 59, 83; M. Louis Arth, 83; M. le comte A. de Marsy, 84; M. le comte Amédée de Bourmont, 105; M. le comte de Puymaigre, 105; M. Alexandre Sorel, 121; M. Georges Salles, 121.

Ouvrages offerts, 49, 58, 66, 73, 106, 113, 122, 137.

Pouvoirs donnés au trésorier, 110.

Présentation de membres nouveaux, 49, 58, 59, 73, 106, 113, 121.

Prix décernés par l'Institut aux ouvrages historiques, 124.

Prix d'histoire donné au Concours général, 68.

Procès-verbaux des séances : 8 janvier 1901, 49; 5 février, 57; 5 mars, 65; 2 avril, 73; 7 mai, 81; 4 juin, 105; 2 juillet, 113; 5 novembre, 121; 3 décembre, 137.

Publications de la Société : Propositions, 51, 109, 115. — Exercice 1900, 91. — Exercice 1901, 50, 93, 125.

Annuaire-Bulletin, 50, 59, 67, 74, 96, 109, 114, 124, 137.

Calendrier des guerres de Tournay, 99.

Chronique d'Antonio Morosini, 50, 59, 60, 66, 67, 74, 94, 109, 115, 124, 125, 138.

Chronique de Jean le Bel, 99.

Chronique de Perceval de Cagny, 50, 60, 67, 74, 98, 109, 115, 124, 125, 138.

Chronique des Cordeliers, 51, 52, 100.

Chronique du héraut Berry, 99.

Chroniques de J. Froissart, 99.

Correspondance du chevalier de Mopinot, 99.

Correspondance de Sicco van Goslinga, 109, 115-117.

Documents relatifs à l'Inquisition, 92.

Grandes chroniques de France, 99.

Histoire de Guillaume le Maréchal, 50, 51, 59, 60, 67, 74, 98, 109, 114, 124, 125, 138.

Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné, 99, 109, 115.
Journal de Jean Vallier, 50, 60, 67, 74, 96, 109, 115, 124, 125, 138.
Lettres de Charles VIII, 91, 99.
Lettres de Louis XI, 91, 98, 115, 125, 138.
Mémoires du chevalier de Quincy, 51, 67, 74, 97, 109, 115, 124, 125.
Mémoires du vicomte de Turenne, 50, 51, 60, 67, 94.
Mémoires du maréchal de Villars, 99.
Vogüé (M. le marquis de), élu membre de l'Académie française, 106.

II. — *Bibliographie.*

Abbayes, 56, 61, 63, 72, 77, 80, 111, 112, 150, 153.
Abbés, 71, 125, 160.
Abbesses, 119.
Académie de France à Rome (l'), 78.
Adalbéron (A.), 155.
Adalhard (Statuts d'), 62.
Agen, 135.
Agenais (pays d'), 135.
Aimeri (Guillaume), 112.
Aïssé (Mlle), 56.
Albaigne (les frères d'), 127.
Albi, 72.
Aléandre (Jérôme), 62.
Almire (saint), 160.
Alphonse de Poitiers, 78, 155.
Ancre (le maréchal d'), 55.
Anet (Claude), 135.
Angers, 61.
Anglais (les), 54, 55, 56.
Angleterre (l'), 135, 147.
Ango (Jean), 153.
Anjou (province d'), 135.
Anjou (Foulque le Réchin, comte d'), 155.
Anjou (Louis Ier, duc d'), 156.
Annonay, 131.
Antioche (principauté d'), 158.
Apt, 80.
Archevêques, 80, 112, 125, 135, 158.
Archives, 127, 129, 146, 153.
Armagnac (comté d'), 145.
Armagnac (sénéchal d'), 111.
Arnaud (Angélique), 155.
Arras, 126.
Art (histoire de l'), 136, 152, 154, 160.
Asseurements (les), 70.
Associations ouvrières (les), 77.
Assurances (compagnies d'), 134.
Auch, 62.
Aulon (Jean d'), 157.
Aure (comté d'), 145.
Aurillac, 151.
Autun, 55.
Auvergne (province d'), 158.
Auvergne (comtes et ducs d'), 71, 146.
Avignon, 69.
Avranches, 157.
Avranches (collège d'), 129.
Aydie (le chevalier d'), 56.

Bailliages royaux (les), 148.
Baluze (Étienne), 119.
Bandes-Noires (Jean des), 71.
Bar (les ducs de), 69.
Bâtards de France (les), 111.
Bayeux, 69.
Bayonne, 144.
Beauchemin (le sieur de), 156.
Beaulieu (Simon de), 112.
Beauvillier (Paul, duc de), 80.
Belval (l'abbé de), 71.
Berry (Jean, duc de), 152.
Besançon, 112.
Bibliographie, 112.
Bibliothèques, 151, 155.
Blois (les comtes de), 77.
Boissat (Pierre de), 128.

Boissy (collège de), 55.
Bordeaux, 62.
Bossuet (J.-B.), 62, 70, 118, 133, 150.
Bougainville (L.-A. de), 159.
Bourbon (Blanche de), 149.
Bourdaloue (le P.), 53, 75.
Bourdeille (Hélie de), 80.
Bourges (l'archevêque de), 112.
Bourgogne (prov. de), 70, 111.
Bourgogne (Eudes IV, duc de), 78.
Bourgogne (Hugues V, duc de), 78.
Bourgogne (Jean Sans-Peur, duc de), 69.
Bourgogne (Louis, duc de), 80.
Bove (baronnie de la), 148.
Bretagne (province de), 55.
Brétigny (traité de), 159.
Brogny (le cardinal de), 151.
Bruyères, 111.
Byarne (le sieur de), 156.

Caen, 126, 133, 152.
Cahors, 112, 136.
Calvados (département du), 127.
Canada (pays du), 126.
Carcassonne, 55.
Cardinal-Destouches (André), 133.
Cardinaux, 80, 111, 120, 145, 150.
Carolingiens (les), 157.
Cartulaires, 54, 55, 62, 70, 76, 77, 80.
Catherine II de Russie, 154.
Cauchon (Pierre), 158.
Chaire (histoire de la), 148, 150.
Chalo-Saint-Mard (lignée de), 55.
Chansons de geste, 78.
Chantilly, 129.
Charles VI, roi de France, 134.
Charles VII, roi de France, 80.
Charles de Valois, 79, 80.
Charles le Mauvais, roi de Navarre, 56.
Chartier (famille), 133.
Chartres (les comtes de), 77.
Chartreuses (les), 152.
Châteaudun (les comtes de), 77.
Château-Landon, 157.
Chaudebonne (Claude d'Urre de), 111.
Chavagnac (Gaspard de), 160.
Chavenges (Jean de), 119.
Chirurgie (histoire de la), 110.
Choiseul (Jacques de), 150.
Chypre (les rois de), 61.
Clément VII, pape, 153.
Clermont (comté de), 144.
Cléry, 71.
Cluny (l'abbé de), 125.
Colbert (J.-B.), 63, 119.
Collier (affaire du), 144.
Colombe (Michel), 160.
Commerce (histoire du), 71, 72, 125, 144.
Commynes (Philippe de), 63, 144.
Compiègne, 135.
Condé (Louis II, prince de), 62.
Condé (Charlotte de la Trémoïlle, princesse de), 146.
Condé (Eléonore de Roye, princesse de), 133.
Constantinople, 146.
Conteville (Odon de), 69.
Contrôleur général des finances (le), 120.
Corberon (le chevalier de), 154.
Corbie (abbaye de), 63.
Corrèze (département de la), 145.
Courtalain, 147.
Coutumes, 155.
Couvrigny (le P. de), 152.
Croisade (la dîme de), 146.

Darnetal, 132.
Dauphiné (prov. de), 72, 128, 152.
Descartes (René), 144.
Dijon, 127, 147.
Diplomatique (histoire), 80, 147, 149, 154, 156, 160.
Doubs (département du), 127.
Dreux, 69.
Dubois (l'abbé), 78.
Dubois (le cardinal), 145.
Du Breil (Olivier), 70.
Dun, 78.
Dun-le-Roi, 64.

Édouard III, roi d'Angleterre, 135.
Éon (le chevalier d'), 71, 152.
Épernay (bailliage d'), 133.
Épinac (Pierre d'), 158.
Ercuis (Guillaume d'), 79.
Espagne (l'), 156.
Estrées (Jean d'), 104.
Étampes (Pierre d'), 70.
États généraux, 56, 147.
Étigny (l'intendant d'), 144.
Étival (l'abbé Hugo d'), 150.
Eu (comtes d'), 153.
Évêques, 61, 69, 80, 111, 136, 144, 147, 155.

Fagon (Guy-Crescent), 148.
Fénelon (F. de Salignac de), 146.
Féodalité (la), 128.
Fermiers généraux (les), 134.
Ferrières-en-Gâtinais (abbaye de), 153.
Fezensac (comté de), 145.
Fezensac (sénéchaux de), 111.
Flandre (province de), 158.
Foix (comté de), 151.
Foix (Gaston Phœbus, comte de), 151.
Foix (Gaston IV, comte de), 135.
Foix (Jean Ier, comte de), 80.
Fontaine (Jacques), 131.
Forbin (maison de), 68.
Forbonnais (F. de), 136.
Fragonard (J.-H.), 154.
François Ier, roi de France, 145, 153, 154.
Frères Prêcheurs (les), 80, 112, 134.
Frezeau de la Ferzelière (les), 104.
Fusoris (Jean), 131.

Galiot de Genouillac (J.), 152.
Galvagni de la Flamma, 80.
Gascons (rôles), 145.
Genève (députés de), 148.
Gentilshommes campagnards (les), 64.
Gerson (Jean de), 159.
Gertrude (sainte), 75.
Giordano Bruno, 144.
Gironde (département de la), 153.
Godeau (Antoine), 147.
Goths (les), 68.
Grand schisme d'Occident (le), 134.
Gray, 129.
Gréez-sur-Roc (abbé de), 160.
Gueldre (duché de), 134.
Guyenne (la), 130, 135, 156.

Hagiographie, 75, 80, 111, 125, 126, 159.
Hauteville (Pierre de), 76.
Henri IV, roi de France, 56, 148, 159.
Houdetot (Mme d'), 69, 146.
Hugues (saint), 125.

Iberville (P. d'), 126.
Impôt sur le revenu (l'), 130.
Imprimerie (histoire de l'), 56, 62, 69.
Industrie (histoire de l'), 71, 72, 76, 77, 119, 135.
Innocent V, pape, 111.
Innocent VI, pape, 149.
Inquisition (l'), 75.
Institutions (histoire des), 62, 72, 129.
Instruction publique (histoire de l'), 129, 133.
Intendants (les), 152, 158.
Introducteurs des ambassadeurs (les), 127.

Jacobites (les), 147.
Jean XXII, pape, 70, 72.
Jeanne d'Arc, 69, 112, 151, 155, 157, 158.
Jérusalem (les rois de), 61.
Jeux d'exercice (les), 127.
Joachim de Flore, 151.
Joyeuse (le duc de), 126.
Juifs (les), 80, 144.
Juvénal des Ursins (Jacques), 135.

La Forest (M. de), 146.
La Lardière (M. de), 159.
Landaises (bastilles), 159.

Langres (l'évêque de), 144.
Languedoc (province du), 160.
La Palice (le maréchal de), 131.
Lascaris (Jean), 156.
Laval, 54.
Laval (maison de), 54.
Law (J.), 159.
Le Blanc (Claude), 158.
Léproseries (les), 75.
L'Estoile (Pierre de), 132.
Lestonnac (Jeanne de), 111, 149.
Leszczinska (Marie), reine de France, 146.
Leszczinski (Stanislas), roi de Pologne, 61, 146.
L'Hospital (Michel de), 110.
Liber pontificalis (le), 78.
Libertins (les), 146.
Librairie (histoire de la), 62.
Lille, 104, 129, 134.
Limoges (Saint-Martial de), 72.
Littéraire (histoire), 64, 78, 119, 128, 155, 159.
Lodève, 76.
Loiret (département du), 127.
Loret (les continuateurs de), 79.
Lorraine (prov. de), 126, 134.
Lorraine (la croix de), 156.
Louis de Toulouse (saint), 126.
Louis IV d'Outre-Mer, roi de France, 128.
Louis VII, roi de France, 112.
Louis XI, roi de France, 155.
Louis XIV, roi de France, 152.
Louis XV, roi de France, 61, 126, 147.
Louveterie (la), 111.
Lucerne, 150.
Lusignan (maison de), 61.
Lyon, 157, 158.

Madagascar (île de), 126, 158.
Maguelone, 61.
Maine (province de), 54.
Mainmorte (la), 129.
Maintenon (M^me^ de), 56.
Malebranche (N.), 154.
Mans (le), 127, 135.
Mantes (comté de), 133.
Marche (province de la), 62.
Marche (Jacques, c^te^ de la), 159.
Marche limousine (la), 159.
Marie-Louise de France, 150.
Marillac (M. de), 146.
Marine (histoire de la), 55, 62, 104, 153, 154, 159.
Marseille, 110, 136, 153.
Martinique (la), 126.
Mauléon (abbaye de la Trinité de), 111.
Maynard (François de), 151.
Mazarin (famille de), 150.
Meaux, 62.
Millas, 111.
Millau, 68.
Miromesnil (le P. P. de), 76.
Mœurs (histoire des), 118, 128, 150, 154.
Moncel (le), 77.
Monstrelet (E. de), 155.
Montaigu (château de), 154.
Montgommery (le sieur de), 119.
Montpellier, 159.
Mont-Saint-Michel (le), 119, 157.
Moreau (J.-N.), 71.
Mouillart (Mathieu), 155.
Moulins, 125.
Municipal (régime), 158.

Nantes, 144.
Narbonne, 156.
Nice, 145.
Ninon de Lenclos, 146.
Noblesse (origine de la), 72.
Nointel (le marquis de), 64.
Normandie (prov. de), 76, 126.
Notre-Dame-du-Désert, 150.
Notre-Dame-du-Vœu, 112.
Numismatique, 118, 157.

Opéra (l'), 133.
Orange, 158.
Orléans (Louis I^er^, duc d'), 154.
Osseville (M^me^ d'), 152.

Palais-Royal (le), 146.
Papauté (la), 61, 70, 72, 78, 111, 112, 145, 149, 153, 158.
Paris, 53, 56, 70, 75, 125, 131, 136, 144, 147, 154, 157, 159.
Pascal (Blaise), 145.
Paul III, pape, 145.

Pénitenciels (les), 152.
Périgord (pays de), 156.
Pezénas, 61.
Pharmacie (histoire de la), 129.
Philippe IV, roi d'Espagne, 156.
Philippe-Auguste, roi de France, 112, 149.
Philippe le Bel, roi de France, 77.
Philippe VI de Valois, roi de France, 136.
Pluyette (Jean), 157.
Poissy, 145.
Poitiers (Louis de), 144.
Poitou (province de), 118, 159.
Pompadour (famille de Mme de), 69.
Pontavice (maison du), 148.
Pont-de-Veyle, 150.
Portraits (collection de), 151.
Prince d'Amours (le), 76.
Prosper d'Aquitaine (saint), 159.
Protestantisme, 63, 76, 118, 130, 131, 133, 145.
Provence (pays de), 111, 152.
Provence (royaume de), 157.
Prusse (la), 160.
Pujol (le chevalier de), 144.

Quesnel (le P.), 150.
Quiétisme (le), 70.

Racan (H. de Bueil, seigneur de), 68.
Rambouillet (Mme de), 111.
Régent (titre de), 54.
Reims, 120, 135, 154.
Religion (guerres de), 54, 61, 156, 157.
Remiremont (abbaye de), 54.
Rethel, 145.
Retz (le cardinal de), 150.
Rhodes (île de), 154.
Richelieu (le cardinal de), 136.
Richemont (le connétable de), 135.
Rohan (le cardinal de), 111.
Rohan (François de), 157.
Rouen, 61, 145, 146.
Rousseau (J.-J.), 135, 146.
Roye (Éléonore de), 133.
Rurale (population), 147, 151, 158.
Russie (la), 154.

Saint-Antoine (abbaye de), 61.
Saint-Benoît-sur-Loire, 80.
Saint-Claude, 56.
Saint-Denis (Carmel de), 150.
Saint-Germain-des-Prés (abbaye de), 150.
Saint-Jean-de-Jérusalem (ordre de), 70.
Saint-Laurent-de-Brèdevent, 153.
Saint-Omer, 125.
Saint-Quentin, 151.
Saint-Sacrement (compagnie du), 112.
Saint-Sulpice (église), 61.
Salies-de-Béarn, 155.
Salvien, prêtre de Marseille, 136.
Sarazin (Claude), 129.
Sarlat, 126.
Savoie (pays de), 72, 152.
Savoie (Victor-Amédée II, duc de), 146.
Saxe (le maréchal de), 147.
Scudéry (Mlle de), 150.
Seine-et-Oise (département de), 148.
Seine-Inférieure (département de), 127.
Septimanie (la), 68.
Sévigné (Mme de), 150.
Sociétés de secours mutuels (les), 156.
Solminihac (Alain de), 136.
Soyers, 71.
Stainville (J. de Choiseul, comte de), 150.
Suffren (le bailli de), 154.

Tallemant des Réaux (G.), 146.
Talmond (principauté de), 144.
Tancarville (les comtes de), 153.
Tarentaise (Pierre de), 78.
Testu (Jacques), 71.
Théâtre (histoire du), 64, 158.
Théologie (faculté de), 125.
Tissard (François), 62.
Toulouse, 119.

Tournai, 155.
Traite des noirs (la), 144.
Trésor des chartes (le), 149, 150.
Troyes, 156.

Urbain IV, pape, 112.

Vauban (le maréchal de), 134.
Vellexon (château de), 145.
Vendôme (la Trinité de), 77, 153.
Venise, 156.
Verneuil, 136.
Versailles, 132, 152.
Vétus (Jean), 157.
Villas mérovingiennes (les), 156.
Vincennes, 136.
Visconti (Valentine), 154.
Visitation (ordre de la), 62.
Visites des paroisses (les), 104, 112.
Vitré, 54.
Vivarais (pays de), 63.
Voltaire (F.-M. Arouet de), 152.
Voulte (baronnie de la), 63.

Walsh (le chevalier), 159.
Warens (Mme de), 135.
Watteville (régiment de), 160.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

SECONDE PARTIE.

DOCUMENTS ET NOTICES HISTORIQUES.

LE PAYS DE JEANNE D'ARC

LE FIEF ET L'ARRIÈRE-FIEF.

La question de l'origine provinciale de Jeanne d'Arc est, depuis longtemps, l'objet d'une controverse [1] dont le but est d'enlever au pays de Lorraine notre héroïne nationale.

Après les arguments sont venues les épigrammes, et la vérité s'est de plus en plus éloignée.

Pour arriver à un meilleur résultat, il convient tout d'abord de ne pas s'attarder à cette méthode d'absolutisme qui est le grand écueil de certaines discussions : on adopte un texte dont la précision séduit; on se croit autorisé par cette précision même à négliger tout ce qui s'oppose ou paraît s'opposer aux

1. Cette controverse a été instituée par les Champenois, et, quelque pénible que soit la tâche, il convient de mettre en lumière le véritable rôle de la province de Champagne pendant la période néfaste du traité de Troyes et du « Roi de Bourges. »

La prévôté d'Andelot, le bailliage de Chaumont, et Troyes capitale de la Champagne, c'est-à-dire les trois degrés du ressort qui rattachait au royaume la prévôté de Gondrecourt, doivent surtout être étudiés de très près.

déductions rigoureuses qu'on en tire. Il faut bien mal connaître le moyen âge et les multiples faces que présentait, à cette époque, la question la plus simple, pour ne pas voir la nécessité d'une méthode toute différente : s'il se trouve une voie où les affirmations contradictoires semblent moins incompatibles, il ne faut pas hésiter à s'y engager ; si l'on rencontre un point où les contradictions disparaissent, il faut s'arrêter, le but est atteint.

C'est ce que je me suis efforcé de faire, et je m'estimerais heureux, si mon travail pouvait être de quelque utilité à ceux qui, dans une courtoise émulation, recherchent ensemble et sincèrement la vérité.

Dans cette étude, on s'est attaché, d'après les documents contemporains uniquement, à déterminer les rapports féodaux de la Champagne et du duché de Bar lors du traité de Troyes et du règne de Henri VI, qui en était la conséquence. On aurait pu s'arrêter à l'année 1425, qui suivit d'un an le traité d'Abbiate-Grasso, par lequel Charles VII affirme que, parmi ses alliés, il compte René, duc de Bar. C'est à cette date, en effet, que Jeanne d'Arc entendit pour la première fois ses voix. Si l'on a suivi plus loin, principalement pour le Bassigny royal, le véritable rôle de la province suzeraine, c'est uniquement pour montrer la persistance de la politique champenoise à Troyes jusqu'en 1429, et beaucoup plus tard encore dans le bailliage de Chaumont.

Or, Troyes et Chaumont étaient les deux ressorts qui rattachaient féodalement au royaume de France la prévôté barroise de Gondrecourt[1] ; car, il ne faut pas l'oublier, cette prévôté ne relevait pas en fief de la couronne de France proprement dite : c'était un fief mouvant de Champagne, tenu d'Andelot, puis de Chaumont, et enfin de Troyes.

Dans le cas spécial dont je m'occupe, on oppose les uns aux autres des textes en apparence inconciliables. Jeanne d'Arc,

1. En accordant à Troyes, capitale de la Champagne, le privilège de ville d'arrêt, ceux qui agissaient au nom de Charles VI ont soin d'indiquer que cette capitale est la ville « en laquelle l'en tient et a l'en acoustumé de tenir court et grans jours *de souveraine juridiction* de par nous de toutes les causes et querelles des pays de Champagne et de Brie et des appartenances et *ressors d'iceux*... » (Arch. nat., JJ 172, fol. 3.)

dit-on d'une part, était du bailliage de Chaumont en Champagne et de la prévôté d'Andelot en Champagne; nous avons des textes qui l'affirment. Jeanne d'Arc, disent les autres, était venue du Barrois; nous en avons la preuve, et, cette preuve, ils la fournissent en effet.

Faut-il nécessairement, en présence de ces deux affirmations également fondées, se prononcer pour l'une et contre l'autre? Nullement; il faut les concilier, et rien n'est plus facile.

C'est prolonger vainement une regrettable querelle que de s'obstiner à chercher si Jeanne d'Arc était de la prévôté d'Andelot en Champagne, ou de celle de Gondrecourt en Barrois. Jeanne d'Arc était en même temps de la prévôté de Gondrecourt ou de la prévôté d'Andelot, suivant qu'on se plaçait au point de vue du fief ou de l'arrière-fief, qui étaient les grandes divisions de ce temps-là. On pouvait affirmer, avec une égale exactitude, que Domremy, en tant que fief tenu du duc de Bar par le seigneur du lieu, était de la prévôté de Gondrecourt, bailliage de Bassigny, et que le même Domremy, en tant que fief tenu du roi de France par le duc de Bar (et constituant ainsi pour le seigneur du village un arrière-fief), était de la prévôté d'Andelot, bailliage de Chaumont. Bien plus, cette double affirmation était nécessaire pour définir les liens, alors si naturels, et pour nous si étranges, qu'établissait ce double degré d'inféodation.

Aussi les documents qui paraissent les plus décisifs ne prouvent-ils nullement que Jeanne d'Arc ne soit pas du Barrois, puisque nous savons, par des actes antérieurs au procès, que, depuis longtemps, les rois de France et leurs agents considéraient la prévôté barroise de Gondrecourt comme partie intégrante de la prévôté royale de Monteclair et d'Andelot : « A Rygnel, à la Fauche, au Neufchastel, à Boullemont, à *Gondrecour*, aux Chanays, à Sailly, à Saint-Urbain, à Dangeux, et par toutes les autres meilleures villes de ladite prévosté » [de Monteclair], 1338-1340[1]. « Es lieux de Neufchastel, de *Gondrecourt*

1. Cette pièce a été publiée par M. Jean Lemoine à la suite de son édition de la *Chronique de Richard Lescot*, pour la Société de l'Histoire de France.

et de la Motte, lieux notables et principaux de sa prévosté [d'Andelot] » (Chaumont, 1384, 4 août[1]).

Au reste, le principal intérêt de ces documents est de prouver que Gondrecourt a toujours été considéré, par les agents du roi, comme faisant partie intégrante de la prévôté d'Andelot. Nous savons, en effet, qu'à une époque beaucoup plus récente, on disait encore, ce que nous affirmons pour l'année 1429 : « Prévôté de Gondrecourt. Ce lieu est une ancienne châtellenie qui, jadis, était de la prévôté royale d'Andelot et du bailliage de Chaumont...: cette *châtellenie a toujours été de la prévôté d'Andelot* et du bailliage de Chaumont, jusqu'au temps des assises tenues par M. de Bligny, lieutenant général de Chaumont, lequel donna la qualité de seigneur châtelain à M. le duc de Lorraine, beau-frère du roi Henri IV, etc...[2]. » Naturellement, ce texte a soin de passer sous silence les droits régaliens reconnus au duc de Lorraine dans sa prévôté de Gondrecourt en 1571; mais le seul passage à relever est celui qui déclare que Gondrecourt a toujours été de la prévôté d'Andelot.

La question n'est donc pas de savoir si Jeanne d'Arc était de la prévôté d'Andelot, bailliage de Chaumont, mais si elle était de ce bailliage et de cette prévôté « sans moyen[3], » c'est-à-dire si elle était du fief direct d'Andelot et de Chaumont, et non pas de l'arrière-fief. C'est sur ce point que roule toute discussion sérieuse. Si Jeanne d'Arc est du fief, elle est champenoise et du royaume. Est-elle de l'arrière-fief? elle est du Barrois et lorraine.

Les lettres de noblesse accordées par Charles VII au père de la Pucelle disent que Jeanne d'Arc était « de ballivia Calvimontis, *seu ejus ressortis*, » ce qui ne s'oppose nullement à ce que Jeanne d'Arc soit de la prévôté de Gondrecourt.

La lettre de Perceval de Boulainvilliers, sur laquelle on ne saurait trop attirer l'attention, vient préciser le sens exact des

1. Bibl. nat., ms. fr. 4884, layette *Neufchastel et Chastenoy*, n° 41.
2. Arch. nat., R⁴* 1156.
3. La mouvance directe en fief de Champagne était ce qu'on appelait en 1428 « estre nuement sous le roy » de France et d'Angleterre. (Luce, *Jeanne d'Arc à Domremy*, p. 212.)

termes dont se sert le roi : elle place dans le royaume le village barrois de Domremy, lieu de naissance de Jeanne d'Arc, et cela tout en affirmant qu'elle était du Barrois. Cette lettre célèbre dit en effet : « Nata est in uno parvo villagio nominato Donpremii, in ballivia de Bassignato, infra et in finibus regni francie[1]. »

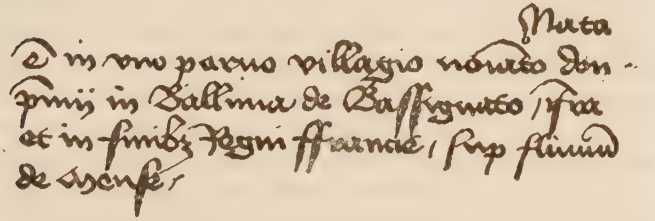

On sait, et l'on a affecté de ne pas remarquer que le bailliage de Bassigny était un des centres administratifs du Barrois, celui-là même dont dépendait Gondrecourt[2]. On ne peut pas

1. Ce texte, infiniment supérieur comme correction à celui qui a été publié par Quicherat, m'a été communiqué par M. le Dr Alfred Göldlin de Tiefenaü, custos de la Bibliothèque impériale et royale à Vienne, à qui je dois également le fac-similé reproduit ci-dessus.

2. Par lettres données à Saint-Mihiel, capitale de ses États, le 13 août 1419, le cardinal-duc de Bar, en cédant la nue-propriété du duché de Bar à son petit-neveu René d'Anjou, dont « nostre très redouté seigneur monseigneur le dauphin, seul fils de mon très redoubté seigneur monseigneur le roy de France, » a épousé la sœur, Madame Marie d'Anjou, donne une très intéressante énumération des domaines qui constituaient alors son duché. Les quatre bailliages sont ceux de Bar, de Bassigny, de Saint-Mihiel et de Clermont. Les terres soumises au bailliage de Bassigny sont : le châtel, ville et *prévôté de Gondrecourt;* le châtel, ville, châtellenie et sénéchaussée de la Mothe; le châtel, ville et sénéchaussée de Bourmont; la ville et prévôté de la Marche; le châtel, ville et prévôté de Conflans. (Godefroy, *Comtes et ducs de Bar;* Paris, 1627, p. 26-41. *Preuves des faits par les titres;* Paris, 1741, p. 63-74.) — Au moment où fut écrit le précieux document qu'est la lettre de Perceval de Boulainvilliers, le bailli de Bassigny se nommait Huard de Mandres; il remplissait ces fonctions dès l'année 1425. A un mandement adressé de Châlons par le roi René, duc de Bar, en 1445, le 26 juin, et dans lequel il parle *de son bailliage de Bassigny*, est présent *le bailli de Chaumont,* qui n'est autre que Robert de Baudricourt. (*Cartulaire de Bar*, appartenant à feu M. le comte Stanislas d'Imécourt, fol. 14xx-19.)

donner d'autre sens à ce document. Dès lors, tous les textes sont d'accord ; ils aboutissent à cette vérité : Jeanne d'Arc était du Barrois, et, suivant une méthode aussi constante qu'abusive, le roi plaçait théoriquement cette partie du Barrois dans son royaume, quitte à reconnaître l'erreur le plus tard possible, si des réclamations sérieuses l'y contraignaient.

Les gens du roi parlent et agissent exactement de même à l'égard de Neufchâteau, qu'ils disent « ou royaume de France, » et cela sans invoquer d'autre motif que le « ressort et souveraineté. » Toute l'argumentation des gens du roi consiste à transformer en souveraineté la mouvance du fief dont le roi est suzerain. Qu'il s'agisse du Barrois mouvant ou des fiefs tenus du roi par le duc de Lorraine, ils ont leur théorie toute faite, et tous les moyens leur sont bons pour les faire prévaloir.

A l'époque dont nous nous occupons, les affirmations de cette prétention sont absolues. Les gens du roi allaient même un peu loin dans l'élasticité envahissante qu'ils prêtaient à la Champagne : en 1304, dans un rôle des « Champenois qui sont barons, grans chevaliers du roi [1], » ils enregistrent « Monsieur Thibaut, duc de Lorraine, » et, comme on aurait pu s'étonner de voir figurer sous une telle rubrique le nom de ce prince souverain, ils ajoutent encore *in fine :* « Et sont Champenois. »

En ce qui concerne le Barrois mouvant, qui nous occupe seul ici, l'intention bien évidente de confondre le ressort avec la souveraineté, en affectant de les identifier, ne doit pas trop nous surprendre.

En 1301, quand une partie du Barrois devint fief mouvant de la couronne, les grands feudataires, dont les domaines faisaient partie intégrante du royaume, n'étaient eux-mêmes rattachés à l'autorité souveraine que par de bien faibles liens. La première, pour ne pas dire la seule de ces attaches, était l'hommage lige. Il est donc peu surprenant que, dès qu'ils se sont crus assez forts pour cela, les gens du roi, sans tenir compte de ce que le Barrois était en dehors du royaume, aient voulu revendiquer les droits de souveraineté sur ce fief lige mouvant

1. *Recueil des historiens de la France*, t. XXIII.

de la couronne. Leur tactique était bien simple : elle consistait à affecter de confondre le Barrois mouvant avec les grands fiefs situés dans le royaume. Pas un mot n'est dit dans le traité de 1301 d'un agrandissement territorial du royaume. De semblables changements ne se sous-entendent pas. Les ducs de Bar étaient dans leur droit en s'opposant à cet abus, et le traité de l'an 1571 ne fit que consacrer, par une déclaration précise, leur légitime possession des droits régaliens.

Dans leurs efforts, si souvent renouvelés, les gens du roi se sont heurtés à une difficulté que toute leur habileté ne put surmonter. Je veux parler de la traite foraine, droit perçu par les officiers royaux sur les objets de toute sorte qui passaient la frontière du royaume pour entrer sur le territoire d'un autre prince régalien.

Les ducs de Bar, afin de soulager les habitants du Barrois mouvant, avaient, pendant quelque temps, concédé au roi le droit de lever les aides sur ces habitants, pour obtenir en échange l'exemption de la traite foraine. Grave imprudence de la part de ces princes, étant données les visées nettement formulées des gens du roi. Les ducs de Bar ne se laissèrent pas prendre à ce leurre et renoncèrent bientôt à l'exemption d'une charge qui, tout onéreuse qu'elle était, garantissait du moins leurs droits régaliens. En effet, si cette situation s'était prolongée, les gens du roi, voyant un pays payer l'aide et n'être pas soumis à la traite foraine, pouvaient conclure de ces deux faits que ce pays était situé dans les limites du royaume. Ils avaient à ce jeu la partie trop belle; les ducs de Bar ne s'y sont pas laissé prendre.

C'est, d'ailleurs, à cette prétention que nous devons le document le plus précieux sur le village de Jeanne d'Arc : l'enquête faite en 1459 et 1460. Interprétant identiquement de même la situation des habitants de Domremy, le procureur du roi prétend, en 1459, comme le disait Boulainvilliers en 1429, que tout le village de Domremy, et, par conséquent, tout ce qui est tenu de Gondrecourt, est situé et assis au royaume.

Cette affirmation n'a ni plus ni moins de valeur en 1459 qu'elle n'en avait trente ans auparavant. Il suffit de remarquer que les termes de la lettre de Perceval de Boulainvilliers et ceux

des allégations du procureur du roi sont identiques : « Infra et in finibus regni Francie (1429) ; ou royaume et ès fins et mettes de ceste dicte election (1459). » Ni l'un ni l'autre n'ignorait cependant que Domremy était en Barrois : Boulainvilliers l'affirme, puisqu'il dit « du bailliage de Bassigny ; » le procureur du roi ne peut pas le nier, puisque c'est le duc de Bar et le procureur du duc de Bar qu'il attaque en poursuivant les habitants de Domremy. Personne ne l'ignore. En effet, parallèlement à ce procès, une contestation s'était élevée entre les mêmes élus pour le fait des aides et les habitants de la partie royale de la paroisse de Greux, ceux qui étaient du fief du roi. Ces derniers demandaient à être maintenus dans les privilèges qui leur avaient été accordés en 1429. La contestation dura un an. Elle fut terminée le 6 février 1460 de notre style. Charles VII, instruit par les protestations que le duc de Bar, au nom des habitants de Domremy, avait élevées dès le 26 avril précédent contre le procureur royal, déclare cette fois que « ladicte paroisse de Greux est assise sur la rivière de Meuze, et sont les habitants d'icelle, pour la plus grande partye, sur ladicte rivière de Meuze *en la duché de Bar, hors de nostre royaulme,* et ne sont les habitants d'icelle *en la part de nostredict royaulme en nombre excédant huict feux.* »

Cette déclaration du roi sur la situation légale de la paroisse de Greux tout entière entraîna forcément le jugement qui, cinq mois plus tard, le 8 juillet 1460, donna gain de cause aux habitants du secours de paroisse, ceux de Domremy. Il en résulte que les gens du roi avaient fait de leur mieux pour annexer au royaume toute la paroisse de Greux. Ils avaient atteint facilement leur but quand il n'avaient en face d'eux que la crosse de l'évêque de Toul; ils n'y parvinrent pas contre la puissante organisation civile et militaire du duché de Bar. Ils avaient cependant de beaux arguments à faire valoir en ce qui concerne la prévôté de Gondrecourt. M. Duvernoy[1] a fort bien démontré que les habitants de cette prévôté barroise affirmaient en 1399, tout comme les gens du roi le disaient en 1340 et en 1384, que Gondrecourt était de la prévôté d'Andelot. Ils

1. *Sur le ressort de la prévôté de Gondrecourt* (Nancy, 1895).

invoquaient les droits de l'indigénat au royaume de France, et, à la fin du XIVe siècle, ils en supportaient les charges principales, telles que les aides pour le fait des guerres, en échange de l'exemption de la traite foraine. Ils se disaient du royaume, prévôté d'Andelot, bailliage de Chaumont, tenus du roi par le duc de Bar. Ce fait servit sans doute de base aux prétentions énoncées en 1429 et en 1459. Mais le duc de Bar ne l'entendait pas ainsi; il sut maintenir avec énergie ses droits incontestables[1], et les gens du roi durent reconnaître que le ban de Domremy était en dehors du royaume.

Il ne faudrait pas croire cependant qu'une décision aussi formelle ait imposé silence aux gens du roi, ni coupé court à leurs entreprises. Un mémoire rédigé par un de ces agents en 1539[2] dit que Gondrecourt est du royaume, et ces allégations se renouvellent longtemps encore, sans troubler plus que de raison les ducs de Bar. Ceux-ci, depuis les enquêtes faites à la fin du règne de Charles VII, sont forts de leur droit dûment constaté; d'un mot, ils ont réponse à tout : « Il y a séparation et limite entre le royaume et le duché de Bar. Ils (les sujets du duc de Bar) sont contraints de payer les issues foraines aux gens et fermiers du roy. » (Attestation du 28 janvier 1496, v. st.[3].)

Ainsi, les gens du roi ont échoué dans leurs efforts; ils n'ont pu réussir à faire comprendre dans les limites du royaume le Barrois mouvant[4]. Mais il est impossible de discuter les origines provinciales de Jeanne d'Arc sans tenir compte de la situation très compliquée qu'avaient fait naître ces prétentions rivales et les tendances envahissantes dont cette contrée a toujours été l'objet de la part des gens du roi.

1. Par acte daté de Tarascon le 8 février 1443 (style de Rome), le roi René, duc de Bar, engage à Pierre de Bauffremont, seigneur de Charny, « la terre, seigneurie et chastellenie et prevosté de Gondrecourt, avec toutes les rentes, profficts et émoluments en dépendant, à la reserve (de) la souveraineté, ressort et rachapt, aydes gratieux et extraordinaires. » (Ms. fr. 4482, layette *Gondrecourt, fiefs et domaines I*, n° 146.)

2. Affaires étrangères, *Lorraine,* supplément, t. II, fol. 268.

3. *Ibidem,* fol. 190.

4. Pour d'autres empiétements du royaume de France sur le Barrois mouvant, voy. Petit-Dutaillis, *Une question de frontière au XVe siècle* (Paris, 1897).

Je crois avoir établi qu'on ne peut reconnaître aucune valeur aux textes sur lesquels on s'est appuyé pour essayer de prouver que Jeanne d'Arc n'était pas du Barrois. Il faut étudier et préciser la situation exacte des deux groupes d'habitations dont se composait la paroisse de Greux.

Cette paroisse était administrée par un curé qui résidait à Greux, où se trouvait l'église principale, et qui desservait aussi l'église de Domremy, laquelle était une simple annexe, un secours de paroisse.

Jeanne d'Arc était donc de la paroisse de Greux.

La paroisse de Greux, dont les évêques de Toul avaient donné l'église, avec ses dépendances, au chapitre de Brixey[1], se composait de deux villages, de deux « bans et finaiges, » celui de Greux et celui de Domremy. Ni l'un ni l'autre n'a jamais dépendu de la Champagne comtale; aucun des Thibaud n'eut jamais le moindre droit sur cette paroisse. Le village de Greux dépendait du temporel de l'évêché de Toul, et les rois de France, qui s'en attribuèrent, après l'an 1343, la mouvance en fief, ne descendaient même pas par les femmes de l'héritière des comtes de Champagne. Le ban de Greux, auquel se joignait encore, en 1343, la moitié de celui de Domremy, faisait partie d'un fief lige tenu des évêques de Toul par les sires de Bourlémont, qui devaient, pour ce fief, un an et un jour de garde au château de Brixey.

Un acte du mois de juin 1239[2] nous prouve que Geoffroy,

1. Archives de Meurthe-et-Moselle, G 200.

2. Les actes de juin 1239, février 1342 (v. st.) et octobre 1284, concernant la mouvance en fief de Greux et de la moitié de Domremy, le tout tenu ligement de l'évêque de Toul, sont tirés de deux manuscrits identiques dont l'un est conservé dans les Archives impériales et royales de la Hofburg, à Vienne, sous la cote : Manuscrit 675 I. L'autre est à la bibliothèque de l'Institut, collection Godefroy, n° 357. L'acte de 1239 est à Vienne (fol. 380) et à Paris (fol. 73 v°). Le titre de l'an 1284 : Vienne, fol. 379; Paris, fol. 73. La pièce datée du « mardy après la feste S. Valentin, febvrier 1342 » : Vienne, fol. 375; Paris, fol. 71 *bis*. La déclaration : « Usurpations sur le Toulois; ceux que l'on faict releuer en France » : Vienne, fol. 4 v°; Paris, fol. 1. On voit dans ces deux textes : « Dompremy E (évesché) au royaume enpi. » — Greux est réclamé en totalité, sans partage.

sire de Bourlémont, était alors homme lige de l'évêque de Toul et devait cette garde d'un an et un jour à Brixey. Cette pièce ne donne pas le dénombrement des terres formant cette inféodation ; mais on peut suppléer à la lacune par un autre acte identique, daté du mardi après la Saint-Valentin, en février 1342 (v. st.). A cette date, Jean Trouillart, sire de Lésines, et Aubert de Torote, sire du Chastellier, chevaliers, maris des deux sœurs de Pierre, sire de Bourlémont, écuyer, reconnaissent tenir ligement de l'évêque de Toul « la moitié de la forte maison de Saulçure, la moitié des villes de Sauxures, Treperey, Housselemont, Comey, la moitié de la moitié de Donremay, la moitié des villes de Greus, Roises, Martigny, Gironcourt, Charmes, Gibenville, Séraumont, la moitié des deismes de Barizei la côte et de Buquilley ; » ils doivent, pour ce fief lige, « warde ou chastel de Brixey *demie an et demei un jour.* » Cet acte fut passé à Blénod-lès-Toul. Il établit que ces deux beaux-frères possédaient, du chef de leurs femmes, la moitié du fief total que les Bourlémont tenaient de l'évêque de Toul, fief qui devait un an et un jour de garde.

De nombreux actes, transcrits au cartulaire de Mureau, prouvent que, dès le XII^e^ siècle, Greux était tenu de l'église de Toul. Au mois d'octobre 1284, Pierre, sire de Bourlémont, engage à l'évêque de Toul, pour cent livres de Toulois, la ville de Greux, qu'il tenait en fief de ce prélat. C'est pourquoi tout le ban de Greux et les quelques maisons de Domremy qui pouvaient se trouver sur ce ban sont, dans des temps plus récents, revendiqués par le Toulois comme usurpés par la couronne de France.

La question de l'origine provinciale de Jeanne d'Arc se réduit donc à ceci : Jeanne d'Arc était-elle de cette partie de la paroisse dont la couronne de France avait, postérieurement à 1343, dépouillé l'évêché de Toul[1] pour la rattacher à la Champagne,

1. L'évêque de Toul, Thomas de Bourlémont, fut arrêté sous Philippe VI de Valois et emprisonné à Chaumont par le bailli. (Benoît, *Histoire de Toul*, p. 481-482; *Gallia christiana*, XIII, 1026.) Il dut, sans doute pour obtenir sa liberté, partager avec le roi tout son temporel ; mais ce traité fut déclaré nul par le pape. C'est peut-être pour s'indemniser de l'annulation par le pape d'un traité si avantageux que Phi-

et que le pays Toulois revendiquait encore longtemps après? ou bien est-elle née sur l'autre partie de cette paroisse, celle que les comtes de Bar possédaient de temps immémorial, qu'ils avaient ensuite unie à la prévôté de Gondrecourt[1], et qui formait ainsi un arrière-fief de la couronne dont la mouvance avait été régulièrement établie et ne fut jamais contestée?

C'est à ces deux alternatives que se borne la discussion. Aucune controverse ne saurait être admise au sujet de ce qu'on voudrait appeler les origines nationales de Jeanne d'Arc. On peut opposer à la thèse lorraine la thèse champenoise, mais nullement la thèse française. Il s'agit uniquement d'origines provinciales; mais ces origines provinciales mettent en parallèle le royaume d'une part, et, de l'autre, une province française restée en dehors des limites étroites de la monarchie capétienne. Jeanne d'Arc est-elle de la petite France ou de la grande? Est-elle, en un mot, vraiment nationale? Incarne-t-elle ou non les droits imprescriptibles de la nation française[2]?

En ce qui concerne les habitants de Domremy, une première observation s'impose : ce serait une erreur de croire que, du temps de Jeanne d'Arc, le village de Domremy était, comme en 1334 et 1343, divisé en deux parties égales. A partir de cette dernière date, on ne trouve plus aucune allusion à ce partage en deux moitiés. Ce partage n'existait plus en effet, et cela pour deux causes : la première est qu'en fait les habitations situées sur le fief royal de la paroisse de Greux et de Domremy étaient, au xv^e^ siècle, à peu près toutes détruites; il n'y avait qu'un très petit nombre d'habitants sur toute la partie de la paroisse qui

lippe VI de Valois se serait emparé de Greux. Si cette hypothèse était admise, l'usurpation devrait être placée entre 1343 et 1350. Quoi qu'il en soit, on se borne à remarquer qu'entre les années 1343 et 1423, dates entre lesquelles eut lieu l'annexion de Greux au royaume, aucun évêque de Toul autre que Thomas de Bourlémont n'eut à défendre son temporel contre les entreprises du roi de France.

1. Ce fait est très probablement antérieur à l'année 1355, où l'on voit Domremy défendu par le prévôt de Gondrecourt. (Servais, *Annales du Barrois,* I, 42.)

2. Sur ce sujet, on peut se reporter à ce qui en a été dit dans : *le Patriotisme français en Lorraine antérieurement à Jeanne d'Arc* (Paris, Champion, 1889).

ne dépendait pas du duché de Bar, et, à plus forte raison, sur la fraction de cette partie qui s'étendait jusque dans le village de Domremy. Le fait est bien établi par les actes des années 1423 et 1460.

La seconde cause est qu'entre l'année 1334 et l'année 1460 une modification radicale a été introduite dans la situation respective des bans de Greux et de Domremy.

En 1334, la pierre posée sur le ru marquait la limite de la partie barroise du ban et finage de Domremy contre la partie touloise du même ban et finage de Domremy. Ce texte porte, en effet : « *Cely partie* dou ban et dou finaige de Domremy. » Greux n'est pas même nommé. Or, en 1459 (v. st.), la même pierre posée sur le même ru sert encore de limite; mais, cette fois, la séparation porte sur tout le ban et finage de Domremy, Barrois, d'une part, et sur tout le ban et finage de Greux, royaume, d'autre part. Il faut conclure de ces deux faits que le ban et finage de Domremy avait été réduit au profit du ban de Greux et que le ban de Domremy ainsi diminué faisait entièrement partie du Barrois. C'est pourquoi Boulainvilliers dit, en 1429 : « Le petit village de Domremy, du bailliage de Bassigny; » c'est aussi pourquoi il est dit en 1589-1590 que « le villaige de Domremy est d'ancienneté du bailliage de Bassigny, siège de Gondrecourt, » et est opposé au village de Greux, fief tenu du château de Montesclere.

Cette réduction du ban et finage de Domremy était la conséquence presque forcée de ce que l'ancienne moitié touloise de ce ban avait été annexée au royaume.

Il n'y avait pas grand inconvénient à ce que le ban de Domremy fût, pour moitié, de l'évêché de Toul et du Barrois. Il n'en était plus de même quand ce ban se trouvait mi-parti du royaume et hors du royaume, et profondément divisé par la traite foraine, les aides et autres droits régaliens de la couronne de France.

Il est difficile de fixer la date de ce changement. On ignore, en effet, à quel moment précis le royaume s'est emparé du fief toulois de la paroisse de Greux. Tout ce qu'on sait jusqu'ici est que cette date est postérieure à 1343 et antérieure à 1423. Au reste, la question de date importe peu; ce qui est décisif, c'est

que, de tout temps, la même pierre a marqué la limite du Barrois; qu'en 1459 (v. st.), elle continue à servir de frontière contre le royaume et laisse en Barrois tout le ban de Domremy, et non plus la moitié.

Or, si l'on a pu, en abandonnant au ban de Greux ce qui avait été la moitié touloise du ban de Domremy, reconstituer ainsi, et cette fois exclusivement en Barrois, un nouveau ban, « tout le ban et finaige d'icelle ville de Dompremy » aborné contre « tout le ban et finaige dudit Greux, » il s'ensuit nécessairement que l'église de Domremy faisait partie de ce « ban et finaige, » et, à plus forte raison, la maison de Jeanne d'Arc. En effet, si l'on veut maintenir que le ruisseau a servi de limite sur son cours actuel et conclure de ce que la maison de Jeanne d'Arc est sur la rive gauche qu'elle n'était pas en Barrois, l'église de Domremy, qui est plus éloignée encore du ruisseau sur sa rive gauche, est forcement plus éloignée également du territoire soumis au duc de Bar. Le contraire est établi : donc, le ruisseau, sur son cours actuel, ne servait pas de limite. La maison de Jeanne d'Arc se trouve, par rapport à l'église, plus éloignée de Greux, et, par conséquent, plus avancée dans la partie barroise. On ne doit donc tenir aucun compte du cours actuel du ruisseau, qui ne pouvait pas, a l'emplacement qu'il occupe aujourd'hui, servir de limite.

Il ne serait pas difficile d'indiquer la place ou devait se trouver la pierre, et cela grâce au plan, dressé en 1722 environ, qui nous montre le ru suivant le chemin de Gondrecourt jusqu'a la grand'route de Neufchâteau à Vaucouleurs : mais, comme on ne veut avancer ici rien qui ne soit absolument prouvé, on se contentera de ce fait que, sur le ban de Domremy ainsi réduit, se trouvaient nécessairement l'église et, a plus forte raison, la maison de Jeanne d'Arc. Donc, il n'y a pas lieu de tenir compte de l'emplacement actuel du ruisseau.

Ce n'est pas la seule déduction qu'on puisse tirer des actes qui concernent la paroisse de Greux et Domremy. Les documents datés de 1423 et 1460 établissent nettement qu'il n'y avait, à ces dates, qu'un très petit nombre d'habitants dans la partie de la paroisse qui n'était pas du duché de Bar. Il en résulte nécessairement que les enfants de l'annexe, c'est-à-dire de Dom-

remy, que le procès nous montre si dévoués au parti de Charles VII, étaient tous ou presque tous du Barrois. Il n'y a pas lieu de s'en étonner puisque le traité d'Abbiate-Grasso[1], conclu le 17 février 1424, précise, d'une façon qui ne laisse place à aucun doute, ceux que Charles VII déclare être ses alliés. Or, on y voit René, duc de Bar.

Revenons à la Champagne, dont le Barrois mouvant relevait en fief. Cette province, à part quelques points où la résistance soulignait mieux encore la presque unanimité de la défection, était absolument anglaise. Avec l'assentiment de ses habitants, la capitale de la Champagne avait attaché son nom au traité que devaient défendre, avec tant d'ardeur, les juges impitoyables de Jeanne d'Arc, Pierre Cauchon et le cardinal Henri de Beaufort, tous deux nés en Champagne.

Le bailliage de Chaumont, siège du ressort champenois qui rattachait à la mouvance royale le village de Jeanne d'Arc, était anglais. Pour assurer sa domination, la maison de Lancastre n'avait eu qu'à choisir sur place dans le Bassigny royal; tous ses baillis de Chaumont étaient du pays même : Choiseul, Chauffour, Torcenay. Amé, sire de Choiseul, était bailli de Chaumont quand le traité de Troyes fut signé, le 21 mai 1420. Il ne se retira, comblé de bienfaits, au nom de Charles VI, par Henri V[2], que cinq mois après le traité de Troyes, et, le 16 octobre de la même année 1420, un autre enfant du pays, Jean de Chauffour, écuyer, seigneur de Marac, lui succéda[3], « à la relation du Conseil tenu par le roy d'Angleterre et régent en France. » Celui-ci gagna, au service de nos ennemis, ses éperons de chevalier, et, quand Henri VI voulut le remplacer, le

1. Ce traité, qui, à lui seul, jette la plus vive lumière sur la situation respective du Barrois et de la Champagne, aurait dû figurer en première ligne au milieu des documents, d'une utilité souvent douteuse, qui servent de preuves à la thèse de M. Luce. Par un inexplicable oubli, ce traité n'y est même pas mentionné. Il est cependant publié dans les grands recueils de Leibnitz et de Dumont; et les Archives nationales en possèdent, sous la cote J 507, n° 36, un exemplaire original très bien conservé.

2. JJ 174, p. 51, pièce 123.

3. Ms. Clairambault 782, fol. 139.

7 novembre 1427, il prit, toujours dans le Bassigny royal, Jean de Torcenay, seigneur d'Occy, qui, lui aussi, était parvenu à « l'ordène de chevalerie » en servant fidèlement les Anglais[1].

Le Bassigny royal[2] ne se bornait pas à fournir aux Anglais le personnel dont ils avaient besoin pour l'administration du bailliage de Chaumont : c'est dans la prévôté d'Andelot que, peu de temps apres le traité de Troyes, Henri V choisit le nouveau bailli qu'il installa dans la capitale de la Champagne. Le seigneur d'Eschenay, Jean de Dindeville, fut ordonné bailli de Troyes par lettres données en l'ost devant Melun, le 26 septembre 1420, « par le Roy à la relation du conseil tenu par le roy d'Angleterre et régent de France[3]. » Comme les deux baillis de Chaumont, il est devenu chevalier pour les bons services qu'il a rendus à l'Angleterre. Il n'était qu'écuyer quand il fut nommé bailli de Troyes ; il est chevalier quand il fut confirmé dans cet office à Paris, le 24 avril 1425[4]. Enfin, c'est comme chevalier banneret qu'il sert les Anglais en 1427[5]. Après la reddition de Troyes, le seigneur d'Échenay, se trouvant privé de son office de bailli, fut, par lettres du 7 mai 1430, établi par le duc de Bourgogne gardien et gouverneur de la comté de Bar-sur-Seine, avec deux cents hommes d'armes[6].

Telle était, au temps de Jeanne d'Arc, l'organisation du ressort qui rattachait à la couronne le village de Domremy.

Elle était des plus simples : prévôté d'Andelot, anglo-champenoise[7] ; bailliage de Chaumont, anglo-champenois ; puis le parlement de Paris, en tant qu'exerçant l'ancienne juridiction des Grands Jours de Troyes et du parlement établi à Troyes en

1. Ms. Clairambault 782, fol. 150 v°. — PP 110, fol. 174. — PP 118, J 25.

2. Choiseul (Haute-Marne, arr. de Chaumont, cant. de Clefmont) ; — Chauffourt (Haute-Marne, arr. de Langres, cant. de Montigny-le-Roi) ; — Marac (arr. et cant. de Langres) ; — Torcenay (Haute-Marne, arr. de Langres, cant. de Fayl-Billot) ; — Occey (Haute-Marne, arr. de Langres, cant. de Prauthoy) ; — Dinteville (Haute-Marne, arr. de Chaumont, cant. de Châteauvillain) ; — Échenay (Haute-Marne, arr. de Vassy, cant. de Poissons).

3. Ms. Clairambault 782, fol. 138-139.

4. *Ibid.*, fol. 149. — 5. Luce, p. 188.

6. Coll. de Bourgogne, t. LXV, fol. 145. Cf. Labarre, II, p. 213.

7. Cf. JJ 172, fol. 275 v°.

1417, et enfin, en vertu du traité de Troyes, la couronne de France et d'Angleterre.

Quand Jeanne d'Arc vint délivrer la France, il n'y avait dans le pays aucun bailli de Chaumont pour Charles VII. On a voulu croire que ces fonctions étaient remplies par le capitaine de Vaucouleurs Robert de Baudricourt. Il n'en est rien. Robert de Baudricourt ne fut nommé à ce poste que le 17 octobre 1437. Aucun document antérieur à cette date ne lui donne, et pour cause, le titre de bailli de Chaumont.

Ce gentilhomme lorrain, dont le père et l'aïeul étaient attachés aux ducs de Bar, appartenait, de son estoc, au bailliage de Vosges, dépendant du duché de Lorraine. Il était seigneur de Baudricourt, près de Mirecourt, chef-lieu de ce bailliage, et cette terre ne cessa pas de lui appartenir.

Le roi de France et d'Angleterre n'avait pu confisquer sur ce célèbre chef armagnac que ce qu'il possédait au royaume, c'est-à-dire la terre de Blaise en Champagne, qui lui venait de son aïeule maternelle. Il ne put pas toucher à la seigneurie de Baudricourt-en-Vosges, fief lorrain de nom et d'armes, situé en dehors de toute mouvance champenoise. Liébaud de Baudricourt, père de Robert, était frère de Joffroy, dit le Moine de Baudricourt, qui servit, sous le duc de Lorraine, contre les Anglais, en 1383. Jean de Baudricourt, leur père[1], était capitaine de Foug, pour le duc de Bar, en 1364[2].

L'ancien bailli de Chaumont pour le parti armagnac était un écuyer de l'Ile-de-France nommé Jean d'Aunoy, à qui

1. De nombreux documents, qu'il serait trop long d'indiquer tous ici, établissent la filiation de la maison de Baudricourt-en-Vosges telle que l'a donnée Mathieu Husson dans son *Simple crayon de la noblesse des duchés de Lorraine et de Bar et des éveschés de Metz, Toul et Verdun* (c'est-à-dire du pays de Lorraine), 1674. L'*Histoire des grands officiers de la couronne*, tome VII : *Maréchaux de France*, p. 113, a supprimé le premier degré, qui est cependant très bien établi par des actes des années 1372 et 1384. (*Histoire de Metz*, t. IV, p. 272; *Hist. de la maison du Châtelet*, Preuves, p. XIX. Cette seconde pièce a été mal datée par l'éditeur. Comparez ms. fr. 4880, layette *Bar*, Mélanges, I, 113.)

2. Son sceau, aux armes de Baudricourt-en-Vosges, porte un lion, comme le portait encore son arrière-petit-fils et homonyme Jean, seigneur de Baudricourt, maréchal de France.

Robert de Baudricourt, son parent, avait succédé comme châtelain de Vaucouleurs.

Mais ce dernier n'avait nullement pris le vain titre de bailli de Chaumont pour Charles VII. Il laissait à Jean d'Aunoy cette qualité purement nominale, dont on ne trouverait aucune trace dans les documents émanés du royaume. Seuls les registres des comptes du Barrois fournissent un court passage qui donne encore a Jean d'Aunoy son ancien titre de bailli de Chaumont. Tout ce que j'ai pu découvrir sur ce pauvre bailli est, qu'en avril 1424, il se trouvait à Foug, en Barrois non mouvant, où il était peut-être venu chercher refuge[1]. Puis, il se retire auprès de Charles VII à Bourges. On n'entendra plus parler de lui jusqu'a ce que l'épopée de Jeanne d'Arc lui ait rendu une ombre de pouvoir. Je dis une ombre seulement, car, à l'exception de Vaucouleurs, enclavé dans le duché de Bar, et dont le capitaine était lorrain, le bailliage de Chaumont resta anglais bien après la mort de Jeanne d'Arc. C'est là que le parti anglo-champenois opposa jusqu'au bout une résistance désespérée. Le 2 juillet 1431, l'ancien gouverneur de Troyes, Antoine de Toulongeon, à qui le duc René dut sa longue captivité, réunit sous ses ordres, pour combattre le duc de Bar, les capitaines anglais qui commandaient en Bassigny les places de Montigny et de Nogent, John Ladan et Thomas Gargrave[2].

1. Archives de la Meuse, B 2212, fol. 74. — D'autres Armagnacs, Jean de Proisy, Jean de Laire, étaient également retirés en Barrois. (Servais, *Annales du Barrois*, 1424; ms. fr. 4883, layette Mélanges n° 94, pièce 16.) Simon de Bourmont, bailli de Troyes, qui avait essayé de défendre la capitale de la Champagne contre Jean Sans-Peur en 1417, était aussi venu attendre des jours meilleurs au pays de Lorraine, mais à Metz, où il était devenu pensionnaire de la cité. (Arch. de l'hôtel de ville de Metz, quittances des années 1420, 1421, etc., avec son sceau bien conservé.) Gilles de Bourmont, son fils, fut bailli de Bassigny de 1454 à sa mort, arrivée en 1458.

2. Ces deux forteresses du Bassigny royal, Nogent-le-Roi et Montigny-le-Roi, étaient encore aux mains des Anglais au mois de janvier 1435 (v. st.), plus de trois mois après la paix d'Arras. Elles furent le dernier repaire de la puissance anglaise dans le bailliage de Chaumont. (Labarre, II, p. 215-216, note c.) Avec l'aide de ces deux capitaines anglais venus du Bassigny royal, le maréchal de Toulongeon gagna, en 1431, la bataille de Bulligneville, où le duc de Bar fut fait prisonnier et où le brave Bar-

Par acte daté de Paris, le 2 avril 1432 (n. st.), près d'un an après la mort de Jeanne d'Arc, Henri VI, voulant accorder des lettres de rémission à un jeune compagnon de la garnison anglo-champenoise du château de Choiseul, donne commission, non pas au bailli de Sens, dont relevait Choiseul, mais au bailli de Chaumont.

En effet, disent ces lettres, qu'on s'est bien gardé de publier, Sens est occupé par « les ennemis. » C'est pourquoi le prince anglais donne ses pouvoirs au bailli de Chaumont, « qui est nostre plus prouchain bailli dudit lieu de Choiseul[1]. »

Comment les choses en avaient-elles pu venir jusque-là? Comment, dès l'an 1423, Charles VII pouvait-il menacer les habitants de Troyes de venir les assiéger avec toute son armée, « et qu'il mettrait la ville en tel état que l'on dirait : ici fut Troyes[2] »? Ces menaces, malheureusement, n'étaient que trop méritées. Mais, avant d'analyser les causes de la défection d'une province à laquelle d'autres périodes de notre histoire doivent plus d'une belle page, on est heureux de pouvoir rendre justice à ceux qui, lors du traité de Troyes, dans cette catastrophe où l'on vit défaillir la noblesse et la bourgeoisie champenoises, ont sauvé l'honneur du nom : pour la haute noblesse, Eustache, sire de Conflans, Champenois pur sang; pour la bourgeoisie, les Jouvenel, originaires de Troyes, et, pour le peuple des campagnes, ce bon Français, cet excellent citoyen, maître Adam de

bazan trouva la mort. Rappelant, quelques années plus tard, ce funeste événement, Charles VII déclare que René d'Anjou, frère germain de la reine, fut « prins et longuement détenu prisonnier pour nostre parti et service ez mainz du duc de Bourgogne. » (Ms. fr. 16586, fol. 176 v° : Paris, 12 octobre 1440, et le 19e de notre règne.) La bataille de Bullegneville est dite par Henri VI, en mars 1432 (v. st.) : « Le voiage qui se fist ou duchié de Bar par nostre amé et féal le mareschal de Bourgogne. » (JJ 175, fol. 79-80.) Un chevalier du pays de Lorraine, Philippe de Nouroy, seigneur de Port-sur-Seille, emprunte à Martin George, citoyen de Metz, une somme destinée à l'aider à payer sa rançon « aux Angloys » qui l'avaient fait prisonnier à Bullegneville. (Arch. de Reinach à Luxembourg, n° 1439 du catalogue.)

1. Arch. nat., JJ 175, fol. 27 v°.
2. Boutiot, *Histoire de Troyes*, II, 468.

Cambray[1], né au petit village de Montépreux, au diocèse de Châlons en Champagne, village dépendant de la seigneurie de Chapelaine, mouvante en fief de Vertus. A part ces exceptions, les Champenois, et en particulier les habitants de Troyes, se sont montrés vraiment fidèles à la cause anglaise, dont, les premiers, ils avaient consacré le triomphe. Dans la capitale de la Champagne, c'était une mortelle injure que de s'entendre appeler Armagnac[2].

Les Hennequin[3], les Lesguisé, les deux noms alors les plus en vue à Troyes, prodiguaient au roi de France et d'Angleterre les preuves de leur dévouement. Les foires de Champagne, la Monnaie de Troyes, les charges de justice, tout leur était bon pour assurer en Champagne la domination de la maison de Lancastre. Le capital[4] dont ils disposaient, le numé-

1. *Journal de Nicolas de Baye*, t. II, p. 94. — *Épitaphier de Paris*, t. III, p. 60, n° 1022.

2. « Lui dist qu'il mantoit par sa gorge, comme faulx Armignac qu'il estoit. » A Troyes, 1423 (X1c 126, pièce 11).

3. Pour les Hennequin, voyez surtout : X1c 129B, pièce 154; X1c 12A9, pièce 20; ms. Clairambault 782, fol. 149; X1c 126, pièce 11; X1c 120, pièces 69 et 76; ms. fr. 32382, fol. 5; maître Odart Hennequin « grant riches homs au pais » (le premier sur la liste du serment de Troyes), X1A 4794, fol. 130 v°.

4. Les Champenois envoyaient leurs soldats à la bataille de Cravant en 1423 (Boutiot, *Hist. de Troyes*, II, 461), au siège d'Orléans en 1429 (*Journal du siège d'Orléans*, dans *Procès*, IV, 147; *Chronique de la Pucelle*, 270). Mais ce n'était pas là le plus redoutable concours qu'ils apportassent à la cause anglaise. Pour le seul mois de janvier 1428 (n. st.), voici ce que valait à l'Angleterre le concours financier de la riche province de Champagne :

Reims et l'élection,	lais	2,000 fr.
— —	gens d'Église	500
Châlons et l'élection,	lais	1,200
— —	gens d'Église	250
Troyes,	lais	3,000
—	gens d'Église	300
Langres,	clercs et lais	3,000
De plus, également par mois :		
Sur les aides de Châlons,		200 fr.
Sur le grenier illec,		50
Sur les aides de Langres,		300
Sur les aides de Troyes,		
« néant pour ce que mons^r de Salisbury les prent. »		10,800 fr.

(Ms. fr. 4484, fol. 20 v° à 21 v°.)

SALUT D'OR FRAPPÉ A TROYES

POUR HENRI VI

Collection C. Honnet, de Troyes, mai 1899. Poids : 3 gr. 21.

raire[1] qu'ils frappaient, le commerce qu'ils régissaient, la justice qu'ils administraient, étaient en leurs mains autant d'armes contre Charles VII, et le roi d'Angleterre pouvait être tranquille avec de tels serviteurs.

Il serait fastidieux de multiplier les tristes exemples que nous révèlent les registres du Trésor des chartes, de la Chambre des comptes et du parlement de Paris. On se contentera, entre tant d'autres, de celui de maître Gilles Lesguisé, de Troyes. Il portait un nom dont on a fait bien à tort un éloge peu mérité. Maître Gilles Lesguisé était élu sur le fait des aides à Langres pour le roi Henri VI, quand, par lettres de ce prince datées de Rouen, 15 juillet 1425, il fut nommé garde et chancelier des foires de Champagne, c'est-à-dire directeur de tout le commerce de sa province[2]. Comme Jean Poujoise lors de l'élection de Jean Lesguisé au siège épiscopal, il crut que les noms figurant parmi ceux qui, les premiers, avaient juré le traité de Troyes donnaient droit à tout, fût-ce au mépris de la loi. Aussi ne voulait-il pas entendre parler de l'obligation, imposée par les ordonnances, de se démettre de ses premières et lucratives fonctions pour être admis à remplir son nouvel office, bien plus lucratif encore. On eut toutes les peines du monde à lui faire comprendre qu'il ne pouvait pas cumuler les deux fonctions[3].

1. Voyez les beaux saluts d'or frappés à Troyes sous Henry VI, où la salutation angélique figure comme sur le pennon de Jeanne d'Arc, mais accompagnée des armes de France et d'Angleterre. (Saulcy, *Hist. numismatique de Henri V et de Henri VI en France.*) Maître Jehan Hennequin, conseiller en cour laie, l'un de ceux qui avaient juré le traité de Troyes le 22 mai 1420, était, en 1424, « garde de par nous de nostre Monnoye de Troyes. » (X1c 129B, pièce 154, lettres du Roi, accordées sur « l'umble supplicacion de nostre amé maistre Jehan Hennequin, etc. » Paris, 7 novembre 1424.)

2. Ms. Clairambault 782, fol. 149. — PP 110, fol. 167. — PP 118, J 13.

3. X1A 4794, fol. 117, jeudi 19 juillet 1425 : « Gilles Lesguisé a requis estre receu en l'office de garde et chancelier des foires de Champagne par vertu des lettres royaulx leuez et exhibéez en la court.

« Le procureur du Roy dit que Lesguisé est esleu à Langres et s'oppose qu'il ne soit receu audit office de chancelier, qui requiert residence, s'il ne delaisse l'office de l'election, et que la Court declare dès maintenant l'office estre vacant.

« Lesguisé dit qu'il a lettres royaulx *de eadem data* pour tenir l'office

On s'est étrangement trompé en voulant voir dans l'élection de Jean Lesguisé au siège épiscopal de Troyes, en 1426, une sorte de protestation contre le gouvernement anglais. Ce prélat était, le fait a été surabondamment prouvé[1], *persona grata*

de l'election jusquez à quatre ans avec l'office de chancellier, lesquelles lettres seront montrées au procureur du Roy et *alia die* revendront. »

Fol. 118. Lundi 23 juillet 1425 : « Gilles Lesguisé a requis l'enterinement des lettres par lui presenteez ceans jeudi dernier passé. Le procureur du Roy dit que Lesguisé veult avoir deux offices qui requièrent residence, et, selon les ordonnances enregistréez, doit jurer residence, et mesmement en l'office de l'election de Lengres. Et pour ce Lesguisé, qui a fait le serement en l'office d'election et n'a dispensacion de son prelat, n'est recevable à requerir l'enterinement desdites lettres; et, s'il veult perseverer, requiert qu'il soit declaré lesdites offices estre vacans; et, s'il en accepte l'un, que l'autre soit declaré vacant.

« Gilles Lesguisé dit que le Roy, *ex justa causa*, en son conseil, a bien peu dispenser Lesguisé de tenir lesdits offices nonobstant ordonnances. Et si n'est la dispensacion *nisi ad tempus, et in mora modici temporis non est periculum*. Et pourverra de bons commis à l'exercice de ladite election, et lui donra bon salaire sans la charge dez subgiez, et puet le Roy dispenser desdites ordonnances et de ce qui le touche.

« Le procureur du Roy dit *que par impression souvent le Roy passe aucunes choses*, et veult bien que en jugement ellez soient debatues et determineez selon raison en bonne justice. »

Fol. 118 v° : « Appoincté que la Court verra lesdictes lettres au conseil et fera droit. »

X^{1A} 1480, fol. 329 v°, samedi 28 juillet 1425 : « A conseiller l'appointement ou arrest d'entre Giles Lesguisé, d'une part, et le procureur du Roy, d'autre part, sur le plaidoyer du 19e de ce mois de juillet. Il sera dit que ledit Lesguisé sera receu à faire le serement de l'office de garde et chancelier des foires de Champagne et de Brie en delaissant ledit office d'esleu à Lengres, et vendra demain dire sa volenté sur ce. Ce jour, Giles Lesguisé a choisy l'office de garde et chancelier des foires de Brie et Champagne, et y a esté receu *et fait le serrement acoustumé* aprez ce qu'il a delaissé l'office de l'election de Lengres. »

1. Il avait pris ses licences à Paris le 18 avril 1424 (v. st.), au plus fort de l'occupation anglaise, alors que l'Université était absolument acquise au roi Henri VI. Aussitôt élu, il adresse ses remercîments à l'Université et déclare lui devoir son élection. Il était donc le digne fils de maître Huet Lesguisé. (Denifle, *Chartularium Universitatis Parisiensis*, nos 2242 et 2284.) La signature du père de cet évêque, Huet Lesguisé, bourgeois de Troyes, l'un de ceux qui jurèrent le traité de Troyes, est apposée à une pièce du 28 novembre 1421. (X^{1C} 122, pièce 75.) Pour maître Jean Lesguisé, prêtre, 23 août 1424, voyez X^{1C} 129A, pièce 20.

pour le roi auquel obéissait la Champagne. Si, à la suite de cette élection, Bedford fit sentir au chapitre de Troyes un assez vif mécontentement, ce n'est pas, loin de là, que le nouvel élu lui fût suspect, mais uniquement parce que le chapitre avait procédé à l'élection sans attendre la *licentia eligendi*[1].

Or, le régent, duc de Bedford, n'entendait pas tolérer les empiétements sur un privilège régalien auquel il attachait à bon droit une haute importance. Le doyen, Jean Poujoise, auteur de cette élection, était fort bon anglo-champenois; il avait juré le traité de Troyes en compagnie de Huet Lesguisé, père du nouvel élu; mais il s'aperçut, à ses dépens[2], qu'il ne suffisait pas d'avoir juré le traité de Troyes pour pouvoir impunément toucher aux prérogatives régaliennes du roi de France et d'Angleterre, du maître qu'ils s'étaient imposé. Le roi d'Angleterre était, en effet, leur maître absolu. Quant au reste de la province, on sait que Guillaume, sire de Chastillon-sur-Marne[3], le plus grand seigneur de Champagne, était capitaine de Reims pour les Anglais et se fit armer chevalier, en 1423, par le comte de Salisbury gouverneur de Champagne; et ce n'est pas sans une pénible émotion qu'on peut lire, le premier sur le rôle de la compagnie du comte de Suffolk servant sous les ordres du même comte de Salisbury gouverneur de Champagne, le nom qui, depuis les croisades, est resté le plus justement et le plus noblement légendaire de toute la chevalerie champenoise : « Messire Saladin d'Anglure[4]. »

1. On sait qu'à la mort d'un évêque ou archevêque, le temporel devenu vacant était *ipso facto* en régale.

2. Il est certain que le doyen Jean Poujoise et l'évêque Jean Lesguisé durent être cruellement mortifiés de se voir ainsi traités par leur roi. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner de ce que les deux premiers habitants de Troyes qu'on voit s'entremettre de la reddition de leur ville, trois ans plus tard, sont l'évêque Jean Lesguisé et le doyen Jean Poujoise. (*Procès*, IV, 296.)

3. La signature autographe de Guillaume, sire de Chastillon, du 12 avril 1425, se trouve dans X1c 129A, pièce 113.

4. Mss. Clairambault, Titres scellés, vol. 100, pièce 7761. — Étienne, seigneur d'Anglure, est dit « nostre bien amé chevalier » par Henri VI, qui rappelle les bons services dudit suppliant, qui « a esté prins et retenu durement prisonnier de noz ennemis pour avoir tenu

La domination anglaise était si bien acceptée par le menu peuple de la frontière champenoise, qu'on voit, en août 1424, une pauvre femme de Maffrécourt, près Sainte-Menehould, partir à pied, malgré son état de grossesse, et arriver ainsi à Paris « à pié, à très grant peine, » pour solliciter, dans une cause de droit commun, des lettres de rémission du roi Henri VI[1]. Au reste, les anciens historiens de la Champagne ne niaient nullement le fait : « et fault noter que, depuis Orléans jusqu'audict Reims, tout estoit à la dévotion de l'Anglois[2]. » Il ne faut pas compter parmi les ennemis de l'Angleterre en Champagne ceux qui, sous le couvert du parti armagnac, se livraient à toutes sortes de brigandages. De ce nombre sont Ferry de Pressy, et surtout Eustache de Warnecourt, brigand fieffé, qui finit par trouver au fond d'une geôle la mort qu'il méritait. On peut voir dans l'*Histoire de Châlons*, par Éd. de Barthélemy (Châlons, 1854, p. 332-333), les lettres patentes par lesquelles le duc de Bedford, au nom de Henri VI, son neveu, félicite et remercie chaudement les habitants de Châlons de leur fidélité envers la couronne de France et d'Angleterre. (Paris, 28 novembre 1422.)

On trouve, à la page 120 du même ouvrage, une conclusion du conseil qui nous apprend que le procureur-syndic de Châlons, Bertrand du Mesnil, était allé à Troyes pour demander et obtenir la permission de faire forger à la Monnaie de Châlons, et au profit de la ville, mille marcs d'argent fin, mais qu'il faudrait donner de « fins draps » au vidame de Reims (Pierre Cauchon), qui s'était employé à la réussite de l'affaire. Cette conclusion est du 6 mai 1420, quelques jours avant le traité de Troyes.

nostre parti et paier grant raençon. » (JJ 172, p. 51, pièce 123 ; Paris, 5 mars 1427, v. st.). Aussi est-ce une excellente recommandation, en plaidant devant le parlement de Henri V régent, de pouvoir dire, en même temps, qu'on est « extrait de noble generacion du païs de Champaigne, qu'on s'est continuellement emploié au service du Roy et du duc de Bourgogne, et que le duc de Bar est des ennemis du Roy. Jeudi 15 mai 1421. » (X1A 4793, fol. 60.)

1. JJ 172, fol. 287 v°, pièce 515.

2. Mém. de Rogier, cités dans *Arch. législatives de Reims*, 2e partie, *Statuts*, I, p. 597.

C'est sans secousse et peu à peu que les événements antérieurs avaient amené ce déplorable triomphe de l'étranger.

L'attitude adoptée par la Champagne dérivait tout naturellement des conditions qu'elle jugeait, non sans raison, essentielles à son existence.

La Champagne, grâce à l'industrie de ses habitants, était, avant tout, un pays de commerce[1]. Cependant elle se voyait menacée de perdre, à bref délai, l'ancienne prospérité qui avait rendu célèbres ses foires et ses marchands. Pour lutter contre cette décadence, elle devait nécessairement assurer à tout prix ses débouchés commerciaux. Elle ne pouvait pas vivre sans ses communications continuelles en toute sécurité avec la Bourgogne, Paris et Rouen, par la Seine[2] et ses affluents. Cela est si vrai, que les habitants de la capitale de la Champagne trouvèrent tout naturel, avant de faire leur soumission à Charles VII, de lui imposer comme condition la liberté de marchander avec les Anglais, et le roi dut en passer par là[3]. Marchander, voilà ce qu'ils voulaient en 1420 comme en 1429. C'est pourquoi ils jurèrent le traité de Troyes; car l'alliance anglo-bourguignonne pouvait seule, en 1420, garantir le libre transit de leur commerce.

1. « La renommée du commerce troyen étoit si brillante, qu'à sa considération la noblesse a été conservée aux négociations et que les coutumes de Champagne ont distingué deux espèces de nobles, les uns vivant noblement, et les autres *marchandement.* » (*Topographie historique du diocèse de Troyes;* Troyes, 1783, t. II, p. 415.) — Gournay, avocat (*Tableau général du commerce, dédié au roi,* 1789, p. 810) : « Si cette ville tient un rang distingué dans le commerce, elle ne le doit pas aux productions de son sol, qui sont à peine connues, mais à l'industrie de ses habitants. » — Comparer Bourquelot, *les Foires de Champagne*, t. I^er^, p. 65 : « Pendant un temps, le commerce du moyen âge s'est localisé dans nos foires de Champagne. »

2. « Les habitants de Troyes ont besoing de l'aisance de ladite rivière de Seyne (1425). » (X^1A^ 4794, fol. 95.) — « La marchandise de la rivière de Seyne, qui est norrisse de la ville de Paris (1426). » (X^1A^ 4794, fol. 229.)

3. Boutiot, *Histoire de Troyes*, II, 501, et *Un chapitre de l'histoire de Troyes,* p. 4. Le 19 novembre 1429, les négociants de Troyes insistent encore sur ce point et obtiennent de Charles VII de pouvoir conduire leurs marchandises jusqu'à la mer, si bon leur semble. (Courtalon, I, 26. — Boutiot, II, 514, et III, 4 : « touchant le fait de la rivière. »)

La possession de Paris, de Rouen, de la Bourgogne et des Flandres par les Anglais et le duc de Bourgogne créa pour la Champagne une situation contre laquelle elle n'aurait pu lutter qu'en sacrifiant, à coup sûr, ses intérêts les plus essentiels. C'était un parti héroïque à prendre. Elle ne le prit pas; bien au contraire. De tout le domaine royal, la Champagne était, dès l'an 1417, le plus ferme appui du parti de Bourgogne contre Charles VI et le connétable d'Armagnac.

Quand Paris, obéissant au roi et au connétable, était le siège du gouvernement régulier de la France et de la justice souveraine de notre pays, la Champagne avait opposé sa capitale à la capitale de la France. Dès la fin de juillet 1417, Troyes, puis Châlons et Reims, les trois grandes cités formant frontière vers le pays de Lorraine, avaient accueilli « à grant joye[1] » les émissaires de Jean Sans-Peur. Dès lors, la scission entre le gouvernement du connétable d'Armagnac et du futur Charles VII, d'une part, et la Champagne, de l'autre, fut absolue et irrémédiable.

A cette scission politique vint se joindre le conflit de justice. Depuis l'an 1409, il n'y avait plus de Grands Jours à Troyes; les causes de cette juridiction devaient être plaidées « céans, » c'est-à-dire à Paris. Or, comme nous l'apprennent les registres du Parlement, les Champenois n'osaient plus venir à Paris; ils considéraient qu'il n'y avait plus pour eux de justice devant un parlement armagnac[2]. C'était pour la Champagne un grave préjudice, une atteinte sans précédent portée à ses privilèges provinciaux. Ce résultat assez imprévu de nos guerres civiles était intolérable pour les Champenois, dont il lésait les intérêts

1. Nous avons ici un témoignage peu suspect, celui de Jouvenel des Ursins lui-même.

2. « Dont il fit appel à Troyes, pour ce que ceux de Chaalons n'osoient venir à Paris » [en 1417]. (Lettres de Henri VI, de 1425, dans Grignon, *Doc. inédits pour servir à l'histoire de Châlons*, 1880, p. 17.) — « Pour ce que ceux dudit Chaalons n'eussent osé venir à Paris. » (Lettres de Henri VI, Paris, 4 avril 1424, v. st.) Appel se rapportant à la même date (X1c 129, pièce 112) : « Son appel releua deuement en la court que l'en tenoit lors à Troyes de par feu nostre très chier seigneur et ayel le roy Charles derienement trespassé, que Dieu absoille, ou nostre très chière et amée ayeule Ysabel, royne de France. »

les plus directs. Il leur fallait sortir à tout prix d'une pareille situation.

Pour cela, deux solutions seulement s'offraient à eux : que Paris, avec son parlement, devînt comme eux anti-armagnac; sinon, établir en Champagne le siège du gouvernement et de la justice.

Le premier moyen, c'est-à-dire l'union de Paris et de Troyes, était pour eux infiniment préférable; il satisfaisait pleinement leurs intérêts. Aussi firent-ils tous leurs efforts pour atteindre ce but : deux conseillers au parlement de Paris, Jacques Branlard et Gaillard Petit-Saine, tous deux de Châlons, avaient été expulsés de Paris, comme anti-armagnacs, par le Grand Conseil du roi, le 30 août 1417, un mois après l'entrée des Bourguignons à Troyes, trois semaines après le serment prêté par les habitants de Châlons entre les mains des envoyés de Jean Sans-Peur.

Ainsi chassé de Paris[1], Jacques Branlard se rend dans sa ville natale, et, dès le 8 octobre 1417, il est nommé le premier commissaire de Jean Sans-Peur à Châlons, avec Gilles des Champs, le fils du célèbre poète champenois Eustache des Champs.

Mais un curé champenois des environs de Vitry, diocèse de Châlons, P. Jeannin dit Michel, était resté à Paris dans la maison de Jacques Branlard. Secondant les vues de l'exilé, dont il était l'hôte[2], il se mit à la tête d'une conspiration qui devait

1. « Pour la rigueur de ceulz qui avoient le gouvernement de la ville de Paris du temps du conte d'Armaignac, il se parti hastivement de la ville de Paris. » (X1A 4792, fol. 225; réplique de Jacques Branlart, du jeudi 13 juin 1420.) Il avait été exilé de Paris par le Grand Conseil le 30 août 1417. (Douët-d'Arcq, I, 393.) Il alla en Champagne, suivant la réplique de son adversaire (X1A 4792, fol. 226), et revint à Paris après l'entrée de Bourgogne, et s'employa grandement et notablement. (*Ibid.*, fol. 225.) Comparer Delisle, *le Cabinet des manuscrits*, II, 351.

2. La complicité résulte du rapprochement de deux passages de Jouvenel (édit. Godefroy, à la page 348). En 1418, il dit : « Il est vrai, comme dessus a esté touché (p. 343 et 344, où il signale la maison de Jacques Branlart comme foyer de la conspiration), que le duc de Bourgongne avoit de grands fauteurs à Paris...; par quoy taschoient fort les amis de ceux qui estoient chassés dehors (dont Jacques Branlart) de

livrer Paris aux Bourguignons le jour de la Saint-Clément (23 novembre) 1417. Pour mettre à profit ces intelligences, le duc de Bourgogne, devenu le bras droit de la reine Isabeau de Bavière, s'avança de Chartres sur Paris par Montlhéry et Villeneuve-le-Roi. Il arriva jusqu'au faubourg Saint-Marcel, tout prêt à entrer par la porte Bordelle, près de laquelle se trouvait la maison de son fidèle Jacques Branlard, de Châlons. Son attente fut déçue, la conspiration découverte, et Jacques Branlard ne revint à Paris qu' « après l'entrée de Bourgogne. »

Restait donc le second moyen, le seul possible après l'échec du 23 novembre : le gouvernement et la justice du parti anti-armagnac établis dans la capitale de la Champagne. Un mois plus tard, jour pour jour, ce but, ce pis-aller était atteint : Jean Sans-Peur et Isabeau de Bavière entraient dans leur bonne ville de Troyes le jeudi 23 décembre 1417.

Malgré la pluie, qui tombait à verse, le peuple de Troyes tint à manifester son allégresse en allant à la rencontre de la reine et du prince qui allait gouverner en son nom, « et fut la grand cloche sonnée pour la grant joie de leur venure. »

Dès que le parlement de la reine est installé à Troyes, les Champenois s'empressent d'y solliciter des emplois[1]. Le procureur général est Oudard Hennequin, celui qui, deux ans plus tard, figurera le premier de tous sur la liste des bourgeois de Troyes dans le procès-verbal du serment de fidélité à l'Angleterre. C'était un homme connu surtout pour sa richesse[2]. Mais le greffier civil portait un nom illustre : il n'était autre que Gilles des Champs, le fils du célèbre poète champenois. Il avait été, avec Jacques Branlard, l'un des commissaires de Jean Sans-Peur à Châlons dès les premiers jours de l'alliance de la Champagne avec la Bourgogne. Il devait, au lendemain du traité de

mettre leurs amis dedans la ville, et recherchoient pour cette cause le moyen de mettre le duc de Bourgongne dedans. » Comparer X2A 16, et ms. fr. 21386, fol. 26.

1. Pour la composition du parlement de Troyes en février 1417 (v. st.), voy. Collection de Bourgogne, vol. 100, fol. 786, et vol. 104, fol. 51 v°, 198 v°, 205 v°, 209 v°. — Pour la Chambre des comptes établie également à Troyes : Collection de Bourgogne, vol. 104, fol. 201.

2. X1A 4794, fol. 130 v°.

Troyes, accepter les fonctions de bailli de Meaux en prêtant serment au régent Henry V. Il mettait en pratique les conseils que son père avait légués aux Champenois :

Prends donc en gré, fais ton retrait
A patience débonnaire;
Car qui de mort se veult retraire,
Il convient, mau gré qu'il en ait,
Prendre confort en son affaire,
Souffrir, dissimuler et taire[1].

Dans ces vers du poète champenois, il y a plus qu'un conseil. On y voit comme une prophétie du bûcher de Rouen.

On veut croire, malgré tout, qu'en mai 1420 le peuple de Champagne dut éprouver quelques regrets à la vue des conséquences du parti qu'il avait adopté, dès le début des hostilités, en juillet 1417. Mais ses regrets étaient inutiles. Il ne pouvait plus reculer dans la voie où il s'était engagé, sans en prévoir assurément la déplorable issue. Eustache des Champs semble avoir entrevu l'avenir prochain de la Champagne et de cette ville de Troyes qu'il aimait tant. Il ne suffisait pas de

Souffrir, dissimuler et taire;

il fallait aussi et surtout, pour le peuple de Champagne,

Prendre confort en son affaire,

c'est-à-dire s'entendre avec les Anglais. C'est ce qu'il fit en effet. En avril 1418, quand Paris était encore armagnac, les habitants de Troyes accordaient leurs subsides à la reine Isabeau « pour entretenir et ayder et mener à fin la saincte poursuitte encommencée par la ditte dame et monseigneur le duc de Bourgogne pour le bien du Roy et de son royaume[2]. »

1. Édition de la Société des Anciens textes, t. IV, p. 71. L'identité du bailli de Meaux avec le fils d'Eustache des Champs n'est pas absolument prouvée. Mais, sur les trois Gilles des Champs qu'on trouve à cette époque, deux sont normands et doivent être écartés; un seul, le bailli de Meaux, est champenois. La fille d'Eustache des Champs s'était mariée tout près de Meaux, et très noblement, au seigneur du Plessis-Pomponne.

2. Collection de Bourgogne, vol. 100, p. 783, et 104, p. 197.

En mai 1420, ils ne pouvaient moins faire que de donner leur sanction à cette « saincte poursuitte » qui venait, dans leur cité, d'être « menée à fin. »

D'ailleurs, par ses lettres datées de Rouen, le 1er février 1420 (n. st.)[1], Henri V, « voulant et desirant marchandise avoir cours au bien de la chose publique, » abolit la traite foraine entre la Normandie et les pays soumis à Charles VI, si celui-ci en fait autant de son côté[2]. Par ce coup de maître, le roi d'Angleterre avait partie gagnée.

On peut lire dans les documents officiels de l'Angleterre les noms de toutes ces notables et riches familles de Troyes qui vinrent, dans l'église Saint-Paul de leur cité, jurer d'observer fidèlement le traité le plus néfaste que la France ait jamais connu.

Le traité avait été conclu, dans le grand moustier de Troyes, le mardi 21 mai 1420. Il semble que cet éclatant succès aurait dû combler les vœux de nos ennemis.

Non pas. Il fallait célébrer au plus vite le mariage qui livrait la France à l'Angleterre. On voulait, pour frapper les esprits dans tout le royaume et hors du royaume, de belles et royales noces au milieu d'un peuple en liesse. Mais les habitants de Troyes s'y prêteraient-ils? Quelle attitude allaient-ils adopter? Quel exemple allaient-ils donner à la France? L'inquiétude, s'il y en eut, dura peu : le lendemain même, mercredi 22 mai 1420, tous les notables de Troyes se réunirent dans l'église Saint-Paul, et là les Hennequin, les Lesguisé, les de Pleurre, les Boucherat, les l'Argentier, de Foissy, le Tartrier, tous les noms connus à Troyes, donnèrent, les premiers de tous les Français, leur adhésion solennelle au traité. « Sur les sains évangiles de

1. « De impositione forinseca delenda. » (Rymer, 157, col. 1.)

2. Ceux qui gouvernaient au nom de Charles VI avaient répondu à cette avance si habile par une déclaration datée de Troyes, le 9 avril 1420. L'offre du roi d'Angleterre était acceptée « ut patria citra flumen Ligeris efficiatur magis unita, et per hoc in ipsa commodius laborari possit, et marchandisæ sic liberius suum cursum habere. » (Rymer, 164².) L'article 18 du traité de Troyes spécifie que, par l'avènement de la maison de Lancastre à la couronne de France, « la Normandie sera soubz la monarchie de la couronne de France. »

Leste la forme du sermt que ont affaire les gens des fors et royalmes de ffrance et dengleterre de mary lan de grace mil ccccxx et xx du regne

Pour ledit sermt faire vous jurez et promettez que a tout et tout puissant prince henry roy dengleterre come a gouuerneur et regent du royalme de ffrance et de la chose publique dicelluy et a ses mandemens et commandemens vous entendrez et obeirez humblement loyaument et diligemment en tout ce qui touchant et concernant le gouuernement et regime du dit royalme de ffrance et de la dite chose publique sur tout a tout et tout excellent prince et nre dit sr charles roy de ffrance

Item ledit sermt apres la mort de nre dit sr charles roy de

des eglise nobles et royaulx de villes sur la pees finale conclue et accordee a troyes en champaigne le xxj jour des dis fors dentre ffrance et dengleterre le dit

ffrance et contremont vous serez loyaulx hommes liegez et vrays subgiz du dit tout et tout puissant prince henry roy dengleterre et de ses heirs pretendu et dessus dit comme vostre dit sr et vray roy de ffrance sans opposicion contradiccion ou difficulte aucune et a luy comme vray roy de ffrance obeirez et que iamais a nul autre comme au roy ou regent de ffrance nobeirez sinon a nre dit sr charles roy de ffrance et au dit tout et tout puissant prince henry roy dengleterre et a ses heirs

Dieu et sur la vray croix[1], pour eux et leurs hoirs, » ils jurèrent tous. Les bourgeois de moindre notoriété, environ quinze cents, jurèrent avec eux. En gens avisés, ils s'étaient fait payer d'avance : au mois de février de cette même année 1420, le roi Charles VI, sur « l'umble supplicacion de noz bien amez les clergié, bourgois et habitans de Troyes, » avait, par lettres datées de Troyes, accordé à leur ville, « cité et capitale du conté de Champaigne, » le titre et les privilèges de ville d'arrest[2], ce qui était au grand profit de leur commerce. En outre, la conclusion du traité leur assurait un avantage bien plus lucratif encore : l'abolition de la traite foraine pour leurs transactions commerciales avec la Normandie et le pays de conquête qui, jusqu'aux portes de Paris, constituait alors le domaine de la maison de Lancastre. C'était tout le cours de la Seine librement ouvert à leur commerce.

Pour les éclairer sur leurs intérêts, d'ailleurs si évidents, ils avaient depuis longtemps les sages avis de leurs compatriotes Pierre Cauchon, des environs de Reims, et Jacques Branlart, de Châlons, tous deux fort avant dans les conseils du parti anglo-bourguignon. Ce dernier, cependant, n'eut pas le bonheur de prendre part, dans la capitale de sa province, aux belles fêtes « de la paix finale; » il avait eu la mauvaise chance d'être fait prisonnier par les Dauphinois le lendemain même de l'assassinat de Jean Sans-Peur et conduit à la grosse tour d'Orléans, où il était encore enfermé le jeudi 13 juin 1420. Pierre Cauchon, plus heureux, n'avait pas quitté la Champagne, et, sous le nom de vidame de Reims, auquel il joignait la qualité de maître des requêtes, il se tenait alors à Troyes auprès de l'infortuné Charles VI[3].

1. Rymer, éd. de 1740, IV, 2, 175. — Le 5 juillet 1429, les habitants de Troyes « estoient deliberés de bien en mieulx eulx garder, et ladicte cité, en l'obeissance du roy (d'Angleterre) et du duc de Bourgogne, jusques à la mort, *comme ils avoient tous juré sur le precieux corps de Jesus-Christ.* » (Mémoires de Rogier, dans *Archives législatives de Reims*, 2e partie, *Statuts*. I, p. 598.)

2. JJ 172, fol. 3 ; Boutiot, *Hist. de Troyes,* p. 420-421. On trouve à la p. 420 de cet ouvrage la mention d'autres avantages accordés aux habitants de Troyes les 29 juin et 25 juillet 1419.

3. JJ 172, fol. 9 et 9 v°.

Les habitants de Troyes jurèrent donc sur les saints évangiles de Dieu et sur la vraie croix[1]. Leur exemple fut un premier et précieux appoint pour la cause anglaise. Le fait fut aussitôt consigné dans son registre par le Parlement réuni en conseil. Il ouvre, dans ce vieux manuscrit[2], la série des victoires anglaises et des deuils de notre patrie dont le parlement de Paris tenait avec une fidélité si consciencieuse le compte journalier.

Dès lors, on pouvait être tout à la joie. L'archevêque de Sens fit le mariage dans le grand moustier de Troyes. Ce fut une belle fête « in the cathedrale chirche of Treys, abowe myd day, on Trinitie sunday[3], » le 2 juin 1420.

Dans l'enthousiasme d'un aussi royal succès, sans perdre un instant, Pierre de Luxembourg, comte de Brienne, et Richard de Beauchamp, comte de Worcester, s'en vont attaquer le duché de Bar et choisissent sans hésiter la prévôté de Gondrecourt[4], comme s'ils avaient pressenti que de là viendra le salut de la France. Unis par le serment de Troyes, Luxembourg et Beauchamp-Warwick marchent pour la première fois sous la même bannière : ils vont essayer de réduire à la soumission féodale le duché de Bar vassal de la Champagne, et cependant rebelle au traité de Troyes.

Laissons-les, mais retenons ces noms de Luxembourg et de Beauchamp-Warwick; nous les retrouverons à Rouen. En attendant, les rôles sont nettement dessinés : on voit d'où partent les premiers coups; on voit où ils portent.

Bien des causes ont contribué à jeter le trouble dans la question de l'origine provinciale de Jeanne d'Arc; il convient de les résumer ici :

1° Jeanne d'Arc était de la prévôté d'Andelot; mais on a vu plus haut que Gondrecourt était de cette prévôté.

2° Jeanne d'Arc aurait dit elle-même qu'elle était née sur la

1. Rymer, 175, col. 1.
2. X1A 1480, fol. 215 v°.
3. Rymer, 177, col. 1.
4. Rymer, 182.

partie de Domremy qui dépendait de Greux. — Or, Jeanne d'Arc a dit seulement être née à Domremy, qui n'est qu'une même paroisse que Greux. Il y avait, en effet, dans la prévôté d'Andelot un autre Domremy, également du diocèse de Toul, que Michelet, et, après lui, M. Luce ont confondu avec le village de Jeanne d'Arc. La distinction était donc bonne à établir. Or, l'héroïne lorraine ne pouvait pas encore donner à son village le nom qu'elle lui a légué. Elle a dit Domremy, qui n'est qu'une paroisse avec Greux.

3° Jeanne d'Arc était du royaume, puisqu'elle a dit Charles VII «regem suum. » — Jusqu'au sacre de Reims, Jeanne d'Arc, avec une insistance significative, ne donne à Charles VII que le titre de Dauphin. Quand, par la grâce de Dieu, dont elle était le visible instrument, elle eut fait consacrer le roi légitime, alors seulement elle le dit « regem suum » : le roi que, par sa main, Dieu a fait sacrer.

4° Les lettres d'exemption données par Charles VII aux habitants de Greux en faveur de la Pucelle née sur leur paroisse. — Ces lettres ne prouvent rien. En effet, de deux choses l'une : ou le roi croyait, comme Boulainvilliers en cette même année 1429, comme les élus sur le fait des aides en 1459, que toute la paroisse, y compris la partie barroise, était de son royaume, et, dans ce cas, en croyant pouvoir affranchir la partie barroise, il s'est trompé ; ou le roi savait que la partie barroise était en dehors de son royaume, et nécessairement, en ce cas, il n'affranchissait que la partie de la paroisse qu'il avait le droit d'affranchir, c'est-à-dire la partie qui n'était pas du Barrois. Dans l'un et l'autre cas, ces lettres d'exemption ne sont donc nullement probantes.

5° L'anoblissement, signe du droit régalien. — Cet anoblissement est tout à fait exceptionnel, il s'étend à toute la parenté de Jeanne d'Arc. Il est prouvé que le côté maternel de la famille de Jeanne d'Arc était du Barrois, et cela suffit pour ôter à ces lettres patentes la valeur probante qu'on veut leur attribuer. Ces lettres sont du mois de décembre 1429 : Charles VII avait eu tout le temps nécessaire pour s'entendre à ce sujet avec le duc de Bar, son beau-frère.

6° La question du ruisseau. — Elle a été traitée plus haut.

7° Enfin on a cru faire preuve de saine critique, faire acte d'historien[1], en rejetant comme légendaire le nom que la *vox populi* conserve et conservera toujours à Jeanne *la bonne Lorraine*.

Il est prouvé, dit-on, que, si Jeanne n'est pas champenoise, elle ne peut être que du Barrois, et qu'elle n'est en aucune façon du duché de Lorraine. Ainsi la croyance populaire qui la fait lorraine est une erreur dont il ne faut tenir aucun compte. — On oublie que le duché de Bar, domaine des anciens ducs de Lorraine de la première race, faisait, tout comme les possessions des ducs de Lorraine plus modernes, partie intégrante de ce qui s'appelait du temps de Jeanne d'Arc, et s'appelle encore de nos jours le pays de Lorraine[2]. C'était le groupement naturel

1. Luce, dans *le Correspondant* de 1889.

2. Cette dénomination s'est imposée aux géographes : la Lorraine, qui comprend les duchés de Lorraine et de Bar et les bailliages des évêchés et des villes de Metz, Toul et Verdun. (Cartes de Samson d'Abbeville, géographe du Roy; Paris, 1692.) Les comtes et ducs de Bar disent : « Mes terres de Lorraine, » pour les opposer aux domaines qu'ils possèdent dans le royaume. En ce qui concerne l'expression « terre de Lorraine » ou « pays de Lorraine, » on peut consulter les documents suivants :

1° Demande adressée au roi saint Louis par le comte de Bar Thiébaud II contre son frère Renaud, 1268. Ces princes distinguent nettement leurs terres de Champagne et « leurs terres de Lorraine. » (Duchesne, *Maison de Bar,* Preuves, 30.)

2° Testament du même comte Thiébaud II, 1282. Il y parle quatre fois de ses possessions « en la terre de Lorraigne. » (Calmet, Preuves.)

3° L'official de la cour de Metz et l'abbé de Saint-Symphorien « defuers Mes » font transcrire une charte de latin en roman « *pour estre muez entendaules à toutes gens de ceste paix de Lorrenne,* » 1318. (Archives des Affaires étrangères, fonds de Lorraine, Supplément, t. II, pièce 145.)

4° Philippe VI, roi de France, dit le 28 novembre 1340 : « A marche duquel des seigneurs de Lorraine qu'il li plairoit, et especialement..... le conte de Bar. » (*Histoire de Metz,* Preuves, sous l'année.)

5° « Le conte de Bar (Henri) est trespassé de cest siècle fuers du pais de Lorrehaine. » 1344. Charte d'Adhémar, évêque de Metz. (Calmet, Preuves.)

6° Marie de Blois, duchesse de Lorraine, et Yolande de Flandre, comtesse de Bar, disent toutes deux : « Nostre douaire estant en termes de Lorraine, » 1352. (Calmet, Preuves.)

7° Maistre Nicolle de Port, sire en lois, devient conseiller du duc de Bar et reprend de ce prince cinq cents florins ligement « devant tous les

des populations gallo-franques de l'ancien duché de Lorraine autour des trois cités, Metz, Toul et Verdun. La condition essentielle de ce groupement était d'être formé de Français établis en dehors du royaume. C'est pour ce groupement, pour ce pays de Lorraine, qu'on doit en toute justice revendiquer Jeanne d'Arc.

8° En dehors de ces points qui pouvaient donner matière à discussion, il y eut aussi les agissements de la famille de Jeanne d'Arc. Au XVII^e^ siècle, les descendants de Jacques d'Arc ne consentaient à aucun prix qu'il eût été Lorrain. De plus, ils voulaient qu'il eût été « de bonne, riche et ancienne famille. » Pour l'un et l'autre motif, il fallait lui chercher une origine ailleurs qu'au village de Domremy, où les parents de Jacques d'Arc n'étaient pas *divites nimium*. Après avoir renoncé à Sermaise, on se rabattit sur Seffonds, et c'est là que Charles du Lys s'en va chercher des ancêtres à l'incomparable héroïne que

autres seigneurs de Lorraine, excepté le duc de Lorraine, » 1356. (Servais, *Annales du Barrois,* I, 379.)

8° Hugues de Bar, évêque de Verdun, fait son testament près du mont de Sinaï et dit « tuit mi biens que sunt au pays de Loherrenne, » 1361. (Calmet, Preuves.)

9° L'abbaye de Lille en Barrois, tout près de la frontière champenoise, et très éloignée du duché de Lorraine proprement dit, est « es pays et mettes de Loheraine, » 1372. (Servais, *Annales du Barrois,* I, 457.)

10° Charles V parle de Yolande de Flandre, comtesse de Bar, « estant es parties de Lorraine » (elle était à Clermont-en-Argonne), 1378. (Calmet, Preuves.)

Cette situation n'était en rien modifiée du temps de Jeanne d'Arc : « Par tout le païs de Loraine, especialement en la cité de Toul, à Sainct-Nicollas et à Nancey, et quelque peu à Mets. » (*Chroniques de Metz,* publiées par Huguenin, p. 788, col. 2, en juillet 1522.) Cependant, dans ce groupement, les États du duc moderne formaient nécessairement ce qu'on appelait la Lorraine proprement dite; et c'est pour cela que Perceval de Boulainvilliers dit : le village de Domremy, « du bailliage de Bassigny *juxta Lottringiam.* » Le ban de Domremy était en effet contigu à celui de Coussey, village du bailliage de Vosges, dans le duché, et non plus seulement dans le pays, de Lorraine.

On remarquera que Fronton du Duc, dans son *Histoire tragique de la Pucelle,* dédiée en 1581 au duc de Lorraine, se sert très exactement des termes « pays de Lorraine, terres de Lorraine, » pour désigner le lieu de naissance de Jeanne d'Arc. Il se garde bien de dire : « au duché de Lorraine. » (Cf. *Procès,* III, 209 : « des parties de Lorraine. »)

fut Jeanne d'Arc. Il oubliait que, si Jacques d'Arc n'avait pas été de Domremy, les juges impitoyables de Rouen n'auraient pas manqué d'exploiter le soupçon de magie que ce fait aurait fourni à leur subtile procédure. Que serait venu faire là ce nouvel arrivant, si ce n'est qu'attiré par une puissance magique vers l'arbre des Fées, il était venu donner naissance a cette sorcière, hérétique et relapse, qu'ils avaient a condamner bien plus qu'à juger? Ce précieux argument aurait été savamment et longuement discuté; or, il n'en est pas dit un mot au procès. On est, d'ailleurs, édifié sur les procédés historiques de Charles du Lys[1] : il a eu connaissance des lettres patentes par lesquelles Charles VII déclare que la meilleure partie de ladite paroisse est en dehors de son royaume; Charles du Lys les a connues, et n'en a tenu aucun compte.

Comte M. de Pange.

DOCUMENTS.

I.

Le manuscrit dont une page est ici reproduite, à la grandeur de l'original, est un curieux spécimen des juratoires qui furent employés en conséquence du traité de Troyes.

De dimensions minimes, il pouvait facilement être porté constamment avec eux, par les officiers préposés à recevoir le serment de la paix finale.

Une miniature, dont il ne reste plus que de faibles fragments, se trouvait enchâssée dans la partie extérieure du verso de la reliure. C'était sans doute une image pieuse sur laquelle on devait poser la main pour prêter serment, après lecture faite de la formule. Celle-ci était rédigée dans des termes spéciaux, sui-

1. Parmi les lourdes erreurs qu'on doit à la pitoyable vanité des descendants de Jacques d'Arc, on peut citer la prétendue parenté des du Lys avec « messire Hector du Lys, evesque de Toul, *son parent.* » (Bouteiller et Braux, *Famille de Jeanne d'Arc*, p. 83; *Charles du Lys*, éd. Vallet de Viriville, p. 54.) La maison de Rochefort d'Ailly, à laquelle appartenait ce prélat, comptait parmi les vieilles races féodales de la province d'Auvergne.

vant la condition de chaque individu : évêque; abbé ou prieur; bailli; grenetier du sel ou receveur des aides; contrôleur; mesureur du sel; puis « les autres. »

Pour les femmes, la formule « je deveyne vostre homme liege de vie et de membre et de tout honneur et foy » est remplacée par les mots : « je vous face homage liege de vie, etc... » Pour les serviteurs, la formule du serment qualifie le roi de seigneur *et maistre*.

Ce manuscrit provient de la famille de Matharel, en Auvergne, dont une branche a été établie en Normandie et a donné un gouverneur de Honfleur et de Pont-l'Évêque.

L'origine normande du manuscrit est prouvée par le calendrier, qui se rapporte au diocèse de Rouen, par la formule spéciale du serment, qui convient bien à la Normandie[1], et par le texte du serment prêté, comme fidèle conseiller du roi, par l'évêque de Coutances Pandulphe.

La plus ancienne mention du possesseur du manuscrit est celle d'Abel de Bordeaulx, demeurant à Gisors.

Le serment des évêques, auquel le roi d'Angleterre attachait la plus haute importance, se trouve seul transcrit en français et en latin[2].

Ce juratoire de la « pees finale » est entré dans ma collection le mercredi 15 mars 1899.

II.

Charles, par la grace de Dieu roy de France, aux esleuz sur le faict de noz aides pour la guerre en l'ellection de Langres, ou à leurs commis, salut. Receue avons la supplication des manans et habitans de la paroisse de Greux [3], ou bailliage de Chaulmont en Bassigny en vostredict ellection, contenant que ladicte paroisse de Greux est assize sur la rivière de Meuze, et sont les habitans

1. Cette formule réserve les droits acquis à Henry V par le serment prêté antérieurement à la paix finale. Les Normands se trouvaient dans ce cas.

2. L'évêque de Troyes est le premier inscrit au procès-verbal du serment le 22 mai 1420. (Rymer, *loc. cit.*)

3. « Et Dompremy, » intercalé d'une autre écriture.

d'icelle pour la plus grande partye sur ladicte rivière de Meuze en la duché de Bar hors de nostre royaulme, et ne sont les habitans d'icelle en la part de nostredict royaulme en nombre excedant huict feux; et que, en l'an quatre cens vingt neuf, ou voiage de nostre sacre et couronnement, nous, en la faveur et à requeste de feue Jehanne la Pucelle, natifve de ladicte paroisse, et en laquelle sont ses parens, par noz lettres ausquelles ces presentes sont attachées soubz nostre contrescel, octroyasmes ausdictz supplians paroissiens de ladicte paroisse dedans nostredict royaulme que ilz fussent francs, quictes et exemptz de toutes tailles, aides, subsides et subventions, comme il est contenu en nozdictes lettres, duquel nostre octroy de franchise et exemption ilz ont tousjours depuys joy et usé paisiblement jusques ung an en çà ou environ, que trouble et empeschement leur y a esté mis et donné de par vous, soubz umbre et couleur de ce que nozdictes lettres d'octroy ne ont esté ne sont expediées ou verifiées de voz predecesseurs ou de vous, ce qui ne se pouvoit faire delors, car ou temps de nostredict octroy n'estoient aulcuns esleuz commis de par vous en noz pays d'oultre la rivière de Seine ou aultrement; et que, pour le faict de noz tailles et aydes, avez faict faire executions sur leurs biens et sur ce mis et detenuz lesdictz supplians en procés pardevant vous, ouquel ilz ont jà soubstenu et soubstiennent de grans travaulx et despenses contre l'effect et teneur de nozdictes lectres d'octroy et en leur très grand grief, prejudice et dommage, et plus pourra estre, si par nous ne leur est sur ce pourveu de nostre grace et remede convenable, comme ilz nous ont faict remonstrer, requerans iceulx. Pour ce est-il que nous, eu sur ce consideration, voulons et vous mandons que, appellez ceulx qui feront à appeler, s'il vous appert lesdictz supplians avoir joy du benefice de nozdictes lectres et de nozdictz affranchissement et exemption dont mention est faicte en icelles jusques depuis ung an en çà, comme dict est, et ne excedent ledict nombre de huict feux, vous les faictes, souffrés et laissés semblablement joyr et user du contenu en nozdictes lectres comme il est mandé par icelles, en les y mectant hors de tous procés et ostans tous empeschementz qui mis ou donné leur seroient au contraires. Car ainsy nous plaist et voulons estre faict pour les causes contenues en nozdictes lettres. Donné a C[hin]on, le six^me^ jour de febvrier, l'an de grace mil CCCC cinquante neuf, de nostre regne le xxxviij^e^. Signé : Par le roy, à la relation du [conseil]. Continelles, avec paraphe.

Collation (etc., *ut supra*).

III.

Les esleuz pour le roy nostre sire sur le faict des aides ordonnez pour la guerre en l'ellection de Langres, à tous ceulx qui ces presentes lettres verront et orront, salut. Sçavoir faisons que par Collin, filz de feu Jehan Collin, demeurant à Greux ou bailliage de Chaulmont, nous ont esté presentées les lettres patentes du roy nostredict sieur ausquelles ces presentes sont attachées soubz l'ung de noz sceaulx, impetrées par les habitans de ladicte ville de Greux et attachées à unes aultres lettres patentes du roy nostredict sieur, par lesdictz habitans impetrées le dernier jour de juillet l'an mil CCCC vingt neuf, soubz le contrescel du roy nostredict sieur. Par lesquelles premieres lettres ledict seigneur a, en faveur de feue Jehanne la Pucelle et pour les grans services qu'elle faisoit au recouvrement de sa seigneurie, donné et octroyé ausdictz habitans et aux habitans de la ville de Dompremy, dont ils disoient ladicte Jehanne estre native, qu'ilz fussent et soient, du jour et datte desdictes lettres à tousjours, francz, quictes et exemps de tous aides, tailles, subsides et aultres subventions ayans cours ou bailliage de Chaumont. Et par lesdictes secondes lettres à nous presentées nous est mandé par ledict seigneur que, s'il nous appert lesdictz habitans de la ville de Greux avoir, par vertu desdictes premières lettres, esté tenuz francz, quictes et exemptz desdictes aides, tailles et aultres subventions ayans cours en ce royaume jusques à depuis ung an en çà, et que les habitans en ladicte ville ne excedent le nombre de huict feuz, nous les façons et souffrons joïr et user de la franchise contenue esdictes premières lettres. Pourquoy, appellé le procureur du roy nostredict sieur sur le faict desdictes aydes oudicte ellection, nous, deuement informez par les papiers et registres de ceste ellection desdictz habitans de la ville de Greux, depuis le dernier jour de juillet IIIIc XXIX, qui est la datte desdictes premières lectres, avoir joy des franchises en icelles contenues jusques depuis ung an en çà ou environ, et que lesdictz habitans ne excedent de present de (*sic*) nombre de huict feuz : iceulx habitans faisons, souffrons et laisons joyr et user du contenu esdictes premières lettres, comme mandé nous est par icelles et par les aultres naguieres impetrées, et les mettons hors de tous procès et ostons tous empeschemens qui mis et donnés leur peuvent avoir esté au contraire. Et donnons en mandement au premier sergent royal sur ce quis leur mettre ou faire mettre à

pur et à plain au delivre tous et chascuns leurs biens, sy aulcuns ont esté prins ou arrestez à l'occasion desdictes aides et tailles; et à tous les justiciers, officiers et subjectz dudict seigneur, que desdictz dons et affranchissement les facent, souffrent et laissent joïr et user plainement et paisiblement selon le contenu esdictes lectres. Donné soubz noz sceaulx le premier jour d'avril, l'an mil CCCC cinquante neuf avant Pasques. Ainsy signé : Perost, avec paraphe.

Collation (etc., *ut supra*).

(British Museum, addit. ms. 17313, in-fol., intitulé : *Cartulaire des privilèges octroyés aux villes de Greux et de Dompremy par les rois de France en reconnaissance des services de la Pucelle.*)

ORIGINES DE L'*ABRÉGÉ CHRONOLOGIQUE* DU PRÉSIDENT HÉNAULT[1].

I.

La Société de l'Histoire de France s'intéresse plus aux documents, futurs matériaux de notre histoire, qu'à la mise en œuvre de ces matériaux.

Toutefois, votre Conseil a bien voulu m'autoriser à vous entretenir d'un ouvrage de seconde, sinon de troisième main. Je veux parler du *Nouvel abrégé chronologique de l'histoire de France*, par le président Hénault, œuvre à succès, qui n'a pas compté moins de trente-trois éditions.

Le hasard a mis dans mes mains les premiers manuscrits de cet *Abrégé*. J'en ai retrouvé d'autres à la Bibliothèque nationale, à l'Arsenal, à la Mazarine, à Rouen. Cela m'a permis de découvrir l'origine et les procédés de formation d'un livre que Voltaire a qualifié tour à tour de « chef-d'œuvre d'esprit et de raison » et de « compilation informe, exécutée par des mercenaires. »

Deux mots sur la vie du président faciliteront cette étude.

Né en 1685, fils d'un richissime fermier général, petit-fils d'un libraire érudit, d'abord élève des Jésuites, il entra à quinze ou seize ans au noviciat de l'Oratoire; il en sortit deux ans plus tard et entra dans le monde comme lieutenant des chasses dans la capitainerie de Corbeil, qui appartenait au maréchal de Villeroy[2].

Le vieux guerrier chassait peu, racontait beaucoup, et c'est

1. Lecture faite dans la séance publique du 7 mai 1901.

2. *Mémoires du président Hénault*, p. 18; publiés par le baron du Vigan (Paris, 1855). Hénault dit : dans la capitainerie de Sens. Suivant un *Mémoire des capitaineries des chasses du département de Seine-et-*

de lui que Hénault recueillit un certain nombre d'anecdotes sur la cour de Louis XIV, anecdotes d'autant plus curieuses qu'elles n'étaient pas encore entrées dans le domaine public.

A vingt et un ans, le lieutenant des chasses revêtait la robe de conseiller, puis celle de président au Parlement de Paris[1], et devenait un homme à la mode[2].

Il envoyait des discours pleins de sensibilité aux concours de l'Académie française, faisait jouer une tragédie larmoyante (*Cornélie, vestale*). Le soir, il chantait dans des soupers fins des chansons composées par lui, paroles et musique[3]. La bibliothèque de l'Arsenal conserve un opéra dont il s'est dit l'auteur. Il adressait surtout des poésies légères aux belles dames, qui se l'arrachaient, à ce point qu'il dut se marier pour sauver la décence et par respect pour sa dignité de magistrat.

A trente-huit ans, en 1723, il entrait à l'Académie française, non sans se plaindre qu'on l'eût fait attendre[4].

Quelque grâce d'état descendit-elle alors en lui? Toujours est-il que, cette même année 1723, le président repassa ses cahiers d'histoire de France et les fit recopier; mais la mort du Régent, les débuts d'un nouveau règne, les succès mondains ne laissèrent pas durer ce beau zèle.

Quatre ans plus tard (1723), Hénault perdit sa femme[5], « une femme douce, nous dit-il, simple, m'aimant uniquement, crédule sur ma conduite, qui était un peu irrégulière[6]. » Dans son deuil, il rouvrit ses manuscrits. Cette fois, l'effort est plus visible. Hénault a quarante-quatre ans, son estomac n'est

Marne, publié dans le *Bulletin de la Société d'archéologie de Seine-et-Marne* (1866, p. 115), il faut dire : capitainerie de Corbeil.

1. Conseiller, 21 avril 1705; président, 22 juillet 1710 (*État de la France,* 1718, III, p. 395).

2. Voir le célèbre « saut de Hénault en Roussillon » (*Mém. de Math. Marais,* juin 1722, II, p. 302, 301) et la chanson sur le bourgeonné président (*ibid.,* p. 303).

3. *Mém.,* p. 23. « Dans les premières années que j'entrai dans le monde (1712), je donnais quelques chansons, qui firent faire attention à moi. » Il faut lire : 1702.

4. « J'aurois dû en être dès 1714 » (*Mém.,* p. 65).

5. *Mém.,* p. 129.

6. *Mém.,* p. 134.

plus très bon. Le temps est venu de consacrer son génie à l'histoire. Mais alors il rencontre Mme du Deffand, qui plaidait en séparation contre son mari, à moins que ce ne fût le contraire; en tout cas, rencontre fatale aux projets historiques de Hénault.

Si jamais vos yeux tombent sur un tableau peint par Tournières vers 1730, et représentant Hippomène qui lutte de vitesse avec Atalante[1], regardez-le bien; le vaillant coureur, c'est le président, un peu rajeuni, qui a déposé sa toge et sa perruque pour mieux courir. Quant à la belle poursuivie, ce n'est certainement pas l'Histoire de France.

Le temps dont je dispose et la gravité de cette séance ne me permettent pas de vous arrêter devant cette liaison « semi-conjugale, » dont on a pu dire que « jamais deux amants ne s'aimèrent moins que ceux-là[2]. » En effet, vers 1742, elle tourna un peu à l'aigre. Atalante partait pour les eaux de Forges, et Hippomène pour celles de Plombières. C'est aux vertus de cette station thermale que nous devons l'*Abrégé chronologique.*

Montesquieu avait quitté sa charge de président pour se consacrer à l'étude. Hénault, en cela du moins, imita Montesquieu[3]. Un bruit se répandit qu'il composait un chef-d'œuvre. Il en laissait voir des fragments. « Vous êtes une coquette, lui écrivait Voltaire, qui m'avez montré une fois quelques-unes de vos beautés. Je me flatte que, quand je serai à Paris, j'obtiendrai de plus grandes faveurs[4]. »

1. « Je veux que mon tableau d'*Hippomène et d'Atalante*, qui est mon portrait peint par Tournières il y a quarante ans, soit remis à Mme la marquise de Jonzac » (*Testament de Hénault*, cité dans *le Président Hénault et Mme du Deffand*, par Lucien Perey, 1893, p. 489).

2. L. Perey, *le Président Hénault*, p. 189.

3. Argenson, *Essais dans le goût de Montaigne*, II, 64 : « Le président quitta son métier pour aller l'apprendre. » On lit dans l'*Almanach royal*, année 1738, p. 176, 180 : « Président honoraire au Parlement, 1710, 25 janvier, Hénault, ci-devant président à la première des Enquêtes, rue Saint-Honoré, vis-à-vis des Jacobins; 1741, 14 janvier, Nicolas-Gaspar de la Motte, quay des Balcons, dans l'Isle, président à la première des Enquêtes. » Hénault a dû se démettre vers 1740.

4. Voltaire, *Correspondance générale*, éd. Georges Avenel, 1869, n° 1012,

En 1744, parut l'*Abrégé chronologique*, « contenant les événements de notre histoire..., les guerres, les batailles, les sièges, les traités de paix, nos lois principales, les édits importants et quelques conciles, avec un mot qui en explique l'occasion ; enfin les événements les plus marqués de l'histoire de l'Europe. — On y trouve les femmes de nos rois, leurs enfants, les princes contemporains, les ministres, les guerriers, les magistrats, les savants et illustres, rangés par colonne, avec la date de leur mort. »

Ce titre, qui a des airs de boniment, a disparu des éditions ultérieures. L'opinion était si bien préparée, qu'on ne prit pas garde à la disproportion entre l'œuvre annoncée et un simple abrégé. Ce fut sur toute la ligne un cri d'admiration. Le *Journal de Verdun*, celui de Trévoux, le terrible Fréron se réunirent pour couvrir l'auteur d'éloges[1]. Le *Journal des Savants*[2] renchérit sur eux : « Ses lecteurs sentiront à chaque page que les recherches de l'historien ont été dirigées par les vues du magistrat et de l'homme d'État. »

Ce dernier trait était plein de finesse.

L'auteur, en effet, restait anonyme. Il déclarait modestement, selon la formule, « qu'il avait composé ce recueil pour son usage particulier ; on l'a trouvé utile ; il a consenti d'autant plus facilement à le rendre public qu'il n'y a pas grand mérite à l'avoir fait. » Pourtant, n'allez pas le confondre avec les autres abrégés. Qui l'examinera s'apercevra que c'est le fruit d'un grand travail. « On ne s'en est pas rapporté aux compilateurs ni aux historiens modernes. Grégoire de Tours, Frédégaire, Éginhard, Théган, les mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres ont été consultés. C'est le fruit de quarante années

2 mars 1740. « Je serais bien curieux de voir ce que vous avez rassemblé sur l'histoire de France. Vous vous êtes fait une belle occupation, et bien digne de vous » (*ibid.*, n° 1134, 15 mai 1741). Le marquis d'Argenson (*Loisirs d'un ministre*, II, 70) parle de l'*Abrégé* comme s'il avait assisté à son enfantement. Or, les *Loisirs* sont datés de 1736 ; mais qui lira cet ouvrage ne pourra admettre l'exactitude de cette dernière date.

1. Voir, pour les indications, que nous avons d'ailleurs vérifiées, Lelong, *Bibl. hist.*, II, 62, n°s 15852, 15855.

2. *Journal des Savants*, mai 1744, décembre 1745, novembre 1756.

de lecture. » On le traduisit en anglais, en allemand, en chinois[1]. Honneur suprême, la reine Marie Leczinska a trouvé le temps de jeter les yeux sur l'*Abrégé*. « Comment ne pas ajouter qu'elle a même daigné donner des conseils dont j'ai profité[2]? »

Sur ces entrefaites, l'heureux président avait été nommé membre honoraire de l'Académie des inscriptions.

A la rentrée publique de Pâques, en 1756, il lut une apologie des abrégés chronologiques où il flagellait « les écrivains qui ont décrié un genre si utile par leur ignorance, par leur paresse et par leur témérité[3]. »

Le jour vint où Hénault commit à son tour une témérité désastreuse. Il avait adressé à Voltaire des critiques sur certains points du *Siècle de Louis XIV*, qui venait de paraître.

L'auteur faisait mourir le grand Condé à Chantilly, alors que l'*Abrégé* prouvait qu'il était mort à Fontainebleau[4]. Et puis il parlait du grand roi et du grand Condé avec un ton ironique qui déplaisait au président. Voltaire répondit en accusant Hénault d'intolérance envers les protestants et de naïveté parce qu'il croyait à la sincérité de la conversion de Turenne[5].

En 1769, parut un pamphlet où l'*Abrégé* était vigoureusement attaqué. Les amis de Hénault l'attribuèrent à Voltaire, qui laissa dire; mais, apprenant que c'était l'œuvre de La Beaumelle[6], alors il exhorta, il somma le président d'avoir à se

1. C'est l'auteur qui l'a dit dans ses *Mémoires*. Il est évident que l'académicien auteur de la notice sur Hénault dans les *Mém. de l'Acad. des inscr.* (t. XXVIII, p. 235) a eu en main les mémoires imprimés plus tard par le baron du Vigan.

2. 6e éd. (1761), Préface à la reine.

3. *Mém. de l'Acad. des inscr.*, XXVIII, 611.

4. Les premières rédactions de l'*Abrégé* faisaient aussi mourir le prince à Chantilly; mais l'erreur avait été corrigée avant la première édition, en 1744 (Voltaire, *Corresp. générale*, n° 1782; Berlin, 28 janvier 1752).

5. *Corresp. générale*, n° 5512, 26 février 1768; n° 1775, 8 janvier 1752.

6. Le pamphlet dans lequel on attaquait Hénault est intitulé : *Examen de la nouvelle histoire de Henri IV, de M. de Bury*, par le marquis de B(elesbat). Le véritable auteur était La Beaumelle. Voir un excellent ouvrage, *La Beaumelle et Saint-Cyr*, par M. A. Taphanel, p. 375 (Paris, 1898).

défendre[1]. Hélas, Hénault n'était plus que « le délabré président, » qu'un père de l'Oratoire, qui lisait le bréviaire[2]. C'est ainsi que Voltaire en écrivait à M^me^ du Deffand. Quand, après la mort du président, arrivée le 24 novembre 1770, l'incomparable amie annonça à Ferney qu'elle n'était pas couchée sur le testament, ce fut une explosion d'indignation : « Et moi qui n'ai pas dit que ces *Étrennes mignonnes* (c'est le nom qu'on donnait à l'*Abrégé*) ont été commentées par Dumolard et faites par l'abbé Boudot. » « Ce charlatan n'aimait rien! Sa petite âme ne voulait qu'une réputation viagère[3]. »

Dumolard, précédemment attaché à Hénault, était devenu bibliothécaire du roi de Prusse[4].

Boudot, censeur royal, était employé à la bibliothèque du Roi, où il rédigeait le catalogue des imprimés. C'était un commensal du président. Voltaire lui-même ne dédaignait pas de recourir à ses connaissances des faits, quand le genie ne suffisait pas pour écrire l'histoire[5].

Grimm se montra moins grossier, mais plus dur. Si l'*Abrégé* eût été composé dans un grenier, il ne s'en fût pas vendu un exemplaire[6]! Même Palissot manifesta du dédain pour l'œuvre de Hénault-Boudot.

Rien n'y fit, l'éloge banal, l'éloge de librairie continua son cours, et, de 1770 à 1834, vingt-cinq éditions de l'*Abrégé* se succédèrent. Lebas[7] écrivait que c'était un des livres les plus substantiels et les plus utiles, et hier encore, dans la *Grande Encyclopédie*[8], on en a fait un éloge sans réserves.

1. *Corresp. générale,* 31 oct. 1768.
2. *Corresp. générale.*
3. *Corresp. générale,* n° 6226, 16 décembre 1770. Cf. lettre 6198, 5 décembre 1770.
4. *Corresp. générale,* n° 1089, 31 octobre 1740. Voltaire à Hénault : « J'espère que Du Molard ne fera pas mal et qu'il vous aura obligation toute sa vie. » Du Molard ne se plut pas à Berlin.
5. Lettre du 31 oct. 1768 ci-dessus citée. Elle contient un questionnaire à remettre à Boudot.
6. *Corresp. litt.,* déc. 1770, janv. 1771.
7. France, *Dict. enclyclop.,* v° *Hénault.*
8. V° *Hénault.*

II.

Nous nous proposons, non de discuter le mérite de l'*Abrégé*, mais de montrer comment il a été composé.

Entre 1738 et 1742, nous avons trouvé Hénault s'occupant d'un grand travail intitulé : *Histoire critique de l'établissement des Français dans les Gaules*[1].

A proprement parler, c'est un examen du livre de l'abbé Dubos, « homme de génie, mais qui n'a peut-être pas lui-même bien compris toute la portée de ses découvertes. » Le président, par bonheur, est là et va les rendre intelligibles; travail ingrat, dit-il, « dont on ne lui saura peut-être pas assez de gré. »

« C'est, si j'ose me servir de cette comparaison, ce qui arrive à ceux qui, voulant embellir des jardins et les rendre plus commodes, y font des remuements de terre, dont la dépense et les soins ne s'aperçoivent pas de ceux qui y arrivent et qui jouissent tranquillement de ce qu'il en a coûté pour leur procurer de beaux aspects et des promenades faciles[2]. »

Quoi qu'il en ait pensé, le président n'a réussi qu'à transformer les taillis de Dubos en broussailles impénétrables. Selon son expression favorite, il démêle toujours, et, plus il démêle, plus tout s'embrouille.

Aucune trace dans ce travail informe de collaboration intelligente, ni d'un Dumolard, encore moins d'un Boudot. C'est du pur Hénault.

En fait, ce dernier abandonna son travail et se contenta d'y dépecer plus tard quelques passages dans l'*Abrégé chronologique*[3].

1. Ouvrage inédit de M. le président Hénault, imprimé sur le ms. original écrit de sa main; Paris, Buisson, imprimeur, an IX (1801), 2 vol. in-8°. Walckenaer, dans la *Biographie Michaud*, v° *Hénault*, insinue que cet ouvrage serait apocryphe. Le ms. aurait été, non de la main de l'auteur, mais annoté par lui. Le doute n'est pas possible pour quiconque connaît le style du président.

2. T. I, p. 11.

3. Exemple : « Clovis aura dit aux Gaulois : les Romains vous accablent, etc. » (*Hist. critique*, II, 267.) Comp. *Abrégé chronol.*

Il en avait un autre sur le chantier, vaste entreprise dont nous avons retrouvé un fragment.

Vers le commencement de ce siècle, Sérieys, bibliothécaire du Prytanée, proposait à Bellu et Cie, libraires, de leur vendre les manuscrits suivants : *Histoire de Louis XIII et de Louis XIV, originale et inédite, par le président Hénault; un recueil de lettres du cardinal Mazarin, etc...* Il s'engageait à transmettre la copie qu'il a faite de l'histoire de Louis XIV et le travail commencé de cette histoire à D.-V. Vilna, continuateur de Velly. L'offre ne fut pas acceptée, et, en 1862, la Bibliothèque nationale achetait deux des volumes offerts. Ils entrèrent dans les acquisitions nouvelles françaises sous les numéros 3078-79.

Un coup d'œil suffit pour reconnaître qu'on est en présence, non d'une histoire, mais d'un travail à peine ébauché et très incohérent.

Ce qui frappe le plus, c'est la forme par demandes et par réponses, forme vulgarisée dès le XVII^e^ siècle par Le Ragois, précepteur du duc du Maine, employée avant lui dans tous les collèges[1].

Sur cette trame pédagogique sont cousues des dissertations d'importances diverses, une longue discussion sur les droits à la succession de Clèves, une instruction de Louvois au maréchal de Humières, des notes, les unes de la main d'un copiste, les autres de la main de Hénault.

Si l'on rapproche ce texte des passages correspondants de l'*Abrégé*, la relation entre eux est évidente. L'*Abrégé* a été découpé dans ce travail préparatoire. Le célèbre portrait du cardinal de Richelieu se trouve dans le manuscrit, même avec des traits beaucoup plus accentués que dans l'imprimé. C'est une matière première que Hénault a divisée, remodelée, et, en général, amoindrie.

(éd. 1775, p. 47, et éd. Walckenaer, I, 49 : « Clovis aura dit aux Gaulois : les Romains vous accablent, etc. »

1. *Instruction sur l'histoire de France et sur la romaine, par demandes et par réponses, etc.* par E. Le Ragois. Paris, Pralard, 1702. Je possède un ms. de cet ouvrage qui paraît avoir servi à l'éducation d'un prince.

En voici un exemple. Le manuscrit sur lequel travaillait Hénault portait, à l'année 1675 : « M^me^ de Montespan, qui étoit alors la maîtresse du Roy. » Le président efface ces mots et leur substitue : « Qui étoit en grand crédit. »

L'auteur avait des vues plus hautes que celles d'un simple abréviateur. Il l'a déclaré formellement :

« Avant d'aller plus avant, je prieray ceux qui se donneront la peine de lire cet ouvrage de se souvenir que ce n'est point l'histoire de Louis XIV que j'entreprens d'écrire, comme je n'ay point entrepris d'écrire celle de ses prédécesseurs; je tasche de n'obmettre aucuns faits importants, je démesle autant qu'il m'est possible les divers intérests qui font agir ceux dont je raporte les actions, je fais marcher d'un pas égal avec nostre nation toutes les nations voisines, parce que les actions des princes contemporains s'entreprestent des lumières mutuelles. Mais tout cela ne fait point une histoire; la forme que j'ay donnée à cette histoire n'y peut convenir, et ce n'est pas l'objet que je me suis proposé. Les questions importantes dans tous les genres d'affaires, les dissertations nécessaires pour parvenir à l'intelligence des mattières qui intéressent soit dans la politique, soit dans la religion, soit dans l'administration intérieure du Royaume, quelquefois mêmes des anecdottes curieuses, voilà mon plan, qui suppose la connoissance des faits que je me contente de rapeller, parce que les faits font naistre les questions; mais que je n'entreprens pas de raconter dans toutte leur étendüe, à la différence de l'histoire, qui explique les faits sans que les dissertations luy soient permises[1]. »

Comprenne qui pourra! La seule chose qui ressorte clairement de cette déclaration prétentieuse et diffuse, c'est que le président songeait à tout autre chose qu'à un abrégé chronologique.

Nous avons vu aussi qu'il prétendait remonter aux sources. On va juger de son savoir-faire :

« 1627. Pour dire un mot de ce qui arriva alors au sujet de

Je possède encore un ms., copie d'un cours professé dans un collège de Paris dont les princes de Conti avaient suivi les cours vers 1715.

1. *Hist. de Louis XIV;* Bibl. nat., ms. Nouv. acq. fr. 3079, fol. 3 v° et 4.

la charge d'amiral, on ne sera pas fasché de savoir quelle est cette charge en France et les divers changements qui y sont arrivés.

« La charge d'amiral est une charge de la couronne, mais elle n'est point du tout ancienne; nous n'en voyons rien ny dans Grégoire de Tours, qui vivoit dans la première race, ni dans Nithart, Tegan, Reginon, Hincmare et Aimoïn, qui vivoient sous la seconde, ny dans Flodoard, qui vivoit sous la deuxieme et la troisieme, ny dans Globert, Radulphe, Rigobert et Guillaume le Breton, qui vivoit sous la troisième...

« Quoy qu'il en soit, cette charge, dont le nom vient des Sarrazins, chez lesquels *Ammuras* étoit un nom de souveraineté, subsista depuis l'an 1284 jusqu'en 1626[1]... »

Ce sont ces beautés, à peine entrevues par Voltaire, que le libraire Belin, après les avoir examinées à loisir, ne voulut pas acheter, et que la Bibliothèque nationale, ne reculant devant aucun sacrifice, a payées huit francs.

Enfin, ce travail, fatras ou non, est-il dû à Hénault?

Le fatras certainement; mais l'histoire dialoguée qu'il conservait comme base de ses dissertations, non.

Avant d'aller plus loin, il faut produire un lot de manuscrits que j'ai achetés, il y a une quinzaine d'années, chez un bouquiniste qui attendait l'achevement du boulevard Haussmann.

Ils sont écrits par une belle main et habillés d'une façon plutôt cossue. L'un de ces manuscrits achèvera de nous édifier sur l'origine de l'*Abrégé*.

Écrit, comme les autres, peu après 1723, il comprend deux parties, intitulées, la premiere : *Abrégé de l'histoire de France depuis Clovis jusqu'à Hugues Capet;* la seconde : *Abrégé de Hugues Capet jusqu'à Louis XIV*. On y trouve l'ordonnance même que prit en 1744 l'*Abrégé chronologique*, les rois avec leurs reines, les magistrats, les militaires, en colonne; le même texte, souvent mot pour mot, surtout pour la partie qui va de Clovis à Louis XIII. On peut dire que l'*Abrégé* était composé des 1723 dans la forme ou il parut en 1744.

1. Ms. 3078, fol. 285 et 286 v°.

Faut-il croire que Hénault a gardé son travail en portefeuille? Il l'a gardé, c'est vrai; mais il a conservé en même temps un ouvrage d'où cet *Abrégé chronologique* est manifestement tiré, et cet ouvrage n'est pas de lui.

Il comprend six volumes manuscrits, de même écriture que le précédent, avec le titre suivant : *Abrégé de l'histoire de France, en six tomes, depuis Hugues Capet jusqu'à la fin du règne de Louis XIV.* C'est un travail mis au net; les notes, même celles du président, sont reproduites par des copistes.

L'identité entre mes manuscrits et celui de la Bibliothèque nationale qui traite du règne de Louis XIV est complète. La copie de 1738 (B. N.) reproduit le manuscrit de 1723 (J. L.).

Pour nous, le fonds provient de cours professés dans des collèges.

Le président, dans ses *Mémoires,* raconte qu'il reçut les leçons de Claude de Lisle, membre de la grande famille des géographes de ce nom, et dont il conservait les cahiers[1]. Cette dernière mention pourrait faire croire qu'il en avait pris une copie. Mais, comme ces cahiers ont été imprimés[2], et comme l'*Abrégé* ne leur ressemble pas, on ne peut s'arrêter à cette supposition.

Le jeune Hénault cite encore un autre maître, dont le nom serait Leslevel. Nous croyons qu'il faut lire Lelevel[3]. C'était « un homme singulier, une espèce de fou, » qui a publié un livre très médiocre intitulé : *l'Histoire réduite à ses principes*[4].

1. « Je conserve encore les cahiers qu'il me donnait » (*Mém.,* p. 9).

2. *Abrégé de l'Histoire universelle,* par feu M. Claude de L'Isle, historiographe et censeur royal; Paris, chez J. Guérin, imprimeur, quai des Augustins, 1731, 7 vol. in-12 (Bibl. nat., R 1447). Le même Claude de Lisle a aussi publié en 1718 (Paris, in-fol.) des *Tables généalogiques et historiques.*

3. Lenglet-Dufresnoy cite (*Méthode pour étudier l'histoire,* VI, 113) : « Le sieur Lelevel, *Entretiens sur l'histoire de l'univers,* où l'on voit la suite des grands événements qui ont changé la face des empires; Paris, 1690, in-12, 3 vol. » « Cet auteur, ajoute Lenglet, qui est le copiste de M. Bossuet, a cousu dans cet ouvrage un certain nombre de faits historiques, avec quelques réflexions sages, mais communes. »

4. *Mém.,* p. 9.

Mais, avant de prendre les leçons de ses maîtres particuliers, Hénault avait été pensionnaire aux Jésuites de 1694 à 1699 environ, et il dut y recevoir les premiers rudiments d'histoire[1].

Assurément, les notes de cours ont été renforcées en plusieurs endroits. Ce n'est pas chez les Jésuites qu'on y a introduit le passage de Levassor sur la conduite des rois envers les parlements. Ce n'est pas non plus Claude de Lisle qui s'est livré à des insinuations malveillantes sur la cause déterminante de l'élévation de M. de Humières au maréchalat[2].

L'*Abrégé* copié en 1723 avait été déjà revu et annoté par Hénault[3].

Ce n'est guère qu'un extrait *de verbo ad verbum* de l'*Abrégé chronologique* de Mézeray[4], avec quelques emprunts à l'*Abrégé* du Père Daniel, à l'*Histoire de Louis XIII* par Levassor.

Preuve décisive que l'*Abrégé*, recopié en 1723, n'est pas de Hénault. On lit dans mon manuscrit que « Guillaume le Conquérant mourut au siège de Mantes d'une chute qu'il fit. » Je ne me souviens pas, écrit Hénault dans une note, d'avoir lu que « Guillaume soit mort d'une chute. La plupart des auteurs conviennent qu'il mourut d'une fièvre violente qui luy prit pour s'estre approché de trop près de l'incendie de Mantes[5]. » Hénault

1. *Mém.*, p. 7. Il avait pour régent le Père Étienne Souciet, pour professeur de réthorique le Père Jouvenci.

2. « Le 8 juillet 1668, le Roy déclara maréchaux de France les marquis de Créquy, de Bellefond et d'Humières. On prétent que ce dernier étoit redevable de cette dignité à sa femme » (ms. J. L., V, p. 61). Cette insinuation n'a pas trouvé place dans les éditions de l'*Abrégé;* mais on l'a maintenue dans la copie de 1728-1730 (Bibl. nat., ms. nouv. acq. fr. 3079, fol. 82 v°). Voir, sur la maréchale, les *Mém. de Saint-Simon*, éd. Hachette, in-8°, t. XX, p. 85.

3. Il est peu vraisemblable que Hénault ait fait relier ces mss. pour lui-même. On a procédé à la reliure quand l'écriture était encore fraîche. Peut-être voulait-il les offrir en cadeau.

4. Lenglet-Dufresnoy dit que le P. Jouvenci, dans sa *Ratio docendi et discendi*, 1re éd., recommandait l'abrégé de Mézeray; mais la recommandation disparut après la publication de l'*Abrégé de l'histoire de France* par le P. Daniel (*Principes de l'histoire pour l'éducation de la jeunesse*, 4e année; Préface, p. VII. Paris, 1737).

5. Ms. J. L., II.

s'exprimerait-il ainsi, s'il avait rédigé personnellement le texte annoté?

En résumé, en reprenant l'ordre chronologique (c'est le cas ou jamais), voici comment Hénault a procédé :

Très bon élève (il le dit, et je l'en crois), il a gardé les cahiers des maîtres d'histoire dont il suivait les cours vers 1701-1702.

En 1723, il les a repassés et les a fait recopier.

De 1727 à 1730, il a entrepris sur le même canevas, avec demandes et réponses, « une œuvre de haute portée historique. »

En 1738, il commentait l'abbé Dubos et Boulainvilliers, toujours « pour émettre de grandes idées. »

Subitement, Hénault, lassé de démêler Clio, revient aux manuscrits de collège de 1702 et de 1723, avec additions prises dans le fatras de 1730 et de 1738.

Boudot l'aide, mais dans une mesure trop restreinte.

Comment et pourquoi Hénault renonça-t-il à sa vaste composition pour éditer ses cahiers de collège? Il s'est gardé de nous le dire. On ne sera pas loin de la vérité en pensant que faire un chef-d'œuvre lui a paru fatigant, qu'il s'est trouvé de plus entraîné par ses engagements envers Cochin, le graveur, qui avait fait de nombreuses compositions destinées au chef-d'œuvre promis. Il fallait les utiliser. Le manuscrit de 1723 était prêt. On le corsa, Dumolard et Boudot aidant, mais Hénault se réservant toujours la haute main et le droit de mettre la dernière touche.

Et il en fut ainsi pour toutes les éditions successives.

« Au cas, » dit-il dans son testament, « que la nouvelle et dernière édition de mon *Abrégé chronologique*, à laquelle on travaille, ne soit pas achevée, je veux qu'on remette à l'abbé Boudot le grand in-folio où toutes les additions sont contenues et sur lesquelles on imprime (cet in-folio est aujourd'hui à la bibliothèque Mazarine[1], ainsi que tous les papiers qui y ont rapport), pour qu'il mette les imprimeurs en état de continuer;

1. Ms. n° 1981 (1716). C'est la cinquième édition de l'*Abrégé*, reportée sur feuilles, avec nombreuses additions: papier, 516 ff. *Catal. des mss.*, II, 297.

au moyen de quoi les imprimeurs et les libraires s'arrangeront avec lui pour reconnaître ses soins. Il procurera aussi à Verdun quelque honoraire pour le travail qu'il a fait à ce sujet.

« Je donne et lègue en outre audit abbé Boudot la somme de quatre mille livres, une fois payée. »

On lit dans le même testament un mot bien ingénu. Hénault laisse à Mme de Jonzac ses manuscrits « et tout particulièrement celui qu'on nomme : *Mon Recueil*, en deux volumes in-4°. Ce sont mes pensées et celles d'autres. »

L'*Abrégé* était aussi son ouvrage, de lui et d'autres.

J'ai dû montrer les origines de ce livre telles qu'elles ressortent de l'examen des manuscrits; mais je me croirais injuste, si je n'ajoutais que Hénault, à défaut du mérite de l'originalité, posséda celui de la persévérance, ne se reposa jamais sur son succès, perfectionna son ouvrage tant qu'il vécut, avec une incontestable préoccupation d'honnêteté, de véracité, de patriotisme sincère. Ce n'est donc pas sans raison qu'il a eu son heure, que dis-je? presque son siècle de popularité.

Jules Lair.

EXTRAITS DES MANUSCRITS DE HÉNAULT.

Si légère que soit l'étude qui précède, elle n'a pu se faire sans quelques recherches. Il est peut-être juste d'en faire profiter les lecteurs du *Bulletin de la Société de l'Histoire de France*.

I.

Passages empruntés par Hénault à l'*Abrégé chronologique* de Mézeray :

Abrégé chronologique (éd. 1744).

Années : 520[1], 533, 605, 635, 644 (638, ms. J. L.); 740, 1225, 1345 (Mézeray, *Abrégé*, éd. 1727, V, 541); 1483, 1488, 1489, 1492,

1. A toutes les années indiquées, on trouvera aisément dans l'*Abrégé* de Mézeray le texte original de l'*Abrégé* de Hénault. Pour certains passages un peu plus difficiles à reconnaître, j'indique le volume et la page de l'*Abrégé* de Mézeray.

1498, 1541 (Mézeray, *Abrégé,* VII, 218); 1517 (Mézeray, *Abrégé*, VII, 261); 1521-1529 (Mézeray, *Abrégé,* VII, 396); 1532 (*ibid.*, 402); 1533 (*ibid.*, 412); 1536 (*ibid.*, 440-441); 1540 (*ibid.*, 440-472); 1542-1545 (*ibid.*, 472 et 510); 1571 (Mézeray, *Abrégé,* VIII, 383).

Les indications qui précèdent suffiront pour donner la preuve de ce que nous avons avancé. Les curieux pourront pousser plus loin une comparaison, dépourvue d'ailleurs d'intérêt.

Certains passages de la première édition de l'*Abrégé chronologique* (1744) sont tirés de son *Histoire critique*, rédigée entre 1738 et 1740.

Cela prouve que Hénault ne s'est mis à compléter son *Abrégé* qu'après 1740[1].

On doit reconnaître que l'*Abrégé chronologique,* manuscrit de 1723, a reçu quelques additions, notamment sous la forme de considérations générales, et que ces considérations paraissent supérieures à ce que nous ont montré les travaux de 1728 et de 1740. On y voit paraître Du Cange, l'*Histoire littéraire*, et surtout les *Mémoires de l'Académie des inscriptions.*

Le style, très négligé dans la rédaction première, est parfois corrigé. Il s'ennoblit. La correction s'étend aux idées, surtout à partir de Hugues Capet.

L'esprit frondeur de Mézeray s'efface peu à peu et laisse apercevoir la réserve du magistrat, qui veut être agréable à la cour; mais un visible désir de se montrer impartial subsiste.

A partir du règne de Louis XI, les additions sont plus nombreuses, surtout les développements; mais ce sont les deux règnes de Louis XIII et de Louis XIV qui en présentent le plus.

Cela s'explique quand on connaît le travail de 1728, et cela

1. Passages de l'*Abrégé* tirés de l'*Histoire critique :*

« *Remarques particulières sur les temps mérovingiens :* « Nous pensons, contre M. de Boulainvilliers... » (cf. *Abrégé,* 4e éd., 1751, à la fin de l'histoire de la première race). — « Après avoir bien réfléchi sur le système de M. de Boulainvilliers » (*Hist. crit.*, II, 169).

« Nous pensons, avec le P. Daniel » (*Abrégé,* ibid.). — « Je commence par le P. Daniel » (*Hist. crit.,* I, 37, 38).

« On ne saurait rien conclure avec Mézeray » (cf. *Abrégé*, ibid.). — « Son récit n'est accompagné d'aucune critique » (*Hist. crit.*, I, 41, 48, 53, 55). En somme, tout le passage depuis « plusieurs auteurs » jusqu'à les « maires du palais » vient de l'*Histoire critique.*

prouve en même temps que Hénault s'était moins occupé des règnes antérieurs.

Le manuscrit de la Bibliothèque nationale, *Histoire de Louis XIII*, est visiblement composé de deux autres. A la page 107 fol. 115), mort du duc de Mayenne, se lit un renvoi a la page 13, où l'on ne trouve rien de semblable.

On note un changement d'écriture à la page 127 (fol. 67), où l'auteur passe de l'année 1614 à l'année 1618.

La date de la rédaction est déterminée par différents passages et va de 1728 à 1729.

Extrait du catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Rouen, I, p. 459 :

1583 (272 . « Recherches historiques et critiques sur les seigneuries, par le président Hénault, de l'Académie française. » XVIII^e^ s., 274 p.

Extrait du catalogue des manuscrits de la bibliothèque de l'Arsenal, III, 287 :

3192. Œuvres du président Hénault :

1° Page 1. « Discours qui a remporté le prix d'éloquence par le jugement de l'Académie française, en l'année 1707. »

2° Page 19. « Discours qui a remporté le prix d'éloquence donné par MM. de l'Académie des Jeux Floraux, en l'année 1709. »

3° Page 29. « Que les femmes doivent se convaincre que la constance en amour est une vertu. »

4° Page 47. « Sur la tragédie et la comédie. »

5° Page 59. « Lettre de M^me^ la duchesse du Maine. »

6° Page 61. « Fragments d'une fête donnée à la Reine. »

7° Page 63. « *La Petite Maison,* comédie en trois actes, » en prose.

8° Page 139. « *Le Jaloux de lui-même,* comédie en trois actes, » en prose.

9° Page 213. Poésies diverses : épitres, madrigaux, églogues, énigmes, chansons, fanfares, sarabandes, odes, noëls, cantiques, etc...

Pages 331-333. Table.

Papier. 333 pages. 240 sur 178 millim. Écriture du XVIII^e^ s. De la bibliothèque de M. de Paulmy. Demi-reliure en basane.

II.

Villemain refuse au président Hénault « l'indépendance de jugement et l'esprit de liberté... Malgré sa robe de magistrat, il incline visiblement pour le pouvoir absolu, et il en regarde les empiétements illimités comme autant de droits inaliénables suspendus dans les mauvais jours du moyen âge, mais que les rois de la troisième race, depuis Hugues Capet jusqu'à Louis XV, ont successivement et heureusement reconquis. « Aussi, peu de souci des libertés municipales, peu de détails sur les États généraux, nul penchant pour la Réforme[1]. »

Villemain avait lu attentivement l'*Abrégé chronologique*.

Dans l'Histoire manuscrite de Louis XIII on lit :

> Le peuple, surtout celuy de France, ne doit être compté pour rien dans ses opinions, et encor moins dans les partis qu'il prend, parce qu'en effet il n'en prend point, et qu'il se contente de crier[2].

Hénault n'est pas partisan des États généraux. Parlant de ceux qu'on réunit en 1614, il dit :

> Depuis cette dernière entreprise, les Roys de France se sont autorisés successivement à se passer des Estats généraux ; hors les tems de foiblesse, on ne les leur a pas vu assembler, et, pour conserver seulement une trace légère de ces anciens usages, ils ont envoyé leurs édits et déclarations pour être enregistrés à leurs parlements, qui ont conservé par là dans le Royaume une image presque éteinte de ces premières assemblées, dont il faut avouer que l'usage étoit devenu inutile, et même pernicieux, parce qu'ils ne servoient plus que de titre à celuy qui avoit la force en main pour faire encor plus de mal sous le prétexte qu'il y étoit autorisé.
>
> Voyés cette matière traittée plus amplement sous le règne de Philippe le Bel[3].

1. Villemain, *Hist. de la litt. franç. au XVIII^e siècle.*

2. *Hist. de Louis XIII,* ms. B. N., Nouv. acq. 3078, fol. 44. Il s'agit du mariage de Louis XIII avec Anne d'Autriche et de ce qu'on appelait les mariages espagnols. Inutile de dire que la réflexion a disparu de l'*Abrégé chronologique.*

3. Hénault, *Hist. de Louis XIII,* fol. 64 à 65.

Hénault était au fond très opposé à l'esprit protestant. Si Voltaire avait pu lire ses manuscrits tant vantés, voici ce qu'il y aurait vu, de la main même du président :

Si on avoit suivi en France les maximes des premiers réformateurs, on auroit traitté les protestants avec plus de rigueur qu'on n'a fait. Calvin poursuivit Servet et le fit condamner à mort. Après l'exécution, il fit un écrit pour prouver que les hérétiques doivent être condamnés au dernier suplice. Bèze approuva cette doctrine et la défendit contre Sébastien Châtillon, qui l'avoit attaquée. Farel loua le zèle des magistrats qui avoient condamné Servet, et Mélancton, le grand conciliateur de touttes les sectes, suivit, à cet égard, le sentiment commun des calvinistes et des zwingliens[1].

Voici une réflexion sur la prise de la Rochelle par Louis XIII : « Ainsi fut soumise cette ville rebelle qui, depuis près de deux cents ans, s'armoit contre ses maîtres. » Elle vient du manuscrit de la Bibliothèque nationale et d'une note autographe de Hénault.

Toutefois, le président n'allait pas jusqu'à approuver la révocation de l'Édit de Nantes. Dans le manuscrit de la bibliothèque Mazarine (année 1685), il dit : « Cette révocation n'eut lieu qu'après la mort de M. Colbert. Louis VII attendit la mort de Suger pour répudier Éléonore[2]. » L'abbé Boudot n'a pas jugé utile d'insérer cette note dans le texte de l'édition de 1775.

Voici un exemple des précautions prises par Hénault en certaines circonstances :

D. — Quelle retraitte fit, cette campagne (1695), M. de Vaudémont, qui luy fit honneur et qu'on reprocha à M. de Villeroy, lequel avoit M. le duc du Mayne dans son armée?

1. *Histoire de Louis XIV*, Bibl. nat., ms. Nouv. acq. 3079, fol. 140.

2. Sur cette question de l'opposition de Suger à la répudiation d'Éléonore, Hénault avait été attaqué par l'auteur des *Mémoires des reines de France* et défendu par Boudot dans un opuscule assez rare : « Examen de quelques objections faites à l'auteur du *Nouvel abrégé chronologique de l'histoire de France*, dans l'ouvrage intitulé : *Mém. hist. et crit. et anecdotes des vies des reines de France*. Paris, Prault, M DCC LXI, 4 vol. in-12. » Boudot cite la vie de Suger et ses lettres d'après le P. Daniel.

R. — M. de Vaudémont, dont le corps de troupe couvroit Dixmude et Nieuport, pensa estre enveloppé par M. de Villeroy et par le comte de Montal. Il décampa habilement, et ce fut la faute du duc du Mayne, qui ne voulut pas l'attaquer avec avantage[1]. (Ms. J. L.)

— « 1695. M. de Vaudémont (général des Impériaux), qui couvrait Dixmunde, eschappe par la faute du duc du Mayne, qui ne voulut pas l'attaquer avec avantage. » (Ms. B. N.)

Cette rédaction des mss. J. L. et B. N. est ainsi modifiée, vers 1730, par le président, en marge du ms. B. N. : « Faute qu'on reprocha à M. de Villeroy, lequel avoit M. le duc du Mayne dans son armée..... Ce fut la faute des généraux, qui ne voullurent pas l'attaquer (Vaudémont) avec avantage[2]. »

La faute du duc du Maine est de plus en plus atténuée.

Mais le duc meurt en 1735, et on lit enfin dans l'*Abrégé*, paru en 1744 : « Belle retraite de M. de Vaudémont, le 14 juillet, devant le maréchal de Villeroy et M. le duc du Maine, qui manquèrent de l'attaquer. »

La vérité reprend définitivement ses droits.

Le portrait du cardinal de Richelieu, par Hénault, a joui pendant longtemps d'une grande célébrité. Nous allons le donner avant et après la lettre.

Ms. B. N.	Édition.
Avant d'aller plus loin, qu'il me soit permis de considérer un moment un homme si extraordinaire, de raisonner sur ce que nous allons luy voir entreprendre, et de faire quelques réflexions sur le caractère de ce ministre, qui, en même tems qu'elles me découvrent la grandeur de son courage, ne laissent que trop voir combien l'ambition est une passion folle et extravagante. M. le cardinal de Richelieu,	Je me bornerai sur son sujet, qui semble épuisé, à une seule considération. Le cardinal de Richelieu,

1. Ms. J. L., V, p. 164.
2. Ms. B. N., Nouv. acq. 3079, fol. 204.

uniquement occuppé de l'idée d'acroistre l'autorité de son maistre, parce qu'elle étoit devenue la sienne propre, passa sa vie dans le trouble affreux que luy donnoit nécessairement la crainte de ses ennemis, tandis qu'il auroit eu besoin de tout le calme de son âme pour former des projets aussi compliqués et aussy vastes qu'étoient les siens. Disons plus : ce même homme, qui s'exposoit à la haine et à la vangeance de ce qu'il y avoit de plus grand dans le Royaume pour rendre le gouvernement de son maistre plus absolu, avoit autant à craindre de l'inconstance du Roy pour qui il risquoit tout, que du juste ressentiment de tant de familles à qui il devoit compte du sang qu'il avoit versé pour établir le despotisme et l'absolu pouvoir : en sorte qu'il se trouvoit entre un peuple qu'il irritoit pour servir son prince, et ce prince qui étoit toujours prest à l'abandonner à la fureur de son peuple.

Que de cette situation il naisse des résolutions méditées, un sistème suivi, des entreprises aussi sages qu'éclattantes, qu'il y ait un homme né assés grand et assés fort ennemi de luy-même, pour s'ocuper tout entier de l'administration d'un royaume dont le prince ny les

uniquement occupé de l'idée d'accroître l'autorité de son maître, qui étoit devenue la sienne propre, passa sa vie dans le trouble que lui causoit nécessairement la crainte de ses ennemis, tandis qu'il auroit eu besoin de tout le calme de son âme pour former des projets aussi vastes et aussi compliqués qu'étoient les siens. Ce même homme, qui s'exposoit à la haine et à la vengeance de ce qu'il y avoit de plus grand dans le royaume pour rendre le gouvernement de son maître plus absolu, avoit autant à craindre du roi, pour qui il risquoit tout, que du ressentiment de ceux qu'il forçoit d'obéir.

Que de cette situation il naisse des résolutions méditées, un système suivi, des entreprises aussi sages qu'éclatantes; qu'il puisse y avoir un homme né assez grand et assez ennemi de lui-même pour s'occuper tout entier de l'administration d'un royaume, où il est également craint et de celui qu'il sert et de ceux qu'il soumet, en vérité, c'est un problème qu'il n'appartient qu'aux passions de résoudre, ou un amour du bien public fort au-dessus de l'humanité[1].

1. *Abrégé chronologique de l'hist. de France*, par le président Hénault, t. II, p. 775.

sujets ne luy savent point de gré, et où il est également haï et de celuy qu'il sert et de ceux qu'il force d'obéir, en vérité c'est un problème qu'il n'appartient qu'aux passions de résoudre et qu'on ne comprend que parce qu'on en a vu l'exécution[1].

Hénault s'est toujours montré favorable à Foucquet. Faut-il voir là l'influence du sang de fermier général qui coulait dans ses veines ou celle de ses relations avec le maréchal de Belle-Isle?

On lit dans le ms. J. L. :

« D. — Quand fut arresté M. Fouquet?

« R. — Il fut arresté à Nantes... le 5 septembre 1661. C'estoit M. Colbert qui le vouloit perdre. » (T. V, p. 24.)

Dans le ms. B. N., *Histoire de Louis XIII*, fol. 185 v°, on lit, année 1624, au sujet du surintendant la Vieuville, ce jugement sur les chambres de justice : « Moyen funeste qui n'a jamais servi qu'à enrichir les nouveaux ministres et les courtisans, à écraser les plus foibles et à bannir la confiance du commerce, qu'il n'est pas si facile de rétablir. »

Quelques lignes des *Mémoires de Dangeau* donneront peut-être la clef de l'indulgence du président.

M. Hénault, qui étoit fermier général il y a un an, a fait son accommodement avant que d'être taxé. Il avoit déclaré 2,500,000 fr. de bien, outre 500,000 qu'il avoit donnés au président Hénault, son fils, et 500,000 à Mme de Jonsac, sa fille. Il donne au roi 1,250,000 fr. sur les effets de son bien, à choisir. (6 octobre 1716, t. XVI, p. 469.)

M. Hénault est taxé à 1,100,000 fr. Quelques-uns de ce conseil (de régence) disoient qu'il en devoit payer davantage; mais il avoit fait des propositions, il y a plus d'un mois, que M. le duc d'Orléans avoit acceptées, et on a voulu lui tenir parole. S. A. R. dit même, en parlant de Hénault : « Il est plus habile que moi; mais il faut tenir ce que l'on a promis. » (*Ibid.*, 5 déc., p. 501-502.)

1. Hénault, *Hist. de Louis XIII*, fol. 182 à 183, avec corrections autographes.

Édouard Fournier (*Livre commode*, II, 31) a inexactement abrégé ce passage.

Année 1669.

D. — Quand le Roy Casimir abdica-t-il la couronne de Pologne?

R. — En 1669. On prétent qu'il y avoit été excitté par la princesse de Nevers, sa femme, laquelle avoit épousé Vladislas, son frère, en premières noces.

Cette princesse voulloit faire tomber la couronne de Pologne au prince de Condé ou au duc d'Anguien, son fils, qui avoit épousé la princesse Palatine, sa nièce, fille d'Édouard Palatin et d'Anne de Gonzague (c'est madᵉ la Princesse qui vient de mourir); mais elle mourut sans y avoir réussi, et Casimir, après sa mort, déterminé par ce qu'elle luy avoit inspiré, et plus encor par son inconstance naturelle, abdiqua la couronne, et arriva en France le 17 novembre 1669.

(Hénault, *Hist. de Louis XIV*, p. 83.)

Année 1672.

M. Séguier s'étoit trouvé dans un temps de révolutions; aussi les sceaux luy furent-ils ottés et rendus jusqu'à trois fois, sans que cependant il cessât de présider dans les conseils du Roy.

Il avoit commencé par avoir les sceaux en 1633, lorsqu'on les osta à M. de Chasteauneuf, et que M. d'Aligre étoit chancellier. Il fut fait chancellier en 1635, à la mort de M. d'Aligre. Son nom fut cher aux gens de lettres; l'Académie l'eut pour protecteur à la mort du cardinal de Richelieu, et elle s'assembloit chés luy, dans la galerie qui sert aujourd'huy de bureaux aux fermiers généraux. Ce fut un magistrat très habile, mais il ne joüa pas un grand rolle dans la politique.

On raconte que le cardinal Mazarin, jugeant qu'il avoit besoin pour quelque affaire particulière de donner de la considération à ce chancellier, lequel n'en avoit guères, pria à dîner ce qu'il y avoit de plus considérable à la cour et en mit le chancellier.

Au milieu du dîner, le cardinal se leva, disant qu'il avoit à travailler avec le chancellier, et, en effet, il le fit entrer dans son cabinet, avec défense qu'on luy fît parler personne.

Quand ils furent ensemble, il donna un livre au chancellier, et puis, mettant ses pieds sur un fauteuil, il se mit à dormir. Au bout de deux heures, il se réveilla et dit à M. Séguier : « M. le Chancellier, voilà une bonne dose de crédit que vous venés de prendre; vous verrés ce soir toutte la cour chés vous. »

(Hénault, *Hist. de Louis XIV*, fol. 89, note marginale.)

Année 1672.

Le prompt retour du Roy ne fut pas aprouvé, et, ce qu'il y a de singulier, c'est qu'au lieu de laisser oublier cette foiblesse dont l'amour de Mme de Montespan fut la cause parce que le Roy ne pouvoit rester plus longtems sans elle, un pareil événement fut consacré par une tapisserie dans laquelle le Roy est à cheval, foullant des Hollandois à ses pieds, et Mme de Montespan, représentée par la Clémence, le retient par le bras et l'empêche d'aller plus avant.

Qu'auroit fait de pis la critique?

(Hénault, *Hist. de Louis XIV*, fol. 88 v°, note marginale.)

Année 1675.

D. — Quand M. de Vivonne fut-il fait maréchal de France?

R. — Le 30 juillet 1675. Après s'être emparé de Messine dans le mois d'avril, il prit Agousta le 17 aoust, ville située dans la partie de Sicile qu'on nomme Val di Noto. Il étoit frère de Mme de Montespan, qui étoit alors la maîtresse du Roy.

(A la réflexion, Hénault songe au duc du Maine et trouve plus prudent d'écrire : « qui étoit alors en grand crédit. »)

Le bruit étoit alors à Paris qu'on alloit faire M. le duc du Mayne, qui n'avoit que cinq ans (étant né le 31 mars 1670), roy de Naples et de Sicile. Ce bruit étoit fondé sur ce que les Siciliens et les Napolitains qui étoient à Paris disoient que, si la Sicile se donnoit au Roy, il la devoit accepter, mais pour y faire roy quelque prince de sa maison, parce qu'on se résoudroit difficilement à être simple province du royaume de France; à quoy ils ajouttoient qu'un prince enfant seroit encor plus agréable qu'un autre, parce qu'y étant envoyé pour y être élevé, les peuples le regarderoient comme un naturel Sicilien. M. le duc du Mayne avoit été légitimé en 1673.

(Hénault, *Hist. de Louis XIV*, fol. 101 v°, note marginale.)

M. Peiresc, allant de Montpellier à Nismes, songea qu'il avoit trouvé à Nismes, chés un orfèvre, une médaille d'or de Julles César et qu'il l'avoit achettée quatre écus. Quand il fut arrivé dans cette ville, il entra dans la boutique d'un orfèvre et luy demanda s'il n'avoit point de médailles. L'orfèvre luy montra un Jules César, dont il luy paya à l'heure même quattre écus.

M. Gassendi, qui nous a apris cette histoire, cherche des causes naturelles de ce rare événement.

(Hénault, *Hist. de Louis XIV*, fol. 140, note marginale.)

Année 1690.

Ce n'étoit plus le maréchal d'Estrées qui commandoit; il s'étoit broüillé avec M. de Seignelay l'année d'auparavant, parce qu'il entretenoit des relations avec M. de Louvois, dont ce ministre voulut profiter contre M. de Seignelay en faisant voir une lettre que le maréchal luy écrivoit, par laquelle il désaprouvoit tous les projets de M. de Seignelay. Le Roy, qui n'aimoit pas qu'on s'adressât à d'autre ministre qu'à celuy auquel on devoit avoir relation, montra la lettre à M. de Seignelay en luy laissant voir quelque inquiétude sur les contradictions du maréchal d'Estrées. M. de Seignelay dit au Roy que le maréchal d'Estrées n'y entendoit rien, et, qu'outre cela, ce n'étoit plus un homme utile au service, puisque, pour justifier ses critiques, il seroit capable de mal exécutter les ordres dont il seroit chargé; qu'il prioit S. M. de luy permettre d'aller à Brest, où ce maréchal commandoit, d'y faire ses dispositions luy-même, et de luy oster le commandement pour le donner à M. de Chasteaurenaud; le Roy y consentit. Tout cela s'étoit passé l'année précédente.

(Hénault, *Hist. de Louis XIV*, fol. 182 v°, note marginale.)

Année 1691.

D. — Quand est mort M. de Louvois?

R. — Le 16 juillet 1691. On ne sçait point précisément si M. de Louvois a été empoisonné; mais ce qu'on sait, c'est qu'il reçut assés de mortifications de la part du Roy, dans cette année, pour saisir un homme aussi haut et aussi vain qu'il l'étoit. Nous avons desjà vu ce qui s'étoit passé entre le Roy et luy au sujet du siège de Cony; mais ce qui avoit precédé étoit d'autant plus sérieux que le Roy y étoit interesse plus personnellement. Sa Majesté n'avoit entrepris le siège de Mons que sur l'assurance que M. de Louvois luy avoit donnée que le prince d'Orange n'étoit pas en état de venir au secours de cette place; cependant, soit que le siège fut plus long que ne l'avoit prévu ce ministre (et si il faut avoüer qu'il fut bien servi), soit que le prince d'Orange eut fait un effort, on aprit qu'il s'avançoit et que son armée étoit à Hall. Le Roy, qui craignit d'être obligé de lever le siège, fut ému de cette nouvelle; M. de Louvois le traitta de vision. Elle se trouva vraye.

M. de Luxembourg, qui ne travailloit point avec le Roy, fut admis en tiers entre Sa Majesté et le ministre : il alla au-devant du prince d'Orange, et heureusement Mons se rendit dans le moment; mais le Roy ne pardonna pas à M. de Louvois de ne

l'en avoir pas prévenu et de l'avoir exposé à laisser voir sa surprise en aprenant, contre son attente, que le prince d'Orange se disposoit à l'attaquer.

L'avanture du siège de Cony survint; le Roy, qui étoit de retour à Versailles, en reçut directement la nouvelle par M. de Catinat. [*Correction marginale :* Ajouttés à cela le bombardement de Liège, auquel le Roy s'étoit opposé, parce que des ennemis de M. de Louvois ou de bons citoyens avoient fait entendre à Sa Majesté que son ministre entretenoit la haine de ses voisins par les cruautés qu'il faisoit exercer partout. Il avoit insisté sur ce bombardement. Le Roy avoit déclaré précisément qu'il n'en voulloit rien faire, et enfin ce ministre fut obligé d'avoüer qu'il n'étoit plus tems de s'en dédire parce que les ordres en étoient donnés. Cette explication se passoit chés Me de Maintenon. Le Roy, qui d'ailleurs étoit mal disposé par ce que nous venons de raconter, fut indigné, comme il devoit l'être, d'une si grande hardiesse et] laissa voir son ressentiment.

M. de Louvois, qui n'étoit pas accoustumé à être contredit, au lieu de chercher à se justifier, répondit au Roy assés brusquement; le Roy se leva et prit sa canne. Me de Maintenon, craignant l'effet de la colère de Sa Majesté, se mit entre elle et son ministre; mais le Roy la rassura en luy disant qu'il n'avoit eu intention de rien faire. M. de Louvois se retira; il prenoit alors les eaux, il fut saisi, et il mourut.

M. de Barbesieux, second fils de M. de Louvois, luy succéda, ainsi que M. de Seignelay avoit succédé à M. Colbert; on peut faire une réflexion sur ces deux ministres et sur leurs enfants : c'est que le Roy, si fier et si jalloux de son autorité, s'étoit laissé conduire par deux hommes impérieux qu'il n'aimoit pas et qui ne luy adoucissoient point du tout le joug qu'ils luy avoient imposé. M. de Louvois et M. Colbert étoient d'un caractère dur et féroce, qui faisoit tout plier sous leur volonté, jusqu'à leur maistre. Il est vray qu'ils ne s'étoient acquis cet empire que par la supériorité de leur génie, auquel, Louis XIV cédoit par raison et parce qu'il les croyoit utiles au service de son État, et il faut convenir que cela fait son éloge. Ce qui achève cet éloge, c'est que les enfants de ces ministres, qui furent ministres à leur tour, luy plaisoient infiniment, parce qu'en effet ils avoient des qualités aimables, mais que jamais ils n'eurent d'empire sur luy, parce qu'il ne crut pas devoir s'y abandonner, en sorte qu'il accorda toutte sa confiance aux pères, qu'il n'aimoit point, et qu'il ne crut

pas devoir la donner aux enfants, pour lesquels il marquoit avoir beaucoup de goust. Cette remarque paroistra peut-être trop simple parce que le Roy ne fit alors que ce qu'un prince sage devoit faire ; mais n'est-ce rien à un Roy que de se conduire sagement? Et qu'elle instruction ne doit-ce pas être pour tous les autres?

(Hénault, *Hist. de Louis XIV,* fol. 186 v° à 188 v°.)

Année 1693.

Mademoiselle (la grande Mademoiselle) étoit une princesse hautte, franche, courageuse, bonne, de peu d'esprit, aimant la danse et les divertissements, simplement pour se divertir et comme quelqu'un qui n'avoit nulle disposition à la galanterie, ayant manqué plus de mariages que la reine Élisabeth n'en avoit rompus, mais espérant toujours qu'on alloit la marier, et n'imaginant pas que l'on pût aimer que dans cette veüe; sage par hautteur et ayant pourtant fini par aimer M. de Lausun, qu'on croit qu'elle avoit épousé, en quoy elle fit voir qu'elle avoit encor plus de vertu que de véritable grandeur; fidèle à ses amis, grande observatrice du cérémonial, ou, pour mieux dire, [*addition marginale :* sachant le cérémonial de la cour et y attachant beaucoup d'idée, mais trop vive pour le suivre et trop sans façon pour s'en embarasser dès qu'on ne luy disputtoit rien ; joüant aux quilles avec ses gens et aimant la représentation] ; adonnée aux exercices violents, entendant les affaires et appliquée aux plus petits détails de sa maison ; enfin une fort bonne princesse et une honneste bourgeoise, si elle n'avoit pas été la cousine du Roy.

(Hénault, *Hist. de Louis XIV*, fol. 194.)

Il semble naturel qu'un *Abrégé chronologique* soit recherché pour les dates. Hénault, cependant, prenait assez mal les compliments qu'on lui adressait à ce sujet[1].

C'était surtout par les hautes considérations de l'homme d'État qu'il entendait briller.

1. « J'étois bien éloigné de penser que la science de l'histoire consistât dans la date des faits, et depuis j'étois assez mortifié lorsque par humilité on me disoit que l'on avoit eu recours à mon livre pour quelque date. Mon grand objet fut la connoissance des lois et des mœurs de la nation » (*Mém.*, p. 35).

Hénault n'était pas un politique très clairvoyant, il prend d'habitude l'opinion toute faite ou courante. Cependant, nous finirons ces *excerpta* dans les mss. de Hénault par un fragment où il fait preuve de sens politique et patriotique. Cela est d'autant plus digne d'être cité que les compatriotes du président admiraient aveuglément le roi de Prusse. Il est vrai que travailler pour ce prince ne signifiait pas alors travailler pour rien.

L'électeur, à présent roy de Prusse, est le plus puissant terrien après l'empereur de toutte l'Allemagne; il est de l'intérest de la France de ne le laisser pas approcher si près de nos frontières. Les Hollandois, quoyqu'unis avec ce prince par la conformité de religion, ont le mesme intérest de s'opposer à son agrandissement.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA SECONDE PARTIE

DE L'ANNUAIRE-BULLETIN

DE L'ANNÉE 1901.

Le Pays de Jeanne d'Arc; le fief et l'arrière-fief, par le comte M. DE PANGE, 169.

Origines de l'*Abrégé chronologique* du Président Hénault, par Jules LAIR, 209.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

LISTE DES OUVRAGES

PUBLIÉS PAR

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

DEPUIS SA FONDATION EN 1834,

A PARIS, CHEZ RENOUARD, LIBRAIRE, RUE DE TOURNON, N° 6
H. LAURENS, SUCCESSEUR.

Font partie de la Société toutes les personnes qui sont agréées par le Conseil sur la présentation de deux membres. Les demandes d'admission peuvent être adressées au secrétaire de la Société, 60, rue des Francs-Bourgeois, aux Archives nationales. Le chiffre de la cotisation annuelle est fixé à 30 francs ; elle est rachetable moyennant le versement d'une somme unique de 300 francs, qui donne le titre de sociétaire à vie. Les sociétaires reçoivent, chaque année, quatre volumes de chroniques, de mémoires ou de correspondances, et un volume d'Annuaire-Bulletin. Ils peuvent acquérir les publications antérieures à leur inscription, au prix de 7 francs le volume ; le prix est de 9 francs pour les personnes qui ne font pas partie de la Société.

Tous les ouvrages publiés par la Société sont pourvus de tables analytiques.

ANNUAIRES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, de 1837 à 1863; in-18. Prix : 2 fr. *Les années* 1845-1848, 1853, 1858, 1859, 1861 *et* 1862 *sont épuisées.*

Entre autres notices et nomenclatures que contient cette collection, nous citerons les listes des évêchés et archevêchés (années 1838, 1844-1849), des monastères de France (1838), des grands feudataires (1855, 1856), des saints (1857, 1860), des ambassadeurs de France et en France (1848 et 1850), la topographie ecclésiastique de la France (1859, 1861-1863).

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, années 1834 et 1835; 4 vol. in-8°; prix : 20 francs. *Les années* 1836-1856 *et* 1859-1862 *sont épuisées.* Années 1857 et 1858, 1 vol.; prix : 5 francs.

Recueil destiné à faire connaître les travaux de la Société, comprenant, en outre, un grand nombre d'articles bibliographiques, de notices historiques et de documents originaux.

TABLE GÉNÉRALE DU BULLETIN, 1834-1856 ; in-8°. Prix : 2 francs.

Au Bulletin de 1861-1862 est jointe une table des matières contenues dans les volumes des années 1857-1862.

ANNUAIRE-BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, années 1863-1901 ; in-8° ; prix : 5 francs.

Nombreux articles, documents et nomenclatures, tels que la liste des chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit (1863), l'inventaire de la collection Godefroy (1865 et 1866), la notice sur le Cartulaire du comté de Rethel (1867), etc.

Il s'y publie chaque année une bibliographie des ouvrages et brochures relatifs à l'histoire de France jusqu'à 1789.

TABLE GÉNÉRALE DE L'ANNUAIRE-BULLETIN (1863-1884) ; in-8°. Prix : 2 fr.

L'YSTOIRE DE LI NORMANT ET LA CHRONIQUE DE ROBERT VISCART, PAR AIMÉ, MOINE DU MONT-CASSIN, publiées pour la première fois, d'après un manuscrit français inédit du XIII^e^ siècle, appartenant à la Bibliothèque royale, par M. Champollion-Figeac, 1835, 1 vol. (*épuisé*).

L'*Histoire* conduit le récit des expéditions normandes jusqu'à la mort de Richard, prince de Capoue, en 1078. La *Chronique* descend jusqu'à Pierre d'Aragon, couronné roi de Sicile en 1282.

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE DES FRANCS, PAR GRÉGOIRE DE TOURS, publiée par MM. Guadet et Taranne, 1836-1837, 4 vol. (*la traduction est épuisée*).

Le texte latin a été revu sur de nouveaux manuscrits appartenant à la bibliothèque de Cambrai et à la Bibliothèque nationale ; il est suivi d'une traduction française.

LETTRES DU CARDINAL MAZARIN A LA REINE, A LA PRINCESSE PALATINE, ETC., ÉCRITES PENDANT SA RETRAITE HORS DE FRANCE EN 1651 ET 1652, publiées par M. Ravenel, 1836, 1 vol. (*épuisé. Il reste quelques exemplaires sur grand papier ; prix :* 20 *francs*).

Quatre-vingt-quinze lettres trouvées dans les papiers de Baluze, et propres à éclairer les rapports intimes de Mazarin avec Anne d'Autriche.

MÉMOIRES DE PIERRE DE FENIN, comprenant le récit des événements qui se sont passés en France et en Bourgogne sous les règnes de Charles VI et Charles VII (1407-1427), publiés par M^lle^ Dupont, 1837, 1 vol. (*épuisé*).

Chronique française, en partie inédite, publiée d'après un nouveau manuscrit appartenant à la Bibliothèque nationale, accompagnée de notes historiques et de trente et une pièces justificatives.

DE LA CONQUESTE DE CONSTANTINOBLE, PAR JOFFROI DE VILLEHARDOUIN, édition faite par M. Paulin Paris, 1838, 1 vol. (*épuisé*).

Texte revu sur de nouveaux manuscrits appartenant à la Bibliothèque nationale, accompagné de notes et de commentaires.

ORDERICI VITALIS, ANGLIGENÆ, CŒNOBII UTICENSIS MONACHI, HISTORIÆ ECCLESIASTICÆ LIBRI TREDECIM, publiés par M. Aug. le Prévost, 1838-1855, 5 vol. (*les tomes I et II ne peuvent être vendus séparément*).

Ouvrage plein de renseignements précieux, notamment sur l'histoire de Normandie et d'Angleterre jusqu'en 1141. Notice de M. L. Delisle sur l'abbaye de Saint-Évroul, sur Orderic et sur son œuvre.

CORRESPONDANCE DE L'EMPEREUR MAXIMILIEN Ier ET DE MARGUERITE, SA FILLE, GOUVERNANTE DES PAYS-BAS, DE 1507 A 1519, publiée par M. le Glay, 1839, 2 vol.

Plus de six cents lettres inédites, tirées des archives de l'ancienne chambre des comptes de Lille, pleines de renseignements intéressants sur la fin du règne de Louis XII et le commencement du règne de François Ier.

HISTOIRE DES DUCS DE NORMANDIE ET DES ROIS D'ANGLETERRE, publiée, d'après deux manuscrits de la Bibliothèque du Roi, par M. Francisque Michel, 1840, 1 vol. (*épuisé*).

Première édition complète d'une chronique française qui s'étend depuis l'invasion des Normands en France jusqu'à l'année 1220. A la suite, relation en vers du tournoi de Ham, par Sarrazin, trouvère du XIIIe siècle.

ŒUVRES COMPLÈTES D'ÉGINHARD, publiées par M. A. Teulet, 1840-1843, 2 vol. (*tome I épuisé*).

Vita Karoli imperatoris ; Annales Francorum ; Epistolæ ; Historia translationis beatorum Christi martyrum Marcellini et Petri. Nouvelle édition, accompagnée de variantes, d'une traduction française et de notes.

MÉMOIRES DE PHILIPPE DE COMMYNES, publiés par Mlle Dupont, 1840-1847, 3 vol. (*tomes I et II épuisés*).

Nouvelle édition, revue sur les manuscrits de la Bibliothèque nationale, accompagnée d'une notice biographique et de nombreuses pièces justificatives, pour la plupart inédites. Cet ouvrage a obtenu une première médaille au concours des Antiquités de la France.

LETTRES DE MARGUERITE D'ANGOULÊME, SŒUR DE FRANÇOIS Ier, REINE DE NAVARRE, publiées, d'après les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, par M. Génin, 1841, 1 vol. (*épuisé*).

Cent soixante et onze lettres inédites, accompagnées de notes, de pièces justificatives et d'une notice biographique.

PROCÈS DE CONDAMNATION ET DE RÉHABILITATION DE JEANNE D'ARC, publiés par M. Jules Quicherat, 1841-1849, 5 vol. (*tomes I, III et IV épuisés*).

M. Quicherat a groupé, à la suite du texte inédit des deux procès, tous les témoignages des chroniqueurs français, bourguignons, étrangers, et des poètes du XVe siècle. Il y a joint un recueil de documents sur la fausse Jeanne d'Arc. Les textes des deux procès sont l'objet d'une étude critique développée.

MÉMOIRES ET LETTRES DE MARGUERITE DE VALOIS, publiés par M. Guessard, 1842, 1 vol. (*épuisé*).

Nouvelle édition des *Mémoires* (1559-1582). On y a joint une note justificative rédigée par la fille de Henri II, en 1574, pour son mari,

Henri de Navarre, et de nombreuses lettres inédites (1579-1609), tirées des collections des frères Dupuy, de Béthune et de Brienne.

Les Coutumes de Beauvoisis, par Philippe de Beaumanoir, publiées par M. le comte Beugnot, 1842, 2 vol. (*épuisés*).

Nouvelle édition, revue d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale, précédée d'une notice sur Beaumanoir.

Nouvelles lettres de la reine de Navarre adressées au roi François I^er^, son frère, publiées, d'après un manuscrit de la Bibliothèque royale, par M. Génin, 1842, 1 vol. (*épuisé*).

Cent cinquante et une lettres inédites, avec un *Supplément à la notice sur Marguerite d'Angoulême.*

Richer, Histoire de son temps, publiée par M. J. Guadet, 1845, 2 vol.

Le texte latin de la chronique de Richer (888-995) a été reproduit d'après l'édition Pertz, traduit en français, annoté et accompagné d'une notice critique.

Mémoires du comte de Coligny-Saligny et Mémoires du marquis de Villette, publiés par M. Monmerqué, 1841-1844, 1 vol. (*épuisé*).

Petits et grands mémoires de Coligny-Saligny (1617-1686), ces derniers inédits. Correspondance également inédite de Coligny et de son fils avec Bussy-Rabutin. — Mémoires inédits contenant le récit des campagnes de mer du marquis de Villette (1672-1704). Mémoires sur la marine de France composés par M. de Valincour (1725) et par le comte de Toulouse (1724). Correspondances inédites du maréchal d'Estrées et d'Abraham Du Quesne avec le marquis de Seignelay.

Chronique latine de Guillaume de Nangis de 1113 a 1300, avec les continuations de cette Chronique de 1300 a 1368, publiée par M. H. Géraud, 1843, 2 vol.

Nouvelle édition, postérieure à l'édition partielle du *Recueil des historiens des Gaules,* revue d'après les manuscrits, annotée et précédée d'une introduction sur Guillaume de Nangis, Jean de Venette, etc.

Registres de l'Hôtel de ville de Paris pendant la Fronde, publiés par MM. Le Roux de Lincy et Douët d'Arcq, 1847-1848, 3 vol. (*le tome I ne peut être vendu séparément*).

Copie inédite des délibérations de la Ville dont Louis XIV avait ordonné la suppression (17 août 1648-13 octobre 1652). Suit une relation de ce qui s'est passé dans la ville et l'abbaye de Saint-Denis à la même époque.

Vie de saint Louis, par Le Nain de Tillemont, publiée pour la première fois par M. J. de Gaulle, 1847-1851, 6 vol. (*les tomes I et III ne peuvent être vendus séparément*).

Restitution intégrale d'un des plus précieux ouvrages, et d'un des plus complets, qu'ait produits l'érudition française au XVII^e^ siècle. La destruction des copies de documents faites par Le Nain de Tillemont rend encore plus nécessaire de recourir à sa *Vie de saint Louis.*

JOURNAL HISTORIQUE ET ANECDOTIQUE DU RÈGNE DE LOUIS XV, PAR BARBIER, publié par M. A. de la Villegille, 1847-1856, 4 vol. (*tomes I, II et III épuisés*).

Première édition de ce célèbre journal, accompagnée de notes et précédée d'une notice sur l'auteur.

BIBLIOGRAPHIE DES MAZARINADES, publiée par M. C. Moreau, 1850-1851, 3 vol. (*tome II épuisé, sauf trois exemplaires sur grand papier*).

Plus de quatre mille deux cents Mazarinades sont rangées par ordre alphabétique, plusieurs analysées ou publiées par fragments. Suivent des tables chronologique et analytique. Cet ouvrage a obtenu une mention très honorable au concours des Antiquités de la France.

COMPTES DE L'ARGENTERIE DES ROIS DE FRANCE AU XIV^e^ SIÈCLE, publiés par M. Douët d'Arcq, 1851, 1 vol. (*épuisé*).

Comptes de Geoffroy de Fleuri (1316) et d'Étienne de la Fontaine (1352). Journal de la dépense du roi Jean en Angleterre. Dépenses du mariage de Blanche de Bourbon, reine de Castille (1352). Inventaire du garde-meuble de l'Argenterie (1353). Vaisselle du roi Jean (1363). Ces pièces inédites sont accompagnées d'un glossaire des termes techniques et d'une dissertation sur les comptes de l'Argenterie.

MÉMOIRES DE DANIEL DE COSNAC, ARCHEVÊQUE D'AIX, publiés par le comte J. de Cosnac, 1852, 2 vol. (*épuisés*).

Mémoires et documents inédits d'un haut intérêt pour l'histoire de la cour et du clergé sous Louis XIV.

CHOIX DE MAZARINADES, publié par M. C. Moreau, 1853, 2 vol. (*le tome I ne peut être vendu séparément*).

Recueil de pamphlets qui joignent à un certain mérite littéraire l'avantage de faire connaître les opinions et les intérêts des partis, les caractères et la situation des personnages de la Fronde.

JOURNAL D'UN BOURGEOIS DE PARIS SOUS LE RÈGNE DE FRANÇOIS I^er^, publié par M. L. Lalanne, 1854, 1 vol. (*épuisé*).

Chronique parisienne inédite embrassant les années 1515 à 1536.

MÉMOIRES DE MATHIEU MOLÉ, publiés par M. A. Champollion-Figeac, 1855-1857, 4 vol. (*le tome II ne peut être vendu séparément*).

Notes, pièces et journal inédits (1861-1869), précédés d'une introduction par le comte Molé, accompagnés de notes et suivis de nombreux appendices.

HISTOIRE DE CHARLES VII ET DE LOUIS XI, PAR THOMAS BASIN, évêque de Lisieux, publiée par M. Jules Quicherat, 1855-1859, 4 vol. (*tomes I et II épuisés*).

Chronique latine, presque entièrement inédite, restituée à son véritable auteur et publiée avec accompagnement de sommaires et de pièces justificatives. L'éditeur, qui a joint aux deux *Histoires* une *Apologie* de Thomas Basin, un *Breviloquium* ou abrégé de sa vie, ainsi que des

extraits de ses autres ouvrages, a condensé dans une étude préliminaire les principaux traits de sa biographie.

Chroniques des comtes d'Anjou, publiées par MM. P. Marchegay et A. Salmon (t. Ier des Chroniques d'Anjou), 1856, 1 vol. (*épuisé*).

Nouvelle édition des *Gesta consulum Andegavorum*, de l'*Historia Gaufredi, comitis Andegavorum*, du *Liber de compositione castri Ambaziæ* et des *Gesta dominorum ipsius castri*, du *Fragmentum historiæ Andegavensis a Fulcone comite scriptum*, du *Commentarius Hugonis de Cleeriis de majoratu et senescalcia Franciæ Andegavorum olim comitibus collatis*. Textes particulièrement utiles pour l'histoire de l'Anjou jusqu'au XIIIe siècle.

La Chronique d'Enguerran de Monstrelet, publiée par M. Douët d'Arcq, 1857-1862, 6 vol. (*tomes I et III épuisés*).

Le texte de Monstrelet (1400-1444) a été revu sur les manuscrits de la Bibliothèque nationale : il est suivi d'une partie de la chronique bourguignonne anonyme dite *des Cordeliers* (1400-1422).

Les Livres des Miracles et autres opuscules de Grégoire de Tours, publiés par M. H. Bordier, 1857-1865, 4 vol. (*les tomes I et II sont épuisés, sauf quelques exemplaires sur grand papier*).

De Gloria martyrum, *De miraculis S. Juliani*, *De virtutibus S. Martini*, *De gloria confessorum*, *Vitæ patrum*, *De Cursu stellarum*, etc. Textes latins revus sur de nouveaux manuscrits, accompagnés d'une traduction française et suivis d'une bibliographie des ouvrages de Grégoire de Tours.

Les Miracles de saint Benoît, écrits par Adrewald, Aimoin, André, Raoul Tortaire et Hugues de Sainte-Marie, moines de Fleury, publiés par M. E. de Certain, 1858, 1 vol.

Textes latins, en partie inédits, fournissant des détails précieux sur l'abbaye de Fleury-sur-Loire, sur l'histoire ecclésiastique et sur l'histoire générale depuis l'invasion des Lombards en Italie jusqu'à l'année 1108.

Anchiennes Chronicques d'Engleterre par Jehan de Wavrin, publiées par Mlle Dupont, 1858-1863, 3 vol. (*tome II épuisé, sauf un exemplaire sur vélin*).

Ont été extraits de l'œuvre de Wavrin les chapitres inédits qui offraient le plus d'intérêt pour l'histoire de France de 1325 à 1471. Ils sont suivis d'une *Histoire inédite de Charles le Téméraire*, tirée d'un manuscrit du Musée britannique.

Journal et Mémoires du marquis d'Argenson, publiés par M. Rathery, 1859-1867, 9 vol. (*tomes I et II épuisés*).

Mémoires publiés pour la première fois dans leur intégrité, d'après les manuscrits autographes, aujourd'hui détruits, de la Bibliothèque du Louvre (années 1697-1757).

Mémoires du marquis de Beauvais-Nangis et Journal du procès de

La Boulaye, publiés par MM. Monmerqué et Taillandier, 1862, 1 vol.

Les mémoires inédits de Nicolas de Brichanteau, marquis de Beauvais-Nangis, embrassent les années 1562 à 1641. Le procès de la Boulaye fait connaître un incident de l'époque de la Fronde.

Chronique des quatre premiers Valois (1327-1393), publiée par M. S. Luce, 1862, 1 vol.

Chronique inédite, rédigée en français dans les dernières années du XIV^e^ siècle, probablement par un clerc de Rouen, révélant plusieurs faits complètement ignorés et apportant des détails précieux presque sur chaque événement de quelque importance.

Choix de pièces inédites relatives au règne de Charles VI, publiées par M. Douët d'Arcq, 1863-1864, 2 vol.

Le premier volume contient des pièces d'un intérêt général : instructions diplomatiques, traités, règlements, acquisitions du domaine royal, etc. Le second, plus important pour l'histoire de la vie privée, est rempli de fragments de comptes, d'inventaires, de lettres de grâce ou de rémission, etc., tirés des Archives nationales.

Chronique de Mathieu d'Escouchy, publiée par M. du Fresne de Beaucourt, 1863-1864, 3 vol.

Chronique française (1444-1461), en partie inédite, précédée d'une biographie de Mathieu d'Escouchy et suivie d'un grand nombre de pièces justificatives. Cet ouvrage a obtenu une première mention au concours des Antiquités de la France.

Commentaires et Lettres de Blaise de Monluc, maréchal de France, publiés par M. A. de Ruble, 1864-1872, 5 vol. (*tomes I, II et III épuisés*).

Restitution du texte authentique des *Commentaires* (1521-1576), qui avait été altéré et mutilé dans les précédentes éditions. Les deux derniers volumes, qui se composent de deux cent soixante-dix lettres inédites, forment en quelque sorte un ouvrage distinct, complémentaire du premier.

Œuvres complètes de Pierre de Bourdeille, seigneur de Brantôme, publiées par M. Lalanne, 1864-1882, 11 vol. (*tomes I, II, IV et V épuisés*).

Édition revue sur les manuscrits, pourvue de variantes et de notes. Poésies inédites publiées par M. le D^r^ E. Galy. Lexique couronné par l'Académie française, au concours Archon-Despérouses.

Comptes de l'hôtel des rois de France aux XIV^e^ et XV^e^ siècles, publiés par M. Douët d'Arcq, 1865, 1 vol.

Reproduction intégrale ou partielle de onze comptes de l'hôtel du roi Charles VI, d'un compte de l'hôtel de la reine Isabeau de Bavière (1401), de deux comptes de l'hôtel du roi Charles VII (1450), de deux comptes de l'hôtel de Jean, duc de Berry (1397 et 1398), et de trois comptes de la chambre du roi Louis XI. Ces pièces fournissent d'utiles renseignements sur le personnel de la maison des princes, sur leurs relations politiques, sur leurs itinéraires, sur les beaux-arts, etc.

ROULEAUX DES MORTS, DU IX^e^ AU XV^e^ SIÈCLE, publiés par M. L. Delisle, 1866, 1 vol.

Reproduction intégrale ou partielle de près de cent circulaires, pour la plupart inédites, destinées à notifier la mort de quelque membre ou bienfaiteur de couvent (souvent il s'agit d'un personnage célèbre dans l'histoire ou la littérature); elles contiennent, en prose ou en vers latins, la biographie du défunt, ainsi que le *titre*, plus ou moins long, qu'il était d'usage d'inscrire pour accuser réception du rouleau mortuaire.

ŒUVRES COMPLÈTES DE SUGER, publiées par M. A. Lecoy de la Marche, 1867, 1 vol.

Pour la première fois réunies en un corps et collationnées sur les manuscrits, les œuvres latines du célèbre abbé de Saint-Denis comprennent la *Vie de Louis le Gros*, le *Mémoire de Suger sur son administration abbatiale*, le récit *De la consécration de l'église de Saint-Denis*, en 1143, vingt-six lettres et treize chartes; on y a joint la *Vie de Suger*, écrite par un religieux du nom de Guillaume, et divers témoignages contemporains relatifs au même abbé.

HISTOIRE DE SAINT LOUIS, PAR JEAN, SIRE DE JOINVILLE, suivie du *Credo* et de la *Lettre à Louis X*, publiée par M. N. de Wailly, 1868, 1 vol.

Texte ramené, pour la première fois, à l'orthographe des chartes du sire de Joinville. Édition enrichie d'un vocabulaire et de plusieurs éclaircissements.

MÉMOIRES DE MADAME DE MORNAY, publiés par M^me^ de Witt, 1868-1869, 2 vol.

Nouvelle édition, revue sur les manuscrits, des mémoires calvinistes de la femme de Philippe du Plessis-Mornay; renseignements nombreux sur les règnes de Charles IX, de Henri III et de Henri IV. Soixante-dix-neuf lettres inédites. Notice par M. Guizot.

CHRONIQUES DES ÉGLISES D'ANJOU, publiées par MM. P. Marchegay et Ém. Mabille (t. II des CHRONIQUES D'ANJOU), 1869, 1 vol.

Chroniques latines de Saint-Maurice (320-1106), de Saint-Aubin (768-1357), de Saint-Serge d'Angers (768-1215), de Saint-Sauveur-de-l'Évière (678-1251), de Saint-Florent de Saumur (700-1236), de Maillezais (768-1140), etc.

CHRONIQUES DE J. FROISSART, publiées par M. Siméon Luce, puis par M. Gaston Raynaud, 1869-1899, 11 tomes en 13 vol. parus (*le tome II ne peut être vendu séparément*).

Les volumes déjà parus embrassent les années 1307 à 1385. Texte accompagné de variantes, de sommaires et de commentaires historiques. Introductions dans lesquelles sont classés les différentes rédactions et les divers manuscrits des deux premiers livres. Cet ouvrage a obtenu le grand prix Gobert de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

JOURNAL DE MA VIE, MÉMOIRES DU MARÉCHAL DE BASSOMPIERRE, publiés par M. le marquis de Chantérac, 1870-1877, 4 vol. (*le tome I^er^ est épuisé*).

Première édition du *Journal* (1579-1640) conforme au manuscrit original (français nos 17478-17479 de la Bibl. nat.). Notice historique et bibliographique. Notes et appendices.

Les Annales de Saint-Bertin et de Saint-Vaast, publiées par M. l'abbé C. Dehaisnes, 1871, 1 vol.

Annales latines présentant le récit contemporain le plus exact des événements accomplis entre les années 830 et 899. Nouvelle édition, enrichie de notes et de variantes, suivie d'une chronique inédite allant jusqu'à l'année 874.

Chronique d'Ernoul et de Bernard le Trésorier, publiée par M. L. de Mas Latrie, 1871, 1 vol.

Cette chronique française, qui embrasse l'histoire des croisades depuis 1099 jusqu'à 1231, est publiée pour la première fois d'après les manuscrits de Bruxelles, de Paris et de Berne. On l'a fait suivre d'un *Essai de classification des continuateurs de Guillaume de Tyr.*

Introduction aux Chroniques des Comtes d'Anjou, par M. Mabille, 1872, 1 vol.

Étude critique sur les textes qui composent le tome Ier des *Chroniques d'Anjou*, suivie de dissertations sur l'histoire des premiers comtes d'Anjou et de pièces justificatives.

Histoire de Béarn et de Navarre, par Nicolas de Bordenave (1517 à 1572), historiographe de la maison de Navarre, publiée par M. P. Raymond, 1873, 1 vol.

Ouvrage inédit, composé par le ministre protestant Bordenave, sur l'ordre de Jeanne d'Albret.

Chroniques de Saint-Martial de Limoges, publiées par M. H. Duplès-Agier, 1874, 1 vol.

Huit chroniques latines, fournissant de nombreux renseignements sur l'histoire du monastère de Saint-Martial et sur celle de l'Aquitaine (804-1658). Œuvres diverses de Bernard Itier. Pièces relatives aux abbés, aux moines et à la bibliothèque de Saint-Martial.

Nouveau recueil de comptes de l'Argenterie des rois de France, publié par M. Douët d'Arcq, 1874, 1 vol.

Comptes de draps d'or et de soie rendus par l'argentier de Philippe le Long, en 1317, et par le mercier de Philippe de Valois, en 1342. Inventaire, après décès, des biens de la reine Clémence de Hongrie (1328). Compte d'un argentier de Charles VI, en 1387. Textes inédits, précédés d'une étude sur les argentiers et sur leurs comptes.

La Chanson de la croisade contre les Albigeois, publiée par M. P. Meyer, 1875-1879, 2 vol.

Poème historique, en langue méridionale, commencé par Guillaume de Tudèle, continué par un auteur anonyme. Cette édition, qui a obtenu le grand prix Gobert de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, comprend une introduction critique et philologique, un vocabulaire (t. Ier), une traduction et un commentaire historique (t. II).

Récits d'un ménestrel de Reims au xiiie siècle, publiés par M. N. de Wailly, 1876, 1 vol.

Précédemment édité sous le titre de *Chronique de Rains*, ce texte français, qui se réfère aux règnes de Louis VII, de Philippe-Auguste, de Louis VIII et de saint Louis, avait subi de nombreuses altérations. Il est accompagné d'un vocabulaire et d'un commentaire critique, d'autant plus utile que les récits dont il se compose semblent avoir un caractère moins historique que satirique et littéraire.

La Chronique du bon duc Loys de Bourbon, publiée par M. A. Chazaud, 1876, 1 vol.

Vie de Louis II de Bourbon (1337-1410), composée en français, vers 1429, par Jean Cabaret d'Orville et par Jean de Châteaumorand, sur l'ordre du comte de Clermont. Édition revue sur les manuscrits de Saint-Pétersbourg, de Bruxelles et de Paris.

Chronique de Jean le Fèvre, seigneur de Saint-Remy, publiée par M. F. Morand, 1876-1881, 2 vol.

Composée par le roi d'armes de l'ordre de la Toison d'or, cette chronique française embrasse les années 1408 à 1435. Texte établi sur un manuscrit appartenant à la bibliothèque de Boulogne-sur-Mer. Notice biographique sur Jean le Fèvre.

Anecdotes historiques, légendes et apologues tirés du recueil inédit d'Étienne de Bourbon, dominicain du xiiie siècle, publiés par M. Lecoy de la Marche, 1877, 1 vol.

L'éditeur a extrait du *Tractatus de diversis materiis prædicabilibus* d'Étienne de Bourbon, recueil d'exemples à l'usage des prédicateurs, les passages les plus propres à éclairer l'histoire des lettres et des mœurs.

Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jehanne d'Albret, publiées par M. le marquis de Rochambeau, 1877, 1 vol.

Plus de deux cents lettres inédites, comprises entre les années 1538 et 1572, tirées des archives ou bibliothèques de France, d'Angleterre et de Russie, les unes intimes, nous initiant aux mœurs privées du xvie siècle, les autres politiques, relatives aux guerres avec Charles-Quint ou aux guerres de religion.

Mémoires inédits de Michel de la Huguerye, publiés par M. le baron de Ruble, 1877-1880, 3 vol.

L'auteur, successivement secrétaire ou agent secret de Coligny, de Ludovic de Nassau et du prince de Condé, donne sur l'histoire des guerres de religion de 1570 à 1588, et sur la vie des chefs de la Réforme, des détails nouveaux et confidentiels.

Histoire du gentil seigneur de Bayart, composée par le Loyal Serviteur, publiée par M. J. Roman, 1878, 1 vol.

Nouvelle édition, enrichie d'un glossaire, de pièces justificatives et de lettres de Bayart inédites.

Extraits des auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire

DES GAULES, texte et traduction nouvelle, publiés par M. E. Cougny, 1878-1892, 6 vol. (le t. VI publié par M. Lebègue).

Ce recueil comprend : 1° les géographes ; 2° les historiens ; 3° les philosophes, les orateurs, les poètes et les écrivains de genres divers qui fournissent quelques renseignements sur l'histoire ou la géographie des Gaules.

MÉMOIRES DE NICOLAS GOULAS, GENTILHOMME ORDINAIRE DU DUC D'ORLÉANS, publiés par M. Ch. Constant, 1879-1882, 3 vol.

Mémoires inédits se rapportant aux années 1627-1651, particulièrement utiles pour l'histoire de Gaston d'Orléans et de son entourage.

GESTES DES ÉVÊQUES DE CAMBRAI DE 1092 A 1138, publiés par le P. Ch. de Smedt, 1880, 1 vol.

Textes latins inédits, les uns en prose, les plus nombreux en vers, venant compléter la série des chroniques de Cambrai.

LES ÉTABLISSEMENTS DE SAINT LOUIS, par M. P. Viollet, 1881-1886, 4 vol.

Introduction comprenant une étude sur les sources, sur la jurisprudence, sur l'influence et sur les manuscrits de la compilation connue sous le titre d'*Établissements de saint Louis*. — Texte des *Établissements* publié avec les variantes. — Textes primitifs qui ont servi au compilateur (ordonnance sur la procédure au Châtelet, ordonnance de saint Louis contre les duels, *Usage d'Orlenois*, coutume de Touraine-Anjou). — Textes dérivés ou parallèles. — Notes des précédentes éditions et notes nouvelles. — Table-glossaire. — Cet ouvrage a obtenu le grand prix Gobert de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

RELATION DE LA COUR DE FRANCE EN 1690, PAR ÉZÉCHIEL SPANHEIM, ENVOYÉ EXTRAORDINAIRE DE BRANDEBOURG, publiée par M. Ch. Schefer, 1882, 1 vol.

Ce texte, qui n'avait été publié qu'en Allemagne et dans les conditions les plus défavorables, contient de curieux portraits de Louis XIV et des principaux personnages de son entourage, et décrit le mécanisme de l'administration civile, ecclésiastique et militaire. Il est suivi de deux opuscules attribués aussi à Spanheim, les *Remarques sur l'État de France* et les *Qualités bonnes et mauvaises des principaux personnages de la cour.*

CHRONIQUE NORMANDE DU XIV^e^ SIÈCLE, publiée par MM. Aug. et Ém. Molinier, 1882, 1 vol.

Première édition d'une chronique française anonyme rédigée en Normandie, probablement par un noble, et embrassant les années 1294 à 1372. Sommaire et commentaire historique développé. Cet ouvrage a obtenu une médaille au concours des Antiquités de la France.

ŒUVRES DE RIGORD ET DE GUILLAUME LE BRETON, publiées par M. H.-Fr. Delaborde, 1882-1886, 2 vol.

Nouvelle édition, établie d'après les manuscrits de Paris, de Rome, de

Bruxelles et de Londres. Le premier volume comprend les *Gesta Philippi Augusti* de Rigord (1165-1208) et les *Gesta Philippi Augusti* de Guillaume le Breton (1165-1220), avec une introduction développée sur la vie et les ouvrages des historiens de Philippe-Auguste. Le second volume contient la *Philippide,* poème latin de Guillaume le Breton, avec une table analytique très détaillée. Cet ouvrage a obtenu une médaille au concours des Antiquités de la France.

Lettres de Louis XI, roi de France, publiées par MM. J. Vaesen et Ét. Charavay, 1883-1900, 7 vol. parus.

Le tome I^er^ contient cent vingt-six lettres de Louis Dauphin (1439-1461) publiées sur les originaux conservés en France et à l'étranger, cent pièces justificatives et douze notices biographiques. Les tomes II à VII contiennent treize cent dix-sept pièces des dix-neuf premières années du règne de Louis XI et de nouvelles pièces justificatives.

Mémoires d'Olivier de la Marche, maître d'hôtel et capitaine des gardes de Charles le Téméraire, publiés par MM. H. Beaune et J. d'Arbaumont, 1883-1888, 4 vol.

Texte ramené à sa forme originale d'après le plus ancien manuscrit (Bibl. nat., fr. 2868 et 2869), éclairci ou rectifié à l'aide de documents d'archives. Le t. IV contient une notice biographique et un certain nombre de pièces inédites. Cet ouvrage a obtenu une mention au concours des Antiquités de la France.

Mémoires du maréchal de Villars, publiés par M. le marquis de Vogüé, 1884-1892, 5 vol. parus.

Première édition complète faite d'après le manuscrit original. Les cinq premiers volumes embrassent les années 1670 à 1733. A partir de la p. 301 du tome I^er^, l'on donne, pour la première fois, le texte authentique de Villars, qui avait été entièrement remanié par les précédents éditeurs. En appendice, correspondances et documents inédits.

Notices et documents publiés pour la Société de l'Histoire de France, à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa fondation, 1884, 1 vol.

Avec un historique de la Société, dû à M. Ch. Jourdain, ce volume comprend trente articles ou publications rangés par ordre chronologique depuis le VII^e^ jusqu'au XVIII^e^ siècle ; les auteurs sont : MM. le duc d'Aumale, Baguenault de Puchesse, E. de Barthélemy, A. Baschet, le marquis de Beaucourt, A. de Boislisle, A. de la Borderie, le duc de Broglie, le comte de Cosnac, Fr. Delaborde, L. Delisle, E. Dupont, J. Havet, L. Lalanne, A. Longnon, S. Luce, le comte de Luçay, le comte de Mas Latrie, A. Molinier, H. Omont, Léopold Pannier, G. Picot, le comte Riant, J. Roman, le baron de Ruble, Tamizey de Larroque, P. Viollet et le marquis de Vogüé.

Journal de Nicolas de Baye, greffier du Parlement de Paris (1400-1417), publié par M. A. Tuetey, 1885-1888, 2 vol.

Recueil de notes inscrites par le greffier sur les registres du Conseil, des Plaidoiries, des Grands Jours de Troyes, etc., et fournissant de nombreux renseignements sur les événements de l'époque ou sur le mécanisme de l'administration. On trouve dans le t. II un Mémorial latin également dû à Nicolas de Baye, une notice sur sa vie et un inventaire de ses biens meubles.

La Règle du Temple, publiée par M. H. de Curzon, 1886, 1 vol.

Texte français du XIII^e^ siècle, établi d'après les trois manuscrits de Paris, Rome et Dijon, et contenant : 1° la traduction de la Règle latine de 1128; 2° les statuts hiérarchiques; 3° le règlement de l'existence journalière des frères et celui de la tenue des chapitres; 4° le code pénal. L'Introduction décrit les manuscrits employés et donne un résumé général de l'organisation de l'Ordre.

Histoire universelle, par Agrippa d'Aubigné, édition publiée par M. le baron A. de Ruble, 1886-1897, 9 vol. parus.

Nouvelle édition, annotée, d'un ouvrage dont la valeur littéraire égale l'importance historique. Le commentaire a pour objet d'expliquer et de rectifier, au besoin, les affirmations de cet historien passionné de la vie et du règne de Henri IV (1553-1610). Le neuvième volume s'arrête à l'année 1602.

Le Jouvencel, par Jean de Bueil, suivi du *Commentaire* de Guillaume Tringant; introduction biographique et littéraire par M. Camille Favre; texte établi et annoté par M. Léon Lecestre, 1887-1889, 2 vol.

Le *Jouvencel* est une sorte de roman historique composé au XV^e^ siècle, ou plutôt un traité d'éducation militaire appuyé d'exemples et d'allusions historiques, dans lequel l'auteur, Jean de Bueil, raconte les principaux événements de sa vie. L'introduction de M. Favre, très développée, retrace l'existence complète de Jean de Bueil (1406-1477). Le *Commentaire* de Tringant donne la clef des pseudonymes. Cet ouvrage a obtenu une médaille au concours des Antiquités de la France.

Chroniques de Louis XII, par Jean d'Auton, édition publiée par M. R. de Maulde la Clavière, 1889-1895, 4 vol.

Nouvelle édition, revisée quant au texte et amplement annotée, de la chronique la plus intéressante et la plus exacte que l'on possède sur les débuts du règne de Louis XII et sur les expéditions d'Italie.

Chronique d'Arthur de Richemont, par Guillaume Gruel, édition publiée par M. A. Le Vavasseur, 1890, 1 vol.

Cette biographie du connétable de Richemont, écrite par un de ses serviteurs, est une des principales sources de l'histoire militaire du règne de Charles VII. Bien qu'on puisse accuser parfois l'auteur d'une certaine partialité à l'égard de son maître, sa chronique n'est cependant pas un panégyrique. Le commentaire de M. Le Vavasseur complète et rectifie, au besoin, les récits de Gruel.

Chronographia regum Francorum, édition publiée par M. H. Moranvillé, 1891-1897, 3 vol.

Première édition d'une chronique dont on ne connaissait jusqu'ici que des extraits, et dont la valeur historique et surtout historiographique est considérable pour la période comprise entre 1285 et 1400. L'intelligence du texte, établi d'après le ms. unique conservé à la Bibliothèque de Berne, est facilitée par la riche annotation de M. Moranvillé.

L'Histoire de Guillaume le Maréchal, comte de Striguil et de Pembroke, régent d'Angleterre de 1216 a 1219, poème français publié par M. Paul Meyer, 1891-1901, 3 vol.

Le poème, jusqu'ici inconnu, que M. P. Meyer a découvert dans la bibliothèque de Cheltenham contient un récit véridique de la vie d'un des hommes les plus considérables de son temps, et n'intéresse pas moins la France que l'Angleterre. Écrit en fort bon français, il se compose de 19214 vers octosyllabiques. C'est à la fois un des monuments les plus précieux de notre poésie narrative et l'une des sources les plus importantes du règne de Philippe-Auguste. Le tome II contient un vocabulaire, le tome III une Introduction, une traduction ou commentaire, un itinéraire de Guillaume le Maréchal et une Table des matières.

Mémoires de du Plessis-Besançon, accompagnés de correspondances et de documents inédits, publiés par M. le comte Horric de Beaucaire, 1892, 1 vol.

Mémoires autobiographiques et autres documents inédits émanés d'un personnage dont le rôle, comme ingénieur, homme de guerre, agent secret et diplomate, fut considérable sous les deux ministères de Richelieu et de Mazarin (1627-1658). Publication intéressante particulièrement au point de vue des relations avec l'Espagne et l'Italie.

Éphéméride de l'expédition des Allemands en France (août-décembre 1587) par Michel de la Huguerye, publiée avec la collaboration de M. Léon Marlet et offerte à la Société par M. le comte Léonel de Laubespin, 1892, 1 vol.

Complément des *Mémoires* du même auteur publiés par M. le baron de Ruble.

Histoire de Gaston IV, comte de Foix, par Guillaume Leseur, chronique française inédite du XV^e^ siècle, publiée par M. Henri Courteault, 1893-1896, 2 vol.

Première édition d'une chronique jusqu'ici fort peu connue, et qui offre un grand intérêt pour l'histoire militaire de trente années (1442-1472), et pour l'histoire des relations de la France et de l'Espagne; la chronique de Guillaume Leseur est l'œuvre d'un panégyriste du comte de Foix Gaston IV; mais on ne saurait mettre en doute la haute valeur de son témoignage, l'auteur ayant vu tout ce qu'il raconte. Cet ouvrage a obtenu une médaille au concours des Antiquités de la France.

Mémoires de Gourville, publiés par M. Léon Lecestre, 1894-1895, 2 vol.

Édition critique, revue sur les manuscrits, de ces Mémoires bien connus, qui s'étendent de 1643 à 1698. De nombreux documents, provenant pour la plupart des archives des Condé à Chantilly, ont permis de compléter, parfois de rectifier les récits de l'auteur, dont le rôle a été fort curieux à diverses époques, notamment pendant la Fronde et au temps de Foucquet. Cette édition a été couronnée par l'Académie française.

Journal de Jean de Roye, connu sous le nom de Chronique scandaleuse (1460-1483), publié par M. Bernard de Mandrot, 1894-1896, 2 vol.

Première édition critique, avec notes, variantes et interpolations, d'une chronique dont M. de Mandrot a démontré la valeur originale et reconnu l'auteur en la personne du notaire au Châtelet Jean de Roye (le légendaire Jean de Troyes), concierge de l'hôtel de Bourbon à Paris.

Chronique de Richard Lescot, religieux de Saint-Denis (1328-1344), suivie de la continuation de cette chronique (1344-1364), publiée par M. Jean Lemoine, 1896, 1 vol.

Texte presque entièrement inédit et qui vient heureusement combler une lacune dans la série des chroniques rédigées à l'abbaye de Saint-Denis. Cet ouvrage a obtenu une médaille au concours des Antiquités de la France.

Brantôme, sa vie et ses écrits, publié par M. Ludovic Lalanne, 1896, 1 vol.

Importante étude biographique et littéraire qui complète l'édition en 11 volumes des *Œuvres complètes* de Brantôme donnée par M. Lalanne pour la Société.

Journal de Jean Barrillon, secrétaire du chancelier Duprat (1515-1521), publié par M. Pierre de Vaissière, 1897-1899, 2 vol. parus.

L'auteur de ce journal inédit, bien placé pour connaître les événements de la cour de François Ier, a intercalé dans son récit un grand nombre de documents officiels émanant de la Chancellerie, correspondances, instructions diplomatiques, remontrances, discours, etc.

Lettres de Charles VIII, roi de France, publiées d'après les originaux par M. P. Pélicier, 1898-1900, 2 vol. parus.

Les deux premiers volumes contiennent quatre cent quatre-vingt-dix-sept lettres des années 1483 à 1489, suivies de pièces justificatives.

Mémoires du chevalier de Quincy (1698-1713), publiés par M. Léon Lecestre, 1898-1901, 3 vol.

Mémoires inédits publiés d'après le manuscrit original. L'auteur, capitaine au régiment de Bourgogne, raconte les campagnes de la

guerre de succession d'Espagne auxquelles il prit part, d'abord en Italie, puis en Provence, en Flandre et sur le Rhin.

CHRONIQUE D'ANTONIO MOROSINI; extraits relatifs à l'histoire de France. Introduction et commentaire par M. Germain Lefèvre-Pontalis; texte établi et traduit par M. Léon Dorez, 1898-1901, 3 vol. parus.

Edition partielle d'une chronique vénitienne inédite, conservée à la Bibliothèque impériale de Vienne, qui abonde en renseignements sur l'histoire de France pendant les années 1396 à 1433. Le troisième volume comprend la fin du texte et la partie relative à la mission de Jeanne d'Arc.

DOCUMENTS POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE L'INQUISITION DANS LE LANGUEDOC, publiés par Mgr Douais, 1900, 2 vol.

Sentences rendues et dépositions reçues par les inquisiteurs Bernard de Caux et Jean de Saint-Pierre (1244-1248); registre du notaire de l'inquisition de Carcassonne (1250-1267); commission pontificale exécutée par les cardinaux Taillefer de la Chapelle et Bérenger Frédol (1306). Dans l'Introduction, tableau d'ensemble des actes des papes, des évêques, des inquisiteurs, des comtes et des rois, étude sur les manuels inquisitoriaux et les récits relatifs à l'histoire de l'Inquisition.

MÉMOIRES DU VICOMTE DE TURENNE, DEPUIS DUC DE BOUILLON (1565-1586), suivis de trente-trois lettres du roi de Navarre (Henri IV) et d'autres documents inédits, publiés par le comte Baguenault de Puchesse, 1901, 1 vol.

Nouvelle édition de mémoires précieux pour l'histoire des guerres civiles du XVI^e^ siècle, particulièrement dans le Midi gascon. Pièces justificatives inédites comprenant notamment, outre trente-trois lettres du roi de Navarre, d'autres lettres de Charles IX, de Henri III, de Catherine de Médicis et du vicomte de Turenne lui-même.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

BIBL. LONDIN. UNIV.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

ANNÉE 1900

A PARIS
LIBRAIRIE RENOUARD
H. LAURENS, SUCCESSEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE
RUE DE TOURNON, N° 6

1900

T. XXXVII

301

Ouvrages publiés par la Société de l'Histoire de France *depuis sa fondation en 1834.*

In-octavo à 9 francs le volume, 7 francs pour les Membres de la Société.

Ouvrages épuisés.

L'Ystoire de li Normant. 1 vol.
Lettres de Mazarin. 1 vol.
Villehardouin. 1 vol.
Histoire des Ducs de Normandie. 1 vol.
Beaumanoir. Coutumes de Beauvoisis. 2 vol.
Mémoires de Coligny-Saligny. 1 vol.
Mémoires et Lettres de Marguerite de Valois. 1 vol.
Comptes de l'argenterie des rois de France. 1 vol.
Mémoires de Daniel de Cosnac. 2 vol.
Journal d'un Bourgeois de Paris sous François Ier. 1 vol.
Chroniques des comtes d'Anjou. 1 vol.
Lettres de Marguerite d'Angoulême. 2 vol.

Ouvrages épuisés en partie.

Grégoire de Tours. Histoire ecclésiast. des Francs. 4 v.
Œuvres d'Eginhard. 2 vol.
Chronique de Guillaume de Nangis. 2 vol.
Barbier. Journal du règne de Louis XV. 4 vol.
Mémoires de Ph. de Commynes. 3 vol.
Registres de l'Hôtel de Ville de Paris pendant la Fronde. 3 vol.
Procès de Jeanne d'Arc. 5 v.
Bibliographie des Mazarinades. 3 vol.
Choix de Mazarinades. 2 vol.
Histoire de Charles VII et de Louis XI, par Th. Basin. 4 vol.
Grégoire de Tours. Œuvres diverses. 4 vol.
Chron. de Monstrelet. 6 vol.
Chroniques de J. de Wavrin. 3 vol.
Journal et Mémoires du marquis d'Argenson. 9 vol.
Œuvres de Brantôme. 11 v.
Commentaires et Lettres de Blaise de Monluc. 5 vol.
Mém. de Bassompierre. 4 vol.

Ouvrages non épuisés.

Mém. de Pierre de Fenin. 1 v.
Orderic Vital. 5 vol.
Correspondance de Maximilien et de Marguerite. 2 v.
Richer. Hist. des Francs. 2 v.
Le Nain de Tillemont. Vie de saint Louis. 6 vol.
Mém. de Mathieu Molé. 4 v.
Miracles de S. Benoît. 1 vol.
Chronique des quatre premiers Valois. 1 vol.
Mém. de Beauvais-Nangis. 1 v.
Chronique de Mathieu d'Escouchy. 3 vol.
Choix de pièces inédites relatives au règne de Charles VI. 2 vol.
Comptes de l'hôtel des Rois de France. 1 vol.
Rouleaux des morts. 1 vol.
Œuvres de Suger. 1 vol.
Joinville. Hist. de saint Louis. 1 vol.
Mém. et corresp. de Mme du Plessis-Mornay. 2 vol.
Chroniques des églises d'Anjou. 1 vol.
Introduction aux chroniques des comtes d'Anjou. 1 vol.
Chroniques de J. Froissart. T. I à XI. 13 vol.
Chroniques d'Ernoul et de Bernard le Trésorier. 1 v.
Annales de S.-Bertin et de S.-Vaast d'Arras. 1 vol.
Histoire de Béarn et de Navarre. 1 vol.
Chroniques de Saint-Martial de Limoges. 1 vol.
Nouveau recueil de comptes de l'argenterie. 1 vol.
Chanson de la croisade contre les Albigeois. 2 vol.
Chronique du duc Louis II de Bourbon. 1 vol.
Chronique de Le Fèvre de Saint-Remy. 2 vol.
Récits d'un ménestrel de Reims au XIIIe siècle. 1 v.
Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret. 1 vol.
Mém. de La Huguerye. 3 vol.
Anecdotes et apologues d'Étienne de Bourbon. 1 vol.
Extraits des auteurs grecs concern. la géographie et l'hist. des Gaules. 6 vol.
Histoire de Bayart. 1 vol.
Mémoires de N. Goulas. 3 v.
Gestes des évêques de Cambrai. 1 vol.
Les Établissements de saint Louis. 4 vol.
Chronique normande du XIVe s. 1 vol.
Relation de Spanheim. 1 vol.
Œuvres de Rigord et de Guillaume le Breton. 2 v.
Mém. d'Ol. de la Marche. 4 v.
Lettres de Louis XI. T. I à VII.
Mémoires de Villars. T. I à V.
Notices et documents, 1884. 1 v.
Journal de Nic. de Baye. 2 v.
La Règle du Temple. 1 vol.
Hist. univ. d'Agr. d'Aubigné. T. I à IX.
Le Jouvencel. 2 vol.
Chroniques de Louis XII, par Jean d'Auton. 4 vol.
Chronique d'Arthur de Richemont. 1 vol.
Chronographia regum Francorum. 3 vol.
L'Histoire de Guillaume le Maréchal. T. I et II.
Mémoires de Du Plessis-Besançon. 1 vol.
Éphéméride de la Huguerye. 1 vol.
Hist. de Gaston IV, comte de Foix. 2 vol.
Mémoires de Gouville. 2 vol.
Journal de J. de Roye. 2 vol.
Chronique de Richard Lescot. 1 vol.
Brantôme, sa vie et ses écrits. 1 vol.
Journal de Jean Barrillon. 2 vol.
Lettres de Charles VIII. T. I et II.
Mém. du chev. de Quincy. T. I et II.
Chron. de Morosini. T. I et II.
Documents sur l'Inquisition. 2 vol.

SOUS PRESSE :

Mémoires de Villars. T. VI.
Hist. univ. d'Agr. d'Aubigné. T. X.
L'Histoire de Guillaume le Maréchal. T. III.
Chron. de J. Froissart. T. XII.
Chron. de Morosini. T. III.
Mém. du chev. de Quincy. T. III.
Mém. du vicomte de Turenne.
Chron. de Perceval de Cagny.
Journal de Jean Vallier.

ANNUAIRES, BULLETINS ET ANNUAIRES-BULLETINS (1834-1900),
In-18 et in-8°, à 2 et 5 francs.
(Pour la liste détaillée, voir à la fin de l'Annuaire-Bulletin de chaque année.)

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

ANNÉE 1901

A PARIS
LIBRAIRIE RENOUARD
H. LAURENS, SUCCESSEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE
RUE DE TOURNON, N° 6

1901

T. XXXVIII

306

Ouvrages publiés par la Société de l'Histoire de France *depuis sa fondation en 1834.*

In-octavo à 9 francs le volume, 7 francs pour les Membres de la Société.

Ouvrages épuisés.

L'Ystoire de li Normant. 1 vol.
Lettres de Mazarin. 1 vol.
Villehardouin. 1 vol.
Histoire des Ducs de Normandie. 1 vol.
Beaumanoir. Coutumes de Beauvoisis. 2 vol.
Mémoires de Coligny-Saligny. 1 vol.
Mémoires et Lettres de Marguerite de Valois. 1 vol.
Comptes de l'argenterie des rois de France. 1 vol.
Mémoires de Daniel de Cosnac. 2 vol.
Journal d'un Bourgeois de Paris sous François 1er. 1 vol.
Chroniques des comtes d'Anjou. 1 vol.
Lettres de Marguerite d'Angoulême. 2 vol.
Joinville. Hist. de saint Louis. 1 vol.

Ouvrages épuisés en partie.

Grégoire de Tours. Histoire ecclésiast. des Francs. 4 v.
Œuvres d'Éginhard. 2 vol.
Chronique de Guillaume de Nangis. 2 vol.
Barbier. Journal du règne de Louis XV. 4 vol.
Mémoires de Ph. de Commynes. 3 vol.
Registres de l'Hôtel de Ville de Paris pendant la Fronde. 3 vol.
Procès de Jeanne d'Arc. 5 v.
Bibliographie des Mazarinades. 3 vol.
Choix de Mazarinades. 2 vol.
Histoire de Charles VII et de Louis XI, par Th. Basin. 4 vol.
Grégoire de Tours. Œuvres diverses. 4 vol.
Chron. de Monstrelet. 6 vol.
Chron. de J. de Wavrin. 3 vol.
Journal et Mémoires du marquis d'Argenson. 9 vol.
Œuvres de Brantôme. 11 v.
Commentaires et Lettres de Blaise de Monluc. 5 vol.
Mém. de Bassompierre. 4 vol.

Ouvrages non épuisés.

Mém. de Pierre de Fenin. 1 v.
Orderic Vital. 5 vol.
Correspondance de Maximilien et de Marguerite. 2 v.
Richer. Histoire des Francs. 2 vol.
Le Nain de Tillemont. Vie de saint Louis. 6 vol.
Mém. de Mathieu Molé. 4 v.
Miracles de S. Benoît. 1 vol.
Chronique des quatre premiers Valois. 1 vol.
Mém. de Beauvais-Nangis. 1 v.
Chronique de Mathieu d'Escouchy. 3 vol.
Choix de pièces inédites relatives au règne de Charles VI. 2 vol.
Comptes de l'Hôtel des Rois de France. 1 vol.
Rouleaux des morts. 1 vol.
Œuvres de Suger. 1 vol.
Mém. et corresp. de Mme du Plessis-Mornay. 2 vol.
Chroniques des églises d'Anjou. 1 vol.
Introduction aux chroniques des comtes d'Anjou. 1 vol.
Chroniques de J. Froissart. T. I à XI. 13 vol.
Chroniques d'Ernoul et de Bernard le Trésorier. 1 v.
Annales de S.-Bertin et de S.-Vaast d'Arras. 1 vol.
Histoire de Béarn et de Navarre. 1 vol.
Chroniques de Saint-Martial de Limoges. 1 vol.
Nouveau recueil de comptes de l'argenterie. 1 vol.
Chanson de la croisade contre les Albigeois. 2 vol.
Chronique du duc Louis II de Bourbon. 1 vol.
Chronique de J. Le Fèvre de Saint-Remy. 2 vol.
Récits d'un ménestrel de Reims au XIIIe siècle. 1 v.
Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret. 1 vol.
Mém. de La Huguerye. 3 vol.
Anecdotes et apologues d'Étienne de Bourbon. 1 vol.
Extraits des auteurs grecs concern. la géographie et l'hist. des Gaules. 6 vol.
Histoire de Bayart. 1 vol.
Mémoires de N. Goulas. 3 v.
Gestes des évêques de Cambrai. 1 vol.
Les Établissements de saint Louis. 4 vol.
Chronique normande du XIVe s. 1 vol.
Relation de Spanheim. 1 vol.
Œuvres de Rigord et de Guillaume le Breton. 2 v.
Mém. d'Ol. de la Marche. 4 v.
Lettres de Louis XI. T. I à VI.
Mémoires de Villars. T. I à V.
Notices et documents. 1884. 1 v.
Journal de Nic. de Baye. 2 v.
La Règle du Temple. 1 vol.
Hist. univ. d'Agr. d'Aubigné. T. I à IX.
Le Jouvencel. 2 vol.
Chroniques de Louis XII, par Jean d'Auton. 4 vol.
Chronique d'Arthur de Richemont. 1 vol.
Chronographia regum Francorum. 3 vol.
L'Histoire de Guillaume le Maréchal. 3 vol.
Mémoires de Du Plessis-Besançon. 1 vol.
Éphéméride de la Huguerye. 1 vol.
Hist. de Gaston IV, comte de Foix. 2 vol.
Mémoires de Gourville. 2 vol.
Journal de J. de Roye. 2 vol.
Chronique de Richard Lescot. 1 vol.
Brantôme, sa vie et ses écrits. 1 vol.
Journal de Jean Barrillon. 2 vol.
Lettres de Charles VIII. T. I et II.
Mém. du chevalier de Quincy. 3 vol.
Chron. de Morosini. 4 vol.
Documents sur l'Inquisition. 2 vol.
Mém. du vicomte de Turenne. 1 vol.
Chron. de Perceval de Cagny.
Journal de J. Vallier. T. I.

SOUS PRESSE :

Mémoires de Villars. T. VI.
Hist. univ. d'Agr. d'Aubigné. T. X.
Chron. de J. Froissart. T. XII.
Lettres de Louis XI. T. VIII.
Journal de J. Vallier. T. II.
Lettres de Charles VIII. T. III.

ANNUAIRES, BULLETINS ET ANNUAIRES-BULLETINS (1834-1901),

In-18 et in-8°, à 2 et 5 francs.

(Pour la liste détaillée, voir à la fin de l'Annuaire-Bulletin de chaque année.)

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.